هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12525 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 8 MAI 1985

Bras de fer en Egypte

Le bras de fer engagé entre les islamistes égyptiens et leurs adversaires s'est soldé, à première vue, par un match nul. La Haute Cour constitutionnelle a abrogé le samedi 4 mai, pour « vice de forme », le décret-loi promulgué en 1979 accordant à la femme des droits jugés contraires à l'ordre divin. Le même jour, le Parlement repoussait une motion revendiquant l'application intégrale et immédiate de la charia (la législation islamique).

Les deux événements ne sont pas, cependant, de poids égal. La victoire des islamistes remportée à la Cour constitutionnelle est nette. L'annulation de la loi dite de Jihane El Sadate – la veuve de l'ancien président assassiné précisément par une frange extrême du mouvement islamiste – rétablit les règles d'un autre âge. La femme égyptienne ne pourra plus obtenir le divorce, sur sa demande, si son époux pratique la polygamie. Elle n'aura plus le droit, en cas de répudiation, de conserver la garde des enfants et l'usage du logement familial, à moins que son conjoint n'y consente.

La défaite des islamistes à l'Assemblée du peuple est moins nette. Les trois formations représentées dans l'hémicycle, le Parti national démocratique (gouvernemental, 394 sièges sur plus de 450), le Néo-Wafd (libéral, 58 sièges) et le Parti socialiste du travail (5 sièges) ont commencé par proclamer, bon gré mal gré, qu'ils étaient en faveur de l'application de la charia. Ce n'est qu'ensuite, à la faveur d'une manœuvre procédurière, qu'ils ont décidé d'ajourner le débat afin qu'une étude « sérieuse et exhaustive » précède la révision « progressive » de la législation en vigueur.

La dérobade a été justifiée par divers arguments : rien ne presse, ont soutenu en substance les adversaires de la charia, puisque la Constitution stipule qu'elle constitue la « principale source de toute législation » et que la quasi-totalité des lois en vigueur sont d'ores et déjà conformes à l'islam. Arguments qui paraissent spécieux à ceux qui exigent, concrètement, que l'intérêt bancaire soit supprimé, que la « zakat » (la dîme de charité) soit prélevée sur le capital, que les mains et les pieds des voleurs soient amputés, que les couples adultères soient lapidés, etc.

Par conviction ou par souci de défendre l'intérêt bien compris du peuple égyptien, la quasi-totalité des députés ont refusé de s'engager sur cette voie périlleuse. L'application intégrale de la charia, du moins telle qu'elle est interprétée par les « maximalistes » de l'islam militant, aurait comme effet de briser l'unité nationale, d'aliéner les cinq millions de coptes que compte la vallée du Nil, de miner la confiance des milieux d'affaires autochtones et internationaux (une centaine de banques étrangères sont installées en Egypte) et de conduire l'économie à une catastrophe analogue à celle qui a largement contribué à l'effondrement du régime du maréchal Nemeiry au Soudan.

Il n'en reste pas moins que l'ajournement du débat témoigne de la vitalité grandissante dans toutes ses composantes du mouvement islamiste, qui se nourrit des maux dont souffre la société égyptienne : la corruption, les injustices sociales criantes, l'enrichissement indu d'une minorité à la faveur d'un libéralisme « sauvage », l'« occidentalisation » des nantis (présentée comme signe de modernisme et de progrès), qui choquent les traditions et les croyances d'une population imprégnée par douze siècles de culture islamique.

De profondes réformes s'imposent. A défaut, l'épreuve de force engagée avec les islamistes risque, à terme, de se transformer en un violent affrontement.

(Lire nos informations page 5.)

UNE RENCONTRE EXCEPTIONNELLE LE 28 MAI

M. Mitterrand et M. Kohl vont tenter de dissiper les malentendus

Le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand se rencontreront exceptionnellement le 28 mai prochain en Allemagne fédérale, dans l'intimité, pour tenter de recoller les pots cassés après ce qu'il est convenu d'appeler à Bonn les « malentendus » franco-allemands du sommet des pays industrialisés.

Arrêtée samedi soir, à l'issue du sommet, cette décision a été annoncée le lundi 6 mai par le porte-parole adjoint du gouvernement fédéral, M. Südhof, qui s'est efforcé de dédramatiser l'atmosphère de crise qui plane sur les relations franco-allemandes.

De notre correspondant

Bonn. – L'éclat provoqué par le président français, qui s'est opposé à un accord entre les Sept sur la reprise des négociations commerciales multilatérales, puis a fait savoir que la France ne participerait pas à l'IDS (le projet de défense dans l'espace du président Reagan), a provoqué plus de désarroi que de fureur à Bonn. Les commentaires politiques de la presse sont, dans leur grande majorité, compréhensifs pour la position de M. Mitterrand, même lorsqu'on lui impute une part d'arrière-pensées électorales. L'affaire de Bitburg, les prévenances exagérées du chancelier pour son hôte américain, ont laissé un goût amer, accentué par l'arrogance qu'a manifestée la délégation américaine tout au long du séjour du président Reagan. Que ce soit par l'annonce, depuis Bonn, de l'embargo contre le Nicaragua, par leur dureté dans les discussions, par leur rigidité sur les questions de protocole, les Américains n'auront pas laissé un très bon souvenir. *« Ils se sont conduits comme des sagouins »*, estimait un responsable allemand après le sommet. M. Mitterrand a ainsi été obligé samedi soir, après le dîner officiel offert par le président de la République fédérale, d'attendre pendant vingt minutes sa voiture parce que les services de sécurité américains ne voulaient pas bouger la voiture-relais du chef de la Maison Blanche.

Le premier réflexe dans l'entourage immédiat du chancelier a été de laisser transparaître une profonde irritation à l'égard du chef de l'Etat français.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 3.)

LE SUICIDE D'UN JEUNE DÉTENU

La « révolte des prisons » souligne l'urgence d'une réforme pénitentiaire

Après les prisons de Fleury-Mérogis et de Nice, ce fut au tour, lundi 6 mai, de celle de Bois-d'Arcy (Yvelines), où les incidents ont repris mardi en début d'après-midi. *Révoltes confuses, aussi fugaces qu'un simple cri,* aussi vite retombées qu'elles sont rapidement violentes et dévastatrices. Les *détenus s'en prennent tout autant à eux-mêmes qu'à la prison.* A Fleury, ce furent ainsi la bibliothèque détruite, les parloirs endommagés, la pharmacie pillée. A Bois-d'Arcy, ce furent des automutilations, et ce suicide d'un jeune homme de vingt-huit ans, emprisonné depuis trois mois.

Le débat sur la prison ne se ramène pas à des formules simplistes. *Le Labyrinthe pénitentiaire*, pour reprendre le titre d'un livre de M. Jean Favard (Le Centurion, 1981), aujourd'hui en charge de ce dossier au cabinet du garde des sceaux, n'a pas qu'une seule entrée. Une explication est toute trouvée, et chacun s'y accroche : la surpopulation. Qui la nierait, et pourtant cette explication est insuffisante.

Les chiffres sont connus, rabâchés : 44 654 détenus pour 32 500 places, un taux d'occupation moyen de 137 %, des taux bien supérieurs dans quelques cas (1 450 détenus à Bois-d'Arcy, prévue à l'origine pour 600). Personne ne conteste désormais cet entassement, à droite comme à gauche.

L'explication par le surpeuplement ne dit qu'une part de la vérité. Il faudrait aussi discuter de la prison, mettre en cause sa pertinence pour nombre de ceux qui y séjournent, réfléchir sur le contenu d'une vie entre quatre murs. Il faudrait dire encore ces 50 % de prévenus attendant leur jugement définitif, parmi lesquels se recrutent la majorité des suicidés (58 en 1984 contre 41 en 1981). Dire, enfin, ces 6 700 détenus condamnés à des peines inférieures à un an, ces délinquants primaires pour qui la prison, sa promiscuité, sont un remède pire que le mal.

L'alerte n'aura pas grandement servi si elle ne débouche pas sur cette réflexion globale, entamée par M. Robert Badinter. C'est en Grande-Bretagne qu'un gouvernement conservateur, celui de Mme Thatcher, a libéré, en juillet 1984, 2 000 détenus condamnés à de courtes peines. Décision sans remous outre-Manche. Qui oserait la réclamer devant l'opinion française aujourd'hui, alors qu'elle serait, ici aussi, nécessaire ?

EDWY PLENEL.

(Lire nos informations page 12.)

CODE CIVIL

L'égalité homme-femme

Les enfants doivent pouvoir porter les noms accolés de leurs deux parents. C'est le vœu des députés socialistes et communistes qui ont adopté, lundi 6 mai, contre l'avis du garde des sceaux, un amendement permettant l'usage des noms doubles, mais pas leur transmission.

L'Assemblée nationale discutait d'un projet de loi consacrant l'égalité définitive des époux pour la gestion de leurs biens communs. L'opposition du gouvernement pourrait peser lourd dans la suite de la discussion parlementaire.

Si les députés sont suivis, le fils d'un M. Martin et d'une Mlle Leroy pourra se faire appeler Martin-Leroy ou Leroy-Martin. C'est un progrès. Mais il transmettra obligatoirement à ses enfants le nom de Martin. Rien n'est changé.

Les députés ont franchi un pas, peut-être décisif, vers l'égalité des sexes en matière de nom. Mais ils se sont arrêtés en chemin, sans doute parce qu'ils ont perçu que les Français n'étaient pas prêts à un vrai changement.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 9.)

Le découpage de la Nouvelle-Calédonie est un projet « raciste »
nous déclare M. Dick Ukeiwé

A Nouméa, le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, a interdit, lundi soir 6 mai, l'organisation de toute manifestation non commémorative à l'occasion des cérémonies du 8 mai. Cette décision vise à empêcher un rassemblement annoncé par le Front de libération nationale kanake socialiste, qui avait appelé ses militants à manifester au centre de la ville *« contre le projet néo-colonial du gouvernement français »*. Au même moment, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République invitait la population à *« participer massivement aux cérémonies du souvenir »*.

A Paris, le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, a estimé, en répondant à nos questions, que le découpage de la Nouvelle-Calédonie prévu par le projet de loi du gouvernement était « raciste ».

« Pourquoi rejetez-vous l'ensemble du projet du gouvernement alors que le découpage du territoire en quatre régions qu'il préconise rejoint votre propre contre-projet qui proposait, lui aussi, dans sa version initiale, la création de quatre régions pourvues chacune d'une assemblée élue au suffrage universel ?

– Dans le plan que j'ai présenté au Sénat le 24 janvier, la création des régions ne menaçait pas l'unité du territoire. Je proposais que l'unité du territoire soit incarnée par un gouvernement dont le président pourrait être lui aussi élu au suffrage universel, et cet exécutif territorial aurait pleinement exercé les pouvoirs du territoire, notamment les pouvoirs budgétaires. Le projet du gouvernement, lui, fait disparaître l'exécutif territorial. A quoi bon avoir un congrès regroupant les conseillers régionaux si la gestion du territoire n'est pas assurée par ce congrès mais par le représentant de l'Etat ? En outre ce découpage est raciste...

– En quoi est-il raciste ?

– Parce qu'il isole Nouméa, ainsi que les îles Loyauté, alors qu'il faudrait, au contraire, arrimer les îles à la Grande-Terre...

– Mais vous aviez vous-même proposé de constituer quatre régions et la région de Nouméa, dans votre premier projet, était tout aussi isolée...

– Je n'ai pas conservé ce découpage en quatre régions. »

Propos recueillis par ANNE CHAUSSEBOURG et ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

MÉDECINE

Le malade, objet des objets

par le professeur FRANÇOIS LHERMITTE (page 13)

Le malaise des médecins libéraux

La préparation de la future convention entre les caisses nationales d'assurance-maladie et les principaux syndicats de médecins doit entrer ce mardi 7 mai dans une phase décisive : les négociateurs vont examiner les premières propositions de textes conventionnels préparées par les experts. Il s'agit de parvenir à une meilleure maîtrise de l'évolution des dépenses de « médecine ambulatoire », soit près de la moitié des dépenses d'assurance-maladie.

Mais le malaise des médecins libéraux ne tient pas seulement à l'évolution de leur niveau de vie. L'accroissement du nombre de praticiens ne rend pas seulement les débuts plus difficiles : il transforme les conditions d'exercice, avive les concurrences.

(Lire page 15 le début de l'enquête de GUY HERZLICH.)

Le Monde

SPECTACLES

Le XXXVIIIe Festival de Cannes

demain, huit pages spéciales

AU JOUR LE JOUR

Bâton

La Pologne est dirigée par un homme modeste. Refusant de céder à l'affectueuse pression « de toutes les couches de la population », le général Jaruzelski a indiqué qu'il n'avait pas du tout envie d'être nommé maréchal.

Pourquoi ce refus d'une distinction amplement méritée ? Aurait-il médité quelques exemples étrangers sans parler du précédent Pilsudski ? De Pétain à Idi Amin Dada en passant par Staline, les maréchaux au pouvoir au vingtième siècle ont souvent eu à pâtir – de leur vivant ou post mortem *– de l'ingratitude des peuples.*

Surtout, il veut éviter que les Soviétiques ne puissent intervenir un jour militairement dans les affaires polonaises en chantant : « Maréchal, nous voilà. »

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

8. AFRIQUE DU SUD
Les divisions de l'opposition.

10. POLITIQUE
M. Léotard ne veut pas être « le premier ministre d'un compromis ».

16. ÉDUCATION
Lycées franco-maghrébins à l'étude.

31. MONNAIE
Le franc réévalué par rapport au mark.

36. LIBAN
Une avalanche d'obus sur les deux Beyrouth.

anniversaire

1945 : le Reich capitule

II. — *Amère victoire*

par FRANÇOIS BEDARIDA (*)

Si l'acte de capitulation finale de l'Allemagne nazie a été signé à Reims le 7 mai, il a été précédé de plusieurs capitulations partielles intervenues dans les jours qui ont précédé (*le Monde* du 7 mai).

A partir du moment où Dœnitz a succédé à Hitler, une lutte acharnée oppose, par-delà les péripéties des combats, le nouveau chef de l'Allemagne aux Alliés. Dans l'esprit de Dœnitz, il ne s'agit plus pour le peuple allemand de disparaître en une apothéose wagnérienne, mais de sauver pour l'avenir ce qui peut l'être encore. Résister au maximum face aux Russes, de manière à gagner du temps et à transférer du côté de l'Ouest le plus grand nombre possible de soldats et de civils, quitte à signer des armistices limités ou des redditions partielles avec les Occidentaux, tel est le calcul du président du gouvernement du Reich réfugié dans la petite ville de Flensburg à la frontière danoise. Pour les Alliés, au contraire, il n'y a qu'une ligne à suivre : continuer de se battre jusqu'à la capitulation totale sans conditions de toutes les forces allemandes sur tous les fronts. Si des redditions partielles sont consenties, c'est seulement sur le plan tactique et afin de hâter l'acte final.

De fait, avant le protocole de Reims, trois redditions partielles sont signées. D'abord en Italie, à la fin d'avril, où les pourparlers engagés entre le commandant en chef allemand, von Vietinghoff, en dépit des ordres de Berlin, et le général Alexander aboutissent le 29 avril à un document mettant fin aux hostilités sur ce front à dater du 2 mai à midi. Autre négociation de reddition : en Bavière et en Autriche, où à Innsbrück, le 5 mai, la dix-neuvième armée allemande se rend aux Américains de Devers et aux Français de de Lattre.

Mais l'épisode le plus marquant se situe au nord-ouest de l'Allemagne, à Lüneburg, où Montgomery a installé son quartier général. Là arrive le 3 mai une délégation de quatre plénipotentiaires allemands conduits par l'amiral von Friedeburg (qui a succédé à Dœnitz comme chef de la Kriegsmarine). Venus négocier une capitulation des armées battant en retraite devant les Russes, ils se heurtent à la fermeté sèche de Montgomery, qui exige à l'inverse la reddition des troupes qui lui font face, de la Hollande à la Frise et au Danemark. Le 4 mai, ils signent dans la roulotte de « Monty » la reddition de toutes les armées du Nord-Ouest : prélude direct à la capitulation générale, puisque la reddition englobe le secteur où est installé le gouvernement allemand.

C'est à Reims, dans le décor d'un bâtiment sans caractère, une modeste « école industrielle » de briques rouges, que prend place la scène historique mettant fin à la seconde guerre mondiale.

Les négociations ont commencé le 5 mai avec l'arrivée d'une délégation allemande dirigée, comme à Lüneburg, par l'amiral von Friedeburg. Du côté allié, c'est le général Bedell Smith (« Beetle »), le chef d'état-major d'Eisenhower, qui mène les pourparlers, assisté d'un représentant soviétique, le général Susloparov. Les négociations achoppent devant les manœuvres dilatoires des Allemands, qui ne se résignent pas à accepter l'exigence alliée d'un arrêt général et simultané des hostilités sur tous les théâtres d'opérations et qui de surcroît ne disposent pas des pouvoirs nécessaires. Il faut que le lendemain Dœnitz délègue le général Jodl, chef d'état-major de l'OKW, pour que les négociations reprennent. Il faut surtout que dans la soirée du 6 mai Eisenhower fasse parvenir un véritable ultimatum aux plénipotentiaires allemands en les menaçant de fermer le front occidental à la masse des soldats allemands qui fuient devant les Russes. « *Je ne vois pas d'autre alternative que la signature ou le chaos* », télégraphie alors Jodl à Dœnitz. Désormais, il n'y a plus de barrière à une capitulation totale et sans conditions.

Celle-ci a lieu à partir d'une heure et demie du matin le 7 mai, dans la salle des opérations du quartier général allié. Une petite pièce aux murs tapissés de cartes multicolores, sous la lumière aveuglante des lampes installées par les photographes. Au centre, une longue table peinte en noir, plutôt branlante, entourée de quatorze chaises.

Après qu'eurent pris place les chefs alliés, Bedell Smith, représentant d'Eisenhower, Susloparov pour l'URSS, les généraux Robb et Strong pour la Grande-Bretagne, le général Servez, sous-chef d'état-major de la défense nationale, pour la France, entre la délégation allemande : le général Jodl, l'amiral Friedeburg et le major Oxenius. Les documents dactylographiés sont placés devant les délégués allemands qui signent en silence.

Après quoi Jodl se lève pour prononcer quelques paroles à l'adresse de Bedell Smith : « *Général, par cette signature le peuple allemand et les armées allemandes se sont livrés pour le meilleur et pour le pire aux mains du vainqueur. Durant une guerre de plus de cinq années, ils ont souffert plus que tout autre peuple. En cette heure je peux seulement exprimer l'espoir que le vainqueur les traitera avec générosité.* » Puis il est introduit auprès d'Eisenhower, qui le rend personnellement responsable de la stricte exécution des clauses de la capitulation.

A Berlin, l'« acte final »

Dans ces clauses au nombre de cinq, deux sont capitales : l'article 1, par lequel les Allemands font acte de capitulation inconditionnelle et simultanée auprès du commandant en chef allié et du haut commandement soviétique ; l'article 2, stipulant que les hostilités prendront fin le 9 mai à 0 heure.

Ainsi, à 2 heures 41 du matin, tout était terminé. La seconde guerre mondiale venait de prendre fin.

On peut se demander pourquoi, après le protocole de Reims, il était besoin de répéter la cérémonie à Berlin. En fait, qualifiée d'acte final de la capitulation allemande, la séance de signature organisée dans la capitale du Reich a d'abord et avant tout une signification symbolique. On en trouve la preuve dans les instructions que Staline adresse au maréchal Joukov en le désignant comme représentant de la *Stavka*, le commandement suprême de l'armée rouge : « *C'est le peuple soviétique qui a porté sur ses épaules la plus grande partie du poids de la guerre, la capitulation doit donc être signée devant le commandement supérieur de tous les pays de la coalition anti-hitlérienne, et non devant le seul commandement suprême des troupes alliées.* » De plus, on ne saurait accepter que l'acte ne prenne point place à Berlin, « *centre d'où est partie l'agression fasciste* ». Dans ces conditions, affirme-t-il, « *nous avons convenu avec les alliés que l'acte signé à Reims serait considéré comme un protocole de capitulation provisoire* ». Du coup l'ordonnance, le style, l'esprit de la cérémonie de Berlin vont la constituer en une affaire avant tout soviétique. Tout comme à Reims le déroulement avait été principalement une affaire d'Occidentaux.

A l'instar de Reims, le lieu choisi est dépourvu de tout décorum. Un bâtiment gris en béton qui a servi pendant des années d'école de formation des sous-officiers du génie : c'est là, dans la banlieue pavillonnaire de Karlhorst au nord-est de Berlin, que Joukov a installé son quartier général. En revanche, la salle rectangulaire où prend place la signature est plus spacieuse qu'à Reims : longue d'une vingtaine de mètres, large d'une quinzaine, elle est pareillement encombrée de projecteurs, de câbles, de fils, dans une ambiance « hollywoodienne » où se pressent cameramen, photographes et journalistes.

Au cours de la journée du 7 mai arrivent à l'aérodrome de Tempelhof les délégués occidentaux : le maréchal de l'air Tedder, adjoint au commandement en chef allié, un Britannique qui représente le général Eisenhower ; le général Spaatz, l'un des chefs de l'US Air Force ; le général de Lattre de Tassigny, désigné par de Gaulle pour représenter la France. De longs palabres s'engagent alors sur les termes de la capitulation. Surtout les discussions butent sur le protocole de la cérémonie, et elles durent jusqu'à la dernière minute, car Vychinsky, vice-commissaire soviétique aux affaires étrangères, arrivé tout droit de Moscou, fait des objections au scénario prévu du côté occidental. Finalement, tout s'arrange. Il est convenu que les représentants des deux commandements suprêmes, Joukov et Tedder, signeront comme parties contractantes, Spaatz pour les Etats-Unis et de Lattre pour la France signant comme témoins.

La scène finale commence à 0 heure 6, dans la nuit du 7 au 8 mai. Sont assis à la table des vainqueurs Joukov, au centre, Tedder et Vychinsky à sa droite, Spaatz et de Lattre à sa gauche. Devant eux une petite table pour les plénipotentiaires allemands : Keitel, le chef de l'OKW, l'amiral Friedeburg pour la marine, le général Stumpf pour la Luftwaffe. Dans un silence historique, ceux-ci sont alors introduits. Après avoir salué ses interlocuteurs en levant légèrement son bâton de maréchal à pommeau d'argent, Keitel regarde la salle d'un air glacial à travers son monocle.

A la vue du général de Lattre et du drapeau français, il ne peut réprimer un haut-le-corps : « *Ach !* grommelle-t-il, *il y a aussi des Français ! Il ne manquait plus que cela !* » On procède alors aux formalités de la signature.

Sans attendre que soit accompli l'acte final de Berlin, la nouvelle de la capitulation allemande s'était répandue comme une traînée de poudre. A Londres, à Paris, à New-York, dans toutes les villes, les bourgs et les villages de l'Ancien et du Nouveau Monde, des foules en liesse célèbrent la victoire. A 15 heures, le 8 mai, de Gaulle, Churchill et Truman prennent la parole à la radio pour annoncer formellement et saluer la victoire. En revanche, à Moscou, rien ne se produit avant le matin du 9 mai, date officielle du jour V pour les Soviétiques. Mais alors ce sont les mêmes déferlements de joie.

Toutefois, dans les milieux dirigeants, malgré le sentiment intense de délivrance — un sentiment renforcé encore par les révélations quotidiennes sur les horreurs du système nazi, — l'atmosphère est assombrie par les difficultés qui s'amoncellent de plus en plus. Derrière l'euphorie, les tensions entre les Grands à propos de l'Allemagne, de la Pologne, des Balkans, de l'Extrême-Orient, vont grandissant. De Gaulle dans ses *Mémoires de guerre* évoque le caractère grave et contenu de cette victoire, bien différente de celle de 1918.

Un « rideau de fer »...

Mais c'est surtout Churchill qui manifeste le plus ouvertement ses alarmes. Après avoir adressé, le 12 mai, au président Truman le fameux télégramme dit du « rideau de fer » (« *La situation européenne m'inquiète énormément... Un rideau de fer s'est abaissé sur le front soviétique. Nous ignorons tout de ce qui se passe derrière. Il semble bien probable que l'ensemble des régions situées à l'est de la ligne Lübeck-Trieste-Corfou sera bientôt complètement entre les mains des Russes* »), le Premier britannique lance le 13 mai dans un grand discours radiodiffusé au peuple du Royaume-Uni un avertissement à peine voilé. Sur une note grave, il ne cache pas que, loin que les sacrifices soient terminés, il reste encore beaucoup à faire. Et il poursuit d'un ton prophétique : à travers l'Europe, il faut « *nous assurer que les buts simples et honorables pour lesquels nous sommes entrés en guerre ne seront pas brutalement mis de côté ni oubliés au cours des mois qui vont suivre notre victoire, que les mots « liberté », « démocratie » et « libération » ne seront pas déformés et garderont leur vrai sens, celui que nous leur attribuons. A quoi servirait-il de punir les hitlériens pour leurs crimes si le règne de la loi et de la justice ne s'établissait pas, si des gouvernements totalitaires et policiers devaient prendre la place des envahisseurs allemands ?* »

FIN

(*) Directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS).

TROISIEME EDITION — PRIX : 3 francs

Le Monde

LE TRIOMPHE DES ALLIÉS

LA MISSION DE CHARLES DE GAULLE

La guerre est gagnée ! Voici la victoire ! annonce aux Français le général de Gaulle

Le général de Gaulle a prononcé, aujourd'hui, à 15 heures, l'allocution radiodiffusée suivante :

« La guerre est gagnée! Voici la Victoire! C'est la Victoire des Nations unies et c'est la Victoire de la France! L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est. Le commandement français était présent et partie à l'acte de capitulation.

» Dans l'état de désorganisation où se trouvent les pouvoirs publics et le commandement allemand, il est possible que certains groupes ennemis veuillent, çà et là, prolonger pour leur propre compte une résistance sans issue. Mais l'Allemagne est abattue. Elle a signé son désastre!

» Tandis que les rayons de la gloire font, une fois de plus, resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert. Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus!

» Dans la joie et dans la fierté nationales, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés qui, comme lui, pour la même cause que lui, ont durement, longuement, prodigué leurs peines; à leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandent, à tous ces hommes et à toutes ces femmes qui, dans le monde, ont lutté, pâti, travaillé pour que l'emportent, à la fin des fins, la justice et la liberté.

» Honneur, honneur pour toujours à nos armées et à leurs chefs! Honneur à notre peuple que des épreuves terribles n'ont pu réduire ni fléchir! Honneur aux Nations unies qui ont mêlé leur sang à notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec nous.

» Ah! Vive la France! »

La une du *Monde* daté 9 mai 1945.

Savoir affronter le passé

par SIMONE VEIL

Nous reproduisons ci-dessous la fin de l'allocution prononcée par Mme Simone Veil à Dachau, le 28 avril dernier.

« ...Se souvenir, c'est aussi tirer la leçon de l'histoire pour que de telles catastrophes ne puissent se reproduire. Aussi, je suis convaincue d'être fidèle à la mémoire des morts en luttant contre toute résurgence d'idéologies propres à susciter le renouvellement d'événements semblables. Cela est si vrai que les associations d'anciens déportés et de leurs familles militent au premier rang des défenseurs des droits de l'homme.

» Tirer la leçon de l'histoire, c'est refuser la falsification. On connaît bien les arrière-pensées de ceux qui cherchent à nier la réalité des chambres à gaz ou à contester le nombre des victimes, se bornant à dire qu'il n'en existe aucune preuve et que d'ailleurs un massacre d'une telle importance aurait été matériellement impossible. Les preuves et les témoins existent, incontestables, si nombreux que le débat en lui-même est absurde ; nous devons catégoriquement refuser d'y participer.

» Presque plus grave et plus dangereux, parce que communément répandu : certains n'hésitent pas à mettre sur le même plan, Auschwitz, Dresde, Hiroshima, les disparus d'Argentine et plus récemment Sabra et Chatila.

» Ces comparaisons ou ces assimilations ne sont pas neutres : si tout le monde est coupable, cela revient à dire que personne ne l'est. Si Auschwitz n'a été qu'un épisode effroyable d'une guerre qui, comme toutes les guerres, a connu ses excès et ses horreurs, Auschwitz n'est plus qu'une tragédie parmi d'autres, Auschwitz n'existe plus.

» Ce n'est pas diminuer l'horreur d'Hiroshima que de refuser l'amalgame ; il faut continuer à dénoncer Auschwitz et l'extermination des juifs et des Tziganes comme une spécificité qui tient à la mise en œuvre d'une théorie politique tendant à la totale élimination des peuples en question.

***

» Il est nécessaire donc de mettre en lumière les concepts racistes au nom desquels ces génocides ont été perpétrés, d'étudier l'enchaînement des faits, le passage de la théorie à la pratique, comment des personnes apparemment normales ont conçu de tels projets, comment d'autres ont accepté, sans protester, de les mettre en œuvre.

» Disant cela, je ne parle pas dans un souci de revanche, de délectation morbide et de désespérance, je cherche seulement à contribuer à une réflexion nécessaire et salutaire.

» Car ma présence ici, rescapée d'Auschwitz mais également ancien président du Parlement européen, se veut un hommage aux victimes mais aussi un geste d'espoir pour l'avenir.

» Cet espoir, c'est en l'Europe que je le place, une Europe qui a surmonté la haine et la barbarie pour s'engager dans la voie de la démocratie et de la solidarité entre les peuples qui la composent.

» Cette démarche commune doit se faire sans arrière-pensée, mais sans arrière-pensée ne veut pas dire sans mémoire, sans esprit de revanche ne veut pas dire l'oubli, car nous pensons qu'une véritable démocratie ne peut être fondée que sur la dénonciation totale d'un système abominable. Chercher à en nier certains aspects, à excuser les responsables, à banaliser les fautes serait une erreur profonde pour l'amitié entre les peuples européens et l'avenir de l'Europe.

» La seule façon de conjurer le passé est de savoir l'affronter. L'Europe ne peut être construite sur des faux-semblants et des échappatoires. J'observe que, dans nos populations, les plus européens sont ceux qui ont le plus souffert.

» La fidélité à la mémoire de ceux qui ne sont plus trouve aujourd'hui son expression dans un inlassable combat pour la liberté et la paix. »

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

LE VOYAGE DE M. REAGAN EN EUROPE ET LES CONSÉQUENCES DU SOMMET DE BONN

Le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, est arrivé, lundi 6 mai, à Madrid, en annonçant son intention de proposer, mercredi, à l'URSS de nouvelles « mesures de confiance », lors du discours qu'il doit prononcer devant le Parlement européen à Strasbourg.

Au moment où M. Reagan entamait en Espagne la seconde étape de sa *tournée européenne, la* Maison Blanche a indiqué qu'il proposera à Moscou l'établissement d'un « lien direct » entre les états-majors militaires des deux superpuissances. Ceci afin d'éviter que puissent se reproduire des incidents tels que l'affaire du Boeing civil sud-coréen abattu par la chasse soviétique, le 30 août 1983, ou encore la mort, en mars dernier, d'un officier américain tué en RDA par une sentinelle soviétique.

Le président américain, ajoute-t-on de même source, compte *également reprendre l'idée qu*'il *avait* déjà formulée à Dublin lors de sa précédente visite en Europe l'année dernière : Washington accepterait d'étudier l'idée soviétique d'un traité de non-recours à la force à condition que Moscou s'engage à négocier des mesures de confiance « concrètes » dans le cadre de la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) à Stockholm.

Ces deux initiatives *n'apparaissent pas véritablement* nouvelles et ont déjà été évoquées dans le passé en termes généraux par le président américain.

Interrogé par des journalistes sur la teneur de son discours à Strasbourg et au moment où il avait son premier entretien avec le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, M. Reagan s'est limité à répondre : *« J'évoquerai ce que nous essayons de faire pour la réduction des armements. Je ne peux pas en dire plus, parce qu'il n'y aurait plus de surprise. »*

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a, pour sa part, précisé que M. Reagan ne ferait pas à Strasbourg de nouvelle proposition en ce qui concerne les négociations sur le désarmement de Genève.

M. Speakes a indiqué que la nouvelle liaison envisagée par M. Reagan entre les états-majors militaires de Moscou et de Washington avait déjà été avancée *« par la voie diplomatique »*. Mais, a-t-il ajouté, en l'absence d'un accord des Soviétiques, *M. Reagan souhaitait rendre sa proposition publique.* Le porte-parole américain a affirmé que M. Reagan voulait *« voir si la nouvelle direction soviétique veut sérieusement traiter avec les Etats-Unis sur la question des mesures visant à réduire les tensions ».*

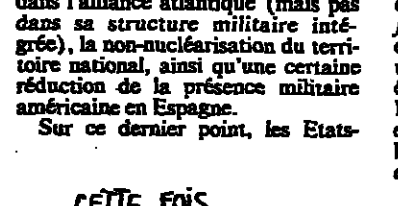
En attendant de connaître les précisions que le président américain apportera lors de son discours devant le Parlement européen, il semble que son initiative vise notamment à prouver à l'opinion publique *européenne sa bonne volonté vis-à-vis de l'URSS.* Les indications données à l'avance sur son discours *au moment où M. Reagan arrivait à Madrid ont* également détourné l'attention des dossiers difficiles *pour ce dernier en Espagne :* le débat sur la position de l'Espagne dans l'OTAN et sur la politique de Washington en Amérique centrale. M. Reagan, après l'escale de Strasbourg, se rendra au Portugal pour une visite de deux jours.

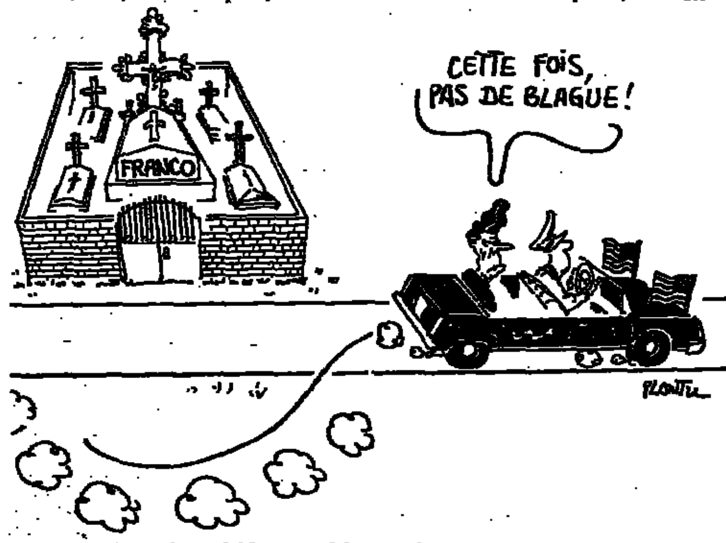
EN VISITE A MADRID

Le chef de la Maison Blanche souhaite que M. Gonzalez convainque Managua de négocier avec les antisandinistes

De notre correspondant

Madrid. – Les problèmes de défense et des relations Est-Ouest ont dominé les premières conversations *qu'ont eues, le lundi 6 mai*, à Madrid, le président Reagan et le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. De nouvelles manifestations de protestation, plus réduites, ont, d'autre part, eu lieu contre la visite du président américain, en particulier dans les quartiers périphériques *de la capitale*, où, à l'appel des mouvements pacifistes, un « concert » de casseroles a été organisé à 22 heures.





Parti en retard d'Allemagne fédérale, l'appareil du président américain s'était toutefois posé exactement à l'heure prévue, 16 h 45, à l'aéroport de Madrid, où l'attendaient le *roi Juan Carlos, M. Gonzalez* et plusieurs ministres. Les mesures de sécurité étaient exceptionnelles, tant à l'aéroport que tout au long des itinéraires que devait suivre le président. Après avoir passé les troupes en revue, M. Reagan *et* ses hôtes gagnaient rapidement le palais du Pardo, l'ancienne résidence de Franco, à une dizaine de kilomètres de la capitale, où le président américain est logé durant les quarante heures qu'il doit passer en Espagne.

C'est là que, dans l'après-midi, il recevait M. Gonzalez, avant d'assister avec son épouse à un dîner de gala offert par les souverains espagnols. Le secrétaire d'Etat américain, *M. Shultz*, s'est par *ailleurs* entretenu durant deux heures (le double du temps initialement prévu) avec le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran.

Durant la conversation entre MM. Reagan et Gonzalez, qui a duré quelque quarante-cinq minutes, le premier a expliqué au second *l'état actuel* des *négociations* de Genève entre les deux Grands, et les résultats du sommet de Bonn entre les pays les plus industrialisés. Le président du gouvernement espagnol, *de son côté*, a exposé à son interlocuteur la position espagnole sur les problèmes de défense telle qu'elle avait été précisée pour la première fois devant le Parlement en octobre dernier.

M. Gonzalez a rappelé qu'il s'agissait d'une proposition globale, qui inclut le maintien de son pays dans l'alliance atlantique (mais pas *dans sa structure militaire intégrée*), la non-nucléarisation du territoire national, ainsi qu'une certaine réduction de la présence militaire américaine en Espagne.

Sur ce dernier point, les Etats-Unis ont paru atténuer quelque peu leurs réticences initiales, qui avaient *suscité un vif déplaisir à Madrid.* Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a affirmé que M. Reagan était tout disposé à *« écouter les suggestions »* qui pourraient être formulées à ce sujet par M. Gonzalez. Il a ajouté que cette question pouvait *« constituer un sujet de négociation dans le futur »*, en se refusant toutefois à préciser une date. Ce problème a également été largement abordé par MM. Shultz et Moran, ce dernier exprimant, semble-t-il, le désir que les négociations à ce sujet commencent très *rapidement.*

MM. Reagan et Gonzalez devaient aborder ce mardi la politique de Washington en Amérique centrale. Du côté américain, on confirme que M. *Reagan* avait l'intention de demander à M. Gonzalez *de profiter de l'audience dont il jouit* à Managua pour convaincre les sandinistes *d'ouvrir* des négociations avec les « contras ». Cette suggestion ne suscite aucun enthousiasme à Madrid. Les Espagnols considèrent, en effet, que la situation troublée que connaît le Nicaragua est avant tout liée à la politique américaine, *et donc comme prioritaire* la reprise du dialogue direct, aujourd'hui interrompu, entre Washington et Managua à Manzanillo. Quoi qu'il en soit, M. Gonzalez aura à nouveau l'occasion de prêter bientôt ses « bons offices » puisqu'on *apprenait lundi* à Madrid *que* le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, ferait escale dans cette ville à la fin de la semaine, de retour d'Europe de l'Est, et qu'il s'entretiendrait *avec le chef du gouvernement* espagnol.

Th. M.

UN « COUAC » DIPLOMATIQUE

(De notre correspondant.)

Madrid. – *« C'est un affront pour notre ville. Mais si le président Reagan n'aime pas Madrid, Madrid, de son côté, n'accorde pas beaucoup d'importance à sa visite. »* Le maire de la capitale espagnole, *M. Enrique Tierno Galvan*, n'a pas mâché ses mots pour critiquer l'attitude de M. Reagan, qui, rompant avec la tradition des chefs d'Etat en visite à Madrid, n'a pas voulu visiter la municipalité pour y recevoir les « clefs d'or » de la ville.

Est-ce parce *que M. Tierno,* qui appartient à l'aile gauche du Parti socialiste, *ne* cache pas son opposition au maintien de l'Espagne dans l'OTAN ? Toujours est-il que ce « couac » diplomatique est venu rappeler, si besoin était, que la visite de M. Reagan est loin de susciter l'enthousiasme au sein *même du parti* gouvernemental.

Th. M.

M. Mitterrand et M. Kohl vont tenter de dissiper les malentendus

(Suite de la première page.)

Officiellement, on s'en est cependant tenu à une attitude plus circonspecte. La thèse officielle est qu'il est normal entre amis d'avoir des divergences et que le mieux à faire, dans ces conditions, est d'en discuter. Malgré les avances faites au président Reagan sur l'IDS, on *affirme qu'aucune décision* n'a encore été prise et que la position allemande n'a pas varié, au cours des dernières semaines.

Le conseil de défense, qui réunit les *ministres concernés par les questions* de sécurité, doit se réunir dans les jours qui viennent pour réexaminer le dossier avant le départ pour Washington d'une mission d'information *interministérielle*. On ne sait toujours pas, affirme-t-on de source informée à Bonn, à quoi correspond exactement l'offre américaine, offre qu'aucun des responsables américains n'a été en mesure de préciser au cours des conversations.

L'*enthousiasme* de M. Kohl, l'avertissement ambigu lancé jeudi dernier par son porte-parole, M. Boenisch, à ceux qui seraient tentés de freiner une participation *européenne, constituent actuellement* un véritable casse-tête pour les milieux diplomatiques de la capitale allemande. Nombreux sont ceux qui sont tentés d'expliquer l'attitude du chancelier par une bonne grosse naïveté politique : *« Son goût pour l'émotionnel, son besoin d'effusion, provoquent des mouvements de balancier dans telle ou telle direction et portent ombrage à la politique étrangère »*, commentait lundi le chroniqueur diplomatique du *General Anzeiger*, Wolf J. Bell, généralement proche des vues du ministère des affaires étrangères.

Qui croire ? Ceux qui, avec l'hebdomadaire *Der Spiegel*, affirment que le chancelier a déjà cédé aux Américains pour prix de la visite du président Reagan au cimetière de Bitburg ? Ou les sceptiques qui attendent de voir ? La seule certitude est que, en dépit des apparences, il n'y a pas de décision officielle. M. Kohl est soumis à des pressions contradictoires d'une partie de sa *majorité* et de son *ministre des affaires* étrangères, M. Genscher, dont l'étoile politique n'est plus, il est vrai, à son firmament. Sa tactique habituelle, dans ces conditions, est de faire traîner les choses au maximum avant de trancher. *Enfin, il est* certain aussi que le chancelier a été touché au plus profond de lui-même par la décision du président Reagan de le soutenir en se rendant à Bitburg sans céder aux pressions du Congrès américain, mais qu'en même temps il a une dette envers M. Mitterrand en raison de la poignée de main de Verdun.

Les mêmes préjugés

Le gouvernement allemand a beaucoup moins bien compris le refus du président français de céder sur le GATT que son attitude sur l'IDS, dont la logique lui paraît plus évidente. Il n'y a pas à Bonn, semble-t-il, d'opposition de *principe* au programme Eurêka, qui suscite cependant pas mal de scepticisme, et à cette réserve près – mais elle est de taille – que le ministre des *finances, M. Stoltenberg, se fera tirer* l'oreille dès qu'il s'agira de parler de gros sous. Tout en comprenant les raisons de l'irritation du président Mitterrand dont ils partagent la méfiance à l'égard des Etats-Unis *ainsi* que les vues en matière de coopération technologique européenne, de nombreux diplomates allemands n'en redoutent pas moins, actuellement, que son éclat ne les prive du peu de marge de manœuvre qu'il *leur restait pour vendre Eurêka. « Le pire serait*, ajoute-t-on également dans ces milieux, *une confrontation franco-américaine qui obligerait le chancelier Kohl à choisir son camp. »*

Malgré toutes les promesses européennes, tous les couplets sur l'axe Paris-Bonn entendus ces deux dernières années, rien n'a encore *changé fondamentalement. La coopération* franco-allemande continue à se heurter aux mêmes préjugés, à la difficulté d'accepter l'autre comme un partenaire sérieux, que ce soit pour des *raisons économiques* du côté allemand ou pour des raisons politiques du côté français, que ce soit aussi pour des questions de prestige national quand, par exemple, *la* Bundesbahn et la *SNCF* sont en compétition sur les trains à grande vitesse. La coopération militaire avec la France reste, pour la plupart des politiciens allemands, et quelles que soient les prises de positions actuelles du Parti social-démocrate, *un thème aussi peu* crédible qu'en France le problème de la réunification allemande ou de l'engagement de la France pour la défense de l'Allemagne de l'Ouest.

En mettant en évidence les ambiguïtés de leur « amitié officielle », le *demi-échec* du sommet des pays industrialisés pourrait finalement servir d'avertissement au président français et au chancelier allemand si la lassitude qu'il reflète ne l'emporte *pas sur la foi. La réaction* extrêmement modérée de journaux conservateurs comme la *Frankfurter Allgemeine*, qui cherchent davantage à comprendre d'où viennent les grippages plutôt qu'à condamner, est plutôt réconfortante. Mais le temps est compté. L'affaire de la « guerre des étoiles » risque à tout moment, en Allemagne fédérale, de dégénérer en une formidable bataille politique, qui précipiterait l'actuelle majorité *encore* un peu plus dans les bras de Washington.

HENRI DE BRESSON.

● *Le CNPF : convergence des priorités. – « Le sommet de Bonn a marqué pour la première fois une nette convergence des priorités économiques des sept grands pays industrialisés »*, a déclaré, le 6 mai, M. Claude-Noël Martin, président de la commission internationale du CNPF. Selon M. Martin, également président de la commission économique de l'UNICE (patronat européen), *« d'importants engagements ont été pris en faveur de la baisse des taux d'intérêt, de l'augmentation des investissements productifs, d'une plus grande souplesse des conditions d'emploi, d'une amélioration de la qualification professionnelle, en particulier des jeunes, et d'un contrôle strict des dépenses publiques »*. Quant à l'ouverture de négociations au sein du GATT, M. Martin a déclaré : *« Ces négociations sont le véritable moyen d'éviter une guerre commerciale qui serait préjudiciable à tous. »*

M. REAGAN ET LES JEUNES ALLEMANDS

« Je suis de cœur avec vous ! »

Hambach *(AFP)*. – Le président Ronald Reagan a été *accueilli, lundi 6 mai, dans l'en*thousiasme au château de Hambach (Palatinat), par près de six mille jeunes Allemands de l'Ouest qu'il a appelés à partager son optimisme sur la possibilité de créer *« une nouvelle Europe, une Europe enfin complètement libre »*.

Dans une atmosphère qui rappelait les meetings de sa dernière campagne électorale, M. Reagan était visiblement radieux de retrouver une ambiance chaleureuse, après les épreuves qu'il a traversées dimanche au cimetière militaire de Bitburg, étape la plus controversée de sa visite en RFA.

Agitant des petits drapeaux allemands et américains, la foule, massée devant le château de Hambach qui domine la petite ville de Neustadt, a accueilli le président Reagan en scandant *« Reagan, Reagan »*.

Comme lors de sa campagne triomphale pour sa réélection, où il s'était systématiquement adressé à de jeunes auditeurs, M. Reagan a prononcé un vibrant plaidoyer sur l'avenir radieux qui, a-t-il dit, *« est entre les mains de la jeunesse allemande »*.

« Nous entendons dire par certains que l'Europe broie du noir pour son avenir, qu'elle n'ose plus rien, eh bien ! excusez-moi, je pense que tout cela est faux et j'espère que vous êtes d'accord avec moi », a-t-il lancé sous les applaudissements de la foule des six mille adolescents invités pour cette réception.

Souvent interrompu par les ovations, M. Reagan a cherché à faire partager à la jeunesse ouest-allemande son optimisme légendaire qui passe si bien auprès des jeunes Américains. Dans un pays traversé par un fort courant pacifiste, le président américain a assuré qu'il *« n'arrêterait jamais de travailler en vue d'un accord pour l'élimination définitive des armes nucléaires »*.

M. Reagan a conclu son discours par quelques mots en allemand *« Mein Herz ist Mit Ihnen ! »* (Je suis de tout cœur avec vous !), dans la ligne de John F. Kennedy, qui avait déclaré en 1963 à Berlin-Ouest : *« Ich bin ain Berliner ! »* (Je suis un Berlinois !)

ISRAËL CÉLÈBRE LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DU NAZISME

L'ombre de Bitburg

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël a célébré, *lundi 6 mai*, le quarantième anniversaire de la chute du nazisme dans un climat de recueillement teinté d'amertume. Car l'ombre de Bitburg n'a cessé de planer sur cette journée du souvenir marquée par plusieurs cérémonies à la Knesset, au mémorial de l'Holocauste et au Mur des lamentations.

Apparemment sensibles aux griefs de ceux qui leur avaient reproché *d'avoir réagi trop timidement* au geste de M. Reagan, les dirigeants israéliens ont durci le ton envers le président américain. Lors de la séance d'ouverture de la session d'été du Parlement, entièrement consacrée à l'évocation du nazisme, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a critiqué la « terrible erreur » de M. Reagan.

« Nous ne proposons pas de répondre à la haine par la haine, a-t-il dit. *Mais même la mort ne peut pas gommer la différence entre les meurtriers et leurs victimes. Je crois que le président Reagan est un véritable ami du peuple juif et de l'Etat d'Israël. C'est précisément pourquoi sa terrible erreur nous cause une souffrance profonde. »* Pour M. Shlomo Hillel, président de la Knesset, *« la décision de M. Reagan est une étape supplémentaire dans le processus d'oubli de l'Holocauste, et le fait que l'amalgame entre les victimes et leurs bourreaux ait été l'œuvre d'un ami d'Israël ne mettra pas du baume sur nos plaies »*.

Parmi les survivants de l'Holocauste qui sont intervenus lundi à la tribune de la Knesset, Mme Haika Grossman, député du Mapam (opposition de gauche), fut la plus mordante : *« Celui qui tente de transformer en victimes les SS et les soldats de la Wehrmacht*, a-t-elle observé, *ne peut qu'être soit un cynique, soit un esprit défaillant, soit un cœur insensible. »* De son côté, le ministre de la défense, M. Ytzhak Rabin, a dénoncé l'*« erreur historique du président Reagan, que ni les juifs ni l'humanité éclairée ne lui pardonneront »*.

M. Menahem Begin, ancien premier ministre, est sorti de sa réserve pour déplorer l'*« une des plus tristes journées de l'histoire du peuple juif »*.

J.-P. LANGELLIER.

DIPLOMATIE

LES CONSÉQUENCES DU SOMMET DE BONN

Les Américains se disent « déçus, mais non découragés » par l'attitude française

Correspondance

Washington. — *« Déçus, mais non découragés. »* C'est ainsi que se décrivent les milieux officiels en regrettant toutefois que l'attitude du président Mitterrand à Bonn ait privé le président Reagan du succès escompté sous la forme d'un communiqué unanime. Mais les premières réactions, discrètes et mesurées, du département d'Etat reflètent le souci prioritaire de Washington de ne pas envenimer le malaise créé par les positions négatives prises par la France tant à propos des négociations commerciales que sur le programme américain de recherches spatiales. Mais, en aucun cas, dit-on, on ne saurait parler d'une *« crise majeure »* des relations franco-américaines.

Cependant, on craint que l'attitude de la France n'encourage au Congrès le fort courant protectionniste. Aussi bien, M. Brock, aujourd'hui ministre du travail, ancien représentant des Etats-Unis pour les négociations commerciales, et qui avait beaucoup travaillé à la préparation de celles envisagées pour l'an prochain, a déclaré que, si la réunion préparatoire de juillet n'aboutissait pas à fixer une date pour les négociations, les protectionnistes du Congrès augmenteraient leur pression pour que les Etats-Unis agissent unilatéralement en négociant sur une base bilatérale avec les pays intéressés. Aussi bien, le département d'Etat n'a pas manqué de souligner que tous les participants au sommet de Bonn étaient d'accord pour commencer les négociations aussitôt que possible. *« Nous espérons arriver à un accord,* — a ajouté le porte-parole, — *pour ouvrir la négociation au début de 1986. »*.

A dire vrai, on ne pense pas que la France veuille ou même puisse indéfiniment bloquer la négociation tarifaire désirée par tous ses partenaires. En tout cas, on indique que les pays en voie de développement seront consultés sur les modalités de la négociation. Quant aux raisons de l'attitude française, on observe officiellement une grande réserve, dans le souci de ne rien dire qui puisse entretenir les controverses et les récriminations. Mais, évidemment, l'explication la plus fréquemment donnée en privée est que le président français doit tenir compte des difficultés de la politique intérieure française, notamment des agriculteurs. Les Américains, en fait, sont résignés depuis longtemps à voir tous les gouvernements français s'inspirer du *gaullisme et se poser en* champions d'une Europe indépendante.

Dans l'immédiat, on trouve ici des raisons objectives de se féliciter des discussions de Bonn. Elles ont, une fois de plus, souligné, dit-on, que l'Allemagne fédérale, placée devant un choix, rejoint le camp américain. On note également que les partenaires européens des États-Unis et les Japonais sont d'accord pour maintenir une politique de croissance, tout en observant la discipline monétaire requise dans la lutte contre l'inflation, pour être prêts à *prendre le relais* des États-Unis comme *« locomotives »* de l'économie mondiale.

HENRI PIERRE.

Les points sur les « i » de Mme Cresson

Après l'échec du sommet de Bonn, le voyage qu'entreprend, *le 9 mai, Mme Edith Cresson aux* Etats-Unis ne se présente pas sous les meilleurs auspices. L'entrevue que doit avoir, le 11 mai, le ministre français du redéploiement industriel et du commerce extérieur avec le représentant spécial du président américain pour les négociations commerciales multilatérales risque d'être assez froide. *« Tant pis,* a dit, le 6 mai, Mme Cresson, *j'expliquerai aux Américains la position française. Si nous avons été isolés à Bonn, croyez-bien que, au GATT* (1), *nous ne le sommes pas, et de nombreux pays en voie de développement sont sur la même longueur d'ondes que nous. »*

Estimant que les commentaires, après le sommet de Bonn, n'ont pas toujours correctement fait ressortir le point de vue de Paris, *Mme Cresson* a mis les point sur les « i ». Le gouvernement français n'est pas demandeur pour la réouverture de ces négociations commerciales. Mais, si elles doivent avoir lieu, *« nous voulons que tous les sujets soient mis sur la table : dollar, taux d'intérêt, et pas seulement l'ordre du jour que décident les Etats-Unis, c'est-à-dire la politique agricole, les hautes technologies, le commerce et les échanges de services ».*

La vraie question, ajoute *Mme Cresson, c'est que M. Reagan, pressé par les lobbies américains protectionnistes, cherche* vis-à-vis de son opinion publique *à renverser les responsabilités* et dit à ses concitoyens : *« Vous voyez, ce sont les Européens, entraînés par la France, qui rechignent à libéraliser le commerce mondial ! »*

Sans employer expressément le terme, Mme Cresson a demandé aux Américains de mettre *fin à une attitude de mauvaise foi. « Les Etats-Unis nous demandent une négociation sur le libéralisme, et ce sont eux qui élèvent des barrières protectionnistes vis-à-vis de produits européens, comme on vient de le voir pour les tubes d'acier, par exemple. »*

Bref, la France ne veut pas être *« embarquée »* dans un processus dont le contrôle lui échapperait ni souscrire à un ordre du *jour imposé par* d'autres. D'ailleurs, les sommets entre chefs d'Etat des nations industrialisées *« ne sont pas faits pour discuter des sujets qui relèvent du GATT. Beaucoup d'autres nations et non des moindres doivent être parties prenantes dans ces discussions ».* Et de citer l'Inde, le Mexique...

Quant à l'Europe, ce qui s'est passé à Bonn est *« assez grave pour elle ».* Mme Cresson, depuis qu'elle est membre du gouvernement, n'avait jamais vu l'Allemagne opérer une si *« étonnante volte-face »* par rapport à un *texte commun, à savoir la résolution* signée par les Dix le *19 mars.*

Laconique, le ministre du commerce extérieur n'est pas allé jusqu'à parler de reniement, mais a conclu à l'adresse de la RFA : *« Vraiment, je ne comprends pas qu'on ne respecte pas les engagements qu'on a signés. »*

Surtout lorsque l'on sait qu'en Europe rien ne peut se faire en *dehors ou contre l'axe* franco-allemand.

F. Gr.

(1) Organisme chargé d'administrer l'accord sur le commerce et les tarifs douaniers dont le siège est à Genève. Cent vingt pays appliquent ses règles.

SELON UNE ÉTUDE DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le programme Eurêka doit proposer un champ d'applications civiles plus large que le projet stratégique de M. Reagan

Quoi qu'on dise à Paris, Eurêka, *au stade actuel, n'est guère plus* qu'un contre-feu à la proposition américaine, une *idée qu'il convient* d'étoffer. Cependant, les Français sont d'autant plus incités à activer les choses qu'ils sont convaincus que l'association d'entreprises européennes à IDS a de grandes chances de se révéler décevante. C'est ce qui ressort d'un rapport rédigé par le Centre d'analyses et de prévisions (CAP) du ministère des relations extérieures, en collaboration avec des *représentants* d'établissements publics (CEA, CNES, SGDN) et *de groupes industriels* (Matra, Thomson). Nul doute, reconnaissent les auteurs, que *l'IDS va* doper les capacités de recherches de l'économie américaine. L'injection de 26 milliards de dollars dans la recherche de pointe contribuera à accroître la maturité technologique du pays et la compétitivité de son industrie.

Il s'agit en outre — ce n'est pas un *élément négligeable* — *d'un* programme psychologiquement mobilisateur : l'ambiance dans les centres de recherches, les universités, les industries est aujourd'hui des plus toniques, comparable à celle qui régnait au temps du programme Apollo. Première conséquence négative : des chercheurs européens peuvent être attirés aux Etats-Unis. Cependant, selon le CAP, s'il est clair *que l'IDS est de nature* à aggraver le retard technologique européen, il n'est pas du tout sûr que l'association des entreprises européennes au programme américain soit la bonne réponse à apporter au défi qu'il constitue. L'IDS est un programme à dominante militaire dont les retombées civiles ne seront pas forcément considérables. Surtout, observent les auteurs du rapport, *l'association des entreprises* européennes au programme IDS n'est envisageable que dans les domaines où leur technologie se situe au plus haut niveau mondial. Sinon, pourquoi faire appel à elles ? Or, dans les domaines-clés de l'IDS — les lasers, la micro-informatique, l'espace, — le niveau technologique européen est *inférieur à celui des* Etats-Unis. Il lui est équivalent pour un nombre *non négligeable de savoir-faire, mais* qui, sauf quelques exceptions, tels la propulsion et les logiciels, ne sont pas d'un intérêt central au plan industriel.

Le rapport note au passage — c'est presque une surprise — qu'en *Europe la France est le pays le plus* présent dans le domaine couvert par l'IDS, suivie de près par les Britanniques et, nettement plus loin, par les Allemands.

Les experts du CAP sont convaincus que la réponse au défi technologique de l'IDS doit être recherché non pas dans la relation Europe-Etats-Unis, mais entre les *Européens eux-mêmes. Comment* en persuader les gouvernements partenaires et, *plus encore, les dirigeants* des groupes industriels européens ? Comment équilibrer les arguments qui, pour certains Européens, plaident en faveur de l'IDS, à savoir des crédits considérables dont on a l'espoir de récupérer une partie et, en cas de déploiement du bouclier spatial, la perspective d'un passage du stade de la recherche à celui de la production qui pourrait s'accompa*gner de fabuleuses commandes...*

Eurêka, si l'on fait abstraction de son intérêt politique, auquel ne seront pas forcément sensibles tous les acteurs européens, a comme principal atout de proposer un champ d'application plus étendu que l'IDS et *surtout* plus intéressant du point de vue civil. Les milieux français intéressés *semblent considérer que* le moyen le plus approprié pour rendre Eurêka davantage attrayant est de descendre le plus près possible du marché, de définir pour les thèmes choisis une stratégie de production.

Ils pensent qu'une telle approche correspond aux besoins de l'Europe, dont le retard majeur se situe moins *au niveau de la recherche qu'à celui* de la fabrication à l'échelle industrielle, et qu'elle est praticable à condition d'agir avec souplesse et de faire appel à une grande variété de solutions dans l'organisation et le financement d'Eurêka. Cela suppose *d'examiner* cas par cas, dans chacun des domaines couverts, dans quelle mesure *il est possible de descendre* en aval de la recherche préconcurrentielle.

Soufflerie numérique et intelligence artificielle

Compte tenu de l'avance déjà prise par les équipes américaines et japonaises, ainsi que des perspectives de marché très restreintes, il serait irréaliste de chercher à s'insérer dans la production mondiale de supercalculateurs. La solution pour les Européens pourrait consister à *concentrer leurs efforts sur la* construction en commun de quelques grands ordinateurs correspondant à des besoins spécifiques, par exemple celle d'une soufflerie numérique (1) qui serait, dans ce cas précis, commandée à un consortium d'entreprises européennes et cofinancée par l'Etat et les industries aéronautiques.

Deuxième exemple : dans des domaines comme celui des matériaux nouveaux, caractérisés au contraire par un foisonnement de produits (céramique, colle, fibres de carbone) et de débouchés (automobile, espace...), l'intervention publique devrait être plus diffuse, le problème principal étant de favoriser *les synergies entre entreprises*. Le financement de projets européens *communs* pourrait être assuré par les entreprises elles-mêmes, avec, le cas échéant, *une contribution* des pouvoirs publics. Les experts citent comme modèles *à explorer les* centres américains de recherches coopératives ou bien encore *le Fonds* français de soutien aux hydrocarbures (alimenté par une taxe parafiscale, il permet un financement conjoint, 50 % par l'Etat, 50 % par l'entreprise, de projets de recherche sélectionnés par les entreprises participantes elles-mêmes).

A propos de l'intelligence artificielle, *il est suggéré de mobiliser les* entreprises sur quelques objectifs précis où la recherche en *Europe* a atteint un niveau avancé, tels le diagnostic médical assisté, l'appareillage d'assistance aux handicapés ou la traduction assitée par ordinateur. Une telle concentration de l'effort de recherche collectif sur des créneaux où il existe des débouchés considérables permettrait d'envisager diverses techniques d'intervention financières publiques : système d'avances remboursables, collaboration des laboratoires publics et d'instituts de recherches, garantie d'achat par l'Etat.

A Paris, on commence ainsi à tracer le profil d'un programme Eurêka multiforme diversifié. Le souci qui se manifeste de la sorte n'exclut certainement pas la poursuite, voire *l'intensification*, de programmes du type d'Esprit, qui sont exécutés dans le cadre *communautaire classique*. Mais de tels programmes se heurtent à *l'obstacle budgétaire* : les Etats membres refusent de mettre beaucoup d'argent au pot, et ESPRIT, programme fétiche de la Communauté, est pauvre. Puisque les moyens publics sont limités, il convient de trouver d'autres voies, de faire preuve d'imagination pour convaincre les entreprises de se lancer dans l'aventure de la coopération technologique européenne. Assurément, un exercice difficile.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Etude par ordinateur des effets de l'atmosphère sur les avions, un tel équipement permet d'économiser la construction de prototypes.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

Le Journal officiel du 7 mai annonce la nomination de deux ambassadeurs :

M. DOMINIQUE CHARPY à Belgrade

M. Dominique Charpy est nommé *ambassadeur en Yougoslavie* en remplacement de M. Jacques Dupuy.

[Né en 1930, ancien élève de l'ENA (promotion 1957), M. Charpy a été notamment en poste à Bonn, Washington et Rabat, avant d'être sous-directeur des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay (1969-1971), puis de la coopération culturelle et technique (1971-1975). Il a été ensuite ambassadeur en Jordanie (1975-1979) et directeur du personnel et de l'administration générale. Depuis décembre 1981, il était ambassadeur à Athènes.]

M. PHILIPPE LEGRAIN à Tirana

M. Philippe Legrain est nommé ambassadeur en Albanie en remplacement de M. Marcel Martin.

[Né en 1925, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Legrain a été admis au concours de secrétaire d'Europe orientale en 1951. Il a été notamment en poste à Varsovie, à Helsinki, à Washington (1960-1963), à Moscou (1964-1970), au gouvernement militaire de Berlin (1970-1976), enfin consul général à Leningrad. Depuis mai 1982, il était ambassadeur à Oulan-Bator (République populaire de Mongolie).]

● *Coopération technologique entre la Grèce et l'URSS.* — La Grèce et l'Union soviétique ont décidé de coopérer dans le domaine de la technologie de lasers, de la biotechnologie *et de l'informatique*, aux termes d'un protocole signé lundi soir 6 mai à Athènes, indique-t-on de source officielle grecque.

L'accord, qui a été signé par le ministre grec de la *recherche et* de la technologie, M. Georges Lianis, *et le* président du comité pour la recherche et la technologie de l'URSS, M. Guriy Marchuk, en visite en Grèce, prévoit un échange d'experts dans le courant de l'année entre les deux pays. — *(AFP.)*

A la demande de l'Albanie

REPORT DE LA VISITE DE M. BAYLET A TIRANA

L'Albanie a demandé aux autorités françaises que la visite à Tirana du secrétaire d'Etat aux relations extérieures, M. Jean-Michel Baylet, *prévue en principe* pour la fin mai, soit reportée à une date plus tardive, vraisemblablement après l'été, apprend-on le mardi 7 mai de source française.

On indique de même source que ce report pourrait s'expliquer par le souci qu'auraient les autorités albanaises de déterminer plus précisément leur ligne en politique étrangère, après la mort récente d'Enver Hodja. Les Albanais semblent aussi s'être irrités de certains commentaires publiés par la presse française *après le décès de l'ancien maître* de l'Albanie.

La visite de M. Baylet sera, si elle a tout de même lieu, le premier séjour d'un secrétaire d'Etat français à Tirana depuis 1946.

● *Le conseil exécutif de l'UNESCO va se pencher sur l'avenir de l'organisation.* — Le conseil exécutif de l'UNESCO doit se réunir jeudi 9 mai à Paris pour une session-marathon de sept semaines, qui devrait être capitale pour l'avenir de l'Organisation des Nations unies pour l'enseignement, la science et la culture, secouée par la plus grave crise de son histoire en raison du retrait américain. A cinq mois de la conférence générale de Sofia, les délégués des cinquante pays membres de ce conseil, représentant les cinq groupes géoculturels des cent-soixante Etats de *l'UNESCO, vont tenter, sous* la présidence du Ghanéen Patrick Seddoh, de trouver des remèdes susceptibles de sauver l'Organisation. L'UNESCO, qui célébrera en novembre ses quarante ans, est en effet menacée d'hémorragie politico-financière depuis que les Etats-Unis ont claqué la porte fin 1984, laissant *toutefois* à demeure une mission d'observation très active.









هكذا من الأصل

EUROPE

Belgique

Une manifestation contre le terrorisme n'a pas fait l'unanimité des partis politiques

De notre correspondant

Bruxelles. – Alors que l'immense majorité du peuple belge condamne sans réserve les poseurs de bombes, les partis politiques réagissent de manière différente lorsqu'il s'agit de protester contre le terrorisme aveugle des Cellules communistes combattantes.

On l'a vu lundi soir 6 mai, lorsqu'un certain nombre d'organisations politiques ont manifesté au centre de la capitale afin de condamner l'attentat qui, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, a causé la mort de deux *pompiers bruxellois.*

L'initiative avait été prise par le Comité national pour la paix et le développement, surtout connu *jusqu'ici pour son combat contre* l'implantation de missiles de croisière sur le territoire belge – bientôt rejoint par d'autres organisations, depuis les communistes jusqu'aux chrétiens-sociaux francophones, en passant par le Parti socialiste et le Front démocratique des francophones.

De leur côté cependant, les principaux partis de la coalition gouvernementale ont refusé de prendre part au défilé.

Leur attitude a été définie par le vice-premier ministre, M. Jean Gol, président du Parti libéral francophone, pour qui il ne pouvait être question de prendre part à des manifestations dont l'objectif réel serait de « *récupérer dans un but politique un phénomène d'indignation de la population* ».

Les Cellules communistes combattantes se justifient

Lundi matin cependant, les Cellules communistes combattantes avaient encore frappé en faisant exploser une charge devant des bureaux abritant les archives de la gendarmerie belge. Un message des CCC a donné une justification assez surprenante de ce nouvel attentat.

L'organisation terroriste accuse en effet la gendarmerie d'être responsable de la mort des deux pompiers le 1er mai pour n'avoir pas mis en garde les *combattants du feu,* alors que les poseurs de bombe avaient donné par tract les indications nécessaires afin d'éviter la perte de vies humaines.

« *La mort de ces travailleurs* [les deux pompiers], écrivent les CCC, *a brisé et réduit à néant toute la force de notre initiative...* [Elle] *a introduit le doute dans la conscience du corps social et la grande confiance qu'il portait à notre organisation...* »

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

Egypte

LA RÉÉDITION DES « MILLE ET UNE NUITS »

La rage des faux dévots

Correspondance

Le gouvernement égyptien a mis en échec, samedi 4 mai, une offensive islamiste à l'Assemblée en faveur de la proclamation de la charia en ajournant *sine die* le débat sur ce problème. Cependant, les « *maximalistes* », partisans d'une proclamation immédiate de la loi islamique, *obtenaient l'abrogation d'un* décret-loi de 1979 accordant notamment à la femme le droit de divorcer en cas de mariage de l'époux avec une *co-épouse.*

Le Caire. – Les démêlés de Schéhérazade avec la police datent de février quand un officier de la brigade pour la lutte contre la délinquance juvénile tombe par hasard sur un exemplaire de la *version intégrale des Mille et Une Nuits* récemment imprimée pour une maison d'édition égypto-libanaise du Caire : Dar-el-Kitab el-Loubnani. C'était la première fois *depuis le siècle dernier que l'ouvrage* était édité dans sa version non expurgée en arabe. Le lecteur égyptien, assommé de fades feuilletons télévisés soumis à par une censure draconienne éliminant la moindre scène de sensualité, découvrait avec délice que ses ancêtres jouissaient d'une littérature franchement érotique alors que l'Europe spéculait encore sur le sexe des anges.

Les Mille et Une Nuits, qui ont connu des ajouts jusqu'au seizième siècle, remontent en fait au Hazar Afsanah persan datant du neuvième siècle. Cet ensemble oral de légendes, contes folkloriques ou populaires tombé ensuite quasiment dans l'oubli n'a connu sa *première édition imprimée qu'au début* du dix-huitième siècle. Il s'agissait de la traduction française « émasculée » de l'orientaliste Antoine Galland, destinée à la cour de Louis XIV. Il faudra attendre jusqu'en 1835 pour que la *première version intégrale* arabe soit éditée par les presses de Boulak au Caire. C'est cette dernière qui a fait l'objet de la réédition arabe incriminée.

Le triomphalisme des partisans d'une « *morale pure et dure* », qui sont allés jusqu'à réclamer l'épuration du patrimoine culturel arabe de tout ce qui est « *contraire aux bonnes mœurs* », a provoqué une vive réaction des milieux intellec*tuels et artistiques cairotes.* Après de longues années de passivité face au carcan imposé à leur créativité, ils paraissent décidés à secouer le joug des moralisateurs se réclamant de l'islam. Dans une série d'articles publiés par la presse officieuse, des intellectuels dénoncent « *les fanatiques, obscurantistes et autres monuments d'ignorance qui veulent détruire le patrimoine culturel de la nation* ».

« *Que restera-t-il de la littérature arabe quand on l'aura dépecée et que l'on aura brûlé les poèmes d'Abou-Nawas, le texte d'Ibn Arabi et de tant d'autres écrivains parmi les plus grands ?* », se demande Ibrahim Bassiouni, chef de la section de langue et littérature arabes à l'université d'Aïn-Chams, au Caire. En fait, ce que craint par-dessus tout l'intelligentsia égyptienne, c'est que le procès des *Mille et Une Nuits* » ne soit le coup d'envoi d'une inquisition islamiste « *qui veut imposer en plein vingtième siècle des vues qui n'avaient pas cours il y a mille ans, quand l'empire arabe et musulman était au summum de sa puissance* ».

« *Aujourd'hui c'est* les Mille et Une Nuits », *l'hiver prochain on se chauffera avec du Taha Hussein, du Toufik El Hakim, du Naguib Mahfouz ou du Louis Awad* » (1), écrit un académicien courroucé par « *la faiblesse croissante face aux extrémistes dans tous les domaines* ». « *Nous serons bientôt condamnés à mémoriser nos chefs-d'œuvre comme les* « *hommes-livres* » de *Fahrenheit 451* (2), *pour les sauver des fanatiques pyromanes* », *renchérit un critique littéraire.*

Les détracteurs les plus acharnés des Mille et Un Nuits », « *cet ouvrage pornographique* », sont les islamistes horripilés par les libertés que prend Schéhérazade à l'égard de la religion. La 376e nuit éclaire cet aspect des choses : « *...Alors l'esclave ainsi frustrée, qui était fort versée dans la connaissance des traditions du Prophète, dit : « C'est moi qui doit avoir droit au capital, en vertu de ces paroles du Prophète : « Celui qui fait revivre une terre morte en devient le seul propriétaire.* » *Mais l'esclave de Médine, qui ne lâchait pas la* « *marchandise* », *dit : « Le capital m'appartient en vertu de ces paroles du prophète : « Le gibier appartient, non point à celui qui le lève, mais à celui qui le prend...* »

Il n'est donc pas étonnant que l'un des écrivains favorisant l'« *épuration* » du patrimoine culturel arabe en général et des *Mille et Une Nuits* en particulier soit le jour*naliste islamiste Ahmed* Bahgat, connu surtout pour sa défense et illustration de l'application de la loi islamique. Celle-ci est en effet inscrite en filigrane tout au long de *cette polémique qui n'aurait pas eu* ce retentissement si le gouvernement n'avait pas discrètement donné son feu vert aux intellectuels qui se sont brusquement vu ouvrir les pages de la presse officieuse.

En mai, le gouvernement, qui *avait réussi à tergiverser durant* des années, sera confronté à une session extraordinaire du Parlement au sujet de l'application de la loi islamique. Pour le pouvoir, la réaction des « laïcs » va servir de ballon-sonde afin de mesurer la *marge de manœuvre* dont le pouvoir dispose face aux islamistes qui se sont infiltrés aujourd'hui jusque dans les rangs de la majorité.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Quatre des principaux auteurs égyptiens du siècle, tous en vie sauf Taha Hussein, disparu en 1973.

(2) Livre de l'Américain Ray Bradbury, porté à l'écran par François Truffaut en 1966.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● *CONDAMNATIONS* APRÈS LES TROUBLES A LA CASBAH D'ALGER. – *Trente-huit* personnes interpellées lors des troubles survenus la Casbah le 26 avril (*le Monde* daté 28-29 avril) ont été jugées, lundi 6 mai, par le tribunal des flagrants délits d'Alger, a indiqué la *radio* algérienne. Trente-trois ont été condamnées à des peines allant de un an à trois ans de prison. Une s'est vu infliger une amende et quatre ont été relaxées. – *(Corresp.)*.

● LE PRÉSIDENT CHADLI EN AMÉRIQUE LATINE. – Le président Chadli Bendjedid commence, ce mardi 7 mai, une tournée *qui le mènera au Mexique,* à Cuba et au Venezuela afin de montrer, selon les diplomates algériens, l'importance qu'attache l'Algérie à la coopération entre pays en voie de développement. – *(Reuter.)*

Chili

● ÉTAT DE SIÈGE PROLONGÉ POUR QUATRE-VINGT-DIX JOURS. – Le général Pinochet a décrété, le lundi 6 mai, une pro*longation pour* quatre-vingt-dix jours de l'état de siège promulgué le 6 novembre 1984 pour faire face aux mouvements de protestation populaire. Cette disposition implique la censure de la presse et l'interdiction de tous les rassemblements. – *(AP.)*

Costa-Rica

● DES CONSEILLERS *MILITAIRES* AMÉRICAINS VONT ENTRAINER LA GARDE CIVILE. – Des conseillers militaires américains sont attendus au Costa-Rica pour participer, pendant trois mois, à l'entraînement de quatre compagnies de la Garde civile, a an*noncé, le lundi 6 mai, le Pentagone,* qui a précisé que ces conseillers étaient envoyés à la requête du gouvernement de San-José. Le Costa-Rica n'a plus de forces armées depuis 1949, mais le gouvernement de M. Luis Al*berto Monge a décidé de renfor*cer la Garde civile en raison de la tension à la frontière avec le Nicaragua. Les instructeurs américains attendus appartiennent aux unités des forces spéciales basées dans la zone du canal de Panama. – *(AFP, UPI.)*

Espagne

● LES POLICIERS VEULENT ÊTRE « DÉMILITARISÉS ». – *Plus de vingt* mille policiers ont participé, lundi 6 mai, à des assemblées organisées dans toutes les provinces d'Espagne pour réclamer leur « démilitarisation ». Le mouvement a débuté à l'appel du Syndicat unifié de la *police* (SUP, majoritaire), qui demande que le code de justice militaire cesse de s'appliquer à leur corps. Le syndicat a convoqué pour le 15 mai des manifestations dans toutes les capitales de province. – *(AFP.)*

Grèce

● DISSOLUTION *DU* PARLEMENT. – Les élections législatives anticipées auront lieu en Grèce comme prévu le 2 juin, après l'annonce, ce mardi matin *7 mai, par son président,* M. Yannis Alevras, de la dissolution du Parlement (300 députés), conformément au décret du président de la République. La décision officielle est intervenue aussitôt après l'adoption, par *182 voix (majorité requise, 180)* contre 113, en deuxième lecture, du projet de loi portant révision de la Constitution. Ce projet, qui tend à limiter les prérogatives du chef de l'Etat, avait été voté en première lecture, le 6 avril dernier, également par 182 voix (contre 100). Il doit à présent, *pour entrer en vigueur,* être adopté définitivement par le Parlement qui sera issu de la consultation du 2 juin. – *(AFP.)*

Pologne

● PLUS DE « HAMBURGER SPÉCIAL » POUR L'AMBASSADE AMÉRICAINE. – Le gouvernement polonais a annoncé lundi 6 mai qu'il ne permettrait désormais plus à l'ambassade *américaine à Varsovie de bénéfi*cier du vol diplomatique, mieux connu sous le nom de « Hamburger spécial », qui lui apporte tous les deux à trois mois, vivres, courrier et personnel. Cette mesure de rétorsion intervient à la suite de l'*expulsion, le vendredi 3 mai,* de quatre diplomates polonais en poste aux Etats-Unis, qui elle-*même répondait à celle de deux* diplomates américains.

RFA

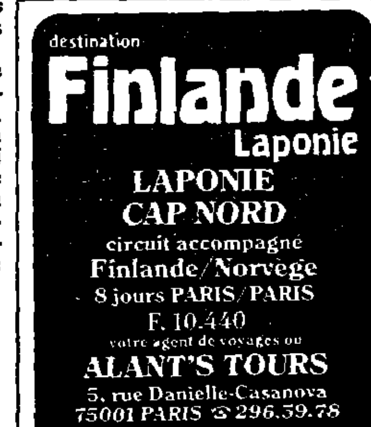
● ATTENTAT REVENDIQUÉ. – L'attentat à la bombe commis *vendredi contre l'entreprise fran*çaise Télécommunications radioélectriques et téléphoniques (TRT), à Cologne, a été revendiqué par un groupe inconnu, le « commando de l'action prolétarienne » dans une lettre parvenue *le lundi 6 mai* au bureau de l'agence ouest-allemande DPA. « *Nous avons attaqué avec une bombe de 6 kilos le groupe français TRT, qui participe à la coopération franco-allemande en matière d'armements* », écrit le groupe extrémiste. Selon la police de Cologne, il s'agit d'une revendication crédible. – *(AFP.)*

Tunisie

● CAMPAGNE ÉLECTORALE. – Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a donné dimanche 5 mai le coup d'envoi de la campagne électorale pour les élections municipales du 12 mai, dont l'issue ne fait aucun doute puisque les partis d'opposition ont décidé de les boycotter. – *(Reuter.)*

URSS

● DEUX GÉNÉRAUX ET UN COLONEL TUÉS « DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS ». – Le ministère soviétique de la défense a annoncé, dans un communiqué publié par le quotidien *Krasnaia Zvezda* (l'Etoile rouge), la mort, *dans l'exercice de leurs fonctions,* le vendredi 3 mai, dans la région des Carpates, des généraux Evgueni Krapivine, commandant des forces aériennes de la région, et Viktor Dotsenko, ainsi que du colonel Stanislav Volkov. Le communiqué ne donne aucun détail, mais l'allusion à une « *mort tragique* » laisse supposer qu'il s'agit d'un accident. Les notices nécrologiques des trois officiers sont notamment signées par le général Serguei Sokolov, ministre de la défense. – *(AFP, AP, UPI.)*









ASIE

Cambodge

Les Vietnamiens aux prises avec la guérilla

De notre envoyé spécial

Aranyaprathet. — De grands yeux sous une frange. De minuscules boucles d'oreilles encadrant un visage au teint mat, la tête penchée et les pieds enfouis dans la terre meule. Kin Channy regarde les collines environnantes. Elle a quatre ans. *Mais depuis sa naissance, à l'horizon* de son regard, il n'y a eu que les barbelés des camps de réfugiés.

« Elle n'a jamais vu un champ de riz », dit son père, un paysan de la *région* de Battambang, au Cambodge, qui a fui au moment de l'invasion vietnamienne. *Toutes* ses demandes pour immigrer ont été rejetées. Il attend, sans savoir quoi au juste, comme les vingt-six mille personnes qui se trouvent à Khao-I-Dang, l'un des camps de la frontière khméro-thaïlandaise. Dans le centre de rééducation, des enfants de tout âge portent dans leur chair *les marques de la guerre* : certains exhibent leur moignon, d'autres sautillent sur leurs béquilles.

Ces *enfants de la guerre* sont des milliers dans les sites d'évacuation établis en territoire *thaïlandais* à la suite de la grande offensive vietnamienne contre les camps de la résistance khmère. Quel est leur destin ? La *« victoire »* vietnamienne à la frontière khméro-thaïlandaise semble concrétiser le vieux rêve de Hanoï d'une *Indochine unifiée dans* la mouvance vietnamienne. Mais peut-on parler d'une victoire ? Il était inévitable qu'une armée comme celle du Vietnam « balaye » ces camps « vitrines » qui, à quelques kilomètres de la Thaïlande, se *voulaient* la preuve de l'existence d'un autre Cambodge que celui du régime de Phnom-Penh. Mais les Vietnamiens doivent aujourd'hui faire face à une forme de lutte dont — ils le savent mieux que personne — les machines de guerre viennent difficilement à bout : la guérilla.

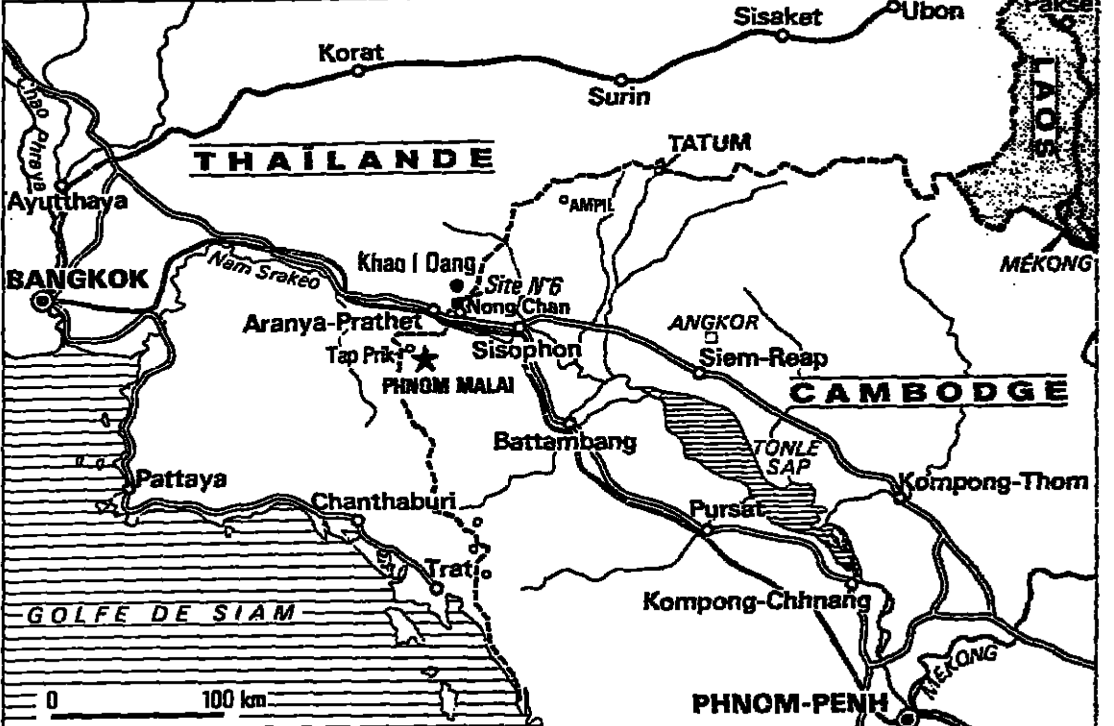
A la veille de la saison des pluies, qui favorise ce type de lutte, la résistance khmère s'organise pour donner du fil à retordre aux cent soixante mille à cent quatre-vingt mille *hommes* qu'Hanoï maintient au Cambodge. Les Vietnamiens ne *semblent pas avoir réussi à* boucler complètement la frontière (650 kilomètres). *Dans le site d'évacuation* N2 où sont regroupées quatre-vingt mille personnes, venant des anciennes bases de Dong-Rak, Sam-Ro et Ban-Sa-Ngae contrôlées par le Front *national* de libération du peuple khmer (FNLPK), l'une des trois composantes *de la coalition* dont font partie les sihanoukistes et les Khmers rouges, on croisait, récemment, une bonne centaine de soldats en treillis qui, après une visite à leur *famille*, *repartaient* à bord de camions vers la zone de Nong-Chan. *Cette base est tombée le 9 avril aux* mains des Vietnamiens, mais la guérilla semble s'être réorganisée dans la région.

Un « mur de Berlin » contournable

La région centrale de la frontière, environ 150 kilomètres au nord et au sud d'Aranyaprathet, a toujours été le grand axe de pénétration (et *encore récemment* une florissante zone de marché noir). Le fossé et le talus, ce « mur de *Berlin* » *à la* vietnamienne pour la construction desquels Hanoï fait venir des Cambodgiens des quatre coins du pays, semblent, en fait, comme tout succé*dané de la ligne Maginot*, *relativement* contournables. Les Vietnamiens contrôlent, semble-t-il, des points stratégiques mais guère plus, ce qui leur demande déjà une mobilisation massive de leurs forces.

Dans la partie nord de la frontière, où se trouvait notamment le camp *sihanoukiste de Tatum*, *une* guérilla s'organise également : le prince Ranariddh, qui représente son père à Bangkok et commande les opérations sur le terrain, nous précise que sept mille sur les dix mille hommes qui composent ses forces seraient *actuellement à l'intérieur* du Cambodge. Elles disposent de quatre bases logistiques dans la province de Oddar-Mean-Chey, alimen*tées en armes et en munitions* depuis la frontière.

La résistance de la base de Tatum a accru la crédibilité militaire du camp sihanoukiste. Le 16 avril, ses troupes ont mené deux opérations au-delà de la route N 6, non loin de Siem-Reap.



Plus à l'est, dans les provinces de *Preach-Vineach*, agissent les Khmers rouges, ainsi qu'au sud, dans le massif des Cardamomes (deux fiefs traditionnels). Ils sont également actifs dans la région du Grand Lac. Apparemment, les autorités thaïlandaises ne souhaitent pas *que des étrangers* se rendent au-delà du site N 8 (Khao-Yai), où sont regroupées les populations contrôlées par les Khmers rouges venant de l'ancien camp de Phnom-Malai.

Les Khmers rouges sont beaucoup mieux organisés que les troupes du *FNLPK ou du prince Sihanouk*. Ceux-ci doivent, en effet, mettre sur pied une armée de guérilla avec des soldats qui, jusqu'à présent, ont eu l'habitude de se battre à proximité de leur famille. Quelle influence aura sur le moral des troupes ce divorce avec *leur arrière-garde familiale* ? Le site d'évacuation N 8, où sont regroupées des populations contrôlées par les Khmers rouges, donne une idée de la discipline que ceux-ci font régner.

Les Khmers rouges reçoivent une aide *importante de la Chine, en* armes mais aussi, dit-on, en or, destinée à compenser leur impopularité. Il est difficile de penser pour autant qu'ils contrôlent véritablement des *populations* (*sinon sans doute dans* leurs sanctuaires). *« La plupart d'entre nous vivent coincés entre les cadres du régime de Phnom-Penh et la guérilla khmère rouge »*, disent certains réfugiés.

Les Vietnamiens et le régime de *Phnom-Penh, pour leur part, sont* loin d'être maîtres du pays. Ils contrôlent la région au sud de la capitale (le Cambodge utile) et des axes routiers : encore les routes de la capitale à Kompong-Chan et à Battambang sont-elles rien moins que sûres.

Quelle sera l'issue de la guérilla qui s'engage au Cambodge ? De cette guerre, on ne connaît avec certitude que les vaincus : ces hommes et ces femmes, ces milliers d'enfants qui peuplent les camps de la frontière thaïlandaise, ballottés entre les régimes, comme en témoignent les *récits de leur existence, otages de la* politique internationale, victimes de haines et de divisions nourries par la terreur.

Le Cambodge de 1985 pose deux types de problèmes : humanitaires et politiques. En six ans, les organisa*tions internationales ont fourni* une aide qui se chiffre à près de 1 milliard de dollars. En 1985, le programme d'aide alimentaire mondiale pour ce qui concerne la frontière thaïlandaise dans le cadre de l'opération UNBRO (United *Nations Border Relief Operation*) prévoit 36 millions de dollars en aide multiforme. Cinq millions de dollars sont, en outre, destinés aux villageois thaïlandais déplacés en raison des combats. D'autre part, le programme d'aide alimentaire destine *16 000* tonnes de vivres *à l'intérieur* du Cambodge, qui sont acheminées vers Phnom-Penh.

L'UNBRO, qui a la responsabilité de 230 000 personnes dites *« déplacées »*, apparaît efficace et capable de réagir très rapidement. A son action s'ajoutent celle du haut commissariat aux réfugiés (HCR), qui a la responsabilité de trente-cinq mille personnes, et celle du Comité international de la Croix-Rouge qui *emploie plus de deux cents* personnes le long de la frontière.

Malgré ces efforts, les conditions de certains réfugiés sont dramatiques. C'est le cas des trois mille cinq *cents Vietnamiens* (les « *land* people », par opposition aux « boat people ») qui ont traversé *tout* le Vietnam, puis le Cambodge, pour finir bloqués sur la frontière thaïlandaise. Ils vivent au site N 2 dans des conditions particulièrement pénibles.

3 mètres sur 75 centimètres par personne, 2,8 kilos de riz par semaine et 250 grammes de légumes, plus un peu de poisson séché. Ils sont bloqués là parfois *depuis deux ou trois ans et ne savent* qu'une chose, c'est qu'ils ne veulent pas retourner au Vietnam.

Certains Khmers sont dans la même situation mais avec encore moins d'espoir : ce sont les *« illégaux »* du camp de Khao-I-Dang. Pour les autorités thaïlandaises, ce ne sont pas des réfugiés. Ils sont *entrés clandestinement* dans le camp espérant qu'il pourront partir ailleurs. *Intrus*, ils ne peuvent se nourrir qu'en achetant de la nourriture à ceux qui y ont droit. Jusqu'au jour où ils n'ont plus rien à vendre. *« Nous vivons ici comme des souris »*, dit une pharmacienne de Phnom-Penh qui a quitté cette ville *en décembre dernier. La nuit*, de peur des descentes des gardiens du camp, les « illégaux » se cachent dans des trous dissimulés sous la natte des maisons qui les accueillent. On estime qu'il y a deux mille à trois mille « illégaux » à Khao-I-Dang.

La dimension politique

L'autre dimension du conflit cambodgien est politique. Si, jusqu'au milieu de 1984, Hanoï a cherché à régler le problème tant sur le plan militaire que diplomatique (notamment avec les pays de l'ASEAN) *(1)*, *l'offensive à la frontière* khméro-thaïlandaise a fait prévaloir le premier élément. Il est vraisemblable que le soutien obtenu à l'Assemblée des Nations unies par la coalition nationaliste (Khmers rouges, FLNPK et sihanoukistes) n'est pas étranger au choix de cette nouvelle tactique.

Mais aujourd'hui les Vietnamiens n'ont remporté qu'une *victoire partielle* : ils ont expulsé les populations civiles des bases de la frontière mais ils n'ont pas réussi à mater la résistance. Au contraire, ils semblent *avoir contribué à renforcer* l'alliance (en unité et en armements chinois) et ils ont contraint en particulier les sihanoukistes et le FLNPK à être plus actifs à l'intérieur du pays. Enfin, ils n'ont en rien entamé le soutien des membres de l'ASEAN à la coalition.

En revanche, ils ont accru leur isolement diplomatique. Hanoï doit donc chercher à tirer profit de son offensive militaire sur le plan politique, au risque de s'enliser dans un conflit long et coûteux.

La plupart des observateurs à *Bangkok estiment qu'il est difficile à* l'une ou l'autre partie de remporter une victoire décisive sur le terrain. Pour certains, le temps joue en faveur du Vietnam : dans quatre ans, il n'y aura plus de résistance. Pour d'autres, au contraire, seule une solution de compromis apparaît réaliste : le Vietnam négociant une garantie suffisante de ses intérêts au Cambodge en échange de la mise en place d'un gouvernement un peu *plus indépendant que celui qui est* actuellement à Phnom-Penh. Une telle solution suppose l'élimination des personnalités trop marquées de part et d'autre, et une sorte de fédération autour d'un *symbole* comme le prince Sihanouk. La Chine ou le Vietnam sont-ils prêts à ces concessions ?

Le conflit cambodgien n'a, de *toute évidence*, d'autre issue que diplomatique. Mais, en attendant, la Chine donne des armes aux résistants, l'Occident nourrit les réfugiés et le Vietnam lamine lentement le Cambodge. Une situation qui pourrait durer des années.

PHILIPPE PONS.

(1) Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie, Brunei.

هكذا من الأصل

ASIE

Inde

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT LA LIVRAISON A NEW-DELHI DE TECHNOLOGIE MILITAIRE AVANCÉE

Les Etats-Unis et l'Inde seraient sur le point d'aboutir à un accord qui permettrait à New-Delhi d'acquérir de la technologie hautement avancée à usage militaire, indique le *New York Times*, dans un article publié par l'*International Herald Tribune* du 6 mai. L'accord à ce sujet pourrait être conclu avant la visite que le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, doit effectuer aux Etats-Unis en juin. Le sous-secrétaire américain à la défense, M. Fred C. Ikle, a eu la semaine dernière à New-Delhi des discussions à ce propos avec les responsables indiens. La conclusion d'un accord a été freinée par le fait que les Américains veulent avoir la garantie que les technologies livrées à l'Inde ne bénéficieront pas, d'une manière ou d'une autre, à l'URSS – avec laquelle New-Delhi a une importante coopération militaire – et ne seront pas utilisées pour fabriquer des armes nucléaires.

Néanmoins, M. Ikle a déclaré, à l'issue de sa visite, que ses entretiens l'avaient convaincu que l'Inde pourrait être « *une puissance contribuant à la stabilité mondiale* » avec laquelle les Etats-Unis « *pourraient s'entendre* » dans dix ou vingt ans. « *C'est une possibilité passionnante et peut-être un nouveau chapitre dans les relations indo-américaines* », a-t-il ajouté. La coopération militaire a été très réduite entre les deux pays depuis plus de vingt ans, et l'Inde, en revanche, n'a de cesse de dénoncer celle des Etats-Unis avec le Pakistan.

S'adressant, samedi 4 mai, aux dirigeants du parti gouvernemental, le Congrès-I, M. Rajiv Gandhi a déclaré que les « *efforts persistants* » du Pakistan pour mettre au point une arme atomique amenaient l'Inde à revoir sa politique en la matière. « *Nous pensons qu'ils* [les Pakistanais] *sont en train de mettre au point l'arme nucléaire* » et « *l'Inde doit envisager tous les aspects de la question pour déterminer quelle action entreprendre* », a-t-il déclaré.

Afghanistan

Une aide internationale pour les « exilés de l'intérieur » ?

De notre correspondante

Genève. – Bien que discret, le retour que vient d'effectuer au Palais des nations M. Theo Van Boven, ancien directeur de la division des Droits de l'homme de l'ONU, après plus de deux ans d'absence, est un événement.

Le mandat de M. Van Boven n'avait pas été renouvelé car il avait « *malheureusement fait plus d'une fois des déclarations publiques* [non] *compatibles avec son statut de fonctionnaire international* ». Ce n'était un secret pour personne que ce Hollandais dont l'intégrité n'avait jamais été mise en doute avait eu l'outrecuidance de vouloir défendre les droits de l'homme partout où ils sont bafoués plutôt que de ménager les pouvoirs en place.

Témoignages directs

Son départ avait alors fait grand bruit et suscité de nombreuses protestations. C'est en sa qualité de président d'une Commission internationale d'enquête humanitaire que l'ancien directeur de la division des Droits de l'homme a été invité par l'Association des journalistes accrédités des Nations unies à présenter un « *Rapport sur les personnes déplacées en Afghanistan* », en d'autres termes sur les réfugiés afghans à l'intérieur même de leur pays. La Commission a été constituée à la suite d'un colloque international sur le problème des réfugiés afghans, qui s'est tenu en septembre 1983 à l'université de Genève.

Si quatre millions d'Afghans ont pu se réfugier au Pakistan et en Iran et peuvent compter sur l'aide internationale, il n'en est pas de même des deux millions de personnes déplacées de l'intérieur, qui fuient la guerre et la famine et ne peuvent pas bénéficier de l'assistance de la Croix-Rouge internationale ou des institutions de la « famille onusienne ». Seules quelques organisations non gouvernementales agissent clandestinement en leur faveur.

Le rapport, qui fournit des exemples édifiants de la détresse de ces populations en s'appuyant sur des témoignages directs et concordants, notamment de missions médicales, constitue un complément au rapport Ermacora présenté à la commission des Droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* daté 3-4 mars 1985).

Il établit que les exodes tragiques ne sont pas dus uniquement aux bombardements, mitraillages et rafles opérés par les Soviétiques et ceux qui les servent, mais peuvent aussi s'expliquer par la peur des représailles exercées à la suite d'un coup de main de la résistance ou aussi être une des conséquences de combats entre groupes rivaux.

Les auteurs du rapport demandent : « *Pourquoi faudrait-il que les enfants qui ne vivent pas dans les zones urbaines et les secteurs contrôlés par Kaboul n'aient pas le droit d'être vaccinés, soignés, éduqués, nourris par l'UNICEF, l'OMS, l'UNESCO ?* » C'est pourquoi ils s'adressent aux responsables des grandes organisations internationales « *afin qu'ils étudient dans les délais les plus courts les possibilités et les conditions d'ouverture des programmes d'assistance aux populations déplacées dans les zones qui sont hors du contrôle des autorités de Kaboul* ».

ISABELLE VICHNIAC.

● *La mort de prisonniers soviétiques dans un camp de réfugiés au Pakistan.* – Des soldats soviétiques détenus par un groupe de résistants afghans dans le camp de réfugiés de Zangali, proche de Peshawar, sont morts après s'être révoltés contre leurs geôliers et avoir fait sauter un dépôt de munitions le 27 avril (*le Monde* du 3 mai), a affirmé, dimanche 5 mai, l'ambassadeur soviétique à Islamabad, M. Vitaly Smirnov. *Ces prisonniers, a-t-il affirmé*, demandaient à être remis à leur ambassade au Pakistan et ne réclamaient pas l'asile politique, comme il a été indiqué alors. Le diplomate a *précisé que son gouvernement* n'avait pas protesté formellement auprès du Pakistan. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le « projet Manhattan » et l'arme de la contamination alimentaire

Les responsables du « projet Manhattan » – qui devait aboutir *à la mise au point de l'arme* atomique aux Etats-Unis – avaient envisagé, en 1941, la diffusion dans les populations ennemies de produits alimentaires radioactivement contaminés. Ce projet est mentionné dans une lettre de Robert Oppenheimer adressée, le 25 mai 1943, à Enrico Fermi, récemment découverte par un chercheur de l'université de Stanford, publiée dans le dernier *numéro du magazine américain Technology Review* et citée ce mardi 7 mai par l'*International Herald Tribune.*

Dans sa lettre, Robert Oppenheimer indiquait que le projet n'était envisageable que si les quantités de produits alimentaires contaminés étaient « *suffisantes pour tuer un demi-million d'hommes* » car, disait-il, le nombre réel des victimes, « *compte tenu de la non-uniformité de la distribution, sera très inférieur* ». Le texte ne donne pas de détails sur la mise en œuvre de ce plan, mais suggère l'utilisation du strontium comme le produit « *le plus prometteur* ».

Selon le chercheur de Stanford University, M. Bernstein, il n'est pas établi que Robert *Oppenheimer ait approuvé le* projet. Il pourrait avoir en fait contribué à le faire avorter en fixant l'objectif pratique impossible à atteindre d'un minimum nécessaire d'un demi-million de personnes contaminées.

Ce projet, estime un expert français de l'énergie nucléaire, a été envisagé à une époque où les idées les plus farfelues étaient *lancées pour utiliser la radioactivité*. Sa mise en œuvre pose d'ailleurs un problème technique. La production de grandes quantités de strontium 90 – le seul isotope du strontium ayant une longue durée de vie – ne peut se faire que *dans des installations* de retraitement de l'uranium 235 de grandes capacités, ce dont ne disposaient pas, à l'époque, les Etats-Unis.

Argentine

Une série d'explosions a détruit un dépôt de munitions de l'armée à Buenos-Aires

Buenos-Aires (*AFP*). – Deux personnes ont été tuées, deux sont portées disparues et quinze autres ont été blessées par une série d'explosions qui ont détruit, lundi 6 mai à Buenos-Aires, un dépôt de poudre et de munitions de l'armée situé dans le port de la capitale, à environ 3 kilomètres du centre-ville.

On ignorait encore ce mardi 7 mai les causes – accident ou geste criminel – du sinistre qui a détruit cinq *hangars appartenant à l'armée ainsi* que des installations de la compagnie nationale de pétrole (YPF). Les pompiers ont circonscrit l'incendie consécutif aux explosions et la police a bouclé tous les accès au port. Celui-ci a été évacué par crainte de nouvelles explosions et pour permettre aux pompiers, ambulanciers et secouristes d'opérer dans les meilleures conditions.

Les informations recueillies sur place *indiquent que deux ou trois* personnes se trouvaient dans le dépôt au moment de la catastrophe. Une vingtaine d'autres l'avaient quitté peu auparavant pour aller déjeuner. La première explosion – la plus puissante – a été entendue vers 11 heures (heure locale) et a été suivie de quatre autres.

Nicaragua

MANAGUA DEMANDE LA RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ A LA SUITE DE L'EMBARGO AMÉRICAIN

Le Nicaragua a demandé, lundi 6 mai, *la réunion* d'urgence du Conseil de sécurité des Nations *unies* à la *suite* de l'embargo commercial décrété le 1er mai par l'administration américaine contre Managua. A l'issue d'un entretien avec le président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur du Nicaragua, M. Javier Chamorro, a déclaré qu'il espérait que le Conseil pourrait se réunir mercredi pour entendre sa protestation. C'est la huitième fois depuis avril 1982 que le gouvernement sandiniste demande la réunion du Conseil de sécurité pour protester contre l'attitude de Washington.

La plupart des pays d'Amérique latine ont, pour leur part, condamné l'embargo américain, à l'exception du Salvador et du Honduras, le Panama ne s'étant pas encore prononcé. La prochaine réunion des pays du groupe de Contadora (*Mexique, Panama, Colombie, Venezuela*), qui doit avoir lieu les *14 et 15 mai à Panama, aura pour* thème principal les conséquences de cet embargo, qui doit entrer en vigueur ce mardi 7 mai. Le ministre vénézuélien des affaires étrangères, M. Simon Alberto Consalvi, a déclaré que la décision américaine menaçait les initiatives de paix et la reconstruction économique du Nicaragua.

A Paris, le *ministère des relations extérieures* a critiqué, lundi, l'embargo *annoncé* par Washington. Le porte-parole du Quai d'Orsay a notamment déclaré : « *Les actions militaires et les pressions économiques ne peuvent que contrarier l'action du groupe de Contadora, auprès duquel l'Europe vient d'envoyer une mission spéciale de bonne volonté.* »

AFRIQUE

République sud-africaine

Divergences idéologiques et rivalités politiques affaiblissent l'opposition au régime de Pretoria

Johannesburg. – Alors que les attaques contre les conseillers municipaux et les policiers noirs se poursuivent dans les *townships*, un nouveau phénomène a pris de l'ampleur dernièrement dans l'agitation qui secoue les cités noires. Des incidents de plus en plus fréquents opposent des membres du Front démocratique uni (UDF) à ceux de l'AZAPO (Azanian People's Organization). L'un des derniers en date, au cours du week-end, a coûté la vie à deux enfants âgés de trois et cinq ans, qui ont péri brûlés vifs dans l'incendie de leur maison, à New-Brighton, près de Port-Elizabeth.

Selon l'AZAPO, le feu aurait été mis par des militants de l'UDF. Cette organisation accuse également le Front d'être à l'origine de la mort d'un de ses membres à Kwazakele. De son côté, l'UDF fait état d'un certain nombre d'attaques contre ses partisans, et un journaliste de *City Press*, journal diffusé parmi la population noire, a été battu et sérieusement blessé par – selon lui – des supporters de l'AZAPO, car cette publication serait « pro-UDF ».

Des représentants des deux formations sont agressés, et leurs domiciles endommagés ou incendiés par des bandes censées appartenir à l'adversaire politique. La rivalité des deux groupes a pris maintenant les allures d'une guerre ouverte. Cette opposition était déjà apparue au mois de janvier dernier lors de la visite du sénateur Edward Kennedy en

De notre correspondant

Afrique du Sud. L'AZAPO avait manifesté à plusieurs reprises son hostilité au sénateur démocrate, qui avait été invité notamment par l'UDF.

Cette querelle a maintenant pris la dimension d'une lutte fratricide. Elle cache en fait de profondes divergences idéologiques qui remontent à la scission en 1959 du Congrès national africain (ANC), qui a donné naissance au PAC (Pan African Congress). Le PAC reprochait à l'ANC d'être dirigé par des Blancs dont bon nombre étaient membres du Parti communiste. Le PAC estimait que la lutte de libération devait être menée exclusivemnt par les Noirs, et que les Blancs devaient se contenter de militer au sein de leur communauté.

Depuis cette époque, cette division sur la place à réserver aux Blancs dans le combat contre l'apartheid a toujours subsisté. Elle s'est poursuivie avec le Mouvement de la conscience noire banni en 1977 et aujourd'hui entre l'UDF et l'AZAPO. L'AZAPO fait partie du National Forum, une fédération d'organisations opposées à l'autre fédération constituée au sein de l'UDF. Une opposition qui s'est cristallisée entre ceux qui ont choisi comme texte de référence la charte de la liberté adoptée en 1955 et qui est toujours le texte de base de l'ANC, et ceux, comme le National Forum, qui rejettent certains de ces préceptes.

Cette organisation estime que l'ennemi c'est d'abord et avant tout le capitalisme, que l'apartheid est un de ses produits et que son démantèlement n'est qu'une étape de la libération, Pour l'UDF, en revanche, l'apartheid est le principal objectif, et tous ceux qui luttent contre, y compris les Blancs, sont les bienvenus. Ce ne sont là que quelques aspects des divergences idéologiques de ces deux organisations qui se séparent aussi sur les méthodes de lutte.

Le National Forum, créé un mois après l'UDF au cours de l'été 1983, prône l'avènement d'une république socialiste et reproche à son rival de faire massacrer les Noirs par la police dans les émeutes. L'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, qui est à la fois le « patron » de l'UDF et de l'AZAPO, a tenté à deux reprises au cours des quatre derniers jours de réunir les « frères ennemis ». Mais la médiation a échoué, et les violences ont creusé le fossé entre ceux qui se déchirent sous les yeux du pouvoir.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Libération du colonel « Mad Mike » Hoare.* – Figure légendaire dans les milieux de mercenaires, en Afrique, le colonel « Mad Mike » Hoare, condamné à dix ans de prison en Afrique du Sud à la suite de sa participation à la tentative de coup d'Etat aux Seychelles, en novembre 1981, a été remis en liberté lundi 6 mai. La justice sud-africaine avait retenu contre lui le délit de détournement d'un Boeing-707 d'Air India à l'aéroport de Mahé, à destination de Durban, après l'échec de son équipée. Le colonel a bénéficié d'une mesure d'aministie en raison de son âge (soixante-cinq ans). – *(Reuter.)*

Nigéria

L'EXODE DES « IMMIGRÉS ILLÉGAUX » CONTINUE

L'exode des quelque sept cent mille immigrés en situation illégale, que le Nigéria a décidé d'expulser, avant le 10 mai, continue, en direction du Bénin, du Togo, du Ghana et du Niger.

Les autorités béninoises ont accepté de laisser transiter les Ghanéens et les Togolais à travers le Bénin, à condition qu'ils voyagent en convois placés sous l'escorte de la gendarmerie et qu'ils aient acquitté leurs frais de transport. Le processus est sensiblement le même au Togo.

Au Niger, les réfugiés affluent par centaines aux postes-frontières du département de Zinder, à l'est du pays, face à la ville nigériane de Kano. Des comités d'accueil ont été mis en place pour leur permettre de regagner leurs villages d'origine, et la Croix-Rouge a prévu, pour eux, 1 000 tonnes de vivres. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Ethiopie

Le président Mengistu rejette la responsabilité de l'évacuation forcée du camp d'Ibnet sur des fonctionnaires locaux

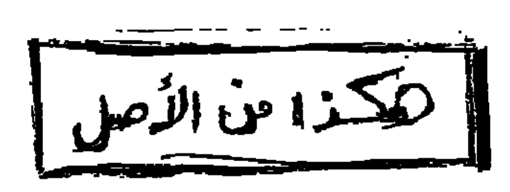
Le président éthiopien, le colonel Mengistu Haïlé Mariam, a rejeté, le lundi 6 mai, la responsabilité de l'évacuation forcée du camp de réfugiés d'Ibnet sur des fonctionnaires locaux, au cours de l'entretien qu'il a eu avec le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Kurt Jansson.

Le président Mengistu a affirmé à M. Jansson, qui est aussi le coordinateur de l'ONU pour les secours d'urgence à l'Ethiopie, qu'à aucun moment il n'avait donné l'ordre d'évacuer le camp et qu'il désapprouvait cette mesure. Il s'est engagé auprès du représentant de l'ONU à ce que de telles actions ne se reproduisent plus et a annoncé que des sanctions et des mesures disciplinaires seraient prises. Selon des responsables d'organisations humanitaires, c'est le président régional du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE) qui aurait ordonné l'évacuation du camp.

Les propos tenus par le président Mengistu à M. Jansson contredisent le démenti officiel publié par le gouvernement éthiopien, samedi 4 mai, selon lequel seuls des volontaires en bonne santé et pourvus de nourriture étaient partis à pied, pour réintégrer leur village d'origine (*le Monde* du 7 mai).

A Paris, au cours d'une conférence de presse, M. Georges Konovitch, un des responsables de la CIMADE, qui est rentré d'une mission d'observation en Ethiopie, dimanche 5 mai, a affirmé : « *Il est probable qu'il y a eu une « bavure » au camp de réfugiés d'Ibnet. Mais il ne peut en aucun cas s'agir d'une action délibérée du pouvoir central éthiopien* », précisant qu'il ne croyait pas « *aux informatins selon lesquelles le gouvernement d'Addis Abeba utiliserait la famine comme une arme contre la guérilla.* »

D'autre part, les inondations ont contraint les autorités éthiopiennes à fermer l'aéroport d'Assab, sur la mer Rouge, et à dérouter les avions venant y charger des vivres, arrivés par mer et destinés aux victimes de la famine.



politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La femme aura les mêmes droits que son mari dans la gestion des biens communs

Un véritable bouleversement des habitudes de la vie en société a – peut-être – commencé le lundi 6 mai à l'Assemblée nationale : les députés socialistes et communistes ont décidé que les parents pourront, lors de la déclaration de naissance de leur enfant à l'état civil, décider d'accoler au nom du père – qui restera son nom légal – *« l'usage »* de celui de sa mère. Un premier pas a ainsi été fait dans la satisfaction d'une vieille revendication féministe. Mais *ira-t-elle jusqu'à son terme ?*

Le gouvernement, par la voix de M. Robert Badinter, a prévenu de sa ferme opposition à une telle disposition, même s'il reconnaît la légitimité du problème soulevé. Les responsables socialistes ont eux-mêmes expliqué qu'ils voulaient surtout, en prenant une telle décision, marquer clairement une orientation, tout en reconnaissant l'imperfection de la solution qu'ils proposent. Il n'est donc pas évident que cette disposition franchisse tous les obstacles dans la suite de la discussion parlementaire avant que le projet de loi, auquel elle a été accrochée, soit définitivement adopté.

En revanche, sur le reste du texte, qui met *sur un pied d'égalité* l'homme et la femme dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens des enfants mineurs, il n'y a pas de difficultés. Tout le monde, à droite comme à gauche, est d'accord sur le principe et sur les conditions de son application proposées par le garde des sceaux.

Les femmes ont dû mener une longue bataille pour perdre cette situation d'*« incapables »* où les avait placées le code civil de Napoléon, *qui confiait au mari* le soin de gérer les biens appartenant à son épouse. *Le pas essentiel a été franchi* – la majorité actuelle en est volontiers convenue – *par la loi du 13 juillet* 1965, qui a notamment donné à la *femme* la *possibilité de disposer* de ce qui lui appartenait en propre. *Mais tout n'a pas été alors réglé* pour autant. Ainsi, le mari restait l'*administrateur unique* des biens de la communauté et, en cas de dettes, la *situation était pour le moins* curieuse : le mari n'était pas responsable *de toutes* les *dettes contractées* par la femme alors que celle-ci l'*était pour toutes* celles de son *mari*. Ainsi, expliqua M. Badinter, *« on voit des femmes abandonnées par leur mari se trouver contraintes de payer la voiture que celui-ci a achetée après son départ, voire le cadeau qu'il a pu offrir à sa maîtresse »*.

D'où ce projet de loi qui modifie une soixantaine d'articles du code civil et en abroge quinze autres. Il prévoit notamment que la communauté sera administrée par chacun des deux époux qui pourront faire, chacun de son côté, les actes de gestion courante. Seuls ceux qui dans le passé nécessitaient l'accord des deux continueraient à devoir être signés en commun par le mari et la femme. Les dettes de l'un et de l'autre obéiront aux mêmes règles : l'ensemble des biens communs pourront servir à les rembourser, mais les biens et salaires de l'un ne pourront être saisis par les créanciers de l'autre que *si l'obligation* a *été* contractée pour l'entretien du ménage ou l'éducation des enfants. De même les emprunts et cautionnements ne pourront engager que les biens propres et les revenus de l'époux contractant. *Enfin, le père* ne sera plus le seul administrateur des biens des *enfants mineurs*. *Cette* responsabilité reviendra conjointement aux *deux* parents.

Sur de telles règles tout le monde est d'accord : M. Gilbert Mathieu (apparenté UDF, Côte-d'Or), comme M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) ou M. Edmond Garcin (PC, Bouches-du-Rhône). L'Assemblée n'a donc voté que quelques amendements de forme proposés par Mme Denise Cacheux (PS, Nord), rapporteur de la commission des lois au projet gouvernemental.

Les restes, dans le code civil, de l'*inégalité* entre L'homme et la femme vont donc disparaître.

Que le droit soit « neutre »

Pour les socialistes, toutefois, c'est insuffisant. *« Si l'on en restait là il n'y aurait d'ailleurs pas à parler d'égalité entre conjoints, car il n'y aurait bientôt plus de conjoints »*, expliqua Mme Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis). Comme Mme Cacheux, elle fit remarquer que la législation fiscale actuelle favorise le concubinage au détriment des familles légitimes. Elle en donna plusieurs exemples, notamment celui-ci : *« Si un veuf, père d'un enfant se remarie avec une femme veuve ou divorcée, mère elle-même d'un enfant, ils ont, à deux, trois parts pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Mais ils ont droit à quatre parts et demie si la femme est divorcée et cinq si elle est veuve, s'ils vivent en concubinage. »* Soutenue aussi par Mme Ghislaine Toutain (PS, Paris), auteur d'un rapport au premier ministre sur ce sujet, elle demanda donc que *« notre droit soit neutre par rapport au choix de vie de chacun sur les plans civil, fiscal et social »*. M. Jean-Louis Masson (RPR, Moselle) les *soutint dans* cette demande à laquelle M. Badinter *ne répondit pas. M. Masson souligna* aussi l'injustice dont sont victimes, *cette fois, les hommes, qui* fait qu'en cas de divorce les enfants *sont plus souvent confiés* à la femme.

Les députés socialistes, eux, mirent l'accent sur une autre injustice : celle du nom. Ils critiquèrent l'usage selon lequel la femme prend le nom de son mari, suivi, pour beaucoup d'administrations, de l'indication *« veuve X, épouse Y, divorcée Z »*. Mme Yvette Roudy, ministre déléguée au droit de la femme, présente pendant la discussion générale rappela qu'elle avait demandé à plusieurs reprises aux administrations de renoncer à ces *« fantaisies »*. M. Badinter, lui, annonça qu'il avait, le 20 mars dernier, fait paraître un arrêté pour que figure dans le livret de famille le rappel que le mariage *« est sans effet sur le nom des époux »*, qui doivent garder, l'homme comme la femme, celui qui figure sur leur acte de naissance.

Reste une dernière « inégalité » : celle qui interdit aux femmes de transmettre leur nom à leurs enfants. Les députés socialistes, mais aussi M. Masson, la jugent inacceptable. Le député de Moselle est le seul à exprimer ce sentiment à droite. M. Foyer, notamment, fit savoir qu'il ne partage pas une telle opinion, et l'adoption de l'amendement socialiste entraîna l'UDF à ne pas participer au vote sur l'ensemble du texte. Le RPR eut la même démarche mais parce qu'il n'avait plus de député en séance lors du vote final.

Fronde socialiste

« Le droit au nom n'est pas simplement un problème d'état civil, il met en cause l'identité, la personnalité, le statut social de chacun. » Pour les femmes, a ainsi souligné Mme Neiertz, il est injuste que seul le mari puisse transmettre son nom à son enfant. La situation est d'autant plus anormale, a ajouté M. Masson, que, dans la filiation naturelle, les enfants peuvent porter le nom de leur mère. M. Badinter lui-même a reconnu qu'il y a là une *« situation inégalitaire »*, mais celle-ci, ajouta-t-il, est *« profondément enracinée dans la sensibilité collective »*. Alors, comment faire ?

M. Masson fait remarquer que seule la jurisprudence impose la transmission du seul nom du père et propose de modifier la loi du 6 fructidor an *II*, pour que soit indiqué que le nom fixé dans l'acte de naissance est soit celui du père soit celui de la mère. Les communistes, eux, souhaitent que le jour du mariage les parents aient le choix, pour leur nom commun et celui de leurs enfants, entre un de leurs deux noms, ou l'accolage de ceux-ci. Les socialistes, reconnaissant que le problème de la transmission du nom est « délicat », ont souhaité, a expliqué Mme Cacheux, *« réaliser une première avancée »* en permettant simplement l'*« usage »* du double nom, et non pas sa transmission, ce qui, espèrent-ils, permettra de *« faire évoluer la coutume »* avant de légiférer en la matière.

D'où l'amendement déposé par la commission des lois : *« Lors de la déclaration de naissance, les parents (...) de l'enfant peuvent décider d'ajouter à son nom l'usage du nom de celui de ses parents qui ne lui a pas transmis le sien »*, des dipositions particulières étant prévues en cas de filiation naturelle ; les communistes firent ajouter que les enfants d'un même lit devraient porter le même nom. Les partisans d'une telle évolution ont reçu le soutien de Mme Roudy.

Pas question d'aller aussi vite, a répliqué M. Badinter. Mettant en avant les difficultés juridiques et techniques de toutes les réformes en la matière et soulignant, notamment, que, dans la solution socialiste, seul le nom du père serait transmissible... aux petits-enfants, le ministre de la justice proposa que l'affaire soit mise à l'étude dans un cadre interministériel, avec concertation des associations représentatives, et s'opposa à tous les amendements. Ceux de M. Masson et des communistes furent repoussés, mais celui de la commission fut adopté par les députés socialistes et communistes. *« Il faut apporter une pierre à l'édifice, ce que le gouvernement aurait pu faire et qu'il n'a pas fait*, a dit M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône). *Cet amendement est certes imparfait, mais il marque notre volonté d'aboutir, et le gouvernement, dans la suite de la procédure, a la possibilité de l'améliorer. »*

En clair, les socialistes n'ont pas confiance en M. Badinter pour faire aboutir cette revendication reprise à son compte par M. Mitterrand (*le Monde* daté 26-27 juin 1983). L'argumentaire, très technique, mais aussi parfois ironique, du garde des sceaux a confirmé la réticence de son ministère devant une telle réforme.

THIERRY BRÉHIER.

Égaux devant le nom ?

(Suite de la première page.)

En 1981, 45 % seulement d'entre eux étaient favorables à la refonte de la transmission du nom, contre 21 % en 1979. En deux ans, les mentalités avaient certes évolué mais les réserves demeuraient. Privilège des pères, la transmission du nom le restera pour un temps encore.

Napoléon, à qui l'on doit le code civil, justifiait en ces termes l'impossibilité pour la mère légitime de transmettre son nom à ses enfants : *« A qui appartient le fruit ? Au jardinier ou à la terre ? »*

Engagé de cette manière, le débat ne pouvait que s'envenimer et il s'envenima. L'époque du féminisme triomphant vit éclore une série de propositions de loi visant à rétablir l'équilibre entre la mère et le père en matière de nom. Parmi leurs signataires, M. François Mitterrand, M. Didier Bariani (UDF) et des parlementaires communistes.

C'est cette majorité d'idées qui incita Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, à inscrire à son programme « Cent mesures pour les femmes », un système de transmission du nom plus conforme à l'air du temps et aux aspirations d'un nombre grandissant de Françaises (et de Français).

Ce système, auquel se sont référées depuis d'autres propositions, repose sur le nom double que porterait chaque individu. Lorsqu'un M. Martin-Bernard épouserait une Mlle Thomas-Petit, ils transmettraient à leurs enfants l'un des quatre noms suivants : Martin-Thomas, Bernard-Thomas, Martin-Petit ou Bernard-Petit. Cette formule aurait l'avantage d'éviter d'affubler les enfants, à la troisième génération, des noms accolés de leur quatre grands-parents : Martin- Bernard- Thomas- Petit- Dubois- Durand- Moreau- Michel (ces huit patronymes sont, dans l'ordre, les plus répandus en France).

Ira-t-on un jour jusqu'à adopter le système Giroud ou un autre ? C'est possible. La France ne ferait alors qu'emboîter le pas à d'autres pays *qui ont*, depuis longtemps, un sens plus aigu de l'égalité. En Espagne et au Portugal, où chacun des parents a deux noms de famille, ils transmettent à leurs enfants le premier nom de famille du père suivi du premier nom de la mère.

En Suède, la loi permet depuis 1963 à la femme mariée de conserver, par une déclaration officielle, son nom de jeune fille, bien que la législation en vigueur lui impose celui de son mari. En Allemagne fédérale, les époux peuvent choisir au moment de leur union un nom « matrimonial ». Ce nom matrimonial, qui peut être celui de la femme ou du mari, ou encore un nom composé de leurs deux patronymes, est alors transmis aux enfants. L'égalité est ainsi complète entre les deux époux.

Le système adopté lundi par les députés reste en deçà de ces formules, *qui ont toutes leur intérêt*. En deçà parce qu'il ne fait qu'entériner une pratique *fort répandue* en France où des couples, en nombre croissant, choisissent de porter un nom double et d'inscrire leurs enfants à l'école sous ce nom. L'usage par les couples mariés de leurs deux noms a, du reste, été reconnu officiellement en 1979 à l'occasion d'une réponse de M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, à une question d'un député. Il en ressort que chaque époux peut *« faire usage, pour les actes de la vie courante, du nom de son conjoint, soit en le substituant à son propre patronyme, soit en l'y ajoutant »*.

Une audace relative

L'usage du nom double est très courant dans les familles nombreuses du nord de la France pour éviter les confusions entre descendants d'une même lignée. Il est fort répandu chez les avocates et gagne du terrain chez les journalistes femmes. Les personnalités politiques participent, elles aussi, à cette évolution des mœurs : Jeannette Thorez-Vermeersch, Alice Saunier-Seïté... Autre illustration de ce phénomène : M. Raymond Barre s'est fait appeler, jusqu'à l'âge de vingt ans, Barre-Déramond, du nom de sa mère.

Cet usage est devenu si courant dans certains *milieux qu'on* s'étonne que le ministre chargé des droits de la femme ne se fasse pas appeler Yvette Saldon-Roudy. Pour l'exemple. On le voit, les députés n'ont fait preuve, lundi, que d'une très relative audace. Ils ont entériné une certaine évolution des mœurs, sans plus.

BERTRAND LE GENDRE.

EN INVITANT DE NOUVEAU LES CHRÉTIENS AU DIALOGUE

Les communistes critiquent les chefs de l'Eglise catholique

Le Parti communiste veut relancer le dialogue avec les chrétiens, et nouer avec eux *« des contacts multiples sur le vaste terrain des solidarités nouvelles »*, en particulier dans la lutte pour la paix et contre la crise économique. C'était le sens de l'intervention de Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, chargée depuis le vingt-cinquième congrès des relations avec les croyants, en remplacement de M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central, lors d'une rencontre avec la presse, le 6 mai.

Est-ce un renouvellement de la « main tendue » aux chrétiens par Maurice Thorez, il y a cinquante ans, geste réitéré dans les années 70 lors de l'élaboration du programme commun ? La démarche se veut *« radicalement nouvelle »* et ne vise pas à *« rééditer le passé »*, a répondu Mme Lazard. *« Il s'agit d'aller plus loin et de rassembler autour des questions à résoudre les communistes et les chrétiens »*, a expliqué M. Antoine Casanova, membre du comité central et directeur de la revue *la Pensée*.

Le PCF entend *« diversifier et multiplier les rencontres »* avec les chrétiens dans les mois à venir. Parmi les « temps forts » de ce dialogue, Mme Lazard a cité la manifestation pour la paix du 23 juin, à la préparation de laquelle des chrétiens participeront, et l'organisation à l'automne d'une *« rencontre de haute tenue, ouverte à toutes les expériences de pensée et d'action »*, en vue de la *« libération humaine »*.

Ce qui distingue des précédentes cette nouvelle offensive vers les chrétiens est la précision de la visée. On ne se contente pas d'en appeler à la bonne volonté des croyants, mais on critique explicitement les prises de position de certains responsables catholiques. S'étant félicitée de l'intervention de nombreux chrétiens, y compris des évêques, contre le racisme, Mme Lazard a poursuivi pour exprimer *« avec force* [leur] *inquiétude lorsque l'archevêque de la capitale de la France reçoit Le Pen. Et* [leur] *réprobation quand, interrogé sur une éventuelle incompatibilité entre la foi catholique et les thèses du Front national, il répond qu'* « il faudrait d'abord savoir quelles sont » les thèses du Front national, car » jusqu'à présent ce n'est pas clair ni » évident ! »

La même critique s'adresse à *« Jean-Paul II, si pugnace contre les mouvements de libération en Amérique latine,* [mais qui] *rencontre et salue Le Pen et les chefs néo-fascistes européens ;* [qui] *reste silencieux ou, au mieux, s'en tient à de vagues propos face aux massacres racistes d'Afrique du Sud, face aux criminels qui gouvernent les Philippines, Haïti, le Guatemala, le Salvador, où fut assassiné il y a peu Mgr Romero et des milliers après lui »*.

Les évêques français n'échappent pas non plus aux critiques du PCF puisque : *« Ni le texte de l'épiscopat de 1982 sur les nouveaux modes de vie ni celui de 1984 sur la pauvreté ne mettent en cause les gâchis financiers et la conception de la rentabilité qui les génère ; ils acceptent la baisse des prestations, le travail temporaire, autrement dit, l'extension du chômage et son partage élargi entre les salariés »*.

A. W.

LE PCF REPROCHE AUX DIRIGEANTS FRANÇAIS DE « CAUTIONNER » LA POLITIQUE AMÉRICAINE

Le bureau politique du Parti communiste a rendu publique, le lundi 6 mai, une déclaration dans laquelle il rappelle que *« l'écrasement de l'Allemagne nazie fut le résultat des efforts conjugués de toutes les nations réunies dans une vaste alliance démocratique et antifasciste »* et que *« la liberté de chacun doit à l'extraordinaire combat du peuple soviétique, qui a payé de la mort de vingt millions des siens les défaites décisives infligées à l'agresseur »*.

Selon le PCF, *« une vaste entreprise est aujourd'hui engagée, sous l'impulsion du président des Etats-Unis, pour tenter d'effacer ces leçons de l'histoire »*. *« En absolvant les bourreaux au mépris de leurs victimes*, déclare le bureau politique, *en développant contre l'allié soviétique d'hier, désigné comme l'ennemi d'aujourd'hui, une délirante campagne de propagande, Reagan veut – en premier lieu en Allemagne occidentale – redonner bonne conscience et influence aux forces de haine et d'agression, justifier l'accélération de la course aux armements et les projets insensés de militarisation de l'espace, préparer les esprits à la guerre. Le sommet de Bonn a été une étape de cette dangereuse entreprise. Les dirigeants politiques des pays occidentaux, et notamment français, qui y participent ou qui la cautionnent prennent une lourde responsabilité. »*

M. JEAN POPEREN (PS) : RASSEMBLEMENT N'EST PAS ALLIANCE

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a évoqué, lundi 6 mai, la question des éventuelles futures alliances de son parti : *« Il ne peut pas être question de changement de stratégie* [pour le PS]. *(...) C'est non ! »* M. Poperen a fait allusion implicitement à la réunion du courant A (mitterrandiste) du PS, dimanche 5 mai (*le Monde* du 7 mai), indiquant qu'un *« courant très largement majoritaire »* se prononce *« contre ce changement éventuel de stratégie »*.

« Si nous sommes minoritaires à l'Assemblée, nous serons dans l'opposition », a déclaré M. Poperen, pour qui les membres du PS mèneront *« le combat des socialistes »*, mais *« avec d'autres »*. Pour M. Poperen, le PS doit être *« l'élément principal, central »* d'un rassemblement *« qui n'a rien à voir avec l'hypothèse d'une alliance avec telle ou telle force de droite »*.

Le prochain comité directeur du PS, prévu pour les 11 et 12 mai, sera, a ajouté M. Poperen, *« la première occasion »* pour la direction du PS de répondre aux déclarations de M. Michel Rocard, mercredi 1er mai, devant « Le grand-jury RTL-*le Monde* » (*le Monde* du 3 mai).

● *M. Raymond Marcellin (UDF-PR) a été réélu, lundi 6 mai, président du conseil régional de Bretagne.* Sur 70 votants, il a obtenu 48 voix contre 19 à M. Maurice Brian, maire de Guingamp et député socialiste des Côtes-du-Nord et 3 à M. Serge Huber (PCF), adjoint du maire de Rennes (Ille-et-Vilaine).

POLITIQUE

L'« HEURE DE VÉRITÉ » DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PR

M. Léotard précise qu'il ne saurait « en aucun cas » devenir le « premier ministre d'un compromis »

M. François Léotard, qui était lundi 6 mai l'invité de l'« Heure de vérité » sur Antenne 2, a tenu, d'entrée de jeu, à prendre un engagement *« très solennel »* : celui de *« ne jamais contribuer à la division de l'opposition avant 1986, ni au compromis après 1986 »*. Pour cette raison, le secrétaire général du Parti républicain a cherché à éviter de se situer par rapport à telle ou telle personnalité de l'opposition et d'apparaître comme *un « adversaire »* de M. Barre. *« J'ai soutenu M. Barre au moment où il était impopulaire : c'était plus difficile qu'aujourd'hui »*, a-t-il remarqué à deux reprises. *« Mon problème n'est pas de savoir si je suis proche d'un tel ou loin d'un autre, c'est de savoir si, avec de nombreux Français, dans ma formation politique, nous pouvons incarner un courant libéral qui se définit par rapport à des idées avant même de se définir par rapport à un homme. »*

De la même façon, M. Léotard n'a pas voulu discuter longuement de la cohabitation, puisque c'est *« un sujet qui divise »*. Il a toutefois précisé qu'il pourrait accepter d'être le premier ministre d'une opposition devenue majoritaire mais qu'il ne saurait *« en aucun cas »* être *« le premier ministre d'un compromis »*. *« Je n'ai jamais été prêt à cohabiter à n'importe quelle condition*, a-t-il précisé avant d'expliquer : *« L'opposition ne pourra pas faire l'économie de la conséquence de son élection* [en 1986]. *Si l'opposition est dans une situation de 60-40, M. Mitterrand ne pourra pas rentrer à l'Elysée comme si rien ne s'était passé. S'il y a conflit, il ne sera pas dans l'escarcelle de l'opposition. »* Le député du Var a ajouté qu'il souhaite une *« alternance très franche »*. *« Je ne suis pas social-démocrate. Je ne veux pas essayer d'être un peu moins socialiste que les socialistes. Je ne veux pas essayer de faire de la société française une société d'économie mixte. »*

Après avoir souligné que *« sur tous les grands indicateurs, les chiffres sont moins bons »* chez nous que chez nos voisins, et que l'application d'une *« idéologie lourde, injuste pour la France et inutile, a déréglé l'ensemble des mécanismes économiques »*, M. Léotard s'est dit d'accord avec M. Barre sur la nécessité de *« rétablir les grands équilibres »*. *« Il le faudra bien, mais il faudra aussi changer avec des pratiques économiques très anciennes »*, a-t-il ajouté. Selon lui, il faudra *« repousser les seuils sociaux, regarder l'autorisation administrative de licenciement, libérer les prix. Je souhaite que cette politique libérale soit conduite par des libéraux »*, a-t-il insisté avant de reconnaître que l'application d'une politique libérale demandera *« un très grand courage politique »*.

M. Léotard, tout en s'interdisant de porter un jugement sur ses *« aînés »* – MM. Giscard d'Estaing et Barre, ses *« prédécesseurs »*, a-t-il laissé échapper avant de se reprendre, – a affirmé qu'il se distingue d'eux en matière de politique intérieure : *« Nous voulons rompre avec une économie administrée »* ; et, *également*, et en matière de politique étrangère : *« Nous voulons une attitude qui ne soit plus basée sur la naïveté ou l'illusion vis-à-vis de l'Union soviétique, qui est un pays totalitaire. »*

« Le témoin très vigilant »

Après avoir rappelé qu'il avait approuvé le discours de M. Mitterrand au Bundestag, M. Léotard a rejeté l'idée qu'il puisse exister un consensus sur la politique étrangère. Il est néanmoins prêt à faire *« tous les bouts de chemin qu'on veut avec M. Mitterrand et à travailler avec les socialistes sur la question des juifs d'URSS et des chrétiens du Liban. Il faut alerter l'opinion internationale »*, a-t-il déclaré. Il a ajouté *« Je ne suis pas un va-t-en-guerre, mais on ne peut pas rester muet. »*

Le secrétaire général du PR a jugé *« irresponsable »* la proposition de M. Mitterrand de *« faire voter les immigrés »*. *« Cela provoquerait des violences, des affrontements raciaux »*, a-t-il expliqué. *« Le droit de vote est lié à la nationalité, c'est la Constitution. »*

M. Léotard a indiqué qu'il n'estime pas nécessaire de porter le badge *« Touche pas à mon pote »* : *« Ce serait faire une exhibition d'une chose que je porte en moi profondément. Je serai*, a-t-il ajouté, *le témoin très vigilant d'une France qui ne doit pas être raciste et qui est devenue une société multiraciale. »*

Le maire de Fréjus a dénoncé la *« surpopulation carcérale »* mais s'est défendu d'être un *« sécuritaire »* à tout crin.

M. Léotard, qui reproche à M. Mitterrand et à M. Fabius un gouvernement de l'apparence, a déclaré que, pour sa part, il n'est pas *un « saint »* et qu'il n'hésite pas à recourir aux *« techniques modernes de communication. »* *« Mais*, a-t-il souligné, *je ne suis pas chef de l'Etat, dont on attend qu'il parle du pays, qu'il se situe comme chef d'Etat »*. *« La vie politique est plus digne. Ce n'est pas une succession d'images*, a-t-il poursuivi, en affirmant qu'il compte, lui, se *« battre »* sur des *« propositions »*. Il a affirmé qu'il ne s'est pas engagé en politique *« pour faire une carrière, pour briller »*, mais parce qu'il a eu *« des révoltes »* dans sa vie. La *« démarche »* de M. Giscard d'Estaing l'a *« séduit »* en 1974. La réflexion de l'ancien président de la République continue de l'intéresser aujourd'hui. *« Sa démarche*, a-t-il souligné, *est digne, démocratique et responsable. »*

M. Léotard a confié qu'il lui arrive de penser à l'Elysée. Mais a-t-il affirmé : *« Quand j'ai cette idée-là, je la chasse, car elle est inutile et vaniteuse... »*

M. Crépeau : « Le risque de terreur blanche »

M. Michel Crépeau, qui participait, le lundi 6 mai, à l'émission de France-Inter « Face au public », a expliqué que son souhait est de continuer *« à gouverner avec le PS »*. *« A condition*, ajoute le ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, *que le PS puisse trouver une majorité présidentielle qu'il ne trouvera pas »* si les rapports qu'il entretient avec le MRG restent ceux d'un *« cheval qui, trop longtemps, a voulu manger l'alouette »*. L'ancien président du MRG estime qu'*« il vaut mieux équilibrer la majorité présidentielle, en y ramenant autour du radicalisme, autour de M. Stirn, autour de bien d'autres, les Français qui pensent qu'il est meilleur de gouverner avec le PS, dans sa forme actuelle, que de voir la droite revenir au pouvoir »*.

Se déclarant partisan de listes représentant la majorité présidentielle et convaincu que *« la majorité présidentielle restera la majorité »* – ce qui, a-t-il noté, *« ne s'est jamais démenti sous la Ve République »*, – M. Crépeau considère que *« vaut d'être maintenu »* tout ce qui a été fait depuis 1981, même si cette politique est *« meilleure pour la France que pour l'électorat »* de gauche. A ses yeux, *« le drame est que voir les autres revenir au pouvoir, c'est prendre le risque d'une espèce de restauration, de terreur blanche »*.

Pour l'ancien candidat à la présidence de la République, la nécessaire constitution d'une *« deuxième jambe »* pour la majorité présidentielle sera possible dans les années 1986-1988. Deux hypothèses sont, selon lui, formulables : la création d'un parti de centre-gauche, ou l'évolution du PS vers un parti social-démocrate au sein duquel le MRG deviendrait un courant.

Arrivée d'anciens militants du PSU au PS

M. Jacques Salvator, ancien porte-parole adjoint du PSU, qui, avec deux cent-cinquante militants environ, a quitté ce parti pour rejoindre le Parti socialiste (*le Monde* du 23 avril), a été reçu, le lundi 6 mai, par M. Lionel Jospin.

Au cours de cette rencontre, il a été décidé que la direction du PS enverra une lettre aux fédérations socialistes pour leur demander de réserver le meilleur accueil à ces nouveaux adhérents. Ces derniers adresseront aussi une lettre aux fédérations socialistes pour expliquer leur démarche.

Leur adhésion, indiquent-ils, est notamment motivée par le fait que le PSU *« tourne le dos à une solidarité active avec la gauche »* en *« croyant se refaire une santé dans la défaite »*, et que, en 1986, *« le PS portera les espoirs de toute la gauche »*. *« Nous ne voulons pas être les spectateurs grincheux des échéances décisives qui nous attendent »*, déclarent-ils.

Les nouveaux adhérents prendront contact, ensuite, avec les responsables des différents courants du PS, afin de choisir leur orientation politique selon les textes qui seront présentés en vue du congrès de Toulouse.

« Peut mieux faire... »

Pour se hisser au rang des stars – ou supposées telles – de la politique, M. François Léotard, qui jusqu'à présent a réussi une assez *étonnante* percée médiatique, devait persuader les téléspectateurs qu'il pouvait, au-delà d'une image, imposer des idées.

Le secrétaire général du PR *n'a sans doute pas déçu*. Il réussit à garder des accents de sincérité et peut laisser croire qu'il appartient à une nouvelle « race » d'hommes politiques. Son « image » n'a certes pas souffert de cette première grande prestation télévisée. Mais M. Léotard n'a, cependant, pas tout à fait convaincu. Son apport personnel au débat politique n'est pas très nettement apparu. Obéissant aux conseils de prudence donnés par ses amis, il a essayé de dompter une certaine impétuosité, il s'est défié de toute formule « provocante », mais à force de prudence son propos est apparu bien conventionnel, parfois très « approximatif ». Le « parler vrai », au goût du jour, a ses limites. M. Léotard l'a, semble-t-il, mesuré.

Invité à parler de la « cohabitation », il a cherché à tourner la difficulté, estimant qu'un tel débat ne peut que diviser l'opposition. Et effectuant un léger pas en arrière, il a choisi de ne pas répéter qu'il accepterait d'être le premier ministre de M. Mitterrand. *« Je n'ai jamais été prêt à gouverner à n'importe quelle condition »*, a-t-il affirmé après avoir établi une distinction entre *« le premier ministre d'une opposition devenue majoritaire »* et *« le premier ministre d'un compromis »* qu'il ne saurait devenir *« en aucun cas »*. Ce qui n'éclaire pas beaucoup sur la stratégie de l'opposition – particulièrement celle du PR – et laisse dans l'ombre bien des questions qui lui sont posées. Il appartiendra à M. Mitterrand de répondre, tranche M. Léotard.

Sur un tel sujet, qui divise son parti, M. Léotard a tenu à ne pas se poser en *« adversaire »* de M. Barre. Il s'est gardé de toute attaque mais a rappelé, malgré tout, qu'il avait soutenu l'ancien premier ministre quand celui-ci était impopulaire, *« et ce n'était pas facile »*, a-t-il ajouté. M. Léotard a voulu de la même façon éviter tout reniement. M. Giscard d'Estaing a su le *« séduire »* en 1974. Il le reconnaît aujourd'hui encore mais ne se prononce pas sur l'avenir politique d'un homme qu'il a dépassé dans les cotes de popularité. Il souligne simplement que la réflexion de M. Giscard d'Estaing l'intéresse... Cet hommage rendu, le maire de Fréjus a pu manifester qu'il garde l'esprit critique – *« M. Giscard d'Estaing aurait pu mieux faire... Il était « coincé » à la fin de son septennat » (...)* – et qu'il a su s'affranchir de la tutelle de son aîné, son *« prédécesseur »* comme il a pu le dire avant de corriger ce lapsus. M. Léotard ne cherche pas à nier qu'il peut nourrir de hautes ambitions, mais il ne veut pas donner l'image d'un homme qui *n'aurait que des soucis de carrière*. Il dit avoir une haute idée de la politique et cherche à comprendre l'éventuelle désaffection dont souffrirait le débat politique.

M. Léotard ne cherche pas à réhabiliter le passé. Il faudra, dit-il en substance, abandonner certaines pratiques. Toutefois, il ne parvient pas véritablement à donner un contenu à un nouveau projet libéral. On sait simplement qu'il pense avec son équipe pouvoir imposer une nouvelle politique nourrie des expériences du passé, à force de *« courage »*. Soit. Mais encore...

Le secrétaire général du PR affirme ne pas vouloir céder aux travers du marketing politique mais se battre à coups de propositions et non d'images. Il reste que, une fois encore, lundi soir, c'est l'image qui a prévalu sur les propositions, lesquelles ne sont pas tombées en cascade. On est alors tenté d'appliquer à M. Léotard ce jugement qu'il a lui-même porté sur M. Giscard d'Estaing : *« Peut mieux faire... »* M. Léotard laisse en effet penser qu'il a des choses à dire, qu'il a un projet, des ambitions pour le courant libéral qu'il veut incarner. Et à cet égard cette « Heure de vérité » est apparue comme une introduction, un premier pas. Ce n'est certes pas si mal. Le message que le maire de Fréjus voulait faire passer n'était-il pas, comme il le confiait en fin d'émission, que l'homme politique n'est pas une *« machine »*, qu'il a du *« cœur »*, des *« doutes »*, des *« incertitudes »* et qu'il peut aimer son pays de *« toutes les fibres de son corps »* ? Mais si M. Léotard veut s'affirmer comme il le souhaite – plus question pour lui de faire retraite dans un phare, a-t-il avoué au passage, – il lui reste à aller au-delà de cette affirmation.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Chirac candidat en Corrèze.* – Devant « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 5 mai, M. Jacques Chirac a annoncé qu'il sera candidat en Corrèze aux prochaines élections législatives. Il y conduira la liste de l'opposition – vraisemblablement une liste unique – dont le deuxième candidat pourrait être M. Jean Charbonnel, maire RPR de Brive, ancien député, ancien ministre.

La Corrèze, qui continuera d'avoir trois députés, est actuellement représentée à l'Assemblée nationale par un communiste : M. Combasteil ; un socialiste : M. Cassaing ; et un RPR : M. Chirac.

M. MILLON (PR) : satisfait, mais...

Invité du dernier journal de FR 3, M. Charles Millon, député (UDF-PR) de l'Ain et porte-parole des barristes du PR, s'est déclaré *« satisfait »* de la prestation de M. Léotard. Il a expliqué notamment qu'il est *« comme »* M. Léotard, *« opposé à toute division et à tout compromis »*, mais, a-t-il ajouté : *« Si on est premier ministre avec M. Mitterrand on amènera le compromis et on engendrera la division. Il vaudrait mieux que l'opposition explique aux Français qu'elle refusera de cohabiter. Poser cette question de la cohabitation qui est un vrai problème, n'est pas diviser l'opposition »*.

D'autre part, après les réactions de certains signataires du communiqué publié le jeudi 2 mai, par trente membres du Parti républicain (*le Monde* du 7 mai), M. Charles Millon a tenu à nous préciser qu'aucun des signataires n'avait eu *« la main forcée »*. *« Tous ont eu lecture de l'intégralité du communiqué et ont volontairement apposé leur signature. M. Delattre a pu être joint à son retour d'Italie* – ce que l'intéressé nous a confirmé – *et M. Blum a été contacté par téléphone, à New-York, à 3 heures du matin*, nous explique M. Millon. M. d'Aubert, autre responsable du Contrat libéral, explique les réactions de quelques signataires par la *« pression »* qui a été exercée sur eux, pendant tout le week-end, par l'appareil du Parti républicain.

LE CONSEIL D'ÉTAT CONFIRME L'ANNULATION DE L'ÉLECTION DE LA SEYNE-SUR-MER

Le Conseil d'Etat a *confirmé*, lundi 6 mai, le jugement du tribunal administratif de Nice qui avait annulé, le 25 mai 1984, l'élection municipale partielle des 19 et 26 février 1984 à La Seyne-sur-Mer (Var).

Le second tour de cette élection *municipale partielle* – elle-même consécutive à l'annulation du scrutin de 1983 – s'était achevé dans la confusion. C'est le tribunal administratif de Nice qui en avait, le 28 février 1984, proclamé les résultats confirmant la courte victoire (28 voix d'avance) de la liste d'union de l'opposition conduite par M. Charles Scaglia (UDF-PR) sur celle de l'union de la gauche conduite par M. Maurice Blanc (PC), *maire sortant*.

A la suite d'un recours de M. Blanc, le tribunal administratif de Nice annulait, le 25 mai 1984, ce résultat. Le Conseil d'Etat, saisi par M. Scaglia, a à son tour considéré que l'écart des voix (ramené à 6 suffrages) entre les deux listes était *« très faible »* et que la *« sincérité du vote »* et les résultats du scrutin avaient pu être *« modifiés »* par *« les inscriptions murales grossières et de caractère raciste »* contre M. Blanc, ainsi que par la diffusion massive, dans les heures qui ont précédé le scrutin, d'un tract mettant en cause la gestion de l'ancien maire.

LE PROJET DU GOUVERNEMENT POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Un entretien avec M. Dick Ukeiwé

(Suite de la première page.)

Dans mon projet définitif, je suis revenu à deux régions, car j'ai eu conscience, justement, de la nécessité d'éviter cela et de prévoir deux régions assez grandes pour correspondre aux réalités économiques.

– En janvier, vous aviez invité les Calédoniens à la « table des négociations » *et vous vous étiez déclaré prêt à dialoguer sur la base de vos propositions. A partir du moment où il existe quelques convergences entre vos propositions et le projet du gouvernement, pourquoi, aujourd'hui, refuser tout dialogue ?*

– Parce que le gouvernement est en train de tricher.

– Ne trichez-vous pas un peu, vous aussi ?

– Pas du tout ! Les règles du jeu démocratique, ce sont les institutions de la République. Or ni M. Tjibaou ni le gouvernement ne les respecte. Et il ne faut pas oublier le passé. Depuis 1982 et l'arrivée de M. Christian Nucci en Nouvelle-Calédonie, dont l'opération avait consisté à transformer la majorité légale, à fabriquer une alliance entre les indépendantistes et les centristes et à lui donner la gestion du territoire, nous sommes intervenus, en vain, auprès du gouvernement pour qu'il organise des élections territoriales afin que la majorité légale puisse devenir conforme à la majorité électorale du territoire. Mais il était clair déjà que le gouvernement voulait confier la direction du territoire aux indépendantistes. Il y a eu, enfin, les élections de 1984 : nous avons gagné, nous avons mis en place l'Assemblée territoriale et commencé à appliquer le nouveau statut imposé par le gouvernement, mais alors ce gouvernement a laissé s'installer un gouvernement insurectionnel. Et voilà que maintenant il veut légaliser sur le terrain l'indépendance que souhaite M. Pisani. Pensez-vous que nous puissions avoir confiance en un gouvernement comme celui-là, qui est complice des séparatistes ?

– Si nous n'aviez pas un contentieux personnel avec M. Pisani, discuteriez-vous avec le gouvernement ? Le retour à Nouméa de la forte personnalité de M. Pisani est-il à vos yeux un obstacle infranchissable ?

– Pas du tout ! Pas du tout ! M. Pisani, pour moi, ce n'est pas un butoir... C'est le plan du gouvernement qui est dangereux. On m'a accusé de prévoir la partition du territoire, mais le projet du gouvernement, c'est bien la partition qu'il va instituer ! Il est dangereux parce qu'il supprime les libertés et les droits politiques des Calédoniens par le retour à l'administration directe. Il est aussi vicieux parce que le gouvernement garde sous le coude les ordonnances. Si les résultats des prochaines élections régionales nous donnent la majorité au congrès, il va refaire comme en 1982 : avec les ordonnances il retirera au congrès le peu de pouvoirs qui lui resteront.

– M. Tjibaou a fait savoir qu'il exploitera au maximum le pouvoir régional dans les régions qu'il pourra contrôler. Qu'en pensez-vous ?

– C'est la preuve de ce que je dis : même si le gouvernement ne parle plus vraiment du plan d'indépendance-association de M. Pisani, son objectif n'a pas changé. Il a décidé d'administrer directement le territoire pour permettre aux indépendantistes de faire ce qu'ils veulent sans être gênés.

– Pensez-vous pouvoir faire un obstacle au projet gouvernemental ? Comptez-vous sur l'opposition métropolitaine pour tenter de faire échec à ce projet ?

– Le gouvernement est majoritaire, que voulez-vous que nous fassions ? Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, sur nos propres forces.

« Nous n'avons plus rien à nous dire »

– On a dit que vous alliez peut-être boycotter les prochaines élections régionales. Votre décision est-elle prise ?

– Nous avons envisagé le boycottage, mais nous n'avons pas encore pris notre décision.

– Le président de la République recevra mardi le chef du gouvernement de la Polynésie française, votre ami Gaston Flosse. Souhaitez-vous toujours, vous aussi, rencontrer M. Mitterrand ?

– Je crois que nous n'avons plus rien à nous dire.

– Mais vous lui aviez demandé audience...

– La réponse est venue, c'est le projet du gouvernement. Comment voulez-vous dialoguer ? Ça fait quatre ans que nous essayons de dialoguer avec ce gouvernement !

– Si les indépendantistes, profitant du pouvoir régional, avancent vite dans la voie de l'indépendance « rampante », est-ce qu'un retour en arrière sera concevable en cas de renversement de la majorité parlementaire en 1986 ?

– Si, demain, nous en arrivons là, moi je serai obligé de mourir en Calédonie. Nous ne partirons pas ; nous mourrons sur place, et, comme cela, le gouvernement français aura terminé sa mission... Oui, si demain il n'y a pas de moyens de survie, nous mourrons ; c'est ce qu'aura voulu le gouvernement français. Tout ce que nous subissons aujourd'hui, c'est le gouvernement qui l'a voulu !

« Un référendum le plus tôt possible »

– Est-ce que votre gouvernement territorial, dans ses premières décisions budgétaires, n'a pas donné le bâton pour se faire battre, en accentuant les déséquilibres économiques du territoire, au détriment de la côte est, où les Mélanésiens sont prédominants ?

– Pas du tout ! J'ai lu un article disant cela dans votre journal mais (1)...

– Est-ce que, oui ou non, le seul investissement du territoire, sur la côte est en 1985, en matière d'équipement, n'a pas été les crédits pour la réfection de l'appartement de l'assistante sociale de Ponérihouen ?

– Tout à fait. Nous avons aussi réduit les crédits concernant l'hôpital de Poindimié...

– Vous êtes en train de confirmer que vous réservez les crédits pour la côte ouest, qui est déjà la plus riche...

– Pas du tout ! Nous sommes en train de dire que c'est nous qui représentons les populations et non pas les autres. Ce que nous avons fait, nous l'avons fait dans le cadre de notre programme, et les seuls qui soient aptes à juger les décisions prises par des élus ce sont les électeurs. Bon Dieu

– Le report du référendum d'autodétermination après les législatives vous gêne-t-il vraiment ?

– Si le gouvernement voulait être correct, il organiserait le scrutin d'autodétermination dès aujourd'hui, le plus tôt possible, et cela lui ôterait une épine du pied. Pourquoi veut-il traîner cette épine jusqu'en 1987 !

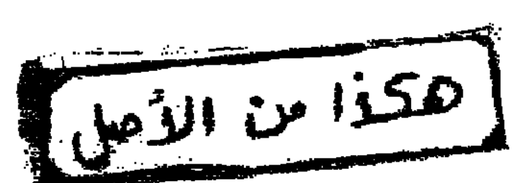
– Pourquoi, à votre avis ?

– Dieu seul sait ce que pense le président de la République... »

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG
et ALAIN ROLLAT.

(1) *Le Monde* du 26 avril.

● *Le vote des immigrés.* – Quatre cent quatre-vingt-neuf immigrés, représentant dix-sept nationalités, mais en majorité algériens et marocains, se sont inscrits sur la liste électorale afin de désigner, le 19 mai prochain, trois *« conseillers municipaux associés »*, conformément à la décision prise, le 21 février dernier, par le conseil municipal de Mons-en-Barœul (Nord), que dirige M. Marc Wolf (PS).



de terreur blanche

itants du PSU au

NOUVELLE-CALED

ck Ukeiwé

« Un referend
le plus tôt pos

C'est la vie...

Une petite phrase que l'on entend souvent à la sortie des cimetières. Trois petits mots qui expriment une grande vérité. C'est vrai et c'est tout simple. La mort fait partie de la vie. Pourtant, dans notre civilisation, la mort est toujours synonyme de douleur, de tristesse. Nous, les hommes et les femmes des PFG, nous sommes 5300 dans toute la France qui apportons, sous le contrôle des maires, à ceux qui sont désemparés, une assistance nécessaire et souvent totale. Nous nous appliquons à résoudre les nombreux problèmes d'organisation qui se présentent lors d'un décès. Nos services, car ce sont de vrais services, sont en place depuis plus d'un siècle. Nous savons qu'il n'est jamais très drôle de penser à nous. Nous savons que la mort reste un sujet tabou. Mais nous ne sommes pas effrayés par l'ingratitude de notre tâche ; nous en connaissons la noblesse. Et après tout, c'est la vie.



POMPES FUNEBRES GENERALES

La dignité de la mort, le respect de la vie.

société

L'AGITATION DANS LES PRISONS DE LA RÉGION PARISIENNE

Un mort à Bois-d'Arcy, de nouveaux incidents à Fleury-Mérogis

De nouveaux incidents ont éclaté, mardi 7 mai, en milieu de journée, à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Selon les premières informations dont on disposait en début d'après-midi, une cinquantaine de jeunes détenus, qui travaillaient dans les ateliers, ont refusé de réintégrer leur cellule et une dizaine d'entre eux sont montés sur les toits de la prison.

De graves incidents avaient déjà eu lieu la veille. Un jeune détenu de vingt-huit ans, Patrick Burodo, emprisonné depuis près de trois mois, est mort après s'être mutilé dans la nuit de lundi à mardi, au cours d'un chahut général des quelque 1 450 détenus de cette maison d'arrêt qui ne compte que 600 places. Trois autres détenus, dont le compagnon de cellule de Patrick Burodo, se sont aussi mutilés et ont été soignés à l'infirmerie de la prison.

La mort de Patrick Burodo, né le 8 février 1957 à Limoges, incarcéré depuis le 28 février 1985 et inculpé de vol qualifié, s'est produite après que les détenus eurent commencé à frapper vers 19 h 30 sur les portes et les barreaux de leurs cellules avec leurs gamelles et leurs plateaux-repas. La tension est rapidement montée, et les prisonniers ont alors brisé leur mobilier et jeté des couvertures enflammées par les fenêtres. Ils n'ont jamais quitté leurs cellules et ont cessé leur chahut peu avant minuit.

A Fleury-Mérogis (Essonne), pour la deuxième journée consécutive, des incidents ont éclaté lundi après-midi. Des 300 détenus qui refusaient de regagner leurs cellules après la promenade, quinze à vingt sont parvenus à mettre le feu à l'infirmerie du bâtiment D 1. L'infirmerie a été détruite par cet incendie criminel 200 gendarmes et CRS ont mis près d'une heure à rétablir l'ordre dans la maison de détention et à faire réintégrer leurs cellules aux prisonniers en colère. A la différence de la veille, ces incidents n'ont pas fait de blessés. Les prisons françaises n'ont pas connu, lundi, d'autres troubles sauf à Nice où un violent chahut a éclaté en fin d'après-midi à la maison d'arrêt où les détenus se sont mis aux fenêtres en tapant sur des casseroles et les barreaux. Le directeur de la prison, qui renferme plus de 700 détenus pour 280 places, n'a pas eu besoin de demander l'intervention des forces de l'ordre pour rétablir le calme.

Au cours d'une conférence de presse lundi, Mme Myriam Ezratty, directrice de l'administration pénitentiaire, a affirmé que *« les réformes ne peuvent se poursuivre que dans l'ordre »*. Pour Mme Ezratty, le mouvement de révolte de dimanche à Fleury-Mérogis n'a touché que 30 à 50 détenus, sur les 777 prisonniers incarcérés dans le bâtiment D 4. La directrice de l'administration pénitentiaire a estimé que le surpeuplement n'est pas la cause de ce mouvement et s'est refusée à désigner les meneurs de cette mutinerie en se retranchant derrière l'enquête judiciaire en cours.

Elle a, d'autre part, indiqué que les dégâts causés dans le bâtiment D 4 étaient importants mais que tous les détenus du bâtiment avaient pu être relogés à Fleury-Mérogis et qu'aucun transfert dans d'autres établissements n'avait dû être effectué. Quatre cellules seulement ont été endommagées, l'essentiel des déprédations commises par les détenus ayant eu lieu dans la rotonde, le bâtiment situé au centre des trois ailes du D 4.

D'autre part, des vitres ont été brisées, des canalisations bouchées et l'électricité n'avait pas pu y être rétablie lundi en fin de matinée. Cette aggravation des conditions de détention et la suppression des visites sont pour beaucoup dans le regain de tension de l'après-midi.

« Le bon ordre dans la prison n'est pas incompatible avec la poursuite de l'amélioration de la vie carcérale », a déclaré Mme Ezratty qui a ajouté, très fermement, qu' *« il n'était pas question de laisser les choses aller »*.

La célébration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945, qui marquera, comme le conseil des ministres l'a fixé avec précision, *« la victoire sur le nazisme sur le thème de la paix et de la réconciliation »* devrait être le sommet de cette année du quarantième anniversaire. La journée, fériée et chômée, du mercredi 8 mai sera marquée par de nombreuses cérémonies à Paris et en province.

● A PARIS, entre 10 heures et 12 heures, un grand rassemblement militaire aura lieu sur l'avenue des Champs-Elysées, en présence du président de la République; en soirée, une animation audiovisuelle (avec projection de diapositives, effets de lumière et intermèdes musicaux) sera organisée à l'Arc de triomphe de l'Etoile (ou place de la Concorde).

Aux anciens combattants et aux jeunes d'âge scolaire, qui disposeront de tribunes réservées, se joindront des anciens combattants étrangers ainsi que des jeunes « Européens » invités par des associations françaises.

Dans la perspective du quarantième anniversaire, le secrétariat d'Etat aux anciens combattants a conçu un « environnement de mémoire » comportant notamment :

— Opération « Mémoire 1945 » dans les trois musées des Invalides (Musée de l'armée, Ordre de la Libération, Musée des deux guerres) ;

— Trois concerts à Saint-Louis des Invalides : 5, 7 et 8 mai ;

— Exposition philatélique à l'Institution nationale des Invalides : 5, 6, 7 et 8 mai (premier jour philatélique : le 8 mai) ;

— Un colloque « L'armée française de 1939 à 1945 » à l'Ecole militaire (7, 9 et 10 mai) :

— Inauguration de la statue des maréchaux, place Fontenoy ;

— Exposition au Musée postal des œuvres du peintre Moretti, « Guerre et Paix » ;

— Exposition à la Documentation française (le 8 mai 1945 et les médias).

Une campagne de sensibilisation du grand public se traduira par l'édition de huit millions de timbres commémoratifs, soixante mille affiches et cinq millions de boîtes d'allumettes.

En province, toutes les municipalités françaises sont conviées à participer aux cérémonies. A Reims en particulier, la signature de la capitulation de l'armée allemande donnera lieu, les 7 et 8 mai, à des cérémonies importantes auxquelles le gouvernement s'associera en la personne du premier ministre.

● *Inauguration d'un Musée de la Résistance nationale.* — Un Musée de la Résistance nationale, installé à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), sera inauguré le samedi 11 mai, à 11 heures. Il s'agira d'une présentation en avant-première, notamment à la presse, le Musée n'ouvrant ses portes qu'à l'automne prochain. Cette réalisation est le fruit de vingt années d'efforts menés par l'Association pour la création d'un Musée de la Résistance : elle a su réunir une documentation unique et se propose de montrer la Résistance dans toute sa dimension nationale. L'ouverture du Musée a été rendue possible grâce à deux villes du Val-de-Marne, Ivry-sur-Seine puis Chmapigny-sur-Marne, et à la contribution du conseil général de ce département. Une subvention d'Etat viendra prochainement compléter l'œuvre entreprise.

LES ACCUSÉS DE LA TUERIE D'AURIOL DEVANT LES ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Espionnite et affairisme

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Un propriétaire de boîte de nuit, quelques gérants de bars, un boulanger-pâtissier, des agents de la Sécurité sociale, un chauffeur routier, quelques fonctionnaires de police, un ancien légionnaire : les « compagnons » de ce que fut le SAC (Service d'action civique) de Marseille se succèdent lundi 6 mai à la barre des témoins devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Les uns ont quitté l'organisation avant la tuerie d'Auriol ; d'autres, qui en étaient partis, y sont ensuite revenus. Les raisons de leur adhésion ? Moitié l'idéologie politique, moitié l'affairisme, l'espérance d'un avantage très concret comme une promotion professionnelle, la levée d'un arrêté de fermeture, etc.

Ils ont beaucoup vu, beaucoup entendu, mais sont bien ennuyés d'avoir à le dire. A travers eux, la cour d'assises affine le portrait de Jacques Massie, l'ancien chef massacré, essaie de mieux cerner celui de Jean-Joseph Maria, accusé d'avoir ordonné cetté élimination. C'est une affaire de patience. On tourne, on retourne comme on laboure un champ. Le cocasse alterne avec l'inquiétant.

Le cocasse, c'est l'histoire racontée par M. Pierre Deman, agent de publicité des vins de Médoc et gaulliste de gauche. Lui, pensait profiter de certaines réunions du SAC pour caser aux militants ses bonnes bouteilles. M. Philippe Dechartre, secrétaire général du Mouvement pour le socialisme par la participation (MSP), l'a adressé, en 1977, à M. Yves Destrem, alors responsable de la section des Bouches-du-Rhône. M. Dechartre, entendu au cours de l'instruction mais non cité au procès, a dit qu'il n'a jamais connu ce Pierre Deman.

Une capsule d'explosif

Toujours est-il que l'homme du médoc, lorsqu'il débarque en Provence, apparaît à la section locale du SAC marseillais comme un homme qui sent le fagot. Ne fréquente-t-il pas une femme fondée de pouvoirs de la Banque pour l'Europe du nord, établissement lié au PC ? Jacques Massie se charge de tout avec un autre compagnon, M. Stanislas Szymonick, Stan pour les intimes. Ils débarquent tous deux à l'hôtel Frantel de Toulon, où le « suspect » a installé ses quartiers. Ils se présentent comme des policiers au directeur, M. Brouste, qui confirme tout sans rien dissimuler. Jacques Massie est même, pour la circonstance, commissaire. Ils se font ouvrir la chambre de M. Deman au rez-de-chaussée. M. Brouste voit Massie poser une sorte de micro, tandis que son compagnon surveille l'ascenseur ; il le voit ensuite prendre dans une mallette des documents. Et, quand il dit qu'il veut en faire immédiatement des photocopies, M. Brouste, qui, comme il dit, *« a joué le jeu peut-être imprudemment »*, met à sa disposition la photocopieuse de sa propre comptabilité.

Quelques jours après, M. Deman est convoqué à Marseille par M. Destrem et par Jacques Massie. On le conduit dans le bureau de M. Georges N'Guyen Van Loc, commissaire divisionnaire, chef de la brigade d'intervention de la police marseillaise. Et M. N'Guyen Van Loc, en présence de Massie, signifie à M. Deman que, s'il tient à sa tranquillité, il doit disparaître rapidement.

M. N'Guyen ne conteste pas avoir parlé ainsi. Mais, a-t-il expliqué, c'est que ce personnage avait tenté d'utiliser son nom pour ses propres affaires. On lui fait remarquer que la présence de Massie en cette circonstance aurait dû l'inquiéter. Il ne s'arrête pas à de tels détails.

L'aventure n'est pas terminée. M. Deman affirme qu'il trouva ensuite sous le capot de sa voiture *« une capsule d'explosif »*. Il dit encore que, rentré à Paris, il fut pris à partie par trois individus qui ont tiré sur lui et l'ont même blessé. Par un ami politique, il fit quand même faire des représentations à M. Debizet, car il fallait savoir pourquoi *« le patron du SAC avait lâché sur lui ses gorilles »*.

L'espionnite de Jacques Massie ne s'arrête pas là. Il vient trouver un ancien colonel de la sécurité militaire, devenu aujourd'hui chef de bureau à la Sécurité sociale, pour lui signaler les mouvements de bateaux au port de la Joliette, lui livrer des bordereaux d'expédition d'armes, accompagnés, dit M. Edouard Ealet, l'ancien colonel *« de commentaires vaseux et sans intérêt »*.

La lutte contre le terrorisme

Mais voici, toujours à la lumière de cette journée du lundi 6 mai, un autre Massie. Celui-là réunit une petite équipe dans un hôtel alors fermé où il est assuré de la tranquillité et dont un compagnon assure le gardiennage. Là, il demande tout de go si les participants sont prêts à *« entrer dans la clandestinité et l'illégalité »*. Il annonce qu'on va se cloisonner en plusieurs groupes. Les compagnons ne sont pas enthousiastes. Ils invoquent leurs obligations familiales ; le chef n'en a cure. Il lui faut des hommes prêts à partir à tout moment vers la Corse et même vers le Moyen-Orient, pour démanteler le terrorisme. Il dit que lui-même a déjà fait sauter un local du FLNC, volé des documents à l'ambassade d'Égypte à Paris ; on l'écoute avec un ahurissement tempéré de scepticisme. Du moins c'est ce que chacun affirme. Car, parmi les participants à cette réunion, on trouve un homme étrange, M. Yann Brouchos. Il a dit, lui, que *« agir en Corse pour la France, cela me paraît quelque chose de normal »*. Il voulait *« en arriver à des choses sérieuses du genre de ce qui se fait à la DST ou au SDECE »*.

On a retrouvé de lui une lettre qu'il envoya à M. Yves Destrem le 9 janvier 1981, peu de temps après ce qui s'était passé en Corse, à Bastelica, où le commandant Pierre Bertolini fut enlevé par des autonomistes du FLNC. M. Brouchos écrivait : *« Je ne peux que vous exprimer ma désillusion devant le bilan de ces commandos que vous avez envoyés en Corse, formés d'un ancien condamné mythomane et d'un handicapé physique, le commandant Bertolini, dont j'admire le courage mais qui était fiché par l'adversaire. Un commando que nous avions proposé à Massie nous aurait évité cette honte étalée dans les journaux de l'opposition. »*

« Alors, a demandé le président M. François Brunat, *ce commando que vous proposiez, c'était quoi ? »*

L'étrange M. Brouchos s'est dérobé. Il s'est contenté de dire : *« Il y a des hommes qui travaillent pour la France, d'autres qui travaillent contre elle ; moi, je suis de ceux qui travaillent pour, le reste, c'est des conneries. »*

— Alors, vous confirmez que vous étiez bien prêt à partir opérer en Corse ?

— Je ne confirme rien du tout. Je ne parle pas le corse ; je ne connais pas la Corse.

— On a trouvé chez vous un fusil à canon scié.

— Exact, mais normal, j'avais été séquestré, je tenais à me défendre. »

L'avocat général, M. Christian Lassalle, a alors demandé : *« N'auriez-vous pas aussi des amis du côté de Bayonne ?*

— Je préfère ne pas répondre. »

La question ne devait pourtant pas être gratuite. Il y avait là comme une manière de faire comprendre que l'antiterrorisme de M. Brouchos pourrait bien être tous azimuts, y compris au Pays basque. Dans tout procès, il y a le dit et le non-dit. Que font au reste, aujourd'hui, tous ces anciens « compagnons » ? Vivent-ils seulement dans une nostalgie de demi-solde ? Il est vrai que la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a déjà suffisamment à démêler pour ne pas encore se compliquer la tâche.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Dans l'Orne

UNE CENTAINE DE COLLÉGIENS VICTIMES DE MYSTÉRIEUX MALAISES

Une centaine de collégiens de Mortagne-au-Perche (Orne) sont victimes depuis le jeudi 2 mai de mystérieux malaises. Les enfants, principalement des filles, se plaignent de maux de tête et de douleurs abdominales accompagnés de tremblements. Certains ont eu des pertes de connaissance momentanées.

Ces malaises durent de deux à trois heures, puis cessent totalement, pour reprendre ensuite de manière cyclique. L'hypothèse d'une intoxication alimentaire ayant été éliminée, les médecins se demandent s'il ne s'agit pas d'une banale épidémie de virose.

Le problème est que l'examen clinique des enfants est strictement normal — ce que confirment les médecins de Mortagne-au-Perche, tout en demeurant perplexes, bien que sept d'entre eux aient dû être hospitalisés. Un bilan virologique complet est en cours au CHU de Caen.

Les médecins n'excluent pas l'hypothèse d'une hystérie collective.

RELIGION

LA MORT DU PÈRE LOUIS BEIRNAERT

Jésuite et psychanalyste

Le Père Louis Beirnaert, mort le 30 avril d'une crise cardiaque (*le Monde* du 7 mai), avait réussi le mariage du feu et de l'eau, puisqu'il fut l'un des premiers à être à la fois jésuite et psychanalyste. Toute sa vie il a montré comment une grande liberté intellectuelle peut s'accommoder de l'obéissance jésuite bien comprise, même s'il a connu quelques problèmes passagers avec les autorités ecclésiastiques.

Né à Ascq (Nord) le 2 avril 1906, Louis Beirnaert entre dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix-sept ans. Devenu professeur de philosophie, puis de théologie, il rencontre la psychanalyse de façon imprévisible. Au cours des années de guerre, participant à un groupe de travail sur l'œuvre de Teilhard de Chardin, il fait la connaissance de Robert Desoille, le fondateur de la technique du « rêve éveillé ». Entré en clandestinité près de Paris, il est invité par Desoille à se joindre à des réunions de psychanalystes que celui-ci organise chez lui et auxquelles assistent Françoise Dolto, André Berge et Juliette Boutonnier.

Persuadé qu'on ne peut parler et écrire valablement de psychanalyse sans s'y engager personnellement, Louis Beirnaert est autorisé par son supérieur à faire une analyse et à adhérer à la Société française de psychanalyse, ce qui n'allait pas de soi à l'époque. Il sera l'un des premiers compagnons de Jacques Lacan et fondera avec lui l'Ecole freudienne de Paris.

Dans un long entretien que nous avons publié (1) — c'était la dernière fois qu'il s'exprimait publiquement, — Louis Beirnaert explique bien comment il avait réussi, sinon à réconcilier sa foi et sa pratique de la psychanalyse (il mena son activité de consultant jusqu'à sa mort), du moins comment il « tenait les deux bouts ». Il y évoque la lente transformation qui l'a conduit d'abord à chercher à élaborer un discours pour dire ce que, d'un point de vue catholique, on peut accepter ou on doit rejeter dans la psychanalyse. Puis, à mesure qu'il avançait, l'écart entre la foi et la psychanalyse lui a paru progressivement comme étant le lieu même où il fallait cheminer. La vérité qu'il percevait dans la tension entre les deux s'identifiait, pour lui, avec le Dieu de sa foi.

La mort l'a surpris, du reste, au cours d'une réflexion — non publiée, hélas ! — menée à partir d'une analyse des écrits mystiques de saint Ignace de Loyola, trop méconnus à son avis.

ALAIN WOODROW.

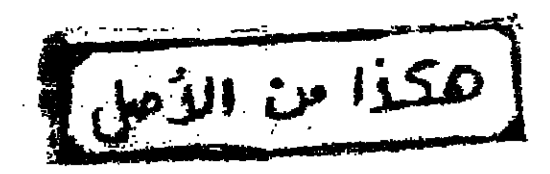
(1) *Les Jésuites : histoire de pouvoirs.* Editions Jean-Claude Lattès, 312 p., 88 F.

EN BREF

● *Inculpation après le double meurtre de Monceau-les-Mines.* — Déféré le 6 mai au parquet de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Yasseine Idrissi, vingt-cinq ans, de nationalité marocaine, meurtrier présumé des deux femmes égorgées le 3 mai dans un bureau de poste de Monceau-les-Mines, a été inculpé d'homicides volontaires et de vol avec arme par M. Gérard Jeanton, juge d'instruction. Yasseine Idrissi, qui, a reconnu les faits, a été placé sous mandat de dépôt.

● *Un inculpé porte plainte contre trois magistrats bordelais.* — M. François Korber, trente-trois ans, ancien candidat RPR en Gironde, inculpé de complicité d'assassinat, a provoqué un incident, lundi 6 mai, au tribunal de Bordeaux, en annonçant qu'il venait de porter plainte contre le procureur général et deux autres magistrats bordelais. Inculpé de complicité d'assassinat après la découverte, le 15 mars 1982, du corps de Jacky Eichers qui avait été tué dans les locaux de sa permanence électorale, M. Korber, qui comparaissait lundi devant le tribunal correctionnel pour vol de voiture et destruction de preuves, a saisi cette occasion pour expliquer que sa plainte était motivée par les « vices de procédure » dont son dossier est entaché (*le Monde* du 28 mars).

● *L'avocat de Charles Bauer reprend sa grève de la faim.* — Estimant qu'aucune procédure d'examen de la demande de mise en liberté de son client ne semblait avoir été mise en route, Me Eric Schneider a repris, vendredi 3 mai, la grève de la faim qu'il avait cessée le mercredi précédent, annonce un communiqué du comité de soutien de Charles Bauer (*le Monde* du 4 mai). Un communiqué publié, d'autre part, indique que Me Schneider *« souffre, après quatre jours de jeûne volontaire, d'une asthénie profonde et d'altération de son état de conscience »*.



Le Monde

MEDECINE

Le malade, objet des objets

Certains patients, victimes d'une lésion cérébrale, sont dépendants des objets qui les entourent et qui semblent commander leurs comportements. Le lobe frontal détient-il le secret de l'autonomie ?

par le professeur FRANÇOIS LHERMITTE (*)

TOUS nos comportements résultent de deux forces opposées : la dépendance dans laquelle nous sommes à l'égard du monde extérieur et la distance que nous pouvons prendre par rapport à celui-ci. Selon d'innombrables facteurs, nos comportements varient entre ces deux extrêmes.

Sans aborder la question du libre arbitre, il faut souligner la puissance des forces de l'environnement, auxquelles l'éducation sociale et la nécessité nous soumettent à tout instant. Jusqu'à présent, nous ne savions rien des mécanismes du cerveau mis en jeu dans ces opérations. Des travaux tout récents en ont éclairé un aspect ; ils concernent la suppression – chez certains malades – des capacités d'indépendance, d'où leur dépendance au regard du monde extérieur, comme si celui-ci leur dictait leurs comportements.

Ces données nous viennent de l'observation de certains patients atteints d'une lésion du cerveau, précisément du lobe frontal. Au début, elles se sont attachées à des comportements *simples* ; ensuite leur complexité s'est accrue, de telle sorte qu'elles touchent directement à la question de l'autonomie.

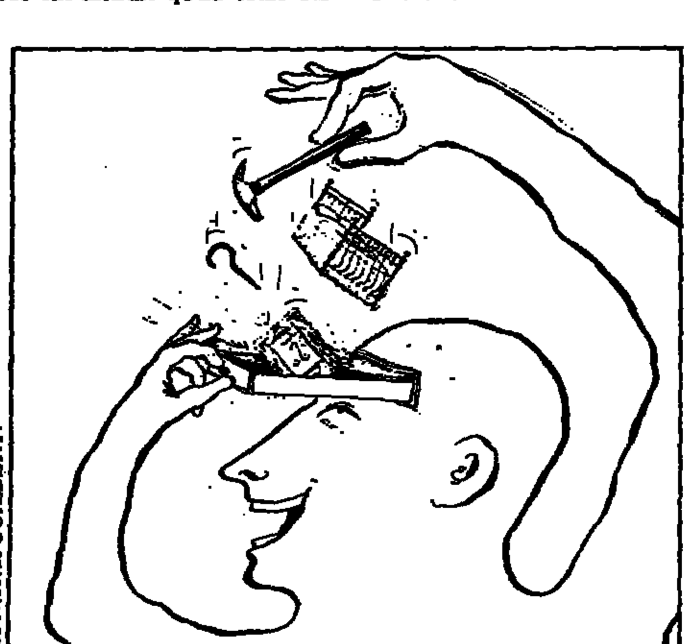
Tout a commencé par ce qui pourrait passer pour des anecdotes. Examinant des patients qui ne pouvaient s'empêcher de prendre des objets qui leur étaient présentés (apraxie d'aimantation de Denny-Brown, *Boston*), j'eus la surprise de les voir se servir des objets dont ils s'étaient saisis (carafe d'eau et verre ; assiette, couverts et aliments ; papier et enveloppe ; papier et stylo ; urinal, etc.).

Interrogés, les patients répondirent qu'ils m'avaient simplement obéi. Après leur avoir expliqué qu'aucun ordre n'avait été donné *et qu'ils ne devaient plus rien prendre ni utiliser*, la répétition de l'épreuve entraîna les mêmes résultats. En bref, la vue ou le contact d'un objet impliquait l'ordre de le prendre et de s'en servir, d'où le terme de « *comportement d'utilisation* ».

Plus tard, n'ayant pas obtenu ce comportement, contrairement à la probabilité, je me mis à réfléchir. Pourquoi ? Or voici que le patient *se passa la main sur le front et les cheveux et se frotta le menton* d'un air perplexe : il m'imitait ! Je fis alors les mouvements les plus divers et le patient les imita. Ce fait fut confirmé chez d'autres malades qui reproduisirent jusqu'à des actions cocasses (chants, phrases absurdes), voire incorrectes (se déshabiller et se mettre en position d'uriner contre un mur devant une vingtaine de personnes), d'où le nom de « *comportement d'imitation* ». Tous affirmèrent qu'ils avaient seulement obéi à l'examinateur. Les démentis et l'ordre de ne plus imiter n'eurent *généralement* aucun effet.

Ces deux comportements sont apparentés : ils traduisent une dépendance excessive par rapport à l'environnement ; ils sont observés chez les mêmes patients lorsqu'il existe une lésion du lobe frontal. Jamais les sujets normaux ne se comportèrent ainsi : tous sont demeurés passifs ou amusés ; tous ont affirmé qu'au cours des épreuves l'idée d'imiter, *de prendre et d'utiliser ne leur avait pas* traversé l'esprit. Même le recours à la suggestion fut inefficace. Le sujet normal conserve donc totalement son indépendance en inhibant les stimulus qui, pour les patients, sont porteurs de puissantes *informations*.

Une étude scientifique exigeait de réunir un grand nombre de ces patients, de *rechercher quels* étaient les traits psychologiques pertinents, et de savoir si la dépendance était observée dans des situations sociales complexes. Soixante-quinze patients ont été rassemblés.



Dessin de Nicolas GUILBERT.

Leur comportement d'imitation et d'utilisation n'a pas trouvé son explication dans une déficience *intellectuelle* (explication simplette de tant de comportements pathologiques !). Il était statistiquement corrélé avec des tests de dépendance par rapport à l'environnement social et physique et avec une perte de l'auto-critique (*il est facile d'en comprendre le rôle*). Il résultait dans plus de 95 % des cas de lésions des lobes frontaux.

Sur un mur, un tableau

Le comportement de ces *patients dans des situations* sociales complexes est franchement spectaculaire. Je résumerai deux exemples. Voici un patient de cinquante et un ans, ayant subi une amputation du lobe frontal gauche, pour un gliome (cancer). Je l'avais convié chez moi avec son amie. Subitement, au cours de la conversation, je lui demandai de venir sur le palier. Après un long silence, je dis tout bas : *musée*. J'ouvris la porte. Le patient entra et, aussitôt, se comporta comme s'il était dans un musée.

Dans l'entrée, puis dans les autres pièces, il alla d'un tableau à un autre, d'un objet à un autre, n'hésitant *pas à livrer ses commentaires à haute voix*. Il médita devant un léopard et un lion du désert qui lui rappelaient ses chasses de jadis. Fait significatif : dans le salon, il ne prêta aucune attention à la présence de son amie.

Il visita de la même façon ma *chambre et arriva dans* la salle à manger. Là, un piège l'attendait : sur un mur, un tableau avait été ôté. Le patient le remarqua et fut empli de joie en trouvant (heureux hasard !) un marteau et des clous. Il en planta un, puis chercha le tableau (il y en avait deux, par terre) ; *il* essaya le premier, le trouva en harmonie avec les deux autres, mais voulut essayer le second (style ultra-moderne) et, tout en notant cette discordance, dit qu'il le préférait.

Nous sommes alors retournés dans la chambre, où un autre piège avait été préparé : le couvre-*lit avait été ôté et les draps entrouverts. Dès que le patient le* vit, il se déshabilla soigneusement, entra dans le lit, tira les draps jusqu'à son visage et fit mine de dormir. Lorsque je me mis à secouer l'un de ses vêtements, *il se leva et se rhabilla parfaitement*, sans même oublier l'épingle de sa cravate.

Ailleurs, il se trouvait assis devant une table où des objets de maquillage avaient été posés. Il prit alors une pose de défi, n'utilisa pas les objets et me fusilla des yeux (« me prend-on pour une femme ? », semblait-il dire). La visite comporta bien d'autres tests *et finit dans les toilettes* : le patient se mit en position d'uriner et puis émit le « psii... psii » caractéristique. Vite convaincu de l'insuccès, je lui demandai de ne pas insister. Ce furent les seuls mots que je prononçai durant ces deux heures. *La personnalité de cet homme cultivé* s'était exprimée dans son comportement.

Une patiente d'un niveau socio-culturel moins élevé subit la même épreuve. Elle aussi prit mon appartement pour un musée, mais elle ne fit que jeter un regard, de-ci de-là, sur certains tableaux. Elle fut beaucoup plus *intéressée par des bibelots sans valeur artistique*, une collection de médailles commémoratives, des dents de rhinocéros, etc. Face au lit, elle ne se déshabilla pas mais le borda soigneusement. Aussitôt après, voyant un stéthoscope, elle s'allongea, ôta sa blouse et baissa son soutien-gorge, *afin que je puisse l'examiner*. Elle manifesta de la joie et de la ferveur lorsqu'elle vit et utilisa tous les objets ménagers de lingerie, de couture, de lessive et de cuisine. Elle aussi avait exprimé sa personnalité à travers les tests.

L'achat et le présent

Un jour, je suggérai à un *patient d'entreprendre une longue* promenade. A peine avions-nous commencé que, dans une petite rue, il vit une vitrine. Il s'arrêta pour la regarder. Je lui demandai s'il désirait entrer dans le magasin. Il acquiesça. Le patient inspecta les différents objets qui *étaient exposés. Il demanda divers renseignements*. A un moment, son attention se fixa sur un cendrier (comme son amie, il était fumeur).

Manifestement, cette feuille d'or lui plaisait. Je lui demandai s'il voulait l'acheter. Il rit, répondant qu'il n'avait pas d'argent. Je lui en donnai. Il accepta, paya, attendit *qu'on fît le paquet* et qu'on lui *rendît* la monnaie, qu'il me remit. Toute cette scène s'était passée sous la caméra, les projecteurs, en présence des techniciens et d'un photographe, sans que le patient en fût gêné. Il retrouva son amie chez moi et lui *fit aussitôt présent du cendrier*.

Avait-il eu cette intention en l'*achetant* ? *Sans doute a-t-il agi* en deux temps : l'achat, parce que le cendrier lui a plu ; le présent, à partir du moment où il a vu son amie (deux comportements d'utilisation).

(Lire la suite page 14.)

(*) Membre de l'Institut.

Stérilité : les mystères de l'endométriose

Les malades vont bénéficier de deux nouvelles armes thérapeutiques : le laser et les analogues de la LH-RH.

TRENTE pour cent des cas de stérilité féminine seraient dus à l'endométriose, une mystérieuse affection qui se caractérise par l'implantation *anormale de muqueuse utérine* (endomètre) sur les organes avoisinants. La publication, par le Groupe d'études de l'endométriose que préside le professeur Claude Sureau, de *la* première *enquête épidémiologique consacrée à cette maladie, ainsi* que la tenue à Paris, du 2 au 4 mai, des traditionnelles Journées de Baudelocque, elles aussi organisées par le professeur Sureau, ont permis, *sinon d'élucider tous les mystères*, du *moins* de faire le point sur ce que l'on sait de l'endométriose et de son traitement.

Selon le lieu d'implantation de la muqueuse utérine, on distingue deux formes différentes d'endométriose :

– l'adénomyose, *c'est-à-dire* une prolifération d'endomètre dans le muscle de l'utérus lui-même, responsable de *la* formation de petites *cavités et qui se manifeste le plus souvent* par des douleurs et des hémorragies ;

– l'endométriose *externe, qui* se caractérise *par des implantations d'endomètre en dehors* de l'utérus, sur les ovaires, les trompes ou le péritoine.

Jusqu'à présent, on manquait d'éléments permettant de *préciser la fréquence de cette pathologie, son mode* d'*expression* clinique, *ses* localisations, le « profil » des patientes atteintes, leurs antécédents, les moyens de diagnostic les plus utilisés et les traitements les plus couramment proposés. D'où l'intérêt de cette enquête – qui a porté *sur plus de* sept cents femmes hospitalisées pour endométriose.

Premier élément, le terrain. Si l'endométriose externe s'observe essentiellement chez des femmes jeunes de moins de quarante ans, *l'adénomyose est surtout une* maladie de la cinquantaine. Fait difficilement explicable, les femmes atteintes d'endométriose ont un niveau d'études supérieur à celui de la population générale.

D'autre part, les patientes atteintes d'adénomyose ont déjà *souvent eu une autre affection* gynécologique (par exemple, une tumeur bénigne constituée de tissu musculaire), ce type d'antécédent étant plus rare dans l'endométriose externe. *Quant aux différentes méthodes de* contraception, elles ne semblent ni favoriser ni prévenir l'apparition d'une endométriose.

En ce qui concerne la fertilité, si la fréquence des grossesses à terme est de 76 % *dans les cas d'adénomyose, elle n'est que* de 23 % dans les cas d'endométriose externe.

Les règles douloureuses

Du point de vue des signes cliniques, des règles douloureuses sont un des symptômes les *plus fréquents de cette maladie. Chez* la *jeune fille, ces dysménorrhées précoces* pourraient être des signes avant-coureurs d'une endométriose. Autres symptômes assez caractéristiques, l'apparition de douleurs pendant les rapports sexuels et des saignements abondant pendant *les règles*. Enfin, souvent*, c'est le constat d'une stérilité qui fera* consulter. Cette *association* endométriose-stérilité est *bien difficile à expliquer. En effet, si dans* les cas d'endométriose avec lésions obstructives la relation peut sembler – mécaniquement – évidente, il n'en va pas de même lorsque l'obstacle mécanique est absent. *Dans de tels cas, l'endométriose* est-elle capable de créer des désordres fonctionnels, cause d'infertilité ou bien n'est-elle que le témoin de troubles dont l'origine est ailleurs ? A l'heure *actuelle, personne ne peut répondre* (1).

En tout état de cause, l'apparition de tels symptômes doit conduire à pratiquer certains examens complémentaires comme l'hystérographie, la cœlioscopie (examen permettant de visualiser *les taches d'endométriose* à l'intérieur des cavités abdominale et pelvienne) ou l'échographie. En sachant que la mise en route la plus précoce possible du traitement est *nécessaire*.

Deux nouveaux traitements

Deux nouvelles méthodes sont venues récemment compléter l'arsenal thérapeutique dont on *disposait jusqu'à présent pour traiter* l'endométriose : l'une hormonale, l'autre micro-chirurgicale. Lors des Journées de Baudelocque, le professeur J.R. Zorn (maternité Baudelocque, Paris) a présenté *les premiers résultats – encourageants – qu'il a obtenus avec un dérivé d'une hormone*, la LH-RH, dont la sécrétion par l'hypophyse se fait de manière pulsatile sous l'influence de neuromédiateurs et des hormones ovariennes.

En administrant de la LH-RH ou un de ses analogues, on peut réaliser une véritable castration *chimique, en paralysant l'activité hormonale sexuelle*, castration *réversible* à l'arrêt du traitement. Selon le professeur Zorn, l'injection mensuelle de 3 milligrammes *d'analogue de la LH-RH suffit pour bloquer la sécrétion hormonale* hypophysaire et faire disparaître les lésions d'endométriose. Bien que l'on note un certain nombre d'effets secondaires (bouffées de chaleur, insomnie, *céphalées, etc.*), *l'efficacité de ce* traitement est indéniable.

« Dans les cas d'endométriose inopérable, la vie des patientes est transformée, souligne le professeur Zorn. *A tel point que le seul problème est de déterminer la date d'arrêt du traitement, une durée de traitement trop longue exposant au risque de ménopause précoce et d'ostéoporose.* »

Autre nouvelle arme thérapeutique, le laser. Selon le professeur Bruhat (Clermont-Ferrand), il s'agit d'une méthode chirurgicale *d'une très grande précision* pouvant se faire sous cœlioscopie dans les cas d'endométriose modérée ou sous laparotomie (ouverture de la cavité abdominale) dans les cas *les plus sévères*.

Quant à la fécondation in vitro, elle constitue une indication à part entière pour remédier à la stérilité de l'endométriose. A tel point que certaines équipes la préconisent chez toute femme âgée de plus de *trente-cinq ans et atteinte* d'endométriose.

Le *mot* de la fin *revient* au professeur Darbois (hôpital de La Pitié-Salpêtrière – Paris) qui rappelait que l'endométriose est une maladie très rare chez les femmes ayant eu un enfant *avant* l'âge de *vingt-cinq ans. « Mais, se demandait-il, peut-on vraiment proposer une telle « thérapeutique » préventive ? »*

FRANCK NOUCHI.

(1) *Un* chercheur de Reims, le docteur Doré, vient de terminer une intéressante étude dans laquelle il montre que la motilité des spermatozoïdes est inhibée par les sécrétions du *péritoine des femmes atteintes d'endométriose*. Une voie de recherche à suivre.

Le malade, objet des objets

(Suite de la page 13.)

De nombreuses autres expériences ont été effectuées. Par exemple, un trajet en voiture, suivi d'une promenade dans un jardin (les patients ont arrosé et cueilli les fleurs) ; le buffet devant lequel une patiente s'est comportée comme une hôtesse et un patient comme un invité ; la remise d'une décoration, le patient allant jusqu'à demander la parole pour répondre au speech de félicitations ; la séance dans une « salle de jeux », au milieu social très « sélect », où le patient a joué (plus ou moins bien) aux échecs, au tric trac, à l'écarté, à la roulette et aux fléchettes (un matin, entre 10 heures et 12 heures !) ; l'examen médical que je dus subir, parce qu'un appareil à tension, un stéthoscope, un abaisse-langue et un marteau à réflexes avaient été posés près d'une patiente n'ayant aucune connaissance médicale, etc.

Un grain de libre arbitre

L'explication se résume ainsi : à l'état normal, il existe un équilibre sans cesse mouvant entre le lobe pariétal, qui, recevant toutes les informations du monde extérieur, tend à lier le sujet à celui-ci et le lobe frontal, qui, au contraire, inhibe le lobe pariétal. La lésion frontale lève l'inhibition, et les activités du lobe pariétal se trouvent libérées, d'où la dépendance du patient par rapport au monde extérieur. Restent deux questions, dont les réponses ne sont pas simples.

1) Les rapports entre ces comportements et les autres perturbations provoquées par les lésions frontales. Apparemment, il n'en existe pas. Le lobe frontal n'est le siège ni de l'intelligence, ni de la mémoire, ni de l'affectivité, mais il intervient dans tous ces domaines. Son originalité réside plus dans ses modalités d'action. Aucun des « signes frontaux » ne ressemble aux comportements décrits ici.

Cependant, cela peut tenir à ce que nous observons le « résultat » d'une activité physiologique sur une cible et non l'activité elle-même. Cette vue est satisfaisante, car le mode d'action fondamental du lobe frontal est l'inhibition, ce qui est le cas ici.

2) Les rapports entre la lésion frontale et l'autonomie : l'autonomie est une fonction ou, même, un concept dont les dimensions sont immenses. Elle ne saurait se résumer dans un faisceau ni dans un lobe ! Confondre structure anatomophysiologique et fonction psychologique serait une régression de plus d'un siècle. Ce serait confondre le Palais Garnier avec la fonction culturelle de Paris !

Que quiconque songe à inclure un grain de libre arbitre ou de l'illusion d'en posséder dans un amas de neurones et de fibres du lobe frontal ! Pour le neurobiologiste moniste, ce serait confondre corrélation avec relation dans les rapports entre matière et esprit.

FRANÇOIS LHERMITTE.

★ F. Lhermitte : « Utilization Behaviour and its Relation to Lesions of the Frontal Lobes ». *Brain*, 106 : 237-255, 1983 ; F. Lhermitte : « Autonomie de l'homme et lobe frontal ». *Bull. acad. nat. méd.*, 168 : 224-228, 1984 ; F. Lhermitte, B. Pillon et M. Serdaru : « Human Autonomy and the Frontal Lobes ». A paraître dans *Annals of Neurology*, 1985.

Comment contrôler les dépenses de santé ?

Tous les pays s'interrogent sur les méthodes de financement. Certains succès n'empêchent pas les « effets pervers ».

PEUT-ON maîtriser l'évolution des dépenses de santé tout en donnant à tous le meilleur accès aux meilleurs soins ? Des études récentes (1) et un colloque sur les politiques de santé à l'étranger organisé il y a quelques semaines par le Commissariat du Plan apportent à cette question des réponses paradoxales, mettant en évidence la complexité des relations entre les « payeurs » (Etat, collectivités, assurances sociales) et les « producteurs de soins » (hôpitaux et médecins).

En effet, l'accroissement des dépenses de santé a été freiné. Entre 1975 et 1981, selon l'OCDE, dans les sept principaux pays de l'Organisation, les dépenses publiques, pour ce secteur, n'ont progressé que de 3,4 % par an en volume (c'est-à-dire inflation déduite), contre 9 % entre 1960 et 1975. De surcroît, la progression des dépenses de santé est devenue inférieure à celle des autres dépenses publiques alors qu'elle était auparavant supérieure à la moyenne.

Cette évolution n'est due qu'en partie au transfert des dépenses sur les individus, surtout pour la pharmacie ou l'hospitalisation, moyen qui continue à être largement utilisé. La « consommation médicale finale » s'est, elle aussi, ralentie. Le Canada a réussi, de 1971 à 1981, à la maintenir dans les limites de l'inflation, et d'autres pays, comme l'Autriche, la Finlande, la Grande-Bretagne, la RFA, sont parvenus à rapprocher son évolution de celle du produit intérieur brut (PIB) pendant des périodes plus ou moins longues.

Ces succès n'empêchent pas les « effets pervers » des méthodes de financement, pour les hôpitaux comme pour la médecine « ambulatoire ». Pour financer les dépenses hospitalières, qui représentent partout une part importante de l'ensemble (plus de la moitié en France), plusieurs pays ont mis en place des formes de budget global par région et par établissement. La méthode s'est montrée efficace sur le strict plan des comptes : au Canada, par exemple, les provinces, seuls financeurs depuis 1971, ont résisté aux demandes des collectivités locales et des médecins pour accroître les investissements.

Le risque de pénurie

Mais elle ne suffit pas à assurer une répartition satisfaisante entre les régions : la Grande-Bretagne n'y était pas parvenue trente ans après la mise en place de son service national de santé. Etabli en 1976, un nouveau mode de répartition des crédits entre les régions à partir de la structure de la population (âge et sexe), de sa consommation hospitalière et des taux de mortalité n'a été que partiellement appliqué, car il aurait exigé, dans certains cas, de véritables réductions de budget et ne tenait pas compte de la clientèle plus large de certains établissements.

Au Danemark, la décentralisation, destinée à « coller » aux besoins locaux, a entraîné des écarts considérables d'équipement entre les comtés, et l'on a dû maintenir une centralisation de l'attribution des crédits pour certains services spécialisés (cancérologie, chirurgie cardiaque, neurochirurgie).

Risque plus grave : celui de la pénurie. En Grande-Bretagne, l'efficacité financière a été payée parfois de la raréfaction de certains services : ainsi, l'hiver dernier, un hôpital londonien envisageait d'interrompre durant plusieurs mois les opérations de chirurgie cardiaque pour équilibrer son budget.

Au Canada, rien de tel jusqu'à présent : le système suscite même une satisfaction générale dans la population. Cependant, certains commencent à se demander s'il ne risque pas, à long terme, d'entraîner une baisse de la qualité des soins ou un retard dans les équipements techniques, les responsables hospitaliers ayant tendance à donner la priorité aux augmentations de salaire du personnel dans les arbitrages budgétaires.

La volonté d'éviter ces inconvénients, la recherche d'une meilleure efficacité et d'une plus grande équité amènent aujourd'hui en France, mais aussi au Canada, à étudier une répartition des crédits fondée sur les coûts par types de maladie.

Ce système, qui va être expérimenté dans plusieurs hôpitaux français, est utilisé depuis 1983 aux Etats-Unis pour le remboursement aux hôpitaux des soins aux personnes âgées (*Medicare*). Il a accéléré la réduction des durées de séjour des malades — au risque parfois de voir ceux-ci transférés dans des hospices avant guérison complète. Il a poussé les hôpitaux à mieux analyser le coût de fonctionnement de leurs services, mais laisse en suspens le financement des investissements et du matériel.

Les modalités de rémunération des médecin de ville et de remboursement de leurs patients n'ont pas moins d'effets pervers sur l'organisation des soins. En témoignent les cas de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas présentés au colloque du Plan.

Aux Pays-Bas, la grande majorité de la population (70 %) ne paie pas le médecin généraliste, rémunéré à la capitation par les caisses d'assurance-maladie ; seuls les 30 % de Néerlandais les plus favorisés paient le médecin à l'acte (comme en France) et sont remboursés partiellement par une assurance privée. Les spécialistes, eux, sont toujours payés à l'acte.

Surconsommation ou suréquipement

Résultat : d'une part, une surconsommation de médecine générale par la majorité des Néerlandais et une surconsommation de médecine spécialisée par ceux qui paient le médecin à l'acte.

On constate d'autre part un accroissement considérable du nombre des spécialistes, qui bénéficient d'une rémunération plus avantageuse, et une tendance des généralistes à se débarrasser des cas compliqués sur l'hôpital ou le spécialiste, le tout poussant à l'augmentation des dépenses.

En RFA, la rémunération à l'acte des médecins par les caisses d'assurance-maladie, selon un barème complexe (deux mille trois cents actes différents !) a abouti à un suréquipement des cabinets médicaux, les médecins ayant intérêt à multiplier les actes techniques qu'ils peuvent faire exécuter par des assistants. Jusqu'en 1982, le coût de cette médecine de ville est resté dans les limites de la croissance économique, grâce à un accord entre gouvernants, professionnels de santé, syndicalistes et employeurs. Mais le consensus ayant été rompu depuis, les dépenses ont tendance à s'emballer.

Les problèmes rencontrés pour les hôpitaux comme pour la médecine de ville amènent aujourd'hui à rechercher des modes de financement prenant en compte l'ensemble du système de santé. Y poussent aussi l'accroissement du nombre des personnes âgées, qui demandent plus de soins et surtout d'aide, la nécessité d'utiliser au mieux des technologies nouvelles dont la rentabilité n'est pas toujours immédiate.

Parmi les expériences actuelles, celle, américaine, des HMO (*health maintenance organizations*), qui offrent à un groupe d'individus une couverture générale des dépenses de santé en échange d'un abonnement annuel, rencontre un intérêt croissant chez les économistes et chez les politiques.

En effet, les HMO procurent à leurs adhérents une économie de 20 % à 40 % par rapport aux systèmes privés d'assurance, notamment sur les hospitalisations. En outre, elles offrent aussi des services pour les personnes âgées. Mais le système ne couvrant qu'une faible partie de la population (6 %), il est difficile de dire si les résultats sont dus à l'effet incitatif de la formule — les responsables ont intérêt à ne pas multiplier les soins lourds — ou à une autosélection de la clientèle et surtout des médecins...

G. H.

(1) Notamment, *Comparaisons internationales des systèmes de santé*, CREDES, 1985 ; *Dépenses sociales 1960-1990*, OCDE 1985. Les documents et les interventions du colloque du Plan doivent être publiés prochainement.

Notes de lecture

Hors de la bulle

du professeur Jean-Louis Touraine

Chacun se remémore les images ou les récits bouleversants de ses enfants nés sans système de défense et qui vivent, parfois pendant des années, dans un milieu parfaitement stérile. Les « enfants-bulle » attendent qu'une thérapeutique salvatrice puisse leur être appliquée : greffe de moelle ou greffe de tissus prélevés sur des fœtus et qui viendront se substituer à leurs organes défaillants.

Le professeur Touraine dispose à Lyon d'une équipe « pilote » pour le traitement de ces enfants-bulle, et il donne dans son livre un panorama émouvant des aspects scientifiques, médicaux et moraux des efforts accomplis pour sauver ces enfants. Victime d'une campagne visant à interdire son action, au nom de la lutte contre l'avortement, son témoignage revêt l'aspect d'un plaidoyer passionné pour le combat de la « vraie vie », celle que Sylvain, dix ans, est « si heureux » de connaître, alors qu'il était condamné...

Dr. E. L.

★ Flammarion éditeur, 241 pages, 59 F.

Le suicide
Désir de mourir et lutte contre la mort

Revue Laennec

« *Le problème de notre société, c'est qu'elle a tendance à être suicidaire*, écrit le Père Paul Valadier, directeur de la revue *Etudes*, *et qu'elle banalise la mort aussi bien que la vie.* » Le dernier numéro de la revue *Laennec*, rédigé par des médecins, des psychiatres, des jésuites, est consacré à un thème, le suicide, qu'une publication chrétienne se fût bien gardée d'aborder il y a seulement vingt ans.

Mais le regard que pose l'Eglise catholique sur l'homme qui a transgressé l'interdit et commis l'irréparable n'est plus celui du scandale mais de la compassion. Et les obsèques religieuses des suicidés se font à présent couramment, comme l'indique le Père D. Power, professeur de théologie : non que le suicide soit, aujourd'hui plus qu'hier, « banalisé » par l'Eglise elle-même, mais parce que, lors du déroulement des obsèques, « *la liturgie chrétienne constitue un acte par lequel l'Eglise les recommande à la miséricorde de Dieu* ».

Françoise Dolto justifie, ô combien, cette miséricorde en analysant les circonstances et les dessous de ce « *moment de sensibilité particulière d'un être* » qu'est l'appel de la mort.

Des médecins témoignent : ceux qui ont pour tâche de ramener à la vie (de « réanimer ») les suicidés, et ceux qui analysent les situations où le malade refuse tous les soins, dût-il en mourir. Au nom de la liberté individuelle, faut-il laisser les premiers glisser vers la mort ? S'incliner devant les refus des seconds (ceux qui ne désirent plus poursuivre leur séances de rein artificiel par exemple) ?

Le Père Patrick Verspieren rappelle avec fermeté le principe intangible de la liberté individuelle, qui doit être protégée contre d'éventuels empiétements du pouvoir médical ; mais le vécu des situations évoquées l'incite à moduler son jugement, et à s'interroger sur la volonté réelle du malade, sur ses désirs profonds, sur les motifs de ses actes ou de sa demande.

Une étude exhaustive de la sociologie du suicide constitue le cœur de ce numéro spécial particulièrement intéressant. On y voit que l'on se suicide surtout le lundi, presque jamais en fin de semaine, surtout en mai et juin, beaucoup moins en hiver, et, pour les citadins, souvent en août, mois de l'inaction. On y trouve aussi que la « carte du suicide » recouvre largement celle de l'alcoolisme et que l'on se suicide deux fois plus souvent à la campagne que dans la capitale...

Dr E.-L.

★ *Revue Laennec*, 12, rue d'Assas, 75006 Paris. 30 pages, 24 F.

Pour les médecins

La biochimie

de Lubert Stryer

Introduire les principes de la biochimie pour donner au lecteur la maîtrise de ses concepts et de son langage, expliquer comment sont effectuées les découvertes en biochimie, tel est le but de cet ouvrage de référence pour enseignants et étudiants, traduit en français pour la première fois, et qui constitue le prolongement de l'enseignement de Lubert Stryer à l'université de Yale, puis à celle de Stanford (États-Unis).

★ Traduction de Serge Weinman. Éditions Flammarion Médecine-Sciences. 1 008 pages, 1 800 figures en quatre couleurs. Prix : 625 F jusqu'au 30 avril (après : 790 F).

Correspondance

Psychanalyse et psychiatrie

● *Le rapport à la réalité*

Mme Escoffier-Lambiotte écrit dans votre journal daté du 24 avril 1985 que Freud doit être revu et corrigé car l'anxiété n'est pas toujours liée à l'inconscient et peut avoir pour origine une anomalie biochimique du système nerveux. La découverte américaine récente d'un « peptide de l'anxiété », antagoniste de l'apaisant Gaba en serait la preuve.

Votre rédactrice sait pourtant que les thèses organicistes du fonctionnement cérébral et l'existence des neuro-médiateurs chimiques sont connues depuis longtemps, et leur référence traditionnelle. Freud lui-même n'a pas douté un instant d'un tel support biochimique. Le point où il innove est celui du mécanisme qui en commande la régulation.

Mme Escoffier-Lambiotte a parfaitement le droit de ne pas l'apprécier. Mais, alors, elle devrait dire à ses lecteurs que les références scientifiques qu'elle choisit sont validées par une position éthique, la sienne, car il en existe d'autres, pas moins établies. A défaut, elle risquerait de paraître user de la science à des fins de suggestion.

La thèse organiciste qu'elle promeut se soutient grâce à un postulat : l'existence dans le cerveau d'un appareil chargé de régler le rapport à la réalité. Mme Escoffier-Lambiotte écrit dans un journal de tradition assez libérale pour savoir le caractère relatif et socialement imposé de cette « réalité » et pour ne pas ignorer que c'est cette théorie qui justifie le goulag ou l'hôpital psychiatrique pour ceux qui s'y opposent, puisque ce sont des « *déréglés* ».

DOCTEUR DORGEUILLE
Président de l'Association freudienne (Paris).

● *Les victimes*

Dans tous les cas, je souhaite que les conséquences néfastes des théories psychanalytiques soient développées. La psychanalyse a eu son utilité lorsque les causes génétiques et chimiques des maladies mentales n'étaient pas connues. Maintenant que des découvertes permettent de ranger ces maladies parmi toutes les autres, pourquoi ne pas le dire clairement ? Et votre journal pourrait y contribuer.

Ainsi, les victimes des séances psychanalytiques qu'ont dû supporter de nombreux parents pour la maladie mentale de leurs enfants (autistes ou schizophrènes), et malgré le dévouement reconnu mais vain de médecins, pourraient peu à peu se déculpabiliser.

N'est-il pas remarquable que, désormais, de nombreux médecins anglais — et non des moindres — alors que la Grande-Bretagne était citée comme exemple du « succès » de la psychanalyse pour les maladies mentales, affirment que le bénéfice retiré de ces méthodes pour les enfants autistes n'a jamais été démontré ? La même remarque est faite pour les schizophrènes.

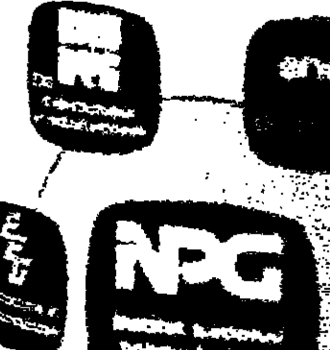
N'est-il pas notable que de nombreux psychiatres disent et dénoncent (mais la presse s'en fait peu l'écho) les méfaits de certaines méthodes qui culpabilisent les parents, les « psychiatrisent » et aggravent en définitive la tension de l'environnement familial ?

N'est-il pas contradictoire de constater que les médecins qui pratiquent la psychanalyse et utilisent des méthodes distinctes de celles habituellement retenues pour les autres maladies s'attachent à dire qu'il ne faut pas considérer comme malade... le patient... qui se demande alors de quoi il est atteint et pourquoi il voit un médecin. Comment ne pas croire que cette position ambiguë ne peut qu'aggraver son angoisse ?

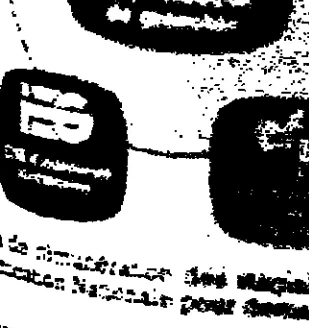
Tout cela est écrit par un parent qui a vécu ces problèmes et qui souhaiterait que la maladie mentale soit traitée et considérée comme les autres maladies.

Ainsi, des parents de malades mentaux pourraient éviter d'entrer eux aussi dans le bloc opératoire (les séances) dont ils sortiront meurtris, sans que leurs enfants en retirent des bénéfices.

MICHEL ROUZIC
(Fontenay-le-Comte).







Le malaise des médecins libéraux

I. – *Un kaléidoscope*

par GUY HERZLICH

PRIVILÉGIÉS ou victimes ? Une corporation qui échappe aux difficultés de l'heure, roulant dans des voitures puissantes, « cible » préférée des vendeurs de livres d'art et de résidences secondaires « pieds dans l'eau » ? Une plèbe revendicatrice et insatisfaite ? En voulant échapper à la première image, les médecins libéraux et leurs syndicats tendent à évoquer la seconde, à force de recenser les persécutions du fisc et les atteintes à leur niveau de vie avec autant d'obstination que les syndicats ouvriers les plus crispés sur le pouvoir d'achat. Comme ils agacent en multipliant les comparaisons hasardeuses avec des « cadres » assez mal définis... Alors, heureux ou malheureux, les médecins ?

« Il y a plus malheureux que nous », reconnaît le docteur Alain Debomy, un jeune généraliste installé depuis huit ans dans le centre de Lille, à deux pas de la préfecture. Une clientèle composite : employés, petits fonctionnaires mais aussi ouvriers de Fives-Caïl, des biscotteries ou des HLM de banlieue, formée en partie par les gardes de nuit des premières années d'exercice et progressivement fidélisées *(« d'une certaine façon, j'ai plu »)*, qui permet de *« voir beaucoup de choses »* et de maintenir sa *« compétence »*.

Pas malheureux non plus, le docteur Alain Muller, dix ans de pratique, dans l'ancienne grange accotée à sa maison où il a aménagé son cabinet. Il rayonne de la périphérie lilloise à la frontière belge : *« Il y a encore des coins où l'on peut visser sa plaque et travailler intelligemment. Il ne faut pas avoir peur d'investir : on peut s'y retrouver. »* Médecin-entrepreneur, il a choisi avec soin l'emplacement de son cabinet *« sur la nationale, pour être facile à trouver »*.

Pour avoir fait le choix inverse – louer deux pièces au nord de Tours, acheter seulement quelques meubles – à l'automne 1981, le docteur Jean Lechrist, pédiatre, un long jeune homme tranquille, ne se sent pas moins heureux : *« Je fais des choses passionnantes, ma famille* (trois enfants) *vit bien. Peu m'importe de ne pas être propriétaire. »*

De quoi faire bondir le docteur Jean-Louis P..., trente ans. Depuis cinq mois, il ronge son frein à attendre, dans son rez-de-chaussée au bout de la « grande rue » de Saint-Etienne : *« Trois clients par jour ! Et encore, par rapport à d'autres, ce n'est pas mal. J'en connais deux qui ont abandonné. »* Ce sont les gardes qui lui permettent de couvrir les dépenses du local, la patente, les assurances, les cotisations... *« Beaucoup de charges pour peu de gains. Tout de même : gagner moins du SMIC après sept ans d'études, avec les responsabilités que l'on a... J'ai quatre ans de retard sur un ingénieur, dix ans sur un ouvrier avec le CAP. »*

Il a cherché en vain un point de chute dans un rayon de 30 kilomètres autour de la ville, où sa femme enseigne, avant de choisir cet emplacement dans un quartier encore en construction, pas très loin de son domicile. Pas tout seul : ils sont déjà une dizaine sur le même axe, à 300 mètres de part et d'autre. Mais Jean-Louis P... a des avantages : la proximité d'un arrêt d'autobus, la facilité d'accès pour les personnes âgées ou les handicapés... Et chercher un poste de médecin salarié – autre possibilité – aurait exigé un an de spécialisation...

« Impensable il y a vingt ans »

Difficultés pas nécessairement durables ni inédites : jusqu'aux années 50, un médecin débutant ne *« faisait pas ses frais »* et devait vivre à crédit les deux premières années. Simplement, la période de démarrage tend à s'allonger ; les échecs ne sont plus exclus, que l'on ait mal calculé son coup ou que l'on ait « mauvais contact » avec la clientèle. *« Naguère, celui qui ne « plaisait pas » s'en tirait quand même »*, dit le docteur Peillet, président de la CSMF dans la Loire, généraliste, dans le département depuis trente ans. Dans une profession indépendante, mais longtemps sans risque véritable, la rumeur gonfle le nombre de ceux qui ont *« dévissé leur plaque »*, comme celui des chômeurs (1).

Chez les plus anciens, certains ont le sentiment d'un déclin par rapport aux aînés ou aux prédécesseurs. Dit sans dramatiser : ça se sent aux marges, sur les loisirs. *« Au début, j'ai pu investir dans mon cabinet et me payer une belle voiture sans rien sacrifier sur mes vacances*, raconte le docteur Gérard Lauvin, quarante et un ans, cardiologue à Tours. *Aujourd'hui, je fais plus attention, ma voiture a sept ans et j'ai du mal à acheter une maison pour remplacer mon appartement. Il y a vingt ans, cela aurait paru impensable pour un spécialiste au carnet de rendez-vous bien rempli et parvenu à la période culminante de son activité. »*

MOI J'AI DES BOURDONNEMENTS DANS LES TAXES ET DES AIGREURS DANS LE FISC !!

Hausse des charges, des impôts : travailleurs indépendants, les médecins doivent eux-mêmes en tenir la comptabilité, travail « gestionnaire » qui souvent les agace. D'où, même chez les moins portés à la récrimination, des revendications sur les taxes et sur les frais professionnels : voiture pour le généraliste, notamment rural, appareils pour les spécialistes « techniques »...

« Le spécialiste des rhumes »

Chez les généralistes, l'insatisfaction tient autant à une *« dévalorisation de la fonction »* : les cas difficiles, mais aussi la surveillance des enfants, les problèmes gynécologiques, la contraception ou le suivi des grossesses, les troubles psychologiques, sont souvent *« capturés »* par l'hôpital, le dispensaire spécialisé ou le confrère spécialiste. *« On ne voit plus une femme enceinte ni un enfant de moins de cinq ans*, maugrée le docteur Marc Bodiot, généraliste dans le centre de Lille. *Et quand on envoie un patient à l'hôpital, on ne le revoit plus. »* Les spécialistes le confirment *a contrario* : *« 90 % de mes clientes sont venues me voir directement »*, dit le docteur Christine Mercier, gynécologue. *« 99,8 % »*, estime le docteur Lechrist. La concurrence pousse quelquefois à des pratiques peu orthodoxes : *« Le racolage des clientes dans les maternités, hélas ! ça existe »*, soupire un de ses confrères du centre.

Menacé de devenir *« le larbin de la médecine »*, *« le spécialiste des rhumes et des urgences, celui qu'on appelle seulement quand un enfant a 39° de fièvre »*, le généraliste s'insurge : la médecine de *« premier recours »* l'emporte sur la *« médecine de famille »* – pour reprendre le slogan de l'Union nationale des omnipraticiens de France, créé fin 1984. Au risque d'engendrer incompétence ou au moins maladresse : *« Beaucoup de confrères ont peur des enfants*, souligne un jeune généraliste stéphanois. *Les parents s'en aperçoivent. »* Le *« service »* pur et simple fait reculer la *« vraie médecine »*, estime ainsi le docteur Loulergue : son intérêt de longue date pour les personnes âgées (il a travaillé dans des hospices, a obtenu un diplôme de gérontologie et anime une association pour le maintien à domicile) ne protège pas du désenchantement ce généraliste du Val-de-Loire.

A nuancer, sans aucun doute. A Château-la-Vallière, mille six cents habitants, à moins de 35 kilomètres de Tours, le docteur Henri Sebban, depuis quatre ans, exerce presque comme on pouvait le faire il y a vingt ou trente ans. Avec la même confiance... des clients, qui *« demandent parfois des conseils pour les événements importants de la famille »*. Il soigne tout, *« des fractures simples aux bronchites »* et suit les grossesses jusqu'au sixième mois, où il met *« les clientes en relation avec l'équipe d'accouchement »*. Avec un éventail d'activités peut-être plus large encore qu'autrefois, car il ajoute l'électrocardiogramme ou l'acupuncture aux moyens traditionnels de diagnostic et de soins. Il ne se sent en concurrence ni avec les confrères récemment installés dans les environs – *« on est contents que d'autres prennent en charge les malades les plus éloignés »* – ni avec les spécialistes, vers qui il *« oriente »* lui-même ses clients, et dont il juge le contact souvent *« formateur »*.

Privilège des ruraux ? Dans son quartier ouvrier de la périphérie de Saint-Etienne, le docteur Jean-Louis C... a toujours, depuis dix ans, le sentiment d'exercer pleinement son métier, de voir *« tous les âges, tous les cas »*... Affaire de personnalité. Mais aussi de clientèle, de « climat » local, de mode d'exercice. Tous ces facteurs viennent s'ajouter aux trois différences traditionnelles – entre spécialistes et omnipraticiens, entre urbains et ruraux, et entre régions – pour transformer le milieu médical en véritable kaléidoscope.

Ainsi s'accusent des clivages entre spécialistes, selon les conditions de travail (cabinet ou clinique), l'emploi ou non de matériels ultra-modernes et le mode de rémunération (consultations ou actes techniques). Retour à la case départ, avant l'unification de la profession sous la bannière de la médecine libérale, dans les années 30.

Avec, cependant, une évolution commune et paradoxale : un rapprochement inaperçu des praticiens eux-mêmes, et pourtant voulu par eux, entre leurs conditions de travail et celles de ces salariés dont ils tiennent tant à se distinguer.

Les médecins, notamment les généralistes, paient traditionnellement leur liberté d'installation et leur aisance relative par de longues journées de travail et des semaines de soixante à soixante-dix heures. Ils ont tendance à porter cette servitude en écharpe, oubliant les horaires de l'OS « posté » ou du cadre débordé. Aujourd'hui, beaucoup de généralistes cherchent à échapper à la disponibilité permanente qu'on exige d'eux, en organisant des gardes de week-end ou de nuit. *« Le dimanche, nous nous reposons pour mieux vous soigner dans la semaine »*, indique un petit avis dans la salle d'attente d'un cabinet lillois. Avec l'accroissement du nombre des médecins, la pratique s'étend à beaucoup de zones rurales et les gardes sont de plus en plus abandonnées aux jeunes, plus libres et heureux d'améliorer l'ordinaire.

Urgences et visites tardives se font ainsi plus rares. Tandis que les spécialistes mettent aussi sur pied des permanences, les généralistes séparent le cabinet du domicile. En ville, notamment, passé une certaine heure, c'est le répondeur que l'on trouve au bout du fil. Les « confrères » citent avec admiration tel « vieux » médecin qui, *« malgré sa grosse clientèle et deux infarctus, donne encore son numéro de téléphone personnel aux malades »*.

Parallèlement, se développent groupements et associations. En 1983, la Caisse nationale d'assurance-maladie ne chiffrait qu'à 10 % du total les médecins exerçant en groupe *stricto sensu*, mais le Syndicat national des médecins de groupe parle de 35 % en 1985. Sur le terrain, le phénomène, sous toutes ses formes (sociétés civiles, « maisons médicales », etc.) est saisissant et apparaît comme l'une des évolutions majeures des dernières années. L'association offre à la fois un moyen de réguler la concurrence, d'assurer, en les partageant, certains frais (de matériel ou de secrétariat) et de répondre à la demande dans les conditions les plus économiques en temps et en argent.

Parler

Elle permet aussi, notamment au généraliste, de rompre la solitude face à la clientèle et à l'angoisse du malade et de dégager du temps pour le recyclage. *« Pouvoir parler, même si les clientèles sont séparées, c'est stimulant, ça aide à lutter contre la tendance à la routine »*, souligne le docteur de Bettignies, qui partage un cabinet dans la banlieue lilloise.

Avec la tarification, qui a rendu la visite moins rémunératrice, ce changement d'état d'esprit a sans doute contribué à la baisse de 6 % du nombre de visites enregistrée en 1984 : leur part dans l'activité générale des médecins avait déjà décru de 1,4 % depuis 1978. Dans le Nord, par exemple, où les visites sont traditionnellement plus nombreuses qu'ailleurs, les campagnes des caisses primaires d'assurance-maladie pour le *« bon usage de la visite »* ont rejoint des initiatives spontanées des généralistes pour se défendre contre des appels trop nombreux : *« Les visites sont à réserver aux patients ne pouvant se déplacer et aux urgences. Prenez un rendez-vous de consultation, vous serez plus vite soigné et dans de meilleures conditions techniques »*, avertit une affichette dans la salle d'attente du docteur de Bettignies. Si beaucoup de médecins hésitent à appliquer des sanctions financières – *« nous n'avons pas à jouer les policiers »*, – préférant la réprimande ou l'action psychologique, leur intérêt coïncide avec celui de la Sécurité sociale. Une coïncidence qui n'est pas générale...

Prochain article :

II. – LA « VACHE NOURRICIÈRE »

(1) 3,4 % des praticiens installés entre 1975 et 1979 ont cessé leur activité avant le 31 décembre 1982. Fin mars 1985, neuf cent quatre-vingts médecins étaient inscrits à l'ANPE.

Des revenus inégaux

On comptait 84 248 médecins libéraux en 1983, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. Le chiffre de 1984 devrait approcher les 87 000. Mais, sur ce nombre, un peu moins de 10 %, retraités ou proches de la retraite, ne font qu'un petit nombre d'actes (moins de 1 200 par an pour les généralistes, de 600 pour les spécialistes). Le nombre d'installations nouvelles a diminué de 13 % depuis 1979, par l'effet de la sélection à l'entrée des études médicales. Les départs en retraite augmentant plutôt, l'accroissement annuel, qui avait atteint son maximum en 1979, a baissé de près de moitié depuis. Croissance inégale puisqu'elle va de 2,1 % l'an dans les Côtes-du-Nord à 8,9 % dans les Hautes-Alpes. La quasi-totalité (99 %) des médecins libéraux sont conventionnés : 11 % appartiennent au « deuxième secteur » (celui des praticiens pouvant fixer librement leurs honoraires) et 9 % (essentiellement des spécialistes) ont droit à pratiquer un « dépassement permanent » des tarifs.

Les omnipraticiens (1) représentent 57 % du total (soit une densité de 88 pour 100 000 habitants), mais l'effectif des spécialistes tend à s'accroître un peu plus vite. Les spécialités numériquement les plus importantes sont les disciplines psychiatriques (7 000 médecins soit 4,8 %), la chirurgie (4,2 %), la radiologie (3,9 %), l'ophtalmologie (3,8 %), la cardiologie (3 %).

Le revenu des médecins est très variable selon les spécialités, le sexe, l'âge... et la clientèle. Le montant moyen des honoraires s'élevait en 1983 à 377 600 F pour les omnipraticiens, 1,5 million de francs pour les radiologues, 682 000 F pour les chirurgiens, 550 000 F pour les cardiologues, 522 000 F pour les gynécologues, 503 000 F pour les oto-rhino-laryngologistes, 498 000 F pour les ophtalmologistes, 461 000 F pour les neuropsychiatres et 325 000 F pour les pédiatres. Mais ces moyennes sont assez peu significatives : pour la majorité (56,6 %) des omnipraticiens, les honoraires s'échelonnent entre 200 000 F et 500 000 F par an, et 19 % seulement gagnaient plus de 500 000 F.

Le démarrage des clientèles se ralentit : de 1975 à 1982, l'activité moyenne d'un jeune généraliste a baissé de 3,1 % par an en moyenne par rapport à celle d'un confrère installé un an plus tôt, selon une étude de MM. Rochefort et Devevey de la CNAMTS (2). Après deux années complètes d'exercice, un généraliste installé en 1977 effectuait, en moyenne, 4 080 actes par an (un peu plus de 16 par jour « ouvrable ») ; un généraliste installé en 1980, 3 600 seulement (entre 14 et 15 par jour) : un généraliste installé en 1981 arrivait en 1983 à 3 380 (entre 13 et 14 par jour), ce qui représentait environ 270 000 francs d'honoraires par an.

Féminisation

Cette baisse d'activité correspond largement à la féminisation de la profession : à tous les âges et à tous les moments de la carrière, les femmes ont une activité pratiquement inférieure de moitié à celle des hommes. Or elles représentent 22 % de la « promotion » 1983, contre 11,5 % en 1977.

Quarante pour cent des médecins libéraux, selon le recensement du conseil de l'ordre, exercent une activité salariée à temps partiel : consultations dans les hôpitaux, les maternités, les hospices de vieillards, les établissements pour handicapés, les centres d'aide par le travail (CAT), médecine scolaire ou sportive...

Cette activité répond à des besoins différents. Désir des jeunes spécialistes de ne pas rompre le « cordon ombilical » avec l'hôpital, des médecins généralistes d'élargir leur pratique. Mais aussi souhait de compléter par un revenu régulier les recettes du cabinet médical. Aussi est-elle perçue par les médecins tantôt comme une « ouverture » tantôt comme un signe de la baisse des revenus tirés de l'exercice libéral.

(1) Il s'agit des généralistes et de ceux, peu nombreux, qui ont un « mode d'exercice particulier » (acupuncture, homéopathie, etc.).

(2) « Les jeunes médecins libéraux. Evolution de 1979 à 1982 ». *Cahiers de sociologie et de démographie médicales*, juin 1984.

ÉDUCATION

LA SCOLARISATION DES ENFANTS D'IMMIGRÉS

M. Chevènement envisage la création de lycées franco-maghrébins et franco-portugais

« *Pourquoi ne pas créer des lycées franco-maghrébins et franco-portugais ?* » Cette éventualité a été évoquée par M. Jean-Pierre Chevènement lundi 6 mai à bord du train-forum de l'éducation nationale où avait lieu un débat sur le thème « Les enfants d'immigrés peuvent-ils réussir ? » Il s'agirait selon le ministre de créer des établissements expérimentaux reposant sur des accords bilatéraux avec les pays concernés. Un modèle existe déjà : le lycée franco-allemand de Buc (Yvelines) qui accueille des élèves et des enfants des deux nationalités. De telles créations nécessitent des négociations internationales et des décisions gouvernementales.

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. – M. Alain Griotteray est pressé : les immigrés doivent, selon *lui*, choisir aujourd'hui entre l'assimilation et la valise. Mais voilà, constate-t-il, « *ils* » ne veulent pas être absorbés. M. Olivier Stirn, lui, est plus patient et s'indigne : « *Je refuse ce type de discours, l'assimilation ne se décrète pas. Au fil des siècles, la France s'est toujours enrichie en accueillant des immigrés.* »

Réunis dans le train-forum « Vive l'école » stationné à Aix-en-Provence, les deux représentants de l'opposition ont fait étalage de leurs divergences sous le regard intéressé de leur hôte, M. Jean-Pierre Chevènement.

Pour sa première intervention publique consacrée aux enfants de l'immigration dans l'école, le ministre s'est offert le plaisir d'opposer un responsable du Parti républicain, éditorialiste au *Figaro-Magazine*, M. Griotteray, à un ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing, militant centriste et cofondateur de « SOS-racisme », M. Stirn.

Mais le duel Chevènement-Griotteray, plus attendu, ne fut pas non plus escamoté. Ce fut l'occasion pour le maire de Charenton de réclamer une répartition plus harmonieuse des immigrés dans l'école. Et pour le ministre de proclamer que son « école républicaine » a le cœur plus large qu'on ne le prétend parfois, puisque tous les enfants de l'immigration doivent pouvoir y réussir.

le rapport de M. Jacques Berque (*le Monde* du 7 mai), qui propose notamment d'enrichir les programmes scolaires de la culture des immigrés, a reçu l'aval de M. Chevènement : « *Il ne s'agit pas de défendre l'identité française,* a-t-il dit, *mais de construire celle de 2085, qui inclura une composante méditerrano-islamique* ». M. Stirn partage très nettement cette vision ouverte sur l'avenir, lui qui souhaite « *tirer un « plus » de ces immigrés, qui conduiront la France dans le monde du vingt et unième siècle* ».

Faire émerger une élite

Pour M. Griotteray, l'école ne peut réussir à intégrer ceux qu'elle laisse et qui la laissent à l'abandon, « *ce magma inassimilable qui fait la criminalité* ». Le mot « retour » lui brûle les lèvres, mais il l'évite et M. Chevènement s'en félicite. Le ministre veut, en effet, « *offrir des perspectives* » aux générations issues de l'immigration. « *Je ne serai heureux,* confie-t-il *que lorsqu'ils sont diplomates, savants, généraux ou même professeurs au Collège de France.* » Pour faire émerger cette élite, l'éducation nationale pourrait ouvrir des lycées franco-maghrébins et franco-portugais. Les enfants de l'immigration pourraient ainsi « *accéder aux grandes écoles sans renier leurs origines* ». Le ministre attend la version définitive du rapport de M. Berque, dont la publication est prévue en juin prochain, pour avancer d'autres idées, mais il reconnaît dès à présent que son administration n'a « *pas encore mis en œuvre les moyens suffisants pour permettre aux jeunes de l'immigration de réussir* », tout en répétant quelques instants plus tard que, décidément, « *les moyens ne sont pas tout* ».

Précisément, un train de réformes favorables à la promotion des immigrés dans l'école sera lancé sur les rails dès la prochaine rentrée scolaire. C'est la seule promesse qu'ait faite le ministre en gare d'Aix-en-Provence.

PHILIPPE BERNARD.

L'UNEF SOLIDARITÉ-ÉTUDIANTE CRITIQUE LES MESURES PRISES A L'UNIVERSITÉ

Deux cents délégués du syndicat l'UNEF-Solidarité étudiante (organisation proche du Parti communiste), réunis en congrès du 2 au 5 mai, ont critiqué la politique menée par le ministre de l'éducation nationale.

Alors que, il y a un an, ces jeunes applaudissaient les réformes annoncées par M. Alain Savary, ils évoquent aujourd'hui le manque de financement et l'absence de dynamisme du ministère.

Selon M. Régis Piquemal, qui a été réélu président du syndicat, « *avant, nous nous appuyions sur une volonté positive du ministère de changer l'université. Aujourd'hui, nous nous heurtons à des mesures dégradantes pour nos conditions de vie et d'études* ».

Les congressistes, qui refusent « *d'être des pigeons* », appellent les étudiants à lutter contre la hausse des droits d'inscription universitaires et pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude. Des étudiants socialistes, en majorité du courant CERES, qui participaient depuis plusieurs années à la direction du syndicat, ont décidé de quitter le bureau national pour « *protester contre la politique de lutte sans lendemain, sans but défini, que mène actuellement l'UNEF* ».

● *Un colloque sur le thème « enjeux scolairex - enjeux sociaux »* est organisé à la Sorbonne à Paris, les 11 et 12 mai, à l'initiative d'Ecole et Société ainsi que des revues *Esprit, Intervention, Politique aujourd'hui, Projet, Raison présente* et l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III). Avec des exposés de Jacques Delors, Marcel Gauchet, Yves Lichtenberger, Françoise Mayeur et Evry Schatzman.

Inscriptions : Ecole et Société, 16, rue Laplace, 94110 Arcueil.

LE PÈRE CHRISTIAN DELORME REPROCHE A SOS RACISME UNE TENDANCE A « L'HÉGÉMONIE »

L'association SOS Racisme, présidée par M. Harlem Désir, indique avoir vendu le millionnième exemplaire du badge représentant une main ouverte et portant l'inscription « Touche pas à mon pote ».

Ce mouvement ne fait cependant pas toujours l'unanimité dans les milieux antiracistes. Une preuve en est donnée par le Père Christian Delorme, l'un des organisateurs de la « marche des beurs » en 1983, qui, dans une lettre adressée à ses « *amis* » et datée du 30 avril, écrit notamment :

« *Le succès de SOS Racisme représente pour beaucoup une espérance. (...) Toutefois, des inquiétudes sont progressivement apparues. Ainsi, la présence en tant que telle d'une seule organisation au sein même des instances de décision de SOS : l'Union des étudiants juifs de France, a-t-elle commencé à faire douter de la réalité de la « spontanéité » et de l'indépendance du mouvement. D'autre part, le développement de SOS Racisme tendant à devenir hégémonique, l'association apparaissant sur tous les terrains en éclipsant les autres acteurs organisés de la résistance au racisme et à la ségrégation,* il interroge sérieusement : *Est-ce par maladresse, par manque d'analyse, ou bien y aurait-il derrière l'intention de laminer certains mouvements ou courants, notamment le mouvement associatif issu des jeunes Maghrébins de France ? (...) Nous sommes quelques-uns à avoir demandé une rencontre au bureau de SOS Racisme, afin d'essayer de faire la vérité et d'obtenir la correction de ce qui ne va pas.* »

[M. Harlem Désir nous a confirmé qu'une réunion avait bien été demandée par le Père Delorme. Elle aura lieu le 18 mai à Paris, en présence de plusieurs animateurs du mouvement « beur ».]

SCIENCES

LES ALLER-RETOUR DE L'ESPACE

Ariane prend le relais de Challenger

La navette spatiale américaine Challenger s'est posée sans encombre, lundi 6 mai à 18 h 11 (heure française), sur la base aérienne d'Edwards, en Californie, et ses sept astronautes, ainsi que les deux singes et les vingt-quatre rats qui les accompagnaient, ont pu mettre le pied au sol après sept jours passés en orbite. Quelques heures avant leur arrivée sur terre, les membres de l'équipage ont toutefois éprouvé quelques émotions lorsque des témoins électroniques ont indiqué que les portes de la soute de la navette ne s'étaient pas fermées correctement. Mais les voyants s'étaient en fait allumés par erreur, et les manœuvres de décrochage de l'orbite et de rentrée dans l'atmosphère ont pu reprendre.

Les trois premiers jours de cette dix-septième mission de la navette ont été marqués de nombreux incidents. Cependant, les responsables de la NASA se déclarent satisfaits de la mission, qui a été « *excellente sur le plan scientifique* ». Le module laboratoire européen Spacelab que portait Challenger s'est révélé un « *très bon outil de travail* ». Les astronautes ont en effet « *recueilli suffisamment de données pour remplir 50 000 volumes de 200 pages chacun* », a déclaré M. Joseph Cremin, l'un des responsables du vol, et « *ils ont engrangé des milliers de films vidéo et des centaines de photos* ». Reste malgré tout, sur le plan scientifique, un échec qui affecte les chercheurs français : la caméra à grand champ conçue par le laboratoire d'astronomie spatiale du CNRS à Marseille n'a pas pu être utilisée à cause d'un blocage d'un hublot de Spacelab.

Challenger revenue au sol, la NASA prépare maintenant les prochaines missions de la navette. Elle envisage de tenter, en août prochain, la récupération du satellite de l'US Navy *Syncom* IV-3, largué en avril dernier par Discovery, et qui flotte depuis à la dérive car son système d'alimentation n'a pas pu être mis en marche.

Un peu plus de trente heures après le retour de Challenger, c'est maintenant au tour de la fusée européenne Ariane de s'envoler. Le lanceur devait quitter le centre spatial guyanais de Kourou, mercredi 8 mai, entre 1 h 56 et 3 h 28 (heure de Paris), emportant deux satellites de télécommunications – l'américain GSTAR 1 et le français Telecom 1 B – pesant chacun, au lancement, un peu plus de 1 200 kilos.

Premier élément d'un groupe de trois satellites destinés à transmettre des télécommunications sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis, GSTAR 1 est lancé pour le compte de la société américaine GTE. Celle-là même qui exploite les satellites Spacenet, dont le premier exemplaire avait déjà été mis en orbite par Ariane en mai 1984.

Quant à Telecom 1 B, le satellite français de la direction générale des télécommunications (DGT), il devait rejoindre Telecom 1 A, déjà en orbite depuis août 1984. Ainsi devrait être complétée la mise en place du système national de télécommunications Telecom 1.

La préhistoire est une bonne introduction aux sciences exactes et naturelles

déclare M. Hubert Curien

De notre envoyée spéciale

Montignac (Dordogne). – « *La préhistoire est un bon moyen d'accrocher le grand public à toutes les disciplines scientifiques modernes.* » Telle est la réaction de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, après avoir visité, le 3 mai, la grotte peinte et gravée de Lascaux (fermée au public depuis 1963), Lascaux II (fac-similé du vrai Lascaux), le château de Commarque (qui devrait bientôt servir de centre d'études sur le Moyen Age), l'abri du Cap-Blanc, le Musée national de préhistoire des Eyzies-de-Tayac, l'abri Pataud aux Eyzies, où va être aménagé un musée de site et la grotte de Font-de-Gaume.

Pour M. Curien, « *les progrès énormes accomplis au cours de ces dernières années en préhistoire et en archéologie sont dus aux méthodes physico-chimiques et aux sciences naturelles. Mais l'emploi de toutes ces méthodes n'a de sens que si celles-ci sont utilisées dans le cadre d'équipes de préhistoriens ou d'archéologues. Des physiciens et des chimistes, des géologues, des paléontologues, des botanistes, etc., doivent pouvoir se consacrer à la recherche en préhistoire et en archéologie et devenir eux-mêmes préhistoriens ou archéologues.*

» *La présentation des sites ou des musées de préhistoire ou d'archéologie doit expliquer au grand public l'apport et le rôle de toutes les disciplines scientifiques utilisées. Ainsi l'histoire et les sciences exactes et naturelles feront-elles partie d'une même culture intégrée. Ainsi, le grand public aura-t-il un contact « accrocheur » avec de très nombreuses disciplines scientifiques. En outre, sciences exactes, sciences naturelles et sciences historiques contribuent à égalité à accroître la connaissance pure. Un seul exemple : la physique des hautes énergies cherche à comprendre la structure ultime de la matière, alors que la préhistoire et l'archéologie ont pour but de retrouver les étapes de l'aventure humaine.* »

YVONNE REBEYROL.

ENVIRONNEMENT

La France ne pourra pas exporter la tortue verte de la Réunion

Malgré son insistance, la France ne pourra pas exporter les produits de son élevage de tortues vertes. C'est ce qu'omdécidé les représentans des quatre-vingt-huit Etats signataires de la convention de Washington, réunis à Buenos-Aires du 22 avril au 3 mai. Depuis 1977, en effet, la France a entrepris à Saint-Leu (île de la Réunion) un élevage de tortues marines appelées « tortues vertes » (*Chelonia Mydas*), dont on utilise la peau, les écailles, la chair et la graisse, qui donne une soupe de couleur verte. L'élevage de cette tortue, puis la commercialisation de ses sous-produits, étaient censés créer une activité économique dans un département qui en manque, comme le soulignait encore récemment M. Michel Debré, député (RPR) de la Réunion.

Malheureusement pour cette entreprise, la France a adhéré en 1978 à la CITES, organisme international créé en 1973 à l'issue de la convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction.

Les dérogations demandées par la France pour la tortue verte ont été rejetées (par 37 voix et 7 abstentions), car cet animal, qu'on ne trouve plus que dans deux îles dépendant de la Réunion (Europa et Tromelin), ne peut être élevé qu'à partir de sujets sauvages capturés en bas âge. Son élevage nécessite donc des prélèvements jugés préjudiciables à la survie de l'espèce.

● *Ni malformations ni aveugles après Bhopal.* – Le Conseil indien de la recherche médicale (ICMR), dans un rapport cité par l'agence de presse *PTI*, indique qu'aucun des cinq cents enfants nés à Bhopal après la catastrophe du 3 décembre 1984 n'est atteint de malformation. D'autre part, aucune des trente-quatre mille personnes examinées pour troubles de la vue n'a été victime de cécité totale. La fuite d'isocyanate de méthyle avait tué quelque deux mille cinq cents personnes dans la capitale de l'Etat indien de Madya-Pradesh. *(AFP.)*

● *Levée de siège à Chalempé.* – Après dix mois d'occupation de l'île du Rhin, les habitants de Chalempé (Haut-Rhin) ont décidé d'évacuer les lieux le 5 mai. Ils ont obtenu que le forage entrepris pour injecter en sous-sol les saumures des mines de potasse d'Alsace soit réalisé sur un nouveau site, à un kilomètre des limites de la commune.

TOURISME

L'inauguration du nouveau Palais des congrès de Nice

M. Jacques Médecin, député et maire de Nice, a officiellement inauguré, lundi 6 mai, le nouveau Palais des congrès Acropolis, vaste nef de 338 mètres de long pouvant recevoir près de cinq mille congressistes, et dont le coût a été évalué à plus de 642 millions de francs. « *L'ouverture d'Acropolis,* a-t-il précisé, *n'a pas pour objectif de concurrencer les palais des congrès de Monaco et de Cannes, qui participent également au développement du tourisme sur la Côte d'Azur, mais de doter la ville d'un outil de travail compétitif et ambitieux sur le marché du tourisme d'affaires, afin de concurrencer des villes plus lointaines telles que Berlin, Kyoto ou Atlanta.* » M. Médecin a précisé que le déficit de fonctionnement d'Acropolis serait, pour les prochaines années, de 5 % du montant de l'investissement (environ 30 millions de francs). En 1985, les recettes d'exploitation se seraient élevées à environ 25 millions de francs.

Depuis l'ouverture du Palais, il y a un an, le nombre des congressistes a atteint cinquante mille, chiffre qui devrait doubler en 1986.

culture

EXPOSITIONS

A MARSEILLE

Morandi, ou la peinture face à l'objet

L'exposition Giorgio Morandi à Marseille rassemble soixante-deux peintures et autant d'œuvres sur papier – aquarelles, dessins et gravures ; des pièces de musées italiens et de collections privées, d'une grande rareté parfois, comme les eaux-fortes prêtées par le cabinet des estampes des Offices – *qui sont* presque toutes des états uniques. Ce n'est pas tout à fait un produit maison, mais il faut saluer l'initiative de Germain Viatte, à la tête, depuis peu, des musées marseillais, d'avoir su l'attraper au vol pour le musée Cantini (1).

Cela faisait en effet près de quinze ans, très *exactement depuis* la *rétrospective de 1971 au* Musée national d'art moderne, qu'on n'avait pas eu en France l'occasion de voir largement déployée l'œuvre du Bolonais. Une œuvre à part, complexe, encore négligée par les historiens d'art, en dehors de l'Italie tout au moins, *mais qui est tenue en grande estime un peu* partout depuis longtemps par les collectionneurs ; par les peintres aussi, ce dont ils ne se vantent pas toujours. Souvent appréciée pour sa secrète poésie, sa modestie, sa finesse, cette façon de se garder des excès de tous ordres, *elle peut être rejetée pour des raisons presque* analogues. D'aucuns la trouvent petite, fade, dans le goût bourgeois conventionnel, ennuyeuse, répétitive.

On croit souvent connaître la peinture de Morandi, parce qu'on a dans un coin de mémoire l'image un peu perdue de quelques bouteilles sur fond pâle. Mais l'a-t-on seulement regardée de près ? Ou autrement qu'à *travers des reproductions qui confortent* l'idée d'une simple peinture de natures mortes (sans vanité) ; ne permettent pas d'en apprécier la chair – ce substrat d'où sortent des objets ; ne disent pas ce qu'elle est au fond : la chose peinture, plus qu'une peinture de choses.

Qui perd gagne

Pendant un demi-siècle, des années 10 au années 60, Giorgio Morandi a peint, dessiné, gravé des bouteilles, des flacons, des bols, des pots, des boîtes, des vases. Le même vase, la même boîte, le même pot, *le* même bol, le même *flacon*, la *même* bouteille. De pauvres objets courants, devenus familiers, si familiers qu'on les perd de vue parfois. Inlassablement il les a regardés, fixés, approchés du bout des doigts, tel un aveugle qui cherche sa route en terre inconnue, pris en main, de front. *Il* les a regroupés *sur* une table, comme lorsqu'on fait un inventaire, ou le ménage, alignés, écartés ou serrés, les uns contre les autres, les uns devant les autres. Pour les mettre à l'épreuve du tableau, de la surface plane, à peindre.

Contrairement aux cubistes (ne parlons pas des futuristes qui n'avaient cure de l'objet), Morandi n'a pas cherché *la mise* à *plat* de *simples* « *motifs* » par la réduction géométrique des formes et la transparence. Il en a fait des « modèles » opaques. Il les a voilés, masqués, repoussés, poussés aux limites du reconnaissable, réduits à l'ombre d'eux-mêmes, et rattrapés. *Il* les a maintenus, droits, en *suspens*. La table a disparu, il a pris les choses autrement. Il les a accrochées au fond, en travaillant les bords, en ouvrant les contours tremblés, en cultivant les ombres, les interstices, l'entre-deux, en créant d'incertaines frontières, en provoquant tout un jeu *d'échanges*, de *va-et-vient* dans l'espace du tableau, gardant peu et beaucoup à la fois. Tout est paradoxal dans cette peinture, une peinture des limites, qui n'a jamais pu se résoudre à les outrepasser.

C'est une histoire de vases communicants, une affaire de contenus et de contenants renversés, inversés, où le plein n'est pas *forcément* là où *on* l'attend *d'ordinaire*. Où les objets privés de reflets, déréalisés, débarrassés de leur valeur d'usage (ils peuvent même être fendus, ébréchés), presque blanchis de toute signification symbolique, tendent *vers le négatif, l'absence*. La bouteille s'étire fantomatique, quand l'ombre portée s'épaissit. Où l'espace récupère ce que l'objet perd et s'en nourrit. Un espace bien tangible, doté d'une réelle présence, qui semble fait de la matière même dont on façonne les objets ; modelé délicatement dans une pâte fine, aux couleurs douces, crémeuses, activées par les caresses du pinceau. Des bruns de terre, des ocres, des roses, des bleus de fresques toscanes.

Morandi a aussi peint des paysages presque *englués*, qu'il a *pensés comme des natures* mortes (alors que ses natures mortes sont traitées comme des paysages). C'est un aspect peu connu de l'œuvre. On y retrouve les mêmes préoccupations d'équilibre et d'unification de l'espace pictural, les mêmes alternatives *entre le construit et le défait*, le *géométrique* et la prolifération naturelle, mais appliquées au mur d'une maison et aux arbres, au lieu des pots et des ombres. Ils ont aussi la même lointaine étrangeté. Certains paraissent confus, ou *franchement* ratés. stables, détachées des contingences extérieures. Elle n'incite pas à la recherche des sources, du contexte dans lequel elle a été élaborée. On dirait volontiers celle d'un peintre venu de nulle part précisément, coupé de tout, indifférent à l'actualité artistique comme aux *événements de la première moitié* du siècle. De ce point de vue, il reste encore à creuser. On s'y emploie à la galerie d'art moderne de Bologne où l'on projette une fondation Giorgio Morandi.

Morandi le sédentaire – il est né (en 1890), a vécu, est mort (en 1964) à Bologne, *il y a enseigné le dessin dans le primaire*, puis la gravure, pendant vingt-six ans et huit mois à l'Académie des beaux-arts. – Morandi l'homme tranquille et rangé, celui qu'on appelait l'« ermite de la via Fondazza », n'a pourtant pas été indifférent aux bouleversements des avant-gardes. Mais c'était un indépen-



« Nature morte ». Aquarelle, 1936.

D'autres retiennent par la mise en relief de *détails bizarres*. C'est l'intervalle entre les arbres, traité, dès 1910, en positif – *on* pense à une procession d'âmes en peine, à un détournement de la peinture symboliste – alors que les troncs deviennent failles. Ou encore, dans un paysage de 1940, cette ligne claire qui ne se justifie pas ; elle monte de l'allée, atteint un peu courbée la maison élevée comme une boîte à café au-dessus du feuillage enveloppant, fait l'effet d'un humain de Giacometti.

L'esprit du temps

Et puis il y a les gravures, les dessins, les aquarelles. Chaque discipline a été pour l'artiste l'occasion d'une *recherche spécifique, en même temps qu'un démontage et un* approfondissement des éléments constitutifs de sa peinture. Dans les gravures très fines, un peu raides, un peu scolaires parfois, il construit l'espace par les valeurs, par la montée du clair *et de l'obscur*, en hachures entrecroisées plus *ou moins serrées*, allant jusqu'à *faire naître* l'objet du blanc en réserve, de la lacune. Dans les dessins quasi abstraits, il ne retient que le tracé fragile des contours ouverts à la possible image, profite de l'anse d'un seau ou de l'alignement des boîtes pour *relier les formes et* créer des figures inversées. On retrouve cela dans les aquarelles, qui datent surtout des dernières années. Plus concises encore. N'y reste que l'étendue iconique de deux ou trois taches brunes, d'un grain qui a la finesse, la subtilité des poteries d'Extrême-Orient, la quintessence de l'œuvre.

La peinture de Morandi semble *n'avoir* évolué au fil des décennies qu'en fonction d'elle-même, ne s'être nourrie que d'écarts infimes, de légers déplacement de données premières dant, qui a maintenu le dialogue à distance avec *la culture de pointe*, *comme avec* celle du passé. Et fait ses choix très tôt, dans les années 10 : Cézanne (la *Nature morte* de 1914 le montre) plutôt que les futuristes et leur programme d'art-vie-action, – question de tempérament. Puis il y eut l'épisode de la *peinture métaphysique* (dont il reste peu d'œuvres), avec Chirico et Carrà, et, au lendemain de la première guerre mondiale, la participation aux manifestations du groupe formé autour de Mario Broglio et sa revue *Valori Plastici*, dans laquelle ont écrit *notamment* Chirico, Savinio, Carrà.

C'est dans ce climat de reprise en main de la *création* et de recherche de *valeurs* durables, après la première flambée des « ismes » (cubisme, futurisme...), de relecture des grands anciens (Giotto, Piero), de découverte des écrits de l'historien d'art Bernard Berenson, les valeurs tactiles, entre autres, que la *peinture* de *Morandi* a *mûri*. Mais d'une manière très personnelle, hors de toute position théorique, à l'économie, préservée de tout – de la fascination de l'histoire, du passé, de l'antique, de la tradition, contrairement à *d'autres*. – *pour mieux cerner un objectif* de peintre *artisan* de la forme. Pour oublier les modèles et recommencer la peinture autrement. Une peinture ouverte, pétrie d'intelligence et d'émotion, qui n'affirme rien d'autre que la quête d'elle-même, sous le masque de l'*objet*. Sa *limite* ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée Cantini, jusqu'au 18 juin.

(1) Exposition organisée en 1984 par la Fundacion Caja de Pensiones à Barcelone et Madrid, avec le *concours de la Galleria communale d'arte moderna* de Bologne, pour le vingtième anniversaire de la mort du peintre.

THÉATRE

« LA CULOTTE », de Carl Sternheim, à Toulouse

Le lifting Dubillard

Jacques Rosner, qui a quitté la direction du Conservatoire national d'art *dramatique en 1983, a été* nommé directeur du Grenier de Toulouse à partir du 1er juillet 1985. Pour rendre plus souple et sympathique la passation des pouvoirs, Maurice Sarrazin a tenu à ce *que le dernier* spectacle réalisé sous sa gestion soit déjà une mise en scène de Rosner. L'œuvre choisie est *la Culotte*, de *Carl Sternheim, dans une adaptation* assez libre de Roland Dubillard et Maria Machado. Les représentations ont pris fin, à Toulouse, le 5 mai.

Le théâtre de Sternheim, écrivain allemand né à Leipzig en 1878 et mort en exil à Bruxelles en 1942, ne ressemble à aucun autre. Ce sont *des comédies à ras de terre, qui mettent* en jeu des êtres sociaux carrément définis, surtout petits-bourgeois mais aussi prolétaires, à propos d'événements concrets très simples, sans dimension. Le spectateur est cloué par le franc-parler des protagonistes, la brusque franchise des propos.

Le point de départ de *la Culotte* est un incident de rien du tout : sur une avenue, à l'approche d'un défilé officiel, Louise, épouse du fonctionnaire Theobald Maske, sent glisser *sur ses chevilles sa culotte blanche*, qu'elle avait mal attachée. Elle la ramasse, et la cache dans son sac.

Un dialogue vissé à bloc

A la maison, son mari l'engueule vertement. Puis deux candidats se *présentent, car Maske veut sous*-louer deux chambres de son appartement. Ces deux inconnus, un coiffeur et un original vaguement écrivain, ont en vérité assisté à la chute de la culotte, et Louise les intéresse.

C'est tout. Sternheim le dit lui-même : « *Dans ma pièce, une femme de bourgeois perdait sa culotte, et on ne parlait sur scène de rien d'autre que de ce fait banal, en une langue dépouillée, avec application et insistance.* »

Mais la pièce, en même temps, est tout autre chose que cela, de par la « *manière* » de *Sternheim. Le dialogue* est incroyablement tendu, vissé à bloc, c'est comme si mille ressorts d'un acier très dur étaient tirés au maximum, d'où la sensation d'une *énergie dynamique* incroyable. Tout le « théâtre » de cette œuvre consiste en cette tension, cette énergie : la parole est une quintessence du langage *bismarckien* (*la pièce* est du début du siècle), il n'y a aucun effet de charme ni de comique, il y a des cailloux de langage à propos de Nietzsche, de Wagner, des *cristallisations de paroles, une vigueur irré*pressible, glacée, abstraite presque, qui est projetée vers l'avant, c'est très surprenant car cela emporte dans son élan la conscience personnelle, *irremplaçable*, de chaque protagoniste, conscience personnelle à quoi il semble que Sternheim tienne essentiellement, sans porter de jugement, *sans croire à des catégories* de bien et de mal.

Il semble que, dans l'esprit de Sternheim, la vie plus ou moins naturelle et « compensée » d'une *société reposerait sur le libre exer*cice de cette infinité de dynamiques individuelles, qui ne se laisseraient pas dominer par des courants ou des *conflits d'ensemble*. L'œuvre de Sternheim est fascinante. Un germaniste averti, Jean Launay, a traduit de près des pièces et d'autres textes de lui. Pour sa mise en scène de *la Culotte, Jacques Rosner a choisi* une version de Roland Dubillard, assez éloignée de l'original, Dubillard ajoute beaucoup de choses de *lui, et surtout il abandonne* la quintessence impassible, si saisissante, de Sternheim, pour une expression beaucoup plus banale, pour des effets de charme ou de comique, des *clins d'œil au public, ce n'est plus* ça.

Telle quelle, dans cette adaptation autrement orientée, *la Culotte* fait beaucoup rire, c'est très brillant. *Décors* curieux de Max Schoen*dorff*, aux *perspectives* cassées et obliques, rappelant l'hyper-expressionnisme des films allemands des années 20. Interprétation *intéressante, stylisée, décalée*, un peu « femme-serpent », de Dominique Blanc (la « perdeuse » de culotte). Jeu plus classique, solide, de Claude Brosset (le mari), et Jean Benguigui et *Jean Bousquet* (les *deux* locataires).

Après le long et fructueux règne de Maurice Sarrazin, souhaitons une belle deuxième vie au Grenier de Toulouse, piloté par Rosner.

MICHEL COURNOT.

■ **PRIX THÉATRAL.** – Le comédien Patrick Chesnay, qui joue actuellement *Love*, de Murray Schisgal, au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (*le Monde du 13 février*), a reçu le Prix Daniel Sorano. La pièce restera à l'affiche jusqu'en décembre.

■ ***J.-C. DROUOT EN BELGIQUE.*** – Jean-Claude Drouot, qui est actuellement à la tête du Centre dramatique de Reims, prendra la direction du Théâtre national de Belgique, à Bruxelles, le 1er septembre 1985.

« CLASS ENNEMY », au TNP

Jeux insolents

La scène est barrée d'un mur de carreaux trop blancs, qui d'un seul coup s'effeuillent – ce sont en réalité des feuilles de papier habilement disposées. Le décor est de Patrick Dutertre. *Apparaît* alors une salle de classe, typique des zones floues nommées par euphémisme « collèges de rattrapage » ou « instituts pour prédélinquants ». *Des garderies où sont parqués les laissés*-pour-compte décourageants.

Class Ennemy, de Nigel Williams, que Jean-Michel Dupuis a adapté et mis en scène aux Ateliers du TNP, c'est un après-midi avec six loubards redoutables, *qui ont l'habitude de larguer* leurs profs. En attendant le prochain, ils jouent, chacun son tour, à enseigner quelque chose de nouveau et d'intéressant. *Naturellement ils échouent, ils ne* sont pas nés pour gagner.

Les Anglais sont maîtres de ce théâtre-document au naturalisme pudique. Dans les années 70, la pièce a connu un grand succès *londonien, au* Royal Court (petite salle *upstairs*), jouée par de jeunes acteurs compacts et rigolards, parfaitement authentiques : cette naïveté raffinée et cette *résignation souriante qui se débonde* soudain en violence meurtrière, elles existent dans toutes leurs fibres, tous leurs nerfs, leurs neurones (voir le *rock*, les facéties des supporters de football). Elles existent et sont *inexportables*. Quand *Peter* Stein a monté *Class Ennemy* à Berlin, il a réglé, avec la rigueur d'une chorégraphie guerrière, l'affrontement entre les dieux sauvages d'une Olympe de misère ; *chacun représentait un* type de marginal, d'exclu.

Jean-Michel Dupuis choisit la mécanique du burlesque, un jeu qui tourne à vide à l'intérieur d'une prison où les gamins ont grandi. *Des garçons sans âge*, déréalisés, indifférenciées dans leurs uniformes bleus, pitoyables et inquiétants à cause des cheveux ras à la bagnard, qui don*nent la gueule chafouine. Ce sont* juste des jeunes vies réduites à néant à force d'inutilité, des robots dont les piles sont arrivées *à épuisement et qui marchent* encore. Ils se cancaturent, se marrent entre eux – ils ont leurs codes, comme les filles quand *elles gloussent et pouffent. Littéralement*, ils font les clowns.

Jean-Michel Dupuis a songé à Beckett, là est l'erreur. C'est trop pour Nigel Williams, dont la qualité est dans le poids des vé*rités simples. François Toumarkine* est effectivement « vrai ». Lourd de détresse inexprimable, il pèse son poids de menace. Les *acteurs se répondent au quart de* tour, mais François Eric Gendon, le chef, ne se dégage pas des poncifs. Il est incertain, ce qui af*fadit les affrontements*.

Pourtant, le spectacle, mené *dans un mouvement nerveux*, tient, grâce à la vigueur de ces personnages condamnés, à l'ambiguïté de leurs blagues amères, à l'insolence de leurs jeux, à la perfection de cette mécanique qui annihile espoirs et révoltes. Pour sa première mise en scène professionnelle, Jean-Michel Dupuis prouve une étonnante maîtrise du rythme et des ruptures, *une grande* fermeté, beaucoup de pudeur.

COLETTE GODARD.

★ TNP-Ateliers, jusqu'au 30 mai.

CINÉMA

« MICKI ET MAUDE », de Blake Edwards, « MOJADO POWER », d'Alfonso Arau

L'Amérique pile et face

Micki et Maude (1984), de Blake Edwards, comme *Mojado Power* (1981), d'Alfonso Arau, ont en commun de centrer leur narration sur un mâle déboussolé, irresponsable, *naviguant avec* une inconscience délirante au milieu des pires écueils : d'un côté une vedette de nos sociétés modernes, journaliste reporter d'une des *majors* de la télévision, Rob Salinger (en hommage à Pierre Salinger ?), incarné par cet acteur protéiforme qu'est Dudley Moore ; de l'autre un gentil paumé, chômeur chez *lui* au Mexique et venu risquer le tout pour le tout en Californie, rôle tenu par le metteur en scène, Alfonso Arau.

Dudley Moore résume le succès à l'américaine, *son personnage* pourrait être transposé sans excès d'invraisemblance chez nous. Alfonso Arau, lui, est le péquenot tiers-mondiste faufilé dans les murs du nouvel eldorado, les Etats-Unis, qui, depuis un certain temps, voient augmenter dans des proportions inquiétantes leurs minorités hispaniques.

Rob, *l'Américain de souche*, n'a de soucis que domestiques : il rêve de famille, d'enfants. Deux femmes, sa légitime, Micki, cadre très supérieur, sa jeune maîtresse *Maude*, violoncelliste, *qu'il va épouser* à son *tour* pour ne faire de peine à personne, lui donnent chacune, simultanément, un rejeton. Rob essaie de brouiller les pistes pour *éviter la* catastrophe, *dans laquelle* il plongera tête baissée. Neto, le Mexicain, n'a que faire de ces subtilités conjugales. A peine franchie la frontière, il conquiert le premier cœur disponible, mais est confronté à une autre forme de dilemme, la survie, et les conflits entre Mexicains-Américains, ou *chicanos*, et émigrés de fraîche date, ou *mojados*, les « mouillés » du titre (ils ont souvent franchi à la *nage* la *frontière* entre les deux pays).

Blake Edwards nous découvre un pur cinglé, pris dans les rêts d'une morale sociale déglinguée. Le *dédoublement* de *Victor Victoria*, son précédent film, l'intrigue à deux temps, s'accélère, pour aboutir au canular – Feydeau revu par Mack Sennett. Alfonso Arau, *se dirigeant* lui-même, ne pousse pas la caricature jusqu'à l'absurde. Le poids de la satire, et de la critique politique qui s'ensuit, est trop lourd : *marionnette* à la Charlie Chaplin, il moque tendrement la misère de ses compatriotes devenus étrangers – il le dit dans un clin d'œil, – sur une terre, celle de Californie, qui autrefois fut leur. Des couplets illustrent le destin du naïf Neto.

Là où Blake Edwards salue une dernière fois le vieil Hollywood, et une Amérique plus fofolle que *jamais*, Alfonso Arau, *sans pleurs ni* lamentations, renverse les données du mélo d'antan comme des comédies mexicaines débiles. Il affronte *pile* une Amérique à la *fois* mythique et bien réelle dont ses compatriotes sont un peu les citoyens de seconde, sinon de dernière classe.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Mojado Power* : voir « les films nouveaux ». *Micki et Maude* : voir « les exclusivités ».

■ **ANCIEN PALAIS, NOUVEL HOTEL.** – L'ancien Palais du Festival de Cannes (*qui abrite aujourd'hui la* Quinzaine des réalisateurs) va être vendu à la société hôtelière Sheraton. *La municipalité*, qui a *donné* son accord, a imposé que la façade et le grand escalier soient conservés.



SPECTACLES

Mardi 7 mai

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VINGT-HUIT MOMENTS : Marie-Stuart (508-17-80), 18 h 30.

LE POÈTE ET L'ENFANT : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 22 h.

L'AUTOCENSURE : Epicerie (724-14-16), 18 h 30.

UBU ROI : Chaillot (727-81-13), 20 h 30.

IDENTITÉS PROVISOIRES : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04), 21.

SHAKESPEARE AU LYCÉE : Châtenay-Malabry, Campagnol (661-14-27), 21 h.

A LA FOLIE : *Châtillon, Théâtre* (657-22-11), 21 h.

LES FEMMES SAVANTES : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), Concert : 20 h : Concert de musique du XXe siècle, B. Vandôme, H. Le Floch ; R. Benedetti ; M. Arrignon (Berg, Webern, Tissé, Messiaen).

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30, le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre : 20 h 30 : Ubu Roi.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Hugo, l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32), *18 h 30* : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : Macadam Quichotte.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Lyrique : 20 h 30 : Cappricio, de R. Strauss, production de l'Opéra national de Bruxelles (Orchestre de la monnaie de Bruxelles).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Ballets de l'Opéra de Hambourg, 20 h 45 : Carolyn Carlson (Blue Lady) ; *Concert : 18 h 30 : Katia et Marielle* Labeque (S. Gualda ; J.-P. Drouet).

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 19 h : les Violettes.

☞ BASTILLE (357-42-14), 20 h : Exils. 21 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel (dern.).

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogues d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : l'Autocensure.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESSAION (278-46-42), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part : II. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : La petite marchande d'allume-êtres (Muche).

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : *Guérison américaine.*

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : les Contes de Chelm ; II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), *19 h 30 : La plus forte.*

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), *20 h 30* : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), *20 h 30* : le Bluffeur.

☞ *MONTPARNASSE* (320-89-90), 21 h : Henri IV. Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sidney.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : *Ma femme.*

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), *21 h : Une clé pour deux.*

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), *I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.*

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), *20 h 30 : la Dernière du Malade imaginaire.*

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; *22 h 30* : Carmen Cru.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby : 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés *femmes : 22 h 30 : Fin de siècle.*

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; *22 h 30* : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), *21 h : Des* gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Voila Volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; *21 h 30 : Bonjour les clips* ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), *21 h : la Gauche mal à droite.*

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

☞ *A DEJAZET* (887-97-34), 21 h : J.-Cl. Vannier.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

La danse

☞ CENTRE MANDAPA (589-01-60) : le 7 à 20 h 30 : Didik, N. Thowok.

EMPIRE (766-59-19), 20 h 30 : Danses d'Irak.

Les concerts

A. Déjazet, 18 h 30 : E. Razimowsky, H. Nagorseu, M. Modier (Mendelssohn).

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Atelier des Chœurs de R.-F., dir. : G. Reibel (Campana, Imago, Petrassi). – Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : N. Venzago (J.-S. et K.P.E. Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, 0 h 30 : L. Irvin.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : B. Willen, Ph. Petit, A. Cullaz, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : L. Cugny.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Les Forbans.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : *M. Zanini, S. Woodyard.*

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Barrett, E. Daniel, F. Di Castri, A. Romano.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : B. de Kort Quartet.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Minigruel.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h : F. Bobey.

En région parisienne

☞ ARCUEIL, salle J. Vilar, 21 h : E. Valenzuela, C. Davila (Bach, Prokofiev, Brainc...).

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Et pourquoi pas chanteuse, Francesca Solleville.

☞ BOBIGNY MC (831-11-45), 20 h 30 : Le Misanthrope.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT TBB (603-60-44), 20 h 30 : Tout autour du chat noir.

☞ CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (661-14-27). – II : 21 h : Shakespeare au Lycée.

☞ CHATILLON, Théâtre (657-22-11), 21 h : A la folie.

☞ CERGY, Th. Quatre-Vingt-Quinze (038-11-99), 21 h : la Baie de Naples.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 : Sauves.

☞ GENNEVILLIERS, Centre dramatique national (793-26-30), 20 h 30 : Othon.

L'HAY-LES-ROSES, salle municipale de spectacles (665-38-06), 21 h : Ballet Norbert Schmucki + Solistes de l'Opéra de Paris.

☞ IVRY, Théâtre des quartiers d'Ivry (672-37-43), 20 h 30 : Les Femmes savantes.

MARNE-LA-VALLEE, CAC (005-64-87), 20 h 45 : Embarquement immédiat.

☞ NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante. – Petite salle, 21 h : Quartett.

☞ *RUEIL-MALMAISON*, place des Arts (732-24-42), 20 h 45 : Manque de chance.

SARTROUVILLE, CRAC (914-23-77), 21 h : Xalam.

LE VESINET, Centre des arts et loisirs (976-32-75), 21 h : concert Violoncelle/piano (Bach, Paganini).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (784-24-24)

16 h : soixante-dix ans d'Universal : The Untameable, de H. Blache ; 19 h : films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h : carte blanche à Y. Chahine : Ziegfeld Girl, de R.Z. Léonard.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : *Olympic Luxembourg, 6e* (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)* ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e *(554-46-85).*

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *UGC Marbeuf, 8e (561-94-95)* ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis *Matignon, 8e (359-31-97)* ; v.f. Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (297-49-70)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : *Forum Orient* Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; Bastille, 11e (305-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e *(539-52-43)* ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; Rotonde, 6e (574-94-94) ; v. f. : Français, *9e (770-33-88).*

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE IV (Fr. **), George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., ** v.o.) : Ciné Beaubourg, 2e (271-52-36) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : *Forum Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : *Rex, 2e* (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont *Convention; 15e (828-42-27)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Paris Ciné, 1er (770-21-71).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-*89-16*).

HORS LA LOI (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, *1er (233-42-26)* ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : *14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).*

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-*52-37*).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaité, 14e (327-95-94).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e *(561-10-60)* ; *14 Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Images, 18e (522-47-94).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), *11e (700-89-16)*.

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE *(Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).*

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (Brés., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ONDE *DE* CHOC (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

SPECTACLES

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU BLAIREAU, film français de Bob Decout : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA BALADE INOUBLIABLE, film italien de Pupi Avati : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE, film français de Jean Yanne : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MOJADO POWER, film mexicain de Alfonso Arau, v.o. : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia (ex-Reflet quartier latin), 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, film français de Michel Mitrani : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

LES PLAISIRS INTERDITS, (**) film italien de Salvatore Samperi v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

SHOAH, film français de Claude Lanzmann : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Marilyn (à partir de vendredi), 14e (544-43-14).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE, film français de Mehdi Charef : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (354-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (257-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaîté Boulevards, 2e (233-67-06) ; Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE CAMERAMAN (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (544-43-14).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

FREAKS (A., *) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) (H. sp.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet, 1er (508-94-14) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA MEMOIRE (Egyptien, v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (544-43-14).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE PROCÈS (Fr.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.F. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Passy, 16e (288-62-34).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-74-81).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UNE FEMME DISPARAÎT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

COMMUNICATION

Aux États-Unis

M. RUPERT MURDOCH ACHÈTE SIX STATIONS DE TÉLÉVISION

L'homme de presse australien M. Rupert Murdoch vient de compléter son empire de communication aux Etats-Unis en s'attaquant à la télévision. Six semaines après avoir acquis la moitié des studios hollywoodiens de la Twentieth Century Fox (*le Monde* du 23 mars), M. Murdoch a acheté, le 6 mai, sept stations de télévision au groupe Metromedia, le distributeur de « Dynasty », qui connaît actuellement quelques difficultés financières. Le montant de la transaction — qui dépasse 2 milliards de dollars — *comprend la prise en charge d'une* grande part des dettes de Metromedia.

Pour conclure définitivement l'affaire, M. Murdoch devra se mettre en règle avec le code de la commission fédérale des communications (FCC), qui interdit à un même groupe de posséder des journaux et des stations de télévision *dans la même région. Pour conserver* ses nouvelles stations, M. Murdoch devra vendre sans doute le *New York Post*, le *Chicago Sun Times* et l'hebdomadaire new-yorkais *Village Voice. Mais il a déjà annoncé son* intention de garder le *Boston Herald* et de revendre pour 450 millions de dollars au groupe Hearst une des sept stations de Metromedia située à Boston.

L'homme d'affaires australien songe aussi à devenir citoyen américain, car la FCC prévoit que seul un américain peut posséder plus de *20 % du capital d'une station* de télévision. Mais en changeant de nationalité, M. Murdoch risque d'avoir les mêmes ennuis du côté de l'Australie, où il serait forcé de *revendre une grande partie de ses* intérêts dans la presse et la communication. Un certain nombre d'observateurs de Wall Street font d'ailleurs remarquer que M. Murdoch *n'a pas d'autres moyens de financer* ses nouvelles acquisitions.

Avec six grosses stations de télévision situées à New-York, Los Angeles, Chicago, Washington, *Dallas et Houston, M. Murdoch* peut toucher près de 18 % des téléspectateurs américains. Ces stations, qui ne sont pas affiliées à un des trois grands réseaux, travailleront *étroitement avec les studios* de la Fox. Produisant et distribuant ses propres programmes, le groupe pourra en outre les distribuer aux autres stations indépendantes, sur ce que l'on appelle aux Etats-Unis le marché de la « *syndication* ». Rien n'empêchera donc M. Murdoch de constituer, à terme, un véritable réseau concurrent des prestigieux ABC, CBS et NBC.

La télévision au Festival de Cannes

Le Festival du film à Cannes déploie chaque année son rite et ses fastes. C'est devenu aussi une fête pour les chaînes de télévision, qui déplacent leur studio, leur staff, leurs propres stars comme Yves Mourousi. Journaux en direct, nuits et émissions spéciales ; non seulement l'actualité suit, avec les magazines consacrés au cinéma, mais aussi les magazines de musique, de variétés, de rock, de la mer. Voici le programme détaillé de ces festivités.

SUR TF 1

● *Les émissions régulières.* — A partir du 8 mai, Yves Mourousi, Alain Bévérini et Frédéric Mitterrand présenteront chaque jour le journal de 13 heures en direct de la plage du Majestic (*invités, extraits* de films, reportages, etc). Les 8, 14 et 20 mai, le journal de 20 heures retransmettra respectivement l'inauguration, un grand reportage et le Palmarès. Chaque soir, après le journal de 20 heures, une chronique des envoyés spéciaux. Les deux week-ends du 11-12 mai et 18-19 mai, Paul Wermus et Alain Bévérini recevront un invité, de 8 heures à 9 heures du matin, en direct dans « Bonjour la France ».

● *Émissions spéciales.* — En dehors des émissions de variétés comme « La belle vie » (les 12 et 19 mai) présentées par Yves Mourousi et du « Jeu de la vérité » (invité Coluche, 17 mai), depuis Cannes, TF 1 organise trois « nuits », de 23 h 30 à 2 heures du matin : la nuit des starlettes, le 10 mai (avec un concours), la nuit des bandes annonces, le 12 mai, et en association avec le journal *le Monde*, une nuit des jeunes espoirs du cinéma à Cannes, le 13 mai (avec des films réalisés par d'anciens élèves de l'IDHEC et des scénarios présentés par de jeunes créateurs).

Le magazine « Étoiles et toiles » de Frédéric Mitterrand se fera bien sûr en direct, les 13 et 20 mai, du Palais du Festival. Et le magazine de l'après-midi « *Temps libres* » prendra l'air de Cannes les 10 et 17 mai (prenant entre autres pour thèmes les Palaces).

SUR ANTENNE 2

● *Les émissions régulières. — Dans chaque édition des différents* journaux d'Antenne 2, de 7 heures à 23 heures, France Roche, qui sera accompagnée d'une équipe de la rédaction d'une quinzaine de personnes, donnera un compte rendu permanent de ce qui se passe au Festival.

● *Émissions spéciales.* — Un spécial « Mardi cinéma » sera *présenté en direct, le mardi 14 mai*, à 20 h 35, par Pierre Tchernia et Jacques Rouland. L'émission « Les enfants du rock » sera enregistrée dans la nuit du 13 au 14 mai au *Palm Beach*, avec le *concert* Kid Créole (présentée par Bernard Lenoir, elle sera diffusée ultérieurement le 15 juin). Enfin, c'est Pierre Tchernia qui animera en direct le Palmarès de ce 38e *Festival*, de 19 h 15 à 20 heures, avant le journal.

SUR FR 3

● *Les émissions régulières.* — Tous les soirs, du 9 au 20 mai, Soir 3 proposera une page « spécial Cannes », animée par Henry Chapier, Émilie Raffoul et Dominique Champot. Le 12 mai commence une série de Robert Beauchamp, Jacques Meny et Jean Cohen, « Les producteurs », qu'on retrouvera chaque soir pendant une semaine (François Chavanne le 12, Jacques-Éric Strauss le 13, Mag Bodard le 14, Gérard Beytout le 16, Serge Silberman le 17, Paul Claudon le 19). Pendant la durée du Festival, les émissions musicales de FR 3 comme « Prélude à la nuit », « Musiclub » et « *Musique pour un dimanche* », vont proposer des musiques de films, des compositeurs appréciés des cinéastes, ou des musiciens qui ont écrit spécialement pour le cinéma. Chaque soir « Prélude à la nuit » enregistrera un concert Spécial Cannes depuis le Palais des festivals avec des musiques de films interprétées par l'orchestre de Alpes-Provence-Côte d'Azur, *dirigé* par Philippe Bender. Le magazine « La vie de château », de Jean-Claude Brialy, sera axé les 11, 18 et 25 mai sur Cannes.

● *Emissions spéciales.* — Le jeudi 9 mai, FR 3 organise une soirée cinéma, présentée par Claude Lelouch (avec le film *Manhattan*, de Woody Allen), à 20 h 35. Le dimanche 12 mai, le film *Vivement Truffaut* (coproduction Festival international du film-FR 3-Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur-INA), de Claude de Givray, sera diffusé à 20 h 35, après avoir été présenté le même jour à 18 h 30 à Cannes. Le vendredi 17 mai, autre nuit du cinéma avec un magazine « Vendredi », proposé par André Campana, Igor Barrère et la délégation à l'audiovisuel. « Décibels de nuit » se fera en direct de Cannes le même jour. A 23 h 55, « Soir 3 » et des journalistes de la presse écrite joueront au jeu des pronostics sur le palmarès, avant de continuer en direct, de 0 h 15 à 2 h 05.

Un concert « spécial Cannes », par l'orchestre Alpes-Provence-Côte d'Azur, sera diffusé le dimanche 19 mai à 15 heures. Même le magazine de la mer « Thalassa », se fait à Cannes, puisqu'il retransmet le lundi 13 mai à 22 h 30 la coupe du monde de 6 mètres.

★ **Les programmes des émissions de radio consacrées à Cannes ont été publiées dans le supplément des programmes de radiotélévision, avec notre édition datée 4 mai.**

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES MÉDIAS

Une trentaine de journalistes ont créé, lundi 6 mai, une Association des journalistes médias (AJM). Elle souhaite regrouper tous les professionnels qui, dans la presse d'information générale et politique ou dans la presse spécialisée, à la radio ou à la télévision, informent le public sur les médias et la communication : presse écrite, radio, télévision, nouveaux médias... L'extension de ce secteur, l'importance qu'il a prise dans les domaines politique, économique et culturel, ont favorisé l'éclosion de rubriques et de publications spécialisées. Peu de journaux, il y a quelques années encore, traitaient dans leurs colonnes de l'actualité de la presse : l'association a rendu hommage au *Monde* en désignant comme président d'honneur notre collaborateur Claude Durieux, pionnier en la matière.

Le conseil d'administration de l'association est composé ainsi : président, Patrice Lestrohan *(l'Evénement du jeudi)* ; vice-présidents, Yves Agnès *(le Monde)* et Guy Rouzet (Agence France-Presse) ; secrétaire générale, Isabelle Marchand *(la Correspondance de la presse)* ; trésorière, Françoise de Maulde *(le Matin de Paris)* ; membres, Philippe Baudelot *(Nouvelles TV)*, Françoise Gaujour (France-Inter), Bernard Louis *(Nouvelles TV)*, Jean-Paul Mulot *(le Quotidien de Paris)*, Ivan Rioufol *(le Figaro)*.

★ Association des journalistes médias, siège social : CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Contacts téléphoniques : Patrice Lestrohan (*l'Evénement du jeudi*, 354-84-80), Isabelle Marchand (*Correspondance de la presse*, 260-32-00).

MENACE DE DÉPOT DE BILAN A « L'UNION » DE REIMS

Le Syndicat du Livre utilise deux pages du journal pour défendre ses positions

La décision du Syndicat du Livre CGT de s'approprier, lundi 6 mai, les deux premières pages du quotidien régional *l'Union* de Reims pour attirer l'attention des lecteurs sur la situation du journal a été dénoncée ce mardi à la « une » de ce journal comme un « *coup de force* » par le directeur-gérant, M. Jean-Pierre Jacquet.

Dirigé depuis une quinzaine de jours par un administrateur judiciaire nommé par le tribunal de commerce de Reims, M. Hubert Laffont, le quotidien rémois est en effet à nouveau dans une situation financière très critique et pourrait être contraint à court terme au dépôt de bilan. Citant le texte de la *proposition 95 du candidat François* Mitterrand en 1981 sur « *l'indépendance des journalistes et des journaux* », la CGT affirmait lundi que « *la solution aux problèmes existe. Le gouvernement en détient la clé.* » Elle demandait également que les banques nationalisées accordent à *l'Union* les crédits indispensables à son développement, estimant que « *la balle est dans le camp du gouvernement* ».

« *A chacun sa méthode*, riposte M. Jacquet. *Si je suis apte à comprendre et à respecter les inquiétudes profondes qui ont motivé cette démarche, je ne peux cependant accepter les méthodes utilisées. La politique du coup de force et l'appropriation au bénéfice d'un groupe des responsabilités régulièrement dévolues au directeur de la publication ouvrent la porte à tous les excès, à toutes les hégémonies, dont chacun d'entre nous peut être un jour la victime.* » La CFDT, la CGC et FO ont également dénoncé l'initiative du Livre, qui, estime Force ouvrière, « *sous couvert de vouloir sauver l'entreprise et au mépris des lois de la République* », vise à « *imposer sa loi sur le contenu rédactionnel du journal!* ».

[Déjà, le 14 janvier 1983, la CGT avait pris le contrôle du quotidien *l'Union* et s'était substituée pendant deux semaines à la direction de l'entreprise. La condamnation par le premier ministre d'alors, M. Pierre Mauroy, de ce coup de force (*le Monde* daté 30-31 janvier 1983), avait fait reculer la CGT, qui s'était effacée le 2 février.]

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 7 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
De Paul Andreota, réal. Jean Kerchbron. Avec Y. Rénier, J. Franval, E. Vasberg... (rediff.)
Le commissaire Moulin se prend de sympathie pour un ancien caïd évadé de prison. Cette compréhension lui vaut une série de déboires...
21 h 55 Multifoot.
Invité : Gilbert Montagné.
23 h 25 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Journal d'Anne Frank
Film américain de G. Stevens (1959), avec M. Perkins, J. Schildkraut, S. Winters, R. Beymer (N.).
De 1942 à 1944, une adolescente juive, cachée avec sa famille dans un grenier d'Amsterdam, raconte cette vie dans un cahier. Bouleversant témoignage d'une victime des persécutions, qui devait être déportée. Le film est inspiré d'une pièce tirée du « journal ». C'est un spectacle qui émeut.
22 h Débat : Pour ne pas oublier.
Avec MM. Elie Wiesel, B.-H. Lévy, écrivains, J. Veil (fils de Simone Veil), J.-F. Steiner, auteur de Treblinka, G. Kiersch, directeur de l'Institut politique international de Berlin, Mlle N. Fresco, chercheur au CNRS, et Mme L. Leignel, déportée.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Tess.
Film français de R. Polanski (1979), avec J. Colin, T. Church, N. Kinski, P. Firth, J. Bett, T. Chadbon.
A la fin du siècle dernier, une jeune paysanne du Dorsay devient la maîtresse d'un aristocrate, puis s'enfuit, rencontre un pasteur qui l'épouse. Le roman tragique et morbide de Thomas Hardy transformé en mélodrame à rebondissements, avec de très belles images.
23 h 25 Journal.
23 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand (les confits) ; 17 h 15, Oum le dauphin ; 17 h 25, Les secrets de la mer Rouge ; 17 h 50, Au nom de l'amour ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : l'Homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Tir groupé, film de J.-C. Missiaen ; 21 h 55, Football ; 23 h 50, Tête à claques, film de F. Perrin ; 1 h 25, Les as d'Oxford ; 2 h 25, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
21 h Entretiens avec... Jean Paulhan et Robert Mallet.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : suspense (une nuit à l'hôpital Sainte-Anne).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la radio de Bâle) : « le Lac enchanté », de Liadov ; « Concerto pour piano et orchestre en ut dièse », de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle, dir. R. Barchaï, sol. M. Zeister, piano ; entracte ; « l'Oiseau de feu », de Stravinski.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton : « Ray Charles » ; à 23 h 5, Jazz-Club (en direct du New-Morning).

Mercredi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Antiope 1.
9 h La Une chez vous.
9 h 15 Vitamine.
9 h 35 Téléfilm : Les diables volants.
10 h 20 Cérémonie des mille drapeaux en direct de l'Etoile.
11 h Il y a 40 ans : la Victoire.
11 h 45 Dessin animé.
12 h Ouverture du Festival de Cannes.
12 h 35 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Cinéma : le Grand Chef.
Film français d'H. Verneuil (1958), avec Fernandel, G. Cervi, Papouf, J.-J. Delbo, N. Norman, G. Chamarat (N.).
Deux laveurs de voitures enlèvent un gosse de riche pour obtenir une rançon. Le gamin se révèle insupportable. Une nouvelle de l'humoriste O'Henry adaptée pour les deux vedettes de la série Don Camillo.
15 h 15 Quarté à Evry.
15 h 40 Jeu : Enigmes du bout du monde.
16 h 35 Série : Arnold et Willy.
17 h 5 Dessin animé : Jackson Five.
17 h 25 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 20 Loto sportif.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du loto.
20 h 40 Feuilleton : Dallas.
21 h 25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de Jean-Michel Charlier. Avec E. Catta, historien de la Compagnie française des pétroles, P. Collier, biographe de Rockefeller, Dr R. W. Ferrier, historien officiel de la British Petroleum, H. Hendrix, biographe de Deterling, L. Mosley, grand reporter et historien, le professeur J. Valero, économiste et historien.
Une documentation gigantesque, un travail acharné pour mettre au point cette série en huit chapitres, mais une mise en scène, hélas, inexistante. Le spectateur est accablé par cette avalanche d'informations. Une « légende de l'or noir » qui semble réalisée exclusivement pour des spécialistes.
22 h 35 Variétés : Cote d'amour.
Etienne Daho, Les Stranglers, Los Lobos, King, Jazz band, Quai des Brumes.
23 h 15 Journal.
23 h 35 Spécial Cannes.
Autour du 38e Festival international du film de Cannes, du 8 au 20 mai. Yves Mourousi, Alain Bévérini et Frédéric Mitterrand présentent les derniers films et interviewent acteurs et metteurs en scène. Cinq minutes tous les soirs.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.
10 h Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Série : Chronique irlandaise.
15 h 20 Récré A 2.
16 h 50 Micro Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
18 h Super-platine.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Dessin animé : Scruffy le chien.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 Spécial loto sportif.
20 h 35 Téléfilm : le Blockhaus.
de C. Klotz, réal. P. Monnier. Avec J. Beaber, A. Diffring, J. Hahn, O. Laure...
Trois Allemands et trois Américains qui ont participé à la deuxième guerre mondiale décident de revivre ce moment crucial de leur vie. Les ennemis décident de fraterniser au point de vouloir revivre ensemble une nuit dans le blockhaus.
22 h 10 Document : 39-45.
Six années de guerre en images, proposé par J.-P. Thomas, réal. G. Alépée, avec la participation du ministère de la défense (1re partie : 1938-1942).
Un montage d'archives provenant du service des armées et de sources américaine, anglaise, allemande et soviétique. La sélection sévère des documents, le montage très rythmé, le soin apporté à la bande son et le commentaire intelligent de J.-C. Dassier font de cet album d'images un document de qualité.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 40e anniversaire de l'armistice.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Cadence 3.
Autour de Thierry Le Luron, Patrick Dupond, Daniel Guichard...
22 h Journal.
22 h 20 Cinéma : la Grande Bourgeoise.
Film italien de M. Bolognini (1974), avec G. Giannini, C. Deneuve, F. Rey, P. Bonacelli, M. Bozzuffi.
A Bologne, en 1902, le fils d'un chirurgien célèbre supprime son beau-frère pour délivrer sa sœur d'un mariage qui ne pouvait être rompu par le divorce. Reconstitution d'une affaire à scandale, aux implications œdipiennes et politiques.
0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (et à 13 h 25) ; 11 h 20, Tête à claques, film de F. Perrin ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) : 14 h 35, Téléfilm : Quelques mois pour aimer ; 15 h 10, Michel Sardou au Palais des Congrès ; 17 h, Batman ; 18 h, Jeu : 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, Class, film de L.-J. Carlino ; 22 h 40, Georgia, film de A. Penn ; 0 h 35, la Diagonale du fou, film de R. Dembo ; 2 h 20, Aventure sur les grands fleuves : le Nil.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50, Victor Hugo, le grand-père et l'univers) ; 9 h, Matinée : la science et les hommes : qu'est-ce que la biologie théorique ? ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h).
11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : à propos de « Quand papa était loin », de Maurice Sendak ; 11 h 30, Feuilleton : Celui qui pense à autre chose. Victor Hugo ; 12 h, Panorama, en direct du Festival de Cannes ; 13 h 40, Avant-première : la scénographie ; 14 h, Un livre, des voix : « le Dixième Homme », de Graham Greene ; 14 h 30, Passage du témoin : P. Chemetov et P. Soupault (rediff. de l'émission du 4 mai) ; 15 h 30, Lettres ouvertes, magazine littéraire ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Sarlat ; 18 h, Subjectif : Agora (les nouvelles technologies au service de l'art) ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : *le temps de la physique* ; 20 h, Musique, mode d'emploi : musique et cinéma.
20 h 30 1945, quarante ans après : la guerre comme *mémoire et imaginaire littéraire.*
21 h 30 Pulsations : « Postcard from Heaven » (à la Biennale de Paris), par Brigitte Sylvestre et ses vingt harpes.
22 h 30 Nuits magnétiques : *mi-temps.*

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7.10 L'imprévu ; 9 h 8, Le matin des musiciens : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Œuvres de Campana, Decoust, Amy par l'Ensemble de l'Itinéraire, le groupe de musique de chambre expérimentale, dir. G. Amy ; 14 h 2, Jeunes solistes : T. Fèvre, clavecin, R. Parrot, hautbois ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : hommage à Régine Crespin — Défense et illustration de l'opéra français : œuvres de Berlioz, Ravel, Poulenc : à 16 h 25 Les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 16 h 35, L'art du piano de Clifford Curzon ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? : 19 h 15, Spirales, magazine de musique contemporaine ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Extrait de « l'Ode à sainte Cécile », Récitatif et air extraits de « Rinaldo » extrait du « Messie », de Haendel, œuvres de Strauss, Brahms, Satie, Deux « Mélodies hébraïques » de Ravel par Jessye Norman, soprano, et Geoffrey Parsons, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; 23 h 5 Sur les lagunes : œuvres de Vivaldi ; à 0 h 5 Proust ethnomusicographe : œuvres de Roussel, Schumann, Beethoven, Saint-Saëns, Hahn, Trénet, Poulenc, Berlioz.

LE CARNET DU Monde

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur
Mohamed Salah BENDJELLOUL,

ancien député
et sénateur de Constantine,
ancien président
de la Fédération des élus musulmans
d'Algérie,

survenu le 1er mai à Constantine, 1, rue de Mila.

— Mme *Odette* Boissier,

M. et Mme Marie-Luc Boissier,
Mlle Marie-Caroline Boissier,
M. Marie-Christophe Boissier,
Mlle Juliette Boissier,
Mlle Victoire Boissier,
Mlle Dorothée Boissier,

Mme André Champel
et ses enfants,
M. et Mme Jacques Launay
et leurs enfants,
Les familles Petite, Lamy, Fontaine et Lemarquant,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Jacques-Robert BOISSIER,
professeur
à la faculté de médecine de Paris,

survenu le 4 mai 1985, dans sa soixante-*quatrième année.*

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 *mai*, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place Hérold, 92400 Courbevoie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue Dubonnet,
92400 Courbevoie.

— Le professeur *Jean-François* Giudicelli, président de l'Association des pharmacologistes,
Et le conseil d'administration,
font part avec tristesse du décès du

professeur Jacques-Robert BOISSIER,
ancien secrétaire général et fondateur
de l'Association des pharmacologistes,
professeur de pharmacologie
à la *faculté de médecine de Paris.*

Les obsèques auront lieu jeudi 9 mai 1985, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, place Hérold, à Courbevoie.

— M. et Mme Jacques Dauphin,
Le docteur et Mme Jean Boulay,
ses enfants,
M. Laurent Dauphin,
Mlle *Isabelle* Boulay,
M. Vincent Boulay,
ses petits-enfants,
Mme Geneviève Frain-Bouyer
et ses enfants,
M. et Mme Gilles Simmer,
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins, cousines,
Et toute la famille,
Ainsi que les collaborateurs de la *société* Dauphin OTA,

ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Eugène, André DAUPHIN,
née Fernande, Marie Bresse,

pieusement décédée le 5 mai 1985, dans sa quatre-vingt-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 10 mai, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 2, place d'Auteuil, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière *du Montparnasse dans le caveau de* famille.

44, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

— Mme Louis Dillemann, née Guy,
son épouse,
M. et Mme Alain Chaumet,
M. et Mme Roland Frère,
ses filles et gendres,
et leurs enfants,

font part du décès du

colonel d'infanterie
Louis DILLEMANN (CR),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1940-1945
et des TOE,
docteur ès lettres à l'Université,

*le 3 mai 1985, dans sa quatre-*vingt-sixième année.

217, chemin de Jacob,
Chambéry.

— **Denis GOLDSCHMIDT**
est mort le 4 mai 1985, à quarante-sept ans.
De la part de
Sa mère, « Prune » Mac Lennan,
Sa compagne, Simone Damotte
et *Mathieu*,
Ses oncles et tantes,
Raymond Collin Delavaud,
Annette Maguire,
Henriette Jacquet,
Michel Goldschmidt.
L'enterrement aura *lieu le lundi* 13 *mai* 1985, à 14 h 15, entrée principale du cimetière du Montparnasse.
6, rue des Rondeaux,
75020 Paris.

— Mme Jules Lindenheim,
Christian et Martine Jourdren-Lindenheim et leurs enfants,
Les familles alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules LINDENHEIM,
directeur des relations extérieures
Association de prévoyance
« *garantie obsèques* ».

L'incinération aura lieu le vendredi 10 mai 1985, à 14 h 45, au crématorium du Père-Lachaise (entrée porte Gambetta, métro Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

159-169, rue Blomet,
75015 Paris.

— Mlle Emmanuelle Gilbert,
M. et Mme Luc-Régis Gilbert
et leur fils *Romain*,
Mme Etiennette Alicot,
ses neveux, sa filleule,
Toute sa famille et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Charles MERKLEN,
née Simonne Roger,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 mai 1985, dans sa quatre-*vingt-dixième année.*

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi *10 mai*, à 8 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, Paris-17e.

3, rue Pelouze,
75008 Paris.

— Mme F.-G. Pariset,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme P. Fargues,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme F. Méjan,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mlle Gertrude PARISET,
pharmacien-chef honoraire
des hôpitaux de Reims,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

le 5 mai 1985, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le *10 mai*, à 10 h 30, *en l'église évangélique* luthérienne de Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, Paris-5e.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »

(Matt., V, 8.)

Ni fleurs ni couronnes.
3 bis, rue Emile-Duclaux,
Paris-15e.
124, rue de Javel, Paris-15e,
19 bis, boulevard Zola,
Aix-en-Provence.
37, rue de Ponthieu, Paris-8e.

— M. Jean-François Pernin,
son époux,
Frédérique, Benoît et Jean-Mathieu,
ses enfants,
M. et Mme Joseph Labbé,
M. et Mme Paul Pernin,
ses parents et beaux-parents,
M. et Mme Jean-Yves Mener,
ses sœur, beau-frère, neveu et nièces,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Danièle PERNIN,
née Labbé,

survenu le 3 mai 1985, à l'âge de trente-neuf ans.
Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Eloi, 7, place Maurice-de-Fontenay, Paris-12e, où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des dons à la Fondation de France, 40, avenue Hoche, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Erard,
75012 Paris.

[A Jean-François Pernin (Jean Perrin), rédacteur au service « société », et à sa famille, la rédaction du *Monde* adresse ses plus sincères condoléances.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul PERROCHAT,
veuve du doyen Paul Perrochat,

survenu le 26 avril 1985, dans sa quatre-vingt-unième année à Grenoble.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Ses enfants :
M. J. François Perrochat,
M. et Mme François Rozé,
M. et Mme Jean Devaux.

15, rue de la République,
Grenoble.

— Mme André Portefaix,
Les docteurs Jacqueline et Jean-François Vareille et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Portefaix
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PORTEFAIX,
ingénieur général honoraire
à la SNCF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er mai 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en la basilique de Mauriac (Cantal).
Cet avis tient lieu de faire-part.
30, avenue du Bois-de-la-Marche,
92420 Vaucresson.
40, rue du Palais,
85100 Les Sables-d'Olonne.
Domaine de Garrou,
09350 Campagne-sur-Arize.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET

– On nous prie de faire part du décès de

M. Lewin Zelik (STACH),

survenu le 30 avril 1985.

L'incinération aura lieu à Joncherolle le 10 mai, à 13 h 30.

Un autocar partira du 25, rue des Fêtes, 75019 Paris, à 11 h 45.

– Mme Robert Teissier,
son épouse,
M. et Mme Renaud Teissier,
M. et Mme Bernard Teissier,
ses enfants et leurs enfants,
Mme Nicole Alby,
M. et Mme François Goldet,
ses beaux-enfants et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Amfray,
sa fidèle gouvernante,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Robert TEISSIER,

survenue le 27 avril 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

162, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Françoise Pichon-Varin
et sa famille,
Mme Trifilieff,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Letulle, Friry, Kepinoff et Dupuy,

ont la grande peine de faire part du décès soudain de

André TRIFILIEFF,

survenu le 2 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu le 6 mai à Mulhouse.

Un office religieux sera célébré le vendredi 10 mai, à 18 h 30, en l'église orthodoxe, 10, rue Daru, à Paris-8e.

11, rue de Javel,
75015 Paris.
32, rue Salvator,
68100 Mulhouse.

– Mme Félix Vérine,
M. Maurice Hugny et Mme, née Vérine,
et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Vérine
et leur fils,
M. et Mme Henri Vérine
et leur fils,
M. Jean-Yvon Loyer et Mme, née Vérine,
et leur fille,
Mlle Pascaline Danguin,
M. et Mme Robert Simplici
et leurs enfants,
Les familles Vérine, Mertillo, Blimmer, Le Forestier, Lavanchy, Lammens,
font part du départ pour l'Au-Delà de

Mlle Victorine VÉRINE,
conservateur honoraire
des bibliothèques de Soissons,
officier de l'éducation nationale,

survenu, à Antibes, le 6 mai 1985, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Le service religieux aura lieu au temple de l'église réformée, avenue Niquet, à Antibes, le jeudi 9 mai, à 14 h 30.

« La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. »

14, avenue Maréchal-Joffre,
06160 Juan-les-Pins.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire de la mort de

Paul-Jean BENOIT,
conservateur des eaux et forêts,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Une messe de huitaine sera dite à la mémoire de

M. Georges LEFRANC,

le samedi 11 mai 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Saturnin d'Antony (cinq minutes de la station du RER).

A la demande de Mme Rosanna Lefranc, son épouse,

« Sagesse 3-1 »

« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu. »

Communications diverses

– Commémoration. – Une cérémonie solennelle à la mémoire des morts de la deuxième guerre mondiale aura lieu, le mardi 7 mai, à 18 h 30, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, à Paris-15e, en présence du représentant du président de la République et des membres du gouvernement.

SPORTS

LOTO SPORTIF – Tirage hebdomadaire à partir de la fin juillet

Avec quelque un million cinq cent mille bulletins et un gros gagnant (plus de 2,3 millions de francs), le premier tirage du Loto sportif n'a pas été à la hauteur des espérances des milieux sportifs qui en attendent un financement extra-budgétaire.

D'un commun accord, le ministère des sports, le comité olympique, et la Société de la Loterie nationale ont donc décidé de passer rapidement à des tirages hebdomadaires en recourant essentiellement au football.

« Dans le jeu prévu les 25 et 26 mai, il y aura essentiellement du football, l'autre partie étant consacrée au tennis »*, a indiqué M. Michel Caste, PDG du Loto, le 5 mai, à l'émission « 7 sur 7 », où il a également déclaré que *« le Loto sportif pourrait devenir hebdomadaire à la fin du mois de juillet »*. Le deuxième tirage, qui bénéficiera de 3 millions de francs de prix supplémentaires, portera les 11 et 12 mai sur trois matches des quarts de finale de la Coupe de France de football, *et sur une rencontre des quarts de finale du championnat de rugby.

FOOTBALL

Les « verts » reviennent au premier plan

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. – En perdant de justesse (1 à 0) l'avant-dernière rencontre du championnat de France de deuxième division face à Montpellier, l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) a sans doute hypothéqué, le 4 mai ses chances d'accession directe, en première division. Mais cet échec, outre le fait qu'il ne paraît pas irrémédiable – les « verts » sont d'ores et déjà favoris dans le marathon des « barrages » – ne peut masquer l'étonnante résurrection du football stéphanois. Après un début de saison catastrophique, l'ASSE a aligné... vingt-cinq matchs sans défaites et se trouve qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de France, samedi 11 mai contre Lille.

« La crise ? On n'en parle plus. L'actualité a digéré ces événements » : le président de l'ASSE, M. André Laurent est catégorique. Il se dit convaincu que les échos du futur procès de l'affaire de la « caisse noire » ne franchiront pas les portes du club. Il faut dire que les joueurs d'aujourd'hui sont à cent lieues des remous anciens. Seuls deux d'entre eux – le gardien-capitaine Jean Castaneda et le stoppeur Thierry Oleksiak – ont côtoyé les vedettes toujours inculpées pour *« complicité »* dans les malversations commises par les anciens dirigeants. Le reste de l'équipe – un amalgame de très jeunes joueurs issus du « vivier » régional et de quelques anciens – pense d'abord au jeu. Les leçons de la crise sont plutôt pour les dirigeants : *« Nous faisons la preuve qu'il est possible d'embaucher et de salarier des joueurs professionnels tout à fait légalement. »* le président montre ses livres de comptes, rassure à l'avance : *« Trois experts-comptables surveillent la régularité de notre gestion, nos plus gros annonceurs participent au comité de gestion, la municipalité, avec laquelle nous entretenons des rapports confiants, aussi. »* S'il fallait une preuve supplémentaire du retour à l'orthodoxie financière de « l'après- Roger Rocher », il suffit de noter ce simple fait : la Fédération française de football n'opère pas de surveillance particulière sur la gestion du club...

Bref, l'ASSE est redevenue une « PME » sans histoire. Mais cette entreprise de spectacles a retrouvé le parfum de la fête sportive. Les spectateurs ont repris le chemin du stade : 14 000 spectateurs en moyenne en championnat, trois mille de plus que la saison de la « descente en enfer ». Pour le huitième de finale de Coupe, le « chaudron » de Geoffroy-Guichard a battu ses records : 48 000 entrées ! A la base de cette ferveur populaire : les racines du football profondément ancrées dans une population qui n'a finalement jamais trahi son équipe ; un jeu spectaculaire développé par des joueurs qui « mouillent leur maillot » sans sombrer dans la violence, lot ordinaire des combats acharnés de la deuxième division ; quelques talents prometteurs comme celui du nouveau numéro dix, Jean-Luc Ribar : enfin, un entraîneur qui se veut un éducateur : le Polonais Henryk Kasperczak.

A Saint-Etienne, il impose des notions simples, à base de *« travail à l'entraînement »*, de *« confiance pendant les rencontres »*. Les résultats de cette méthode : vingt-cinq rencontres sans défaite et une grande sérénité en cas de résultats contraires. L'échec de Montpellier n'aura pas pris l'équipe au dépourvu : le calendrier des entraînements avait été programmé « comme si » l'épreuve des barrages était inévitable. Quant à la fameuse Coupe, c'est un « plus » que l'on aborde sans aucun complexe... Tout ce sérieux ne doit pas cependant faire oublier le premier conseil donné par l'entraîneur au moment de son premier contact avec une formation sur la pente descendante : *« Faites-vous plaisir sur un terrain, amusez-vous, vous faites un métier formidable. »*

CLAUDE RÉGENT.

Une moyenne de trois buts par match

Trois matches comptant pour les quarts de finale aller de la coupe de France ont été retenus comme supports des paris du bloc 1 du deuxième tirage du Loto sportif . Les forces en présence sont les suivantes :

**GRILLES 1 et 2 :
PARIS S.G.-FC NANTES**

Le Paris SG occupe la treizième position du championnat de première division avec 31 points, résultats de 12 victoires, 7 matches nuls et 15 défaites. Le club parisien a marqué cette saison 53 buts et en a encaissé 61. L'équipe de Francis Borelli est généralement transcendée par la coupe de France qu'elle a gagnée en 1982 et 1983. Avec un Susic (8 buts en championnat) en pleine possession de ses moyens, le PSG peut battre n'importe quelle équipe française dans l'ambiance du Parc des Princes. Toutefois depuis la fin de la saison dernière, les Parisiens ont perdu leur efficacité en défense et manquent de cohésion.

Le FC Nantes est deuxième du championnat de première division avec 49 points, résultat de 21 *victoires, 7 matches nuls* et 6 défaites. Les « canaris » ont marqué cette saison 55 buts et n'en ont encaissé que 28. Les Nantais possédant un très bon jeu collectif et une défense solide organisée autour des internationaux Bossis, Ayache, et Bibard. L'absence du milieu de terrain Baronchelli et, probablement du meilleur buteur (27 buts) du championnat Halilhodzic peut constituer un handicap dans une épreuve où les Nantais ont été demi-finalistes en 1984, finalistes en 1983 et trente-deuxièmes de finalistes en 1982.

La rencontre des deux équipes risque d'être empoisonnée par les rumeurs de transfert du FC Nantes au PSG qui circulent actuellement. Au cours des quatre matches qui les ont opposés ces trois dernières saisons au Parc des Princes, le PSG a gagné deux fois (2-1 et 3-2 en 1983) a fait un match nul (0-0 en 1984) et a subi une défaite (2-3 en 1985).

**GRILLE 3 ET 4 :
A S SAINT-ÉTIENNE-LILLE**

L'ASSE est deuxième du groupe B du championnat de deuxième division avec 46 points, résultat de 19 victoires, 8 matches nuls et 6 défaites. Les Stéphanois ont marqué 63 buts et en ont encaissé 21. Les « verts » ont retrouvé un grand enthousiasme avec des jeunes comme Daniel et Ribar, mais sont fatigués par la bataille menée pour remonter en première division.

Lille occupe la dix-septième place du championnat de première division avec 27 points, résultat des 8 victoires, 11 matches nuls et 15 défaites. Les nordistes ont marqué 33 buts et en ont encaissé 42. La coupe est une épreuve qui réussit assez bien aux coéquipiers de Primorac et de Savic : ils ont élimité en seizièmes de finale le leader du championnat, Bordeaux. Toutefois, l'équipe, très jeune, manque d'efficacité à l'extérieur.

Au cours des deux matches qui ont mis en présence les deux équipes à Geoffroy-Guichard ces trois dernières années, l'ASSE a gagne chaque fois (2-0 en 1984 et 1-0 en 1983).

GRILLE 5 ET 6 : FC TOULOUSE - FC SOCHAUX

Les Toulousains sont douzièmes du championnat de première division avec 31 points, résultat de 10 victoires, 11 matches nuls et 13 défaites. Buts : 38 pour, 43 contre. L'équipe de Jeandupeux réussit bien en Coupe, en dépit d'un manque de cohésion dû à l'absence d'un milieu de terrain créateur. Depuis trois saisons, le FC Toulouse n'avait pas franchi les huitièmes de finale de la Coupe.

Sochaux est huitième du championnat de première division avec 34 points, résultat de 11 victoires, 12 matches nuls et 11 *défaites. Buts : 52 pour, 39 contre*. Formée d'éléments expérimentés comme le gardien Rust et le buteur Krause, et de jeune dynamiques comme les milieux de terrain Fernier et Colin, l'équipe reste sur une série de quinze matches sans défaite. L'absence de son buteur Paille (14 buts) peut cependant peser lourd à l'extérieur.

Au cours des trois matches disputés sur son terrain ces trois dernières saisons, Toulouse a été battu une fois par Sochaux (2-6 en 1983) et a fait deux matches nuls (0-0 en 1984 et 1985).

RUGBY

Béziers - Toulouse : l'expérience contre le dynamisme

L'A.S. Béziers et le Stade toulousain ont disputé la phase préliminaire du Championnat de France dans la poule 1.

Les Toulousains, entraînés par Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, ont terminé premiers de cette poule avec 47 points, résultat de 14 victoires, 1 match nul et 3 défaites. Au total ils ont marqué 428 points, dont 62 essais, et encaissé 163 points, dont 18 essais. En huitièmes de finale, ils ont éliminé Bayonne (10-3 au match aller ; 15-9 au match retour). En moyenne ils ont inscrit plus de 22 points par *match. La principale force des Toulousains* réside dans leur dynamisme : l'équipe pratique un jeu complet à base de soutiens, de replacements et de relances. Les attaquants sont rapides et bons joueurs de ballon comme Bonneval, Charvet et Novès. L'expérience de Gabernet à l'arrière et la botte du demi de mêlée Lopez sont également précieuses. *La faiblesse de l'équipe* tient à la relative légèreté de son pack et à la fatigue accumulée par une succession de matches difficiles. *Toulouse avait atteint les huitièmes* de finale du championnat en 1984 et en 1983, et les seizièmes en 1982.

Les Biterrois, entraînés par Francis Mas, se sont classés deuxièmes de leur poule qualificative avec 43 points, résultat de 12 victoires, 1 match nul et 5 défaites. Au total, les Languedociens ont marqué 405 points, dont 61 essais, et ils en ont encaissé 253, dont 23 essais. En huitièmes de finale, ils ont éliminé Mont-de-Marsan (35-19 au match aller ; 9-6 au match retour). En moyenne ils ont inscrit plus de 22 points par match. La principale force des Biterrois réside dans une ligne d'avants puissante, bien organisée en *touche autour de Palmié. Très tech*nique, le jeu des avants, à base d'enchaînements, assure une très bonne maîtrise des ballons conquis. Les trois-quarts sont bons défenseurs et experts dans le contre. L'équipe, qui est transcendée par le championnat, a un maître à jouer : Lacans. Le demi d'ouverture *Escande est un spécialiste du drop.* Point faible : les anciens comme Palmié, trente-deux ans, et Vaquerin, trente-quatre ans, peuvent être éprouvés par une accélération du rythme. Onze fois championne de France depuis 1968, l'ASB a conquis le titre en 1983 et 1984 et a disputé les huitièmes de finale en 1982.

Lacans, le mal aimé

Vingt-huit joueurs participeront du 3 juin au 3 juillet prochains à la tournée de l'équipe de France en Argentine, qui doit être marquée par deux tests matches contre les Pumas, les 22 et 29 juin à Buenos-Aires.

Dans la liste des sélectionnés *diffusée le 4 mai à Capvern,* la station thermale où Albert Ferrasse, le président de la Fédération française de rugby, prend les eaux, on retrouve tous les noms des joueurs qui font les beaux jours du championnat de France. Tous, sauf un : Pierre Lacans.

Le troisième ligne biterrois est le maître à jouer de l'équipe championne de France en titre, qui vient de se qualifier pour les quarts de finale du championnat 1985. Bien qu'il ait fait bonne figure lors de la dernière tournée française aux antipodes, les sélectionneurs l'avaient déjà systématiquement « oublié » quand il s'était agi de former le Quinze du Tournoi des Cinq Nations.

Y *a-t-il un scandale Lacans,* dont tous les spécialistes reconnaissent le talent, comme il y eut naguère des scandales Boniface, *Maso et* Gachassin ? *« Je m'en suis expliqué mille fois et il n'est pas nécessaire d'y revenir encore »,* a dit Jacques Fouroux, l'homme de terrain de l'équipe nationale. *La concurrence est vive en troisième ligne. A partir du moment où nous avions annoncé que nous emmènerions tous ceux qui avaient participé au Tournoi et où Joinel a finalement donné une réponse favorable, le choix se résumait entre Champ et Lacans. Le Toulonnais a été excellent tout au long de la saison avec France B. Il méritait cette chance. »*

Pierre Lacans a pris avec une certaine philosophie de ne pas en avoir : *« Eh bien, je me contenterai de rester à Béziers ! On ne peut pas parler d'exclusion, mais les choix tactiques depuis plusieurs saisons ne me sont pas favorables. Je suis jeune, J'ai encore de l'espoir. »* L'ennui, pour les sélectionneurs, c'est *qu'il a singulièrement manqué au* pack un homme comme Lacans pour assumer le choix tactique de l'équipe. La blessure inopinée *au genou de Joinel,* qui pourrait finalement renoncer au voyage, devrait les amener à réviser leur liste. Et ce ne serait alors que justice.

A. G.

La grille du deuxième tirage

Les bulletins pour le deuxième Loto sportif pourront être validés les jeudi 9 et vendredi 10 mai, dans les points de validation du Loto, aux heures habituelles.

A l'occasion de ce deuxième Loto sportif, la Société de la Loterie nationale et du Loto a indiqué qu'un *« superpactole » de 3 millions de francs viendra* s'ajouter aux gains du grand chelem (les huit grilles exactes des blocs 1 et 2).

***Les deux sports retenus pour ce Loto* sportif sont le football *pour le bloc 1 et* le rugby pour le bloc 2.**

● BLOC 1 (grilles 1 à 6) : quarts de finale de la Coupe de France de football.

GRILLE 1 : vainqueur ou match nul (N) entre Paris-Saint-Germain (001) et Nantes (002).

GRILLE 2 : nombre de buts marqués au cours de Paris-Saint-Germain - Nantes.

GRILLE 3 : vainqueur ou match nul (N) entre Saint-Etienne (003) et Lille (004).

GRILLE 4 : nombre de buts marqués au cours de Saint-Etienne - Lille.

GRILLE 5 : vainqueur ou match nul (N) entre Toulouse (005) et Sochaux (006).

GRILLE 6 : nombre de buts marqués au cours de Toulouse-Sochaux.

● *BLOC* 2 *(grilles 7 et 8)* : quarts de finale du championnat de France de rugby.

GRILLE 7 : équipe qui se qualifiera pour la demi-finale du championnat de France entre Toulouse (007) *et* Béziers (008).

GRILLE 8 : nombre de points marqués au cours de Toulouse - Béziers.

La Société de la Loterie nationale et du Loto national a indiqué que le tirage du 5 sur 20 aura lieu le lundi 13 mai à 20 h 30 sur Antenne 2.

BOXE

La majesté des « mouche »

(De notre correspondant)

Grenoble. – L'Argentin Santos Benigno Laciar a défendu victorieusement le 6 mai, au palais des sports de Grenoble, le titre de champion du monde des poids mouche (WBA), qu'il mettait en jeu pour la neuvième fois, face au Français Antoine Montero. Celui-ci voit ainsi s'effondrer pour la deuxième fois l'espoir qu'il caressait de décrocher un titre mondial qu'aucun pugiliste français n'a détenu depuis Alphonse Halimi, il y a vingt-six ans.

C'est un combat en quinze rounds d'une très grande intensité, mais très contrasté, qu'ont livré les deux boxeurs. Au cours des dix premiers rounds, Santos Laciar, extrêmement mobile et rapide des deux bras, a pu donner la preuve de la parfaite maîtrise de son art, reléguant souvent son adversaire haut-savoyard dans les cordes. Plus incisif et précis que Montero, alors replié sur lui-même, l'Argentin a été le « patron » du ring jusqu'à la onzième reprise. Utilisant ses réserves physiques le Français tenta alors de prendre le match en main avec une volonté farouche de mettre Laciar au *tapis. Fatiguant son adversaire,* l'atteignant au visage à plusieurs reprises, le boxeur haut-savoyard eut néanmoins du mal à « cadrer » le champion, expert dans l'art de l'esquive. Les cinq derniers rounds furent sans contestation possible pour Montero, mais c'était insuffisant pour rattraper les nombreux points perdus au cours des dix premières reprises. A l'unanimité, les juges attribuèrent à Santos Laciar une victoire méritée.

Ce combat a été d'une *extrême intensité et d'une très* grande qualité. Les deux boxeurs ont fait preuve d'une grande hargne et, pour le Français plus encore, d'un immense courage, car il abordait pour la première fois la distance des quinze reprises. En juin 1984, à Nîmes, face au Mexicain Bernal, champion du monde WBC, Montero avait prouvé qu'il était un boxeur opiniâtre. Il aurait alors probablement battu son adversaire s'il n'avait pas été éliminé à la dixième reprise, à la suite d'une double fracture de la mâchoire provoquée par un coup irrégulier, au moment même où il menait aux points.

En dix ans de carrière, dont cinq chez les professionnels, Montero n'a jamais mis un genou à terre, puisant chaque fois qu'il était en difficulté dans ses réserves physiques pour poursuivre coûte que coûte le combat, mais la puissance seule était insuffisante pour battre Laciar, plus expérimenté (73 combats contre 23), mais surtout évoluant sur tout le registre pugilistique.

« Vous verrez, ces poids mouche vont se battre comme des géants » : le pronostic du manager de Montero, Armand Coullebaut, s'est vérifié tout au long de ce match entre Laciar et Montero qui ne mesurent respectivement que 1,58 m et *1,62 m et qui pesaient à quel*ques heures du combat le même poids, 50,6 kg.

En dépit de cette défaite, Montero, homme discret et affable, a conquis le public grenoblois – insuffisamment nombreux – (5 000 spectateurs) qui a assisté au spectacle monté par Marc Braillon, PDG de la société de travail temporaire RMO. Il reste *maintenant* à ce *fils d'immigré* espagnol, qui a grandi à Cluses, au pied du Mont-Blanc, à se « refaire une santé » avant de tenter sa chance dans une catégorie de poids supérieure.

CLAUDE FRANCILLON.

● TENNIS : *Tournoi WCT de Forest Hills.* – Le Français Yannick Noah s'est qualifié le 7 mai pour le tableau final du Tournoi des champions WCT de Forest Hills en battant successivement l'Américain Sevely (6-1, 6-1), le Chilien Prajouk (6-4, 6-4), le Brésilien Kist (6-1, 6-4) et le Sud-Africain Campbell (6-0, 6-4). Au premier tour, Noah devait rencontrer le Tchécoslovaque Cibak.

chronologie

Avril 1985 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

6. – SOUDAN : Après trois jours de grève générale, le maréchal Nemeiry, qui est en Egypte après un voyage officiel aux Etats-Unis, est renversé par un coup d'Etat militaire dirigé par le général Dahab, chef d'état-major de l'armée et ministre de la défense. Un « gouvernement civil de transition » est constitué le 22 octobre avec les partis politiques et les syndicats : il est chargé d'organiser, dans un délai d'un an, des élections libres. (Du 2 au 25.)

7-9. – FRANCE-CORÉE DU SUD : M. Laurent Fabius, après une visite de deux jours à Singapour, se rend en Corée du Sud, où il affirme que Paris ne reconnaîtra pas la Corée du Nord sans l'approbation de Séoul. (5 et du 7 au 11.)

8. – EST-OUEST : M. Gorbatchev, dans un entretien publié par la *Pravda*, accepte le prinicpe d'un sommet soviéto-américain proposé par M. Reagan, et annonce un moratoire jusqu'en novembre sur le déploiement des SS-20 en Europe. Les Etats-Unis et leurs alliés jugent inacceptable l'offre de moratoire. (3, 4, du 9 au 12, 24 et 25.)

9. – JAPON : Le gouvernement japonais annonce une nouvelle série de mesures (la septième en quatre ans) pour faciliter l'accès des produits et capitaux étrangers au marché nippon. Ces mesures sont jugées insuffisantes par le Congrès américain qui menace Tokyo de représailles commerciales si le déficit des échanges entre les Etats-Unis et le Japon (37 milliards de dollars en 1984) n'est pas réduit. (2, 4, 5, 9, 11, 12, 13, 16 et 19.)

11. – ALBANIE : Mort d'Enver Hodja, chef du PC albanais, au pouvoir depuis plus de quarante ans. M. Ramiz Alia, élu le 13 à la tête du parti, affirme, le 15, sa volonté de poursuivre la politique d'« indépendance farouche » de son prédécesseur. (Du 12 au 17.)

11. – IRAN-IRAK : Une trêve de fait s'instaure dans la « guerre des villes » commencée le 4 mars, après la venue à Téhéran, puis à Bagdad, du 6 au 9, de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. (Du 2 au 11, 16, 17, 24 et 26.)

11-12. – COMMERCE INTERNATIONAL : Les vingt-quatre pays membres de l'OCDE acceptent, sur la demande des Etats-Unis et du Japon, que se tienne, « aussitôt que possible », un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, dans le cadre du GATT, pour réduire le protectionnisme. Les pays du tiers-monde membres du comité intérimaire du FMI, réuni du 17 au 19 à Washington, se montrent réservés à l'égard de ce projet, et M. Mitterrand confirme, le 28, que la France demande que les négociations commerciales soient liées à des conversations sur une réforme du système monétaire international. (Du 12 au 15, 19, 21-22, 23, 26 et 30.)

12. – ESPAGNE : L'explosion d'une bombe fait dix-huit morts dans un restaurant proche de Madrid fréquenté par des militaires américains. L'attentat est revendiqué de Beyrouth par le Jihad islamique. (14-15 et 16.)

14. – PÉROU : M. Alan Garcia, trente-cinq ans, obtient environ 48 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle. Son parti, de tendance social-démocrate, l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA), contrôlera aussi le prochain Parlement composé de cent quatre vingts députés et soixante sénateurs. Après le second tour, prévu en juin, M. Garcia succédera le 28 juillet à M. Fernando Belaunde Terry, dont le parti, l'Action populaire (droite), n'a recueilli que 5 % des voix. La participation au scrutin a été très élevée malgré la campagne d'intimidation des guérilleros de Sentier lumineux. (Du 11 au 20, 26 et 27.)

15. – AFRIQUE DU SUD-ANGOLA : Pretoria annonce le retrait des dernières troupes sud-africaines stationnées en Angola. Ce désengagement, qui a lieu le 17, aurait dû être effectif le 31 mars 1984, d'après les accords de Lusaka du 16 février 1984. (17 et 19.)

16-17. – LIBAN : Les milices chiite et druze éliminent la milice sunnite des Mourabitoun au cours de violents combats à Beyrouth-Ouest, quartier dont les habitants sont en majorité sunnites. M. Rachid Karamé, premier ministre sunnite du gouvernement d'« union nationale », annonce, le 17, sa démission, mais, après une réunion rassemblant, à Damas, les 23 et 24, les dirigeants des trois communautés musulmanes, sunnite, chiite et druze, M. Karamé retire sa démission. (Du 18 au 24 et 26.)

16-21. – ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS : Le président Chadli effectue la première visite officielle d'un chef d'Etat algérien aux États-Unis. (Du 14 au 19 et 23.)

17. – CEE : Paris propose à ses partenaires européens le projet « Eurêka », qui vise à « mettre en place sans délai l'Europe de la technologie ». Cette initiative, présentée en accord avec Bonn, pourrait aussi permettre d'envisager une réponse commune des Européens aux propositions américaines de participation au programme IDS de défense spatiale. (Du 18 au 25/IV et 2/V.)

18. – NAMIBIE : M. Pieter Botha, chef de l'Etat sud-africain, annonce que Pretoria va mettre en place en Namibie un gouvernement et une assemblée législative intérimaires. Paris et Washington considèrent cette initiative comme « nulle et non avenue ». (20 et 21-22.)

19. – ÉTATS-UNIS-RFA : Washington et Bonn annoncent que le président Reagan, au cours de son séjour en RFA, début mai, se rendra à l'ancien camp de concentration de Bergen-Belsen, afin d'apaiser les polémiques suscitées aux États-Unis par la visite prévue au cimetière de Bitburg où sont enterrés des soldats allemands, dont une cinquantaine de SS, tués pendant la seconde guerre mondiale. Mais, les jours suivants, la tempête politique s'accroît, y compris au Congrès. (14-15, 17, 18 et à partir du 20.)

21. – BRÉSIL : Mort de Tancredo Neves, premier président civil depuis 1964, élu le 15 janvier mais hospitalisé depuis le 14 mars, veille de son entrée en fonctions. Le vice-président, M. José Sarney, transfuge récent du régime militaire, lui succède. Tandis qu'une foule immense défile à Brasilia devant la dépouille mortelle de Tancredo Neves, M. Sarney s'engage à appliquer les réformes prévues par le président défunt. (Du 2 au 8, 11, du 13 au 17 et du 21 au 27.)

22. – ARGENTINE : Ouverture, devant un tribunal civil de Buenos-Aires, du procès des neuf chefs militaires qui ont dirigé l'Argentine de mars 1976 à juin 1982 : ils sont accusés de sept cent onze cas de « graves violations des droits de l'homme ». (21-22, 24 et 27.)

22. – ESPAGNE : Un tribunal de Madrid condamne à cinquante-quatre ans de prison un des trois Basques extradés de France en septembre 1984. Les deux autres extradés ont été acquittés par le même tribunal les 18 et 19. (Du 19 au 24.)

23. – LIBAN. – Les miliciens chrétiens des Forces libanaises évacuent la région de Saïda, chef-lieu du Liban du Sud, où ils s'affrontaient depuis le 18 mars aux milices musulmanes qui, à partir du 25, s'emparent de plusieurs villages chrétiens provoquant un exode de la population vers la ville chrétienne de Jezzine ou vers la bande frontalière, qui reste occupée par l'armée israélienne après la fin de la deuxième des trois phases du retrait. Le centre du Liban du Sud a été évacué par Israël en trois étapes : le 11, la région de Nabatieh, le 24, Jezzine et la plaine de la Bekaa, et le 29 la région de Tyr. (4, 5, 6 et à partir du 10.)

23. – URSS : M. Mikhaïl Gorbatchev consolide son pouvoir en faisant nommer au bureau politique trois personnalités considérées comme proche de lui : MM. Tchebrikov, Ligatchev et Ryjkov. Dans le discours qu'il prononce devant le comité central, il confirme son mot d'ordre d'« intensification » de l'économie, par élévation de la productivité et modernisation de l'appareil industriel ; en politique étrangère, il critique sévèrement la politique américaine ainsi que l'attitude des États-Unis dans les négociations de Genève sur les armements. (18, 19, 24 et 25.)

23-24. – RDA-ITALIE : M. Erich Honecker effectue en Italie la première visite officielle d'un dirigeant est-allemand dans un pays de l'OTAN. Il est reçu, le 24, par Jean-Paul II. (3, 7-8, 24, 25 et 26.)

24. – ÉTATS-UNIS-NICARAGUA : La Chambre des représentants inflige un important échec au président Reagan en refusant à nouveau l'octroi de 14 millions de dollars à la guérilla antisandiniste nicaraguayenne, bien que M. Reagan se soit engagé à ce que cette aide serve à l'achat de vivres et de médicaments et non d'armements. (6, 7-8, 17 et du 19 au 29.)

25. – IRAN-IRAK : Le Conseil de sécurité condamne « fermement (...) l'usage d'armes chimiques contre des soldats iraniens ». L'Irak, qui n'est pas nommé, est clairement visé. (11, 12, 20 et 27.)

26. – PACTE DE VARSOVIE : Les dirigeants des pays membres du pacte de Varsovie (URSS, Pologne, RDA, Tchécoslovaquie, Roumanie et Bulgarie) se réunissent à Varsovie pour reconduire pour vingt ans le traité d'alliance politique et militaire signé le 14 mai 1955. (Du 26 au 30.)

27-29. – FRANCE-MAROC : Visite officielle de M. Laurent Fabius au Maroc. (18, 28-29 et 30/IV, 2/V.)

Un choix d'enquêtes et de reportages

FRANCE : Les sidérurgistes lorrains à l'heure des comptes (4, 5 et 6).

MATIÈRES PREMIÈRES : A la recherche de l'or (9).

LIBAN : Les dix ans de la guerre gigogne (16, 17, 18 et 19).

ECONOMIE : Les nouveaux pays pétroliers (16).

SCIENCES : Les pharmacies de l'espace (17).

DOSSIER : La catéchèse (17).

FRANCE : Les territoires du Pacifique sud (19 et 20).

VIETNAM : Dix ans après la chute de Saigon (21-22 et 28-29).

LITTÉRATURE : Le roman policier (21-22).

RFA : Modernisation à l'allemande (24, 25 et 26).

DOSSIER : La marine marchande (24).

MÉDECINE : Le nouveau visage de l'angoisse (24).

FRANCE : Le XXI[e] Marché international des programmes de télévision à Cannes (du 23 au 27).

FRANCE : Sérail socialiste et grands commis (28-29).

FRANCE

5-7. – Une « conférence des dernières colonies françaises » réunit en Guadeloupe les dirigeants des principaux mouvements indépendantistes des départements et territoires d'outre-mer (du 5 au 10).

8. – En Nouvelle-Calédonie, une enseignante métropolitaine, Simone Heurtaux, est tuée par un jet de pierres, près de Houailou, sur la côte est, par un jeune Mélanésien, qui se livre, le 22, aux gendarmes (9, 10, 11, 12, 16, 23, et 25).

10. – Le RPR et l'UDF signent un accord pour « gouverner ensemble et seulement ensemble » en 1986. Cet accord définit, en termes assez généraux, « quatre objectifs essentiels » qui guideront l'action de l'opposition si elle devient majoritaire (3, 5, 6, 11, 12 et 13).

10. – M. Pierre Joxe présente les grandes lignes d'un plan de modernisation et d'équipement de la police nationale, qui sera soumis au Parlement (11 et 12).

13. – Des attentats, revendiqués par Action directe, dévastent à Paris une banque israélienne et l'Office national d'immigration, puis, le 14, les locaux de l'hebdomadaire *Minute*, le 27, le siège du FMI, et le 30, les bureaux de deux *sociétés* travaillant pour la défense nationale (14-15, 16, 28-29 et 30/IV, 2/V).

14. – M. Raymond Barre, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, affirme qu'il « ne votera pas la confiance à un gouvernement de cohabitation » si l'opposition l'emporte aux législatives de *1986* et précise qu'il ne s'estime pas lié par l'accord signé le 10 par le RPR et l'UDF. *Les* jours suivants, plus du tiers des députés UDF rendent public leur ralliement à M. Barre (6, 13, du 16 au 24, 26, 27 et 30).

15. – M. Jacques Chaban-Delmas est élu président du conseil régional d'Aquitaine, assemblée où majorité et opposition ont chacun 38 sièges, grâce à la défection de deux élus de gauche (3, 10, 14-15, et 17/IV, 2/V).

15. – M. Charles Hernu indique que les commandes d'armes obtenues par la France en 1984 ont atteint 61,8 milliards de francs, contre 29,1 en 1983 et 41,6 en 1982 (17 et 30).

16. – Le bureau politique du PC affirme que le gouvernement « va de renoncement en renoncement au regard de tout ce que la gauche a depuis toujours incarné ». Le 21, M. Charles Fiterman accuse le PS de pratiquer avec la droite « une sorte de cogestion du pays au bénéfice des grands intérêts privés » (18, 23 et 28-29).

16. – Mort d'Olivier Wormser, ancien gouverneur de la Banque de France (19).

18. – L'émission de FR3 « La guerre en face », animée par Yves Montand et consacrée à la défense nationale, suscite de vives critiques au Parti communiste ainsi que des protestations de l'ambassadeur d'URSS en France (du 18 au 24).

19. – M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, estime que les méthodes de reproduction artificielle pourraient devenir « un nouveau moyen de procréation » et non plus seulement une solution thérapeutique. Début avril, a eu lieu le premier accouchement en France après « location d'utérus » (10, 13, 21-22 et 23).

20. – M. Mitterrand, parlant devant le congrès de la Ligue des droits de l'homme, estime que la participation des immigrés aux élections locales est « une revendication fondamentale qu'il faudra réaliser ». Mais il ajoute : « Il faut d'abord gagner l'opinion pour ne pas être exposé à un désaveu général. » Ces propos suscitent des réactions, hostiles pour la plupart, dans l'opposition (du 23 au 27).

22. – M. Jean-Pierre Chevènement présente les nouveaux programmes de l'école primaire, applicables dès la rentrée de septembre : les activités d'éveil sont supprimées, l'éducation civique et l'informatique imposées (24).

22. – Premier tirage du Loto sportif, nouveau jeu destiné à financer le mouvement sportif qui reçoit 30 % du montant des enjeux (10, 17 et 24).

24. – Le conseil des ministres adopte un projet de loi qui permettra l'enregistrement audiovisuel, mais non la diffusion immédiate, des procès qui présentent un intérêt historique (25 et 26).

25. – Un conseil des ministres extraordinaire, consacré à la Nouvelle-Calédonie, décide que le scrutin d'autodétermination ne sera organisé qu'après les législatives de 1986 : il permettra de se prononcer sur le plan d'« indépendance-association » de M. Pisani, au plus tard le 31 décembre 1987. Auparavant, un « régime transitoire » va être mis en place après avoir été soumis au Parlement : le projet de loi, adopté par le conseil des ministres du 30, prévoit l'institution de quatre régions, dirigées chacune par un « conseil », élu au suffrage universel et à la proportionnelle dès le mois d'août. Les membres des conseils rassemblés formeront le « congrès » du territoire qui remplacera l'assemblée territoriale. D'autre part, le gouvernement sera autorisé à utiliser la procédure des ordonnances. Tandis que M. Tjibaou déclare au *Monde*, le 26, que la régionalisation va permettre d'« organiser l'indépendance sur le terrain », M. Pisani, maintenu dans ses fonctions, quitte Paris pour Nouméa. L'opposition proteste vivement contre le projet gouvernemental et le RPCR, réuni en congrès le 28 près de Nouméa, n'exclut pas un « boycottage actif » des élections régionales (4, 13 et à partir du 18).

26. – M[me] Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, annonce qu'elle quitte le PSU (23, 27 et 28-29).

28. – M. Mitterrand se rend en Alsace à l'occasion de la Journée nationale de la déportation pour visiter le camp de concentration du Struthof, où douze mille personnes sont mortes entre mai 1941 et septembre 1944 (21-22, 28-29 et 30).

28. – M. Mitterrand participe sur TF1 à une émission d'un genre nouveau, animée par Yves Mourousi : « Ça nous intéresse, monsieur le président ». Il confirme qu'il ne démissionnera pas et qu'il ne « restera pas inerte » après les législatives de 1986 (20, 21-22, 28-29 et 30/IV, 2/V).

La proportionnelle

Le 3, M. Pierre Joxe annonce en conseil des ministres que les élections législatives de 1986 auront lieu à la proportionnelle à un tour dans le cadre départemental, avec répartition des restes à la plus forte moyenne. Un seuil de 5 % pour être élu sera fixé. Le nombre des députés passera de 491 à 577. L'opposition parlementaire mais aussi le PC et le MRG critiquent cette réforme du mode de scrutin.

Le 4, à 2 heures du matin, M. Michel Rocard présente sa démission du gouvernement. Il est remplacé au ministère de l'agriculture par M. Henri Nallet, conseiller technique chargé du dossier agricole à l'Élysée. M. Rocard, favorable au maintien du scrutin majoritaire, explique sa décision dans *le Monde* du 6 en affirmant sa « fidélité à des principes ». M. Lionel Jospin, répondant à M. Rocard dans *le Monde* du 10, souligne que les socialistes n'ont pas à défendre les institutions de la V[e] République et qu'ils doivent même tenter de « les changer, si possible ».

Le 10, le conseil des ministres adopte deux projets de loi relatifs à l'élection des députés, et un autre concernant les conseillers régionaux qui seront élus en 1986 pour six ans le même jour et selon le même mode de scrutin que les députés.

Le 23, l'Assemblée nationale débat de la motion de censure déposée par le RPR et l'UDF, qui n'obtient que 160 voix sur les 246 nécessaires. L'exception d'irrecevabilité et la question préalable sont également repoussées, le 24, ainsi que la motion demandant que le projet soit soumis à référendum. Cette motion est défendue à la tribune par M. Michel Debré et par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui intervient pour la première fois depuis son retour au Palais-Bourbon. L'instauration de la proportionnelle est approuvée, le 26, grâce aux voix de tous les députés socialistes, de deux MRG et d'un non-inscrit ; les députés PC et les autres MRG s'abstiennent (du 2 au 29).

CULTURE

5. – Ouverture de l'exposition consacrée à James Tissot, peintre du XIX[e] siècle, au Petit Palais (12).

12. – Mort de Fred Uhlman, écrivain britannique d'origine allemande (17).

18. – Inauguration du « musée imaginaire des arts d'Océanie », exposition organisée au Musée des arts africains et océaniens (20-21-22 et 24).

18. – Le professeur Jean Hamburger et Michel Mohrt sont élus à l'Académie française aux fauteuils de Pierre Emmanuel et de Marcel Brion (20).

20. – Une série d'expositions sur le thème « Présences artistiques au Maroc » ainsi que le nouveau Centre national d'arts contemporains sont inaugurés à Grenoble (21-22 et 23).

23. – Mort de Serge Youtkevitch, cinéaste soviétique (26).

24. – Au cours de la vente des tableaux et dessins de la collection Florence Gould, chez Sotheby's à New-York, une toile de Van Gogh atteint l'enchère record de 9,9 millions de dollars (26 et 28-29).

30. – Sortie sur les écrans parisiens de *Shoah*, de Claude Lanzmann, film de neuf heures trente sur l'extermination des juifs pendant la deuxième guerre mondiale (23 et 28-29).

Economie

3. – FRANC : Le gouvernement autorise à nouveau les émissions d'emprunts obligataires en eurofrancs en raison de la bonne santé du franc. Elles avaient été suspendues en mai 1981 (5 et 7-8).

10. – AFFAIRES : La coopérative ouvrière Manufrance, qui avait déposé son bilan le 4, est mise en liquidation. L'Etat, qui a versé 275 millions de francs depuis 1981, a refusé une nouvelle aide de 80 millions (5, 6, 7-8, 11, 13, 21-22 et 23).

17. – CONJONCTURE : En mars, le nombre de chômeurs a baissé de 0,2 %, le déficit du commerce extérieur a été de 567 millions de francs et les prix ont augmenté de 0,7 % (13, 14-15, 18, 19 et 27).

21. – NATIONALISATIONS : M[me] Edith Cresson confirme que les entreprises nationalisées resteront propriété de l'Etat à 100 %, mais que leurs filiales peuvent s'ouvrir aux capitaux privés (12 et du 20 au 24).

23. – AFFAIRES : Renault annonce que son déficit a été de 12,5 milliards de francs en 1984 (11 et du 24 au 27).

25. – POUVOIR D'ACHAT : Les comptes de la nation indiquent que le pouvoir d'achat des Français a baissé, en 1984 comme en 1983, de 0,7 % (27).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

PARIS

une importante société du secteur tertiaire, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 800 millions de francs, filiale d'un puissant groupe français, vous offre le poste de

Directeur financier

comportant la responsabilité de la comptabilité de la Société et de ses propres filiales (une dizaine), de la trésorerie, du contrôle budgétaire, ceci en prise directe avec la Direction Générale et dans une réelle autonomie. Il participe entre autres, aux décisions touchant au financement des investissements et aux problèmes fiscaux. Il assure la présentation des bilans et les relations avec les organismes de contrôle.
Ce poste de très haut niveau sera confié à un candidat ingénieur Grande Ecole, ou diplômé HEC, ESSEC... 35 ans minimum, ayant déjà une solide expérience de la fonction, acquise dans un grand groupe industriel, et comportant une bonne maîtrise du reporting et des relations humaines.
Il implique une rémunération motivante au départ (400 000 F +) et une évolution ultérieure très ouverte dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M/5003, à notre Conseil qui l'étudiera avec la plus grande discrétion.

M.A.B. Conseil - 6, rue Pierre-Sémard - 75009 PARIS
Tél. (1) 878.82.60.

MEDIA PA

Notre client est une moyenne entreprise qui a acquis partout dans le monde une très bonne réputation grâce aux développements avancés de systèmes de mesure et de réglage on-line pour l'industrie du papier et des matières plastiques. 250 collaborateurs réalisent grâce à leur esprit d'innovation un chiffre d'affaires de 40 millions de DM par an. Des taux d'accroissement à deux chiffres confirment la politique suivie par l'entreprise.

Nous recherchons

le Directeur des Ventes France et Outre-mer Technique de mesure et de réglage pour l'industrie du papier

Le candidat idéal serait un ingénieur de 30 à 40 ans, diplômé Grande Ecole ou Université. Spécialisé en Electrotechnique/Physique. Il devra justifier d'une expérience réussie de plusieurs années de conseil technique dans la vente de systèmes de mesure et de réglage digitaux.

Des connaissances de l'allemand sont nécessaires et des connaissances de l'anglais seraient un atout supplémentaire. Seul un candidat ayant de la personnalité et étant hautement qualifié, un professionnel de la vente, pourra faire ses preuves dans cette position. La fonction requiert une très grande flexibilité et une très grande disponibilité pour déplacements. La rémunération correspond à l'importance centrale de cette position pour l'entreprise.

Veuillez adresser votre candidature en allemand avec curriculum vitae, photo, lettre manuscrite, copies des diplômes, rémunération souhaitée et première date d'entrée possible sous référence 1.168 à



Personalberatung PSP
Porges, Sildosay & Partner GmbH
Kaiserstrasse 6 . 5300 Bonn 1 . Telefon 1949 : 228-212095
Deutschland · Österreich · Schweiz

Important bureau de conseil juridique
NEUILLY SABLONS
recherche

SECRETAIRE GENERAL

Il sera chargé de la gestion, de l'organisation et du personnel.

Ce poste convient à un candidat expérimenté et dynamique, ayant le sens du contact, diplômé en gestion-organisation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 8339 à B.E.O., 34, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

pmp

Dans le cadre de la réorganisation de ses services sanitaires et sociaux (430 personnes), le Conseil Général de la Seine-et-Marne recrute un :

SOUS-DIRECTEUR

Il aura en charge des services concourant à l'exercice des compétences transférées au Département dans l'un des trois domaines suivants :
- Actions en faveur de la Famille et de l'Enfance.
- Actions en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Administration générale.

Il participera à l'élaboration et à la mise en œuvre du règlement départemental d'Aide Sociale ainsi que du schéma des établissements et services.

Le poste est à pourvoir à MELUN.
Profil recherché : Inspecteur principal des affaires sanitaires et sociales ou secrétaire général de mairie, ou directeur d'établissement et de service.

Envoyer candidature et CV à : Monsieur le président du Conseil général de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
77010 MELUN CEDEX.

Importante industrie 1000 personnes, trois usines
recherche pour son siège de Strasbourg

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Maîtrise Droit, Sciences Economiques ou équivalent.

Mission:
- Gestion du Personnel.
- Politique des salaires et avantages sociaux.
- Amélioration de conditions de travail et de sécurité.
- Formation.

5 à 10 ans d'expérience: gestion du personnel, relations industrielles, problèmes du droit du travail, sont nécessaires.

Adr. CV dét. ss. réf. 1105 à
seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Petite industrie dynamique, en expansion, ameublement moderne grand public, grande ville universitaire de l'Est recherche un

JEUNE DIRECTEUR DES VENTES
ESC - IECS ou similaire

3 à 5 ans d'expérience des contacts personnels de vente à tous niveaux et du marketing.

Mission: négociations avec les clients importants, organisation et animation d'un réseau de distributeurs exclusifs. Gestion commerciale globale.

Poste stable et d'avenir.

Rémunération de départ non inférieure à 200 000 F brut/an.

Anglais ou allemand efficace apprécié.

Adr. CV dét. ss réf. 1125 à
SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Important village de vacances Hautes-Alpes — 700 lits — recherche

UN DIRECTEUR

- 45 ans environ ;
- Solide exp. professionnelle et Tourisme Social ;
- Connais. de la montagne.

Adr. CV dét. + photo et prét. à :
PSYCHOREC
88, rue François-Rolland
94130 Nogent-sur-Marne
sous référence VCS 08.

Centre Médical pour handicapés Moteurs Adultes CC 51 — Long et moyen séjour —

cherche

Directeur

ayant formation administrative et gestionnaire — 35 ans minimum — référence et expérience exigées — diplôme universitaire et/ou diplôme E.N.S.P. Écr. :

Mme La Présidente — BP 1
59283 RAIMBEAUCOURT.

ASSOCIATION
recherche un

DIRECTEUR

Très bonne connais. administrat. et droit du travail exigés, pour import. EMP/EMPro (100 enfants et adoles.). Région Parisienne. Convention 1966.
Écr. s/nº 7.245 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux

IBM IBM IBM IBM IBM

NOTRE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE PRÈS DE NICE
RECHERCHE

UN(E) ANALYSTE FINANCIER
(Préparation de budgets, contrôle des résultats et analyse des écarts).

- Les candidats doivent être de formation HEC, ESSEC ou ESCP.
- Ils peuvent être débutants ou avoir une courte expérience professionnelle.
- Ils doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Une évolution de carrière est envisageable au sein de la Compagnie.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé sous référence GSC à l'attention de Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM France - 06160 LA GAUDE.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Nous sommes l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux et nos activités en France sont en forte croissance.
Pour renforcer le potentiel technique et de créativité de notre Centre de Recherche situé à RENNES nous créons de nouveaux postes:

Pharmacologue Cardiovasculaire

Au sein du département **Biologie** et en synergie avec les autres chercheurs et techniciens du centre :
- vous concevrez et mettrez au point les modèles " Physiopathologiques " et " *thérapeutiques* ".
- vous réaliserez et suivrez les études et travaux sur le métabolisme myocardique.

Vous possédez une formation universitaire en Pharmacie ou Sciences (Physio) et un doctorat en Sciences Biologiques et une expérience d'au moins 3 ans en pharmacologie dans le domaine cardiovasculaire.

Chimiste Organicien

Au sein du département **Chimie** et en synergie avec les autres chercheurs et techniciens du centre :
- vous concevrez et réaliserez la synthèse de nouvelles molécules *thérapeutiques dans le domaine cardiovasculaire*
- au vu des résultats pharmacologiques, vous optimiserez les structures explorées.

Vous possédez une formation de type ENSC (option chimie organique) et un doctorat (chimie organique et / ou thérapeutique) et une expérience d'au moins 3 ans en synthèse (chimie thérapeutique) dans l'industrie pharmaceutique ainsi que des connaissances des *méthodes de " Drug Design "*.

L'environnement international du groupe vous permettra d'évoluer et implique la connaissance de l'anglais.
Merci d'adresser votre candidature sous réf 769 M en indiquant le poste souhaité à J.M. REMY- C.R.E.S.
4, rue du Chesnay - Beauregard BP 45 35760 SAINT-GREGOIRE



Beecham pharmaceutique



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Organisme de Conseil auprès des PMI - basé à Paris intervenant en France et à l'Etranger
recherche

un Consultant Formateur pour l'Afrique de l'Ouest

MISSION :
- former les cadres d'une organisation bancaire
- assister les PME titulaires d'un prêt.

PROFIL :
- formateur polyvalent ayant travaillé dans le secteur bancaire, connaissant si possible les petites entreprises africaines du milieu agricole.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle en précisant la réf. 156 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris

LEVI TOURNAY/ASSCOM



Chantal Kenvyn

Importante société de télécommunication sise à Libreville (Gabon)

RECHERCHE

pour la direction d'un très important chantier
(DURÉE 2 ANS)

CHEF DE CHANTIER TÉLÉPHONIE/COURANTS FAIBLES

Le candidat retenu, qui bénéficiera d'un contrat d'expatrié 10 mois/2 mois, devra être un très bon technicien (BTS ou équivalent).

De préférence célibataire, âgé de 25 à 40 ans et libre sous 2 mois

Il devra avoir, si possible, déjà travaillé à l'export, une bonne aptitude au commandement, l'expérience de chantiers importants et une très bonne condition physique

Les candidatures manuscrites, photo, C.V. et copies des diplômes, SOCIÉTÉ SCRIBE (M. FAYE) 6, rue Galilée, 75116 Paris. Tél. : 720-45-36.

Les candidats retenus seront convoqués à cette adresse au cours de la première quinzaine du mois de mai 1985.

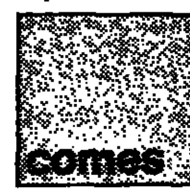
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE TRAITEMENT DES EAUX
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Cet ingénieur devra, dans le cadre d'une équipe très qualifiée et dynamique, assurer la présentation et la vente des produits de la société aux entreprises de traitement des eaux de la région EST de la FRANCE.

Pour être candidat il faut être diplômé d'une école supérieure de chimie et avoir une bonne expérience similaire.

Rémunération élevée pour qui réussira à ce poste.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du Comes, 19, rue de la Paix, 75002 Paris. (Réf. 2602).
DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
implantée en région **CENTRE**
recherche son

RESPONSABLE D'ETUDES GENIE CIVIL

De formation Ingénieur Grandes Ecoles l'intéressé devra posséder une expérience de plusieurs années en ouvrages d'art et bâtiments industriels.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 10232 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, *qui transmettra.*

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Ingénieur Technico-Commercial HF

Sur des marchés de composants et d'équipements optiques pour la Division Electro-Optique orientée sur la conception et le développement de systèmes complexes (photo-interprétation, photo-restitution, cristaux liquides, ...)

Il est chargé de rechercher de nouveaux marchés et de négocier avec les clients en participant à la définition des produits et des adaptations des équipements selon la demande des clients.

A ce titre, il établit les interfaces entre le client et les équipes projets qu'il peut conseiller dans les choix technologiques.

Il est également responsable de la rédaction des contrats, de l'élaboration des devis et du suivi des affaires.

Ingénieur de formation à dominante optique (ESO - ENPC (Marseille) ENSIEG,...) il apporte des compétences techniques et le sens de la négociation commerciale acquises par une expérience de l'ordre de 3 ans.

Anglais courant et déplacements de courte durée en France et en Europe.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1230 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex

PARFRANCE ANNONCES

MATRA

BANQUE 9e arrondissement équipée de 2 DPS 8/62 GCOS 8 recherche

PRÉPARATEUR TECHNIQUE

maîtrisant parfaitement les techniques de préparation et les logiciels GCOS

3 ans d'expérience exigée BAC - dégagé des oblig. milit.

Env. C.V., photo et prétent. ss nº 75.372 PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, r. Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

U.I.E.

recherche

INGÉNIEURS

LOGICIELS

Expérience 2 ans et + dans les domaines suivants :

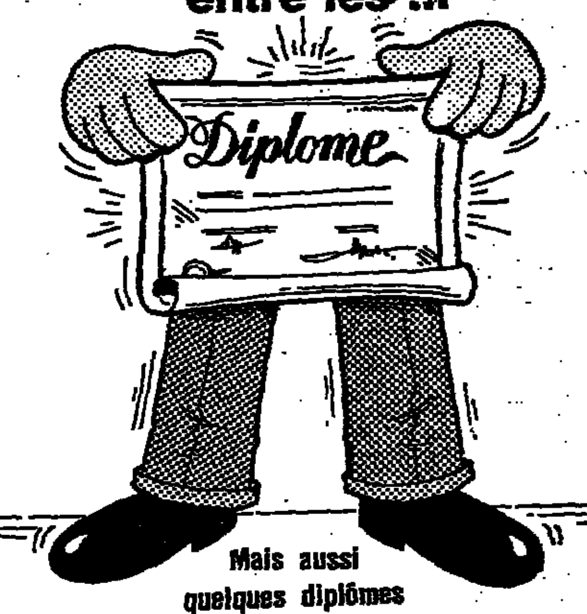
PROCESSUS/AUTOMATISME/CAO/TRAITEMENT IMAGE ROBOTIQUE/GÉNIE LOGICIEL

matériels :

- VAX/PDP 11/SOLAR, HP/SEL 32 :
- MOTOROLA/INTEL :
- Langage évolué : FORTRAN, PASCAL, C...

Système UNIX connaissances électroniques appréciées.

Env. C.V. + photo + prét. 52, r. de la Chaussée-d'Antin PARIS-9e ou tél. 874-36-23.



Bac + 3 minimum. Ecole de Commerce

NOUS offrons **les meilleures chances** de réussite dans une activité commerciale de haut niveau.

stage indemnisé de formation et d'initiation de longue durée (8 mois), dont 1 mois au centre école de Paris - Management ouvert et Intelligent - Evolution rapide

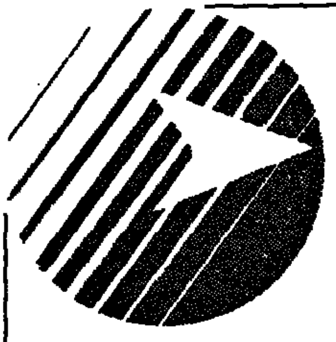
VOUS pouvez **les saisir** en écrivant avec CV + photo (indispensable et retournée) à

BANCE PUB 18, rue Léon 75018 Paris *réf. 8550*

début de formation le : 3 juin 1985



emplois régionaux emplois régionaux



La Qualité Facteur de Développement

Nous sommes leader sur le marché européen des TELEPHONES. Notre diversification nous a permis d'être présent dans tous les domaines de la communication (SYSTEMES et RESEAUX, AUTOCOMMUTATEURS, TERMINAUX ASC II/ VIDEOTEX, RADIOTELEPHONIE).

Notre CA, plus d'un milliard de Francs, est réalisé par 2300 personnes réparties en 5 établissements. Nous recherchons pour l'un de nos établissements de production (550 personnes) situé dans le Finistère (29).

Chef de Service Contrôle Qualité HF

Obtenir des produits à haut niveau de Qualité, à la fois pour des marchés professionnels et Grand Public, en optimisant les coûts correspondants, constitue un défi que nous vous proposons de relever.

Au delà des aspects classiques de la fonction que vous maîtrisez déjà, vous aurez pour mission de promouvoir la qualité, en synergie avec tous les responsables concernés.

Vous serez rattaché directement au Directeur de l'Etablissement.

Le candidat que nous souhaitons est INGENIEUR GENERALISTE, à dominante ELECTRONIQUE. Il a déjà acquis une expérience de 5 ans minimum en milieu industriel de fabrication grandes séries. Ses capacités d'encadrement (30 personnes environ) seront un atout indispensable pour sa réussite.

Merci d'adresser C.V. + photo + rémunération souhaitée sous référence JD 191 à MATRA COMMUNICATION Service du Personnel 50 rue du Président Sadate - BP32- CREAC'H - GWENN — 29101 QUIMPER CEDEX

PARFRANCE ANNONCES

MATRA COMMUNICATION



Adjoint au Chef du Personnel et des Relations Sociales HF

pour intégrer MATRA ELECTRONIQUE, Filiale du Groupe MATRA (C.A. 180 MF 400 personnes), située grande banlieue parisienne (OISE) spécialisée dans la production d'équipements électroniques,aéronautiques de haute technologie.

Il assistera le Chef du Personnel dans la gestion, l'administration du personnel, la préparation et l'élaboration du bilan social.

Il participera également aux actions de formation et aux opérations de recrutement.

Il collaborera au développement de l'information et de la qualité de la communication au sein de l'Entreprise.

Nous attendons un candidat de formation supérieure (Maîtrise de Droit, Sciences Po,...) possédant si possible une première expérience de la fonction acquise dans un poste opérationnel dans une entreprise industrielle.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 1229 à MATRA ELECTRONIQUE rue Ferdinand Meunier - BP 2 - 60160 LA CROIX SAINT OUEN

PARFRANCES ANNONCES

MATRA ELECTRONIQUE

Recherche

Ingénieur frigoriste ou IUT

froid industriel et détente directe, expérience professionnelle, pour responsabilités technico-commerciales et SAV, région 34.

Adresser curriculum vitae manuscrit s/nº 7.243 le Monde Pub service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris
Centre de Mise en Forme des Matériaux (Alpes-Maritimes)
recherche

CHERCHEURS DEBUTANTS

Formation Grandes Ecoles, Agrégation, DEA.

Pour prendre en charge la responsabilité d'une étude en liaison etroite avec l'industrie sur les procedes de transformation des métaux et des polymères.

Ce travail *conduira à la soutenance d'une thèse de Doctorat.*

Rémuneration nette annuelle supérieure à 86.000F.

Envoyer CV détaillé à
P. NAVARD - Ecole des Mines - Sophia-Antipolis
06560 VALBONNE CEDEX - Tél. (93) 33.05.58

ASSCOM

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE 160 km NORD DE PARIS

recherche

pour renforcer son équipe de révision

ASSISTANT(E) CONFIRME (E)

Niveau DECS-maître

Il devra avoir l'esprit d'équipe et le sens du contact. Large délégation et poste aux perspectives très ouvertes.

Ec. avec CV manuscrit sous/nº 305.273 M REGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Notre groupe industriel est leader sur son marché international.

Vous assumerez des missions d'ordre financier et relationnel de haute responsabilité.

NORMALE SUP, HEC, ENA

Vous avez le sens aigu des contacts, quelques années d'expérience bancaire, boursière ou de Direction Financière. Vous parlez parfaitement anglais. Votre intégration se fera en étroite collaboration avec les Dirigeants du Groupe.

Le poste évolutif que nous offrons est basé à Paris et recouvre quatre activités de Secrétariat Général • La préparation de négociations d'affaires • Les études approfondies de dossiers juridiques et fiscaux • Les relations extérieures avec les organismes publics ou privés (ministères, administrations, C.O.B....) • La rédaction du rapport annuel.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil qui vous assure une totale discrétion sous réf. 25 M 146 Mme CIACCHETTI. C.P.A. 3, rue Liège - 75009 PARIS.

Ingénieur électronicien cartes à "puce"

Nous sommes la filiale d'un très important groupe industriel français aux activités diversifiées. Compte tenu de notre développement et de l'évolution des technologies, nous étudions une nouvelle génération de matériel incluant microprocesseurs et cartes à "puce". C'est pour participer à ce projet passionnant que nous souhaitons intégrer à notre Bureau d'Etudes un jeune Ingénieur électronicien, ayant acquis une première expérience d'au moins 2/3 ans d'études électroniques (hard) et de software microprocesseur (INTEL - ZILOG). La connaissance du Pascal et/ou du langage C au-delà du Basic serait appréciée. Le fait d'avoir déjà travaillé sur des cartes à "puce" serait un atout majeur. Nous comptons sur vos qualités humaines et professionnelles pour devenir rapidement un véritable chef de projet. Une connaissance satisfaisante de l'anglais est nécessaire.

Si vous pensez avoir le profil de la personne (femme ou homme) que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référence 512 à :

jlp
j.l parichon.
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél: 563.03.10

FOURCEL

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTROMECANIQUE proche banlieue Nord Paris, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Au sein d'une équipe de 13 personnes, il aura à assurer la formalisation d'une activité système dans un département traditionnellement orienté vers la vente de produits. En parallèle, il aura à animer et former un réseau de vente.

PROFIL : Ingénieur ayant une première expérience réussie dans le domaine électrique et une formation ainsi qu'une expérience technique et commerciale.

Anglais courant indispensable.

Ce poste ouvre de très larges possibilités d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 10036 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

VOUS RECHERCHEZ UNE ACTIVITE NOUVELLE ET MOTIVANTE

A un plan de carrière déjà heureux doit succéder une

REUSSITE EXCEPTIONNELLE

UTILISEZ DONC VOS COMPETENCES POUR VOUS MEMES...

Considérez-vous les points ci-après comme :

	INUTILE	NECESSAIRE	IMPORTANT
- Une force commerciale	☐	☐	☐
- Une formation continue	☐	☐	☐
- La notoriété	☐	☐	☐
- Une publicité grands médias	☐	☐	☐
- Un produit exclusif	☐	☐	☐

En conclusion, êtes-vous capable d'apprendre et d'appliquer une technique de vente rigoureuse ?

VENEZ REJOINDRE NOTRE EQUIPE : LE CLUB DE L'HABITAT

vous la présentera le jeudi 9 Mai à l'Hôtel MERCURE LYON - La PART DIEU à partir de 9h00 - tél. : (7) 234.18.12

ou

Envoyer C.V. à :
GROUPERING CLUB DE L'HABITAT
13, av. Feuchères - BP 136 - 30012 NIMES Cedex
Tél. : (66) 29.02.49.

Ingénieur grande école responsable études générales techniques et économiques

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS (12.000 personnes) renommé et leader dans son domaine, recherche le Responsable des Etudes Générales d'une de ses divisions comprenant 15 filiales.

Il aura comme fonction d'éclairer les choix du Directeur de Division et des Directeurs de Filiales par la réalisation d'études et la proposition d'investissements concernant :

- des domaines techniques variés : mécanique, TP, informatique, urbanisme,
- la gestion industrielle : organisation d'ateliers, études des coûts...
- les stratégies de développement : *plans à moyen et long terme.*

Il aura un rôle de conseil et d'expert, mais également de négociateur et d'homme de terrain.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (X, ECP, Mines, IDN, AM...) ayant 5 à 10 ans d'expérience, impliquant études et suivis de projets (type engineering ou cabinet d'organisation). Selon ses aptitudes, il pourra ultérieurement soit progresser dans des postes fonctionnels, soit assumer des responsabilites opérationnelles de Directeur de filiales.

Le poste peut être basé soit au Mans, soit à Paris.

Ecrire sous réf. JT 449 CM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

AGRO-ALIMENTAIRE
Directeur délégué développement

UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE DU SECTEUR AGRICOLE, CA 5 milliards, recherche son Directeur Délégué Développement.

Rattaché au Directeur Général, il aura la mission d'étudier, de préparer et de participer à la mise en œuvre des mesures susceptibles de favoriser le développement du Groupe, en France et à l'échelon international, qu'il s'agisse de croissance interne ou de croissance externe dans les activités actuelles de l'entreprise ou de son éventuelle diversification. Il assistera également le Directeur Général et l'équipe de direction pour conduire les missions particulières qui lui seront confiées et créer, au sein du Groupe, les synergies nécessaires à son développement.

Ce poste conviendrait à un cadre supérieur, de formation agronome, chimiste ou *grande école de gestion, minimum 40 ans, ayant de préférence exercé des responsabilités* opérationnelles de direction de centre de profits, possédant une solide connaissance des industries agro-alimentaires et si possible des techniques de *pointe dans ce domaine (bio-technologies, etc.) parlant parfaitement l'anglais,* ayant le goût du concret et témoignant d'excellentes qualités de négociateur, de fédérateur et de travail en équipe.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : + de 400.000 F.
fonction de la qualité du candidat

Ecrire sous réf. FP 446 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Membre de Syntec

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE LARGEMENT PRESENTE DANS LE MONDE

recherche pour son Siège Social à

LA DEFENSE

ASSISTANT DE TRESORERIE H/F

Le candidat retenu, titulaire si possible d'un DUT - option finances-comptabilité - ou équivalent aura acquis une première expérience dans un service trésorerie.

Persévérance et sens de l'organisation sont indispensables à la bonne tenue de ce poste qui est à pourvoir rapidement.

Envoyer votre candidature (CV, photo et prétentions) à CONTESSE PUBLICITE ss réf. 10610, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS *Cedex 01 qui transmettra.*

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.85

Chef de projet informatique

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS INDUSTRIELS (1400 personnes) filiale d'un groupe européen leader mondial sur son marché recherche un Chef de Projet Informatique.

SA MISSION : *Membre d'un petit comité rattaché à la Direction Générale ayant* pour objet la réorganisation des processus de gestion, il participera à la définition, à la conception et à la mise en place d'un système de gestion intégré et décentra*lisé dans plusieurs établissements. Il interviendra dans l'élaboration des outils* correspondants dans des domaines variés tels que comptabilité, gestion de stocks achats, ventes...

SON PROFIL : *Diplômé de l'enseignement supérieur (ESE, ENSI, IIE, MIAGE...) il* possédera une expérience non inférieure à 5 ans acquise en entreprise ou dans une société de conseil.

La connaissance des mini ordinateurs (HP 3000, PRIME, DIGITAL, IBM 38...), du temps réel et des réseaux est indispensable.

De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir.

Poste à Paris. **Rémunération : 240.000 F. environ**

Ecrire sous réf. HR 447 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

Chef de service comptable

UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PREMIER PLAN (vente de produits industriels, CA 1 milliard, 14 succursales), filiale d'un grand groupe international, recherche son Chef de Service Comptable.

Rattaché au Directeur Général Adjoint, il sera chargé :

- d'assurer la centralisation et la consolidation,
- de jouer un rôle de contrôle, formation, assistance auprès des antennes comptables des succursales,
- de gérer la trésorerie au jour le jour,
- d'assurer les liaisons avec l'informatique,
- d'animer son service.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC et/ou DECS, ayant 8 à 10 ans d'expérience lui ayant donné de solides connaissances comptables (l'habitude de sociétés à succursales multiples serait un atout) et témoignant de solides qualités de rigueur et de dynamisme.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F. +

Ecrire sous réf. EO 445 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

Membre de Syntec

AUTOMATISER NOS PRODUCTIONS

C'est là le défi que vous propose la Française de Soins et Parfums (Signal, Timotei, Audace...).

Ingénieur Automatismes, rattaché au chef des services techniques, vous réaliserez l'automatisation des lignes de fabrication et de conditionnement de notre principale usine (90 millions d'unités / an).

Dans un contexte d'investissements soutenus, vous ferez appel aux technologies les plus évoluées et les plus fiables de l'électricité, de l'électronique, de l'automation, de la robotique... Vous serez notre expert dans la maintenance de ces installations.

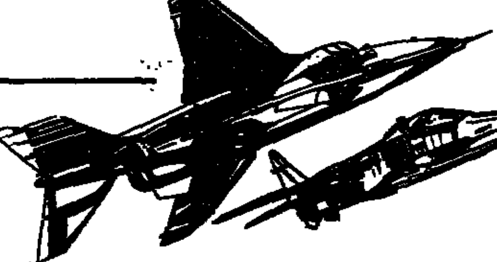
Notre expertise technologique acquise dans le cadre de multiples sites de fabrication en France et à l'étranger vous permettra d'optimiser vos choix d'investissements.

Nous recherchons pour ce poste un ingénieur, ayant une expérience affirmée de l'automation et capable de créer ce poste, nécessitant compétence technique, capacité d'écoute et de dialogue.

Les perspectives d'évolution sont à l'échelle du leader mondial des produits de grande consommation.



Merci d'adresser votre candidature sous la *Réf. IV / 85 à P.* LONGUECHAUD Recrutement des Cadres Unilever France Services 8, avenue Delcassé 75384 Paris cedex 08.



THOMSON-C.S.F.
DIVISION AVIONIQUE

La très haute technicité de nos produits et la compétence de nos équipes permettent à notre Division Avionique d'obtenir de nombreux succès dans un secteur de pointe.

Notre développement nous conduit à recruter un :

ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNÉES

Rattaché à l'Administrateur des données, il est responsable :

- *de la construction, de l'évolution et de l'optimisation des structures.*
- *des éléments de navigation et des chemins d'accès aux données.*

La connaissance :

- *d'un système de bases de données* ***IDMS*** *ou* ***IDS.***
- *de l'environnement* ***IBM/MVS,***

sont des atouts supplémentaires.

De formation supérieure ou ayant quelques années d'expérience, le candidat doit être rigoureux et méthodique. La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

De nombreuses possibilités d'évolution sont offertes dans le Groupe.

Les candidats (tes) sont priés (ées) d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à F.L. CHARRIER – THOMSON-CSF, 52, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, sous réf. 1/M



HAVAS CONTACT

BARRY S.A.

Important Groupe agro-alimentaire multinational recherche pour son siège à MEULAN (78) son :

RESPONSABLE PLANNING

Diplômé d'enseignement supérieur, vous justifiez d'un sens commercial aigu ainsi que de rigueur, méthode *et* esprit de synthèse. La connaissance de l'anglais serait un atout.

Vous nous apporterez une meilleure efficacité dans la maîtrise des délais et des stocks :

- par la préparation des lancements de fabrication,
- par le contrôle de l'avancement de *la fabrication,*
- par la tenue et la gestion des stocks.

Ce poste se trouve à la croisée des chemins entre achats, ventes et production pour l'ensemble de nos unités de production : 10 usines, dans 6 pays.

Envoyer C.V., photo et *prétentions au Service* du Personnel
2, boulevard Michelet - Hardricourt - 78250 MEULAN

La comptabilité de gestion oui, mais dans un contexte international

C'est l'opportunité que nous proposons à un professionnel titulaire du DECS et possédant 4 à 5 ans d'expérience.

C'est l'occasion pour vous, en relation directe avec le Directeur de la comptabilité et du contrôle de gestion, d'affirmer vos connaissances et d'intervenir aussi dans les services financiers du groupe.

Nous vous souhaitons homme d'étude, meneur d'équipe, source de suggestions et communicant avec la gestion et les opérations.

Vous participerez entre autres, en liaison avec les directions, filiales ou succursales du groupe, au reporting pour la comptabilité fiscale et la consolidation groupe.

Une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne constitue un atout. Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

Ce poste est un tremplin vers d'autres responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 10878, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.

média-system

Ingénieur commercial ou technico-commercial à IBM France : deux métiers, une même démarche.

Ecouter : afin de proposer à un client des produits vraiment adaptés, il importe d'analyser très précisément sa situation et sa demande. Et pour cela, de savoir être à *son écoute*.

Imaginer : nous n'imposons jamais à nos clients un schéma préétabli. D'où la nécessité d'être créatif pour élaborer la solution qui leur convienne.

Conseiller : celui qui achète *nos* produits et nos concepts doit comprendre. Le conseiller, c'est le convaincre et le fidéliser.

Alors pourquoi deux métiers, direz-vous ?

Parce que, si la démarche est la même dans ces deux métiers, nous exigeons en outre de nos ingénieurs commerciaux qu'ils fassent preuve d'aptitudes à la négociation et à la vente.

jeune diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur ou de commerce et gestion,

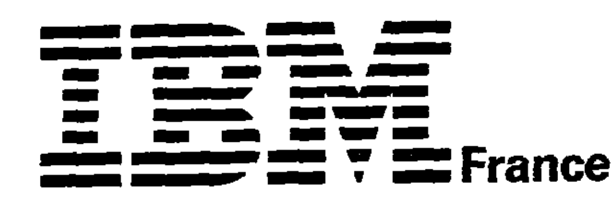
après 4 ans d'études supérieures au minimum, vous voici à l'heure du choix de votre premier emploi. Ou bien vous avez déjà une courte *expérience professionnelle*... N'hésitez pas à nous écrire. Notre formation, alternée et rémunérée, vous préparera à ces métiers stimulants.

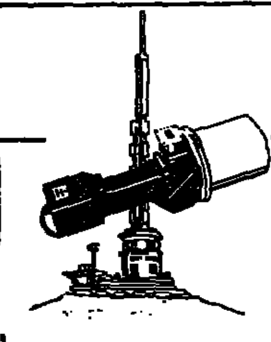
Nous vous demandons d accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en anglais.

IBM France - Service Recrutement - Référence ICTC-M7/05
2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

Organisation et Publicité

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.







THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

Dans notre Département Tubes et Dispositifs Hyperfréquence de VÉLIZY. nous étudions et fabriquons des produits de très haute technologie.

Nous exportons 50% de notre production (Europe. U.S.A., Japon...).

Nous sommes parmi les tout premiers mondiaux dans notre activité (civil, militaire, spatial).

Dans le cadre de notre expansion, nous souhaitons rencontrer des

INGÉNIEURS D'ÉTUDE et INGÉNIEURS DE FABRICATION

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (Centrale, Mines, A.M., Supélec, ENST), vous avez acquis une première expérience dans l'un des domaines suivants : hyperfréquence, technique du vide, physique, électronique, thermique.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous réf. 90393/LM à Jacques CANCES – THOMSON-CSF TDH – B.P. 23 – 78141 VÉLIZY CEDEX.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

Jeune Ingénieur Chimiste

Vous possédez impérativement une première expérience en développement chimique ou dans une usine de synthèse organique fine,
votre expérience vous a donné une bonne maîtrise de l'informatique ou de l'automation industrielle,
vous parlez anglais,
alors vous pourrez trouver une opportunité dans l'équipe de développement chimique chargée de l'industrialisation des procédés de synthèse chez ROUSSEL UCLAF à Romainville (93).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Robert de Vitry Réf. 116 M Service de Gestion des Cadres 35, boulevard des Invalides 75007 PARIS.





Jeune cadre commercial
haut niveau

Leader mondial sur ses marchés, une société industrielle française réalisant des produits "grand public" marque de forte notoriété offre à un cadre commercial de fort potentiel un poste intéressant et évolutif.

Sa formation ESSEC - ESCP ou équivalent, son expérience réussie d'environ 5 ans justifiant d'un acquis positif en marketing et en vente sur le terrain devra lui permettre de seconder efficacement le **Directeur Commercial France.**
Participant à l'élaboration des stratégies commerciales, il sera chargé de :
- l'encadrement d'un réseau national de distributeurs exclusifs, ainsi que des suivis et de l'analyse des résultats,
- l'animation de la force de vente sur terrain,
- la coordination avec le marketing pour l'analyse des informations,
- l'assistance du Directeur Commercial lors de négociations avec les grandes centrales.

Larges perspectives d'évolution de carrière dans société mère ou filiales.

Poste basé à Paris. ***Rémunération :*** **250.000 F. +**

Ecrire sous **référence 4.721 M** à **PUBLIPANEL,** 20, rue Richer. 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

En raison des fêtes du 8 Mai
Emplois Cadres
sera diffusé le Jeudi 9 Mai

LE MONDE DE L'EXPORT ET DES CARRIERES INTERNATIONALES

Mardi 21 Mai

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

offres d'emploi du journal

Le Monde



Chef de zone export dans l'agro-alimentaire

180 000 +

Filiale d'un grand groupe agro-alimentaire, nous avons dernièrement mis en place une structure exportation pour l'une de nos gammes de produits. Les résultats positifs, tant au niveau du CA que du positionnement, nous *ont amenés à décider d'intensifier notre action. Pour ce faire nous* recherchons l'un des adjoints de notre "Export Manager".

Participer aux études d'adaptation des produits aux réalités du terrain, ouvrir et développer de nouveaux marchés à l'export, sont parmi les actions que vous menez à bien. En bon gestionnaire, vous contrôlez aussi la bonne réalisation de vos opérations en termes de délais et de règlements. Homme de développement, vous étudiez et mettez en place l'implantation appropriée à chaque marché. Enfin, bon commercial, vous n'oubliez pas la finalité de vos actions... le CA.

La trentaine ou plus, diplômé par exemple d'une école de commerce, vous avez une forte expérience internationale (si possible en agro-alimentaire). Au minimum trilingue Anglais/Espagnol, votre disponibilité n'a d'égal que votre dynamisme. Ce poste, basé en proche banlieue parisienne, impliquera de nombreux déplacements.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 7179 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

IBM France

recherche

DES INGENIEURS-TRADUCTEURS H/F

(anglais vers français)

Mission :
Restituer, dans un français clair et soutenu, des brochures techniques et des logiciels.

Profil :
Dynamisme
Etudes scientifiques supérieures sanction nées par un diplôme (Bac+4)
Une bonne culture générale en informatique est souhaitée
Bonne connaissance de l'anglais

Très bonne rédaction en français

Une formation complète aux outils informatiques de traitement de texte est assurée dès l'embauche.

Lieu de travail : PARIS.

Nombreux voyages à l'étranger.

Evolution de carrière : Ingénieur Commercial ou Technico-Commercial.

Merci de faire parvenir lettre de candidature et C.V. à Viviane COHEN, IBM France, Service 2896, Tour Septentrion, avenue André PROTHIN cedex 09, 92081 Paris La Défense.

MASH

Grand Groupe international, notre DIRECTION DU PERSONNEL EUROPE désire s'attacher à Paris la collaboration d'un

chef de projet informatique fonction personnel

Diplômé(e) de formation supérieure longue avec une spécialité informatique de gestion et une expérience de quelques années dans le développement ou la direction de projets informatiques d'envergure.
Une bonne expérience des règles et pratiques de la gestion du personnel est indispensable.
Connaissances de VM, APL, MVS.
L'environnement international du poste implique une très bonne connaissance et pratique de l'anglais.
Votre candidature sous référence IE sera étudiée par notre Conseil

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS

(Organisation et Publicité)

PERFECTIONNEMENT INFORMATIQUES
Gestion - Industrie - Basic
Niveaux IV et III (200 h)

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Tél. 206-24-63 - 241-83-83.

INFORMATIS

TEMPS RÉEL

pour importants projets de CAO, de PROCESSUS INDUSTRIELS, de RÉSEAUX et de développement de moniteurs TEMPS RÉEL

INGÉNIEURS SYSTÈME
MOTOROLA 68000 ASSEMBLEUR

INGÉNIEURS SYSTÈME
SOFTWARE DE BASE MONITEURS

INGÉNIEURS RÉSEAUX
Expér. protocoles de télécom. gt TRANSPAC

INGÉNIEURS DPS 8
Projets Réseaux et vidéotex.

INGÉNIEURS APL
PROJETS CAO S/VAX.
POSTES A RESPONSABILITÉS

26, rue Daubenton 5e.
Téléphone : 337-99-22.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
PRESSE - ÉDITION (PROCHE BANLIEUE PARISIENNE)

Recherche

RESPONSABLE DU PERSONNEL

ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

IL AURA POUR OBJECTIF LA GESTION DU PERSONNEL : RÉMUNÉRATION, FORMATION, RELATIONS SOCIALES, INFORMATIONS.

IL PARTICIPERA À L'ANIMATION DE LA HIÉRARCHIE ET À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE L'ENTREPRISE.

ÂGE D'ENVIRON 35-40 ANS ET DE FORMATION SUPÉRIEURE, IL AURA DÉJÀ ACQUIS UNE BONNE EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.

IL AURA UNE TRÈS BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS.

Adresser lettre manuscrite, CV, Photo ss réf. 78620 LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT.

PHARMUKA LABORATOIRES

filiale de **RHONE POULENC** recherche un

BIO-STATISTICIEN-INFORMATION

Il aura en charge la réalisation d'études statistiques, mathématiques dans le domaine biomédical et la conduite de projets informatiques (programmation **BASIC, FORTRAN**) sur micro et mini-ordinateurs (IBM . PC/DEC 11/23) ainsi que l'utilisation de gros systèmes (sous VM /CMS).

Formation supérieure statistique. Anglais courant.

Qualités :
- s'intégrer à une petite équipe dans laquelle le candidat bénéficiera d'une large autonomie,
- une expérience de statisticien/informaticien dans un milieu de recherche serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à PHARMUKA Laboratoires, DRH, 35 Quai du Moulin de Cage - 92231 GENNEVILLIERS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

La compagnie Oris industrie
S.A. filiale biomédicales du CEA Industrie

recrute

CADRE AFFECTÉ A LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

FORMATION SOUHAITÉE :
- Pharmacien (biologiste) + Inst. pharmacie indus. ou
- *Ingénieur orientation biochimie. ou*
- Maîtrise droit + licence sciences (biologie).

Quelques années d'expérience professionnelle demandées (industrie, recherche).
Anglais parlé indisp., formation complémentaire assurée.

AFFECTATION : GIF-SUR-YVETTE + déplacements.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, c.v., prétentions et date de disponibilité à : *ORIS* Industrie, *GDA, B.P.* 21, 91190 GIF-SUR-YVETTE.

Le centre scientifique universitaire d'Orsay

recrute

pour le service technique chargé de la maintenance des installations générales (chaufferies et réseau électrique HT/BT, réseau téléphonique, réseaux eau, gaz et divers, voirie) :

- **UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ**
qui sera chef du service, expérience professionnelle confirmée, en électricité notamment.

- **UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ**
responsable de la section chauffage et réseaux divers (hors réseaux électrique et téléphonique)

- **UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ**
chargé de la Direction d'un bureau d'études et de la section voirie et divers.

Candidature et c.v. à : Monsieur le vice-président de l'Université de Paris-Sud, bât. 300, 91405 ORSAY CEDEX.

Des fiscalistes et un juriste

CONFIRMES H/F

Nous sommes un important **Cabinet de Conseil Fiscal**, dont l'activité principale est *située au niveau international.*

Nous recherchons des Fiscalistes et un Juriste confirmés, possédant 3 à 5 ans d'expérience de la fonction et qui, par leur compétence et leurs qualités professionnelles, participeront au développement de notre activité juridique et fiscale.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 6276 à :

Organisation et Publicité

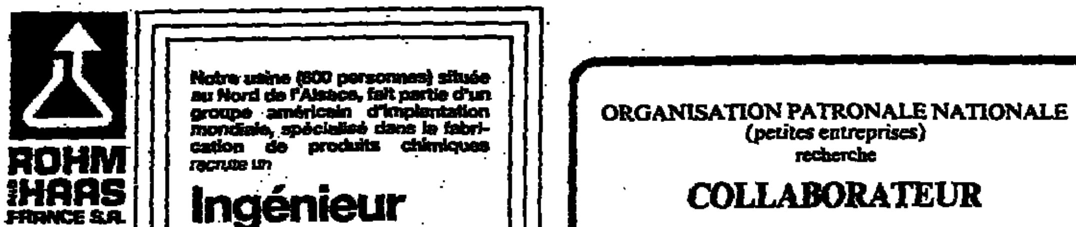
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

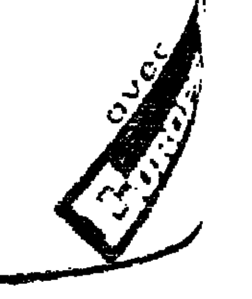
INSTITUT DE FORMATION
recrute

VENDEUSE (EUR) DE HAUT NIVEAU

Vente par téléphone sur adresses fournies et sélectionnées.
- Lieu de travail : BOISSY-ST-LÉGER (Sur ligne RER)
- Rémunération élevée :
- Poste stable.

Env. C.V. Culture et formation.
3, av. Charles-de-Gaulle.
94470 Boissy-St-Léger
Téléphone : 599-02-03.





ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

Notre usine (800 personnes) située au Nord de l'Alsace, fait partie d'un groupe américain d'implantation mondiale, spécialisé dans la fabrication de produits chimiques recrute un

Ingénieur Maintenance

Conditions à remplir :
- être diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs avec si possible une spécialisation maintenance
- avoir le goût des contacts humains, l'aptitude à travailler en équipe et une excellente capacité d'analyse
- avoir la pratique de l'anglais
- être dégagé des obligations militaires.

Le poste peut également convenir à un ingénieur débutant.

La Société propose une rémunération attrayante et des avantages sociaux motivants.

Les candidatures - *lettre + CV - sont à adresser à la* Société ROHM AND HAAS FRANCE SA - BP 27 - 67630 LAUTERBOURG *à l'attention de* M. A. MULLER

CONTESSE

ORGANISATION PATRONALE NATIONALE
(petites entreprises)
recherche

COLLABORATEUR
SERVICE SOCIAL Formation droit social (licence ou maîtrise), expériences négociations collectives, âge 30/35 ans.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions s/nº 7.242 le Monde Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens – 75009 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

secrétaires secrétaires secrétaires

VELIZY

Le Directeur d'un établissement industriel de 300 personnes fabriquant des produits de haute technologie recherche une

Secrétaire

Excellente sténo-dactylo, elle doit être apte à utiliser des machines à traitement de texte. Elle aura également à réaliser des états chiffrés. *D'autres personnels administratifs pourraient lui être rattachés.* La jeunesse d'une candidate répondant aux critères précités n'est nullement un obstacle. Mais cette collaboratrice doit posséder la maturité d'une véritable secrétaire. Elle doit donc être précise, discrète, efficace. Une connaissance suffisante de l'anglais pour analyser et traduire "en flash" le courrier serait un atout supplémentaire.
Selon le degré de qualification de la personne recrutée, son coefficient *hiérarchique se situera entre 285 et 335 (classifications UIMM)* et sa rémunération annuelle sera fixée entre 100 000 et 120 000 F/an sur 13 mois.

Il sera répondu à chaque candidate qui voudra bien adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un CV *tapé à la machine* et d'une photo, en précisant le niveau du salaire actuel à : Guy POSTEL CONSEIL, 11 rue de la Rochefoucault, 75009 Paris, qui traitera les dossiers avec une *confidentialité absolue.*



Guy Postel

ARCHITECTE RECHERCHE

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE

expérience agence gestion

Envoyer photo et c.v. à :
F. PRIEUR
78470 MILON-LA-CHAPELLE.

SECRÉTAIRE STÉNO DACTYLO

pour secrétariat commercial. Minimum 5 ans expérience, anglais *écrit et parlé nécessaire*, préférence connaissances Allemand. Appointement en rapport qualification demandée.
S.A. ARCIL
13, rue J.-P.-Timbaud
78500 SARTROUVILLE
Seules candidatures écrites accompagnées CV et photo seront retenues.

Groupe de stés de services GARE ST-LAZARE recherche

ASSISTANTE

pour seconder responsable du service juridique, connaissances juridiques, droit des stés indispensables. Traitement de texte souhait. Ecr. avec CV et prétent. à MAZET, 104, rue Réaumur 75002 PARIS (service 46373).

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	89,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS

Direct. (CAPASE) Maîtrise SE/SDC rech. poste direct. ou formateur dans sect. social et animation.
Ecr. s/nº 7.247 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. BAC HYPOKHAGNE certif. allemand, histoire, connaissance anglais, ancienne élève sciences PO, DIPLOME DES LANGUES ORIENTALES CHINOIS, 12 ans de librairie, STAGE A LA DOC. SERVICE ÉCONOMIQUE DU MONDE, DIPLOME AIDE-DOCUMENTALISTE ET BIBLIOTHÉCAIRE Institut catholique cherche poste dans centre de documentation sur PARIS ou HAUTS-DE-SEINE.
Ecr. s/nº 6.758 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 23 a., dynamique, actif, 5 a. exp. com. & adm. dans sté de négoce moulures, rech. emploi avec contacts humains et resp. Déplacements France et étranger indif. Espagnol courant, notions anglais. Tél. 358-55-17 à partir de 18 heures.

SECRÉTAIRE 32 ANS (télex, standard, notions anglais, notions comptabilité) LIBRE DE SUITE – PARIS ET BANLIEUE NORD Téléphone : 994-31-64.

Jeune femme, DESS langues étrangères appliquées (anglais, espagnol courants) + IAE recherche, après stage export 1ᵉʳ emploi même branche ou marketing, gestion.
Ecr. s/nº 6.756 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHARGÉ DE MISSIONS FRANCE ET ÉTRANGER

- Vous êtes société française ou étrangère.
- Vous recherchez un

MANAGER

- Pour créer un bureau.
- Négocier une affaire.
- Promouvoir un produit.

INGÉNIEUR INDÉPENDANT

43 ans, 10 ans expérience étranger bilingue anglais rompu à tous les domaines.

Vous avez un projet, vous êtes intéressé, alors téléphonez-moi au 16 (1) 776-13-69 ou écrivez à nº 6 753 le Monde *Pub., service des annonces classées, 5, rue des Italiens. Paris Cedex 09.*

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANCE DE DIRECTION. 32 ans, diplômée enseignement supérieur, anglais allemand courants, Chinois persan parlés, 6 ans d'expérience dans la presse (formation professionnelle, publicité, relations publiques et internationales, négociation à haut niveau, informatique...) Spécialiste de l'EAO. Bien introduite dans le milieu presse, édition et constructeur informatique.
RECHERCHE situation dans toute entreprise désireuse étendre son service formation et améliorer son image de marque, Paris, proche banlieue. BCO/JCB 665.

CHEF DE PRODUIT INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE. Médecin, 31 ans, 5 ans d'expérience en management, formation, animation terrain.
RECHERCHE emploi département marketing laboratoire pharmaceutique. Paris/RP. BCO/MS 666.

J. F. 35 ans, maîtrise de psychologie, Espagnol courant, Anglais, 10 ans d'expérience commerciale et enseignement France/étranger (négociation, relation clientèle, animation, petit secrétariat...) Adaptabilité, goût du travail en équipe, bonne présentation, grande disponibilité.
RECHERCHE situation conduisant à des responsabililités auprès des responsables d'entreprise désirant être secondés. Paris/RP. BCO/JCB 667.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET PERSONNEL. 55 ans, formation droit + CSSE + IAE. 20 ans expérience banque et établissements financiers (Personnel, services généraux, négociations fournisseurs et assurances, CA et AG...et.). Bien introduit milieu assurances et banques. Rompue relations haut niveau, esprit vif, grande disponibilité.
PROPOSE services à tout responsable PME/PMI souhaitant adjointe dynamique et compétence. Paris. BCO/JCB 668.



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J. fille iranienne 36 ans, parlant français et iranien. Cherche emploi dame de compagnie ou nurse. Téléphone : 388-80-25.

INGÉN. COMMERCIAL
15 ans expérience, excellent gestionnaire, administration des ventes, management PMI - PME ou agence cherche D.G., S.G., ou dir. d'exploitation.
Ecr. s/nº 6.765 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 26 ans, titulaire maîtrise de gestion, BTS comptab., stages anglais, allemand rech. poste serv. financier, banque, société export., cabinet audit, très forte motivation. Téléphone : 535-16-41.
Ecr. s/nº 6.752 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR CONSEIL
20 ans, exp. analyse valeur value engineering, redressement Entreprises, direction générale, étudie toutes propositions France et Etranger. Ecrire sous nº 79993 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Allemand, 28 ans, bilingue, traducteur, diplôme d'Etat enseignement secondaire, diplôme supérieur de français des Aff. de la CCIP, 4 ans form. d'adultes, 2 ans assistant d'allemand en France, notions anglais/espagnol, recherche emploi dans secteur franco-allemand, traduction/enseignement.
Ecr. s/nº 7.248 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS

travaux à façon

J'effectue travaux dactylographie, traitement texte, correction, rédaction à domicile. Téléphone : 258-49-47.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends MERCEDES 240 D 78 98.000 km, état impeccable Prix : 30.000 F Téléphone : 781-69-68.

R18 TURBO - 36.000 km Année 1981 Argus 44.800 F Prix demandé : 43.000 F Tél. : 938-64-46 après 20 h ou tél. 996-19-21.

divers

BMW 318 I - 320 I
84 et 85, peu roulé, garantie Auto-Paris-XV. 533-69-95-63. r. Desnouettes Paris-15ᵉ.

L'immobilier

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

PALAIS-ROYAL
Studio 40 m² – 2ᵉ étage Prix : 430.000 F Téléphone : 553-20-21.

2ᵉ arrdt

PR. PLACE VICTOIRES
Gd 2 pièces, 58 m² + mezzanine. Etat neuf. Poutres. Calme. MATIMO - 272-33-25.

LES HALLES, 3 poss, 70 m² tr. gd. caractère, poutres apparentes, mezzanine, cheminée 800.000 F. Tél. 260-90-68.

5ᵉ arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate reste 1 appt de 5 P., 116 m² VIS. témoin ts les jours, 14 h à 19 h, sauf merc. et dimanche.

6ᵉ arrdt

CHERCHE-MIDI
150 m², salon, salle à manger + 3 chbres, imm. gd confort, 5ᵉ ét., asc., park. 567-22-88.

45, RUE MAZARINE propr. vd beau living, 1 chbre, cuis., s. de bns, mercr., jeudi, vendredi, 12 h à 17 h.

RUE VIEUX-COLOMBIER 4 P., 103 m², 2ᵉ ét. sur cour, ascenseur. 1.500.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

7ᵉ arrdt

BOURDONNAIS, 290 m²
Belle réception, 4 chbres. Très clair. EXCLUSIVITÉ EMBASSY. 562-16-40.

9ᵉ arrdt

LYCÉE CONDORCET plein sud, 180 m², possib. 100 m² de réception, 3ᵉ étage 1.750.000 F Les RÉSIDENCES FRANÇAISES Téléphone : 293-49-50.

10ᵉ arrdt

Part. vd son appt 5 pces, 121 m² + balc. 15 m², 10ᵉ ét., tt cft, vue, belle résid. 1963. Prix 1.250.000 F. Visite et accord sur place, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 mai, de 14 h à 19 h. M. LEJEUNE, résidence Champagne 55, bd de la Villette, 75010 Paris, appt 10 A 5.

13ᵉ arrdt

TOLBIAC, rue calme, 6 P. 165 m², 2 entrées. Vue dégagée, parfait état. 633-29-17.

15ᵉ arrdt

PRÈS VAL-DE-GRACE Sur jardin. Très agréable séj., 3 chbres, balc., parc dble 2.100.000. Doressay. Téléphone : 624-93-33.

16ᵉ arrdt

R. FAISANDERIE
très beau studio, 50 m² étage élevé, luxueux GARBI - 567-22-88.

19ᵉ arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc, bel imm. pierre de taille, 2 P., 57 m² à rénover, 6ᵉ ét., asc. prévu. 202-57-79 et 202-67-66, matin.

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc, bel imm. pierre de t., 2 P., 52 m² à rénover, 6ᵉ ét., asc. prévu 202-67-66, matin.

91 - Essonne

GRIGNY 2
Appt 5 pièces, dernier étage, sans vis-à-vis, cuisine équipée. Parking à 5' gare. Prix : 370.000 F. Tél. : 906-47-64 après 18 h.

Etranger

FLORIDE USA
A vendre ds quartier résid., à Orlando, appt 110 m², cuis. am., pisc., tennis, bord de lac, cause mutation à Paris. Ecrire Interpublicité B.P. 2011 LUXEMBOURG.

appartements achats

AGENCE LITTRE
rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 12ᵉ, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS Pour clientèle française étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers
562-16-40.

ACHÈTE COMPTANT
toutes surfaces même à rénover Paris ou portes 252-01-82, même le soir.

267-37-37
PAIE COMPT. tres surfaces PARIS A RÉNOVER.

GROUPE DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier, 6ᵉ rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PARTC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

Collaborateur journal cherche studio à acheter Région Saint-Maur ou environ. Ecr. s/nº 6.757 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5ᵉ Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et employés déplacés de province, importante société internationale informatique rech. divers appts 2 à 8 p., studios, villas. Px indifférent, Paris, banlieue. Téléphone : 504-48-21.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

immeubles

Marchand de biens, très bel imm., récemment rénové, 55 appt + local ccial, rapport 1,6 million net impôt 5 ans, prix expertisé à débattre, cause réemploi immédiat. 335-41-60.

Marchand de biens, cause réemploi immédiat, luxueuse rénovation, finitions extérieures prévues 1 mois, rapport 2,2 millions net pendant 5 ans + autres avantages. Prix estimé par experts Crédit Foncier et cour d'appel à débattre, vue urgence. Tél. 335-41-60.

maisons individuelles

15' Pte de Bercy, VILLECRESNES, RER, Boissy-St-Léger, pav. 1973, 180 m² habitables, ss-sol, gar., 900 m² jard. 5/6 pièces, cuis., tt cft, exceptionnel. 1.175.000 F. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

pavillons

CHELLES
Particulier vend pavillon 4 pièces, 80 m² (cave, cellier, garage) Terrain 480 m². Px 560.000 F Renseignements le soir ou le week-end au 421-15-00.

MAUREPAS VILLAGE (Domaine des Louveries - 78) Grand pavillon plain-pied 3 chambres – double living 2 salles de bains – w.-c. (2) cuisine équipée entrée – placards garage – chaufferie grenier aménageable. Terrain 1200 m² environ. Prix : 860.000 F.
Tél. : 757-46-41 ou le soir au 041-61-12.

villas

L'Ile-d'Yeu (85), part. vd belle maison 1aise, excellent état, 300 m plage, tt cft, vue mer, jardin. Tél. : (51) 58-32-74.

maisons de campagne

Pleine campagne, maison à restaurer. Grand terrain, beaux arbres. (91). Tél. : 723-62-19 ou 495.02-19.

propriétés

VAR, PROPRIÉTÉ VINICOLE classée Côtes-de-Provence plein rapport, cause retraite Ecrire HAVAS, Toulon 113969.

terrains

PLOUIGNEAU NORD-FINISTÈRE
particulier à particulier 10 km de Morlaix, 12 km de la mer
A VENDRE : 6 terrains viabilisés de 610 m² à 1058 m², résidentiel, 5 mn ville et centre commercial. Prix : 125 F le m². Tél. (16-1) 244-22-17.

viagers

LIBRE, studio tt cft, r.-de-ch., imm. moderne, près Sacré-Cœur. 145.000 compt. + 3.700 couple 82/84. 266-19-00.

F. - CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Étude gratuite discrète.

ÉTUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES, CONSTITUT. (sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28.
STATIONNEMENT AISÉ.

VOTRE ANTENNE A PARIS bureau ou domiciliation TIME BURO. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

bureaux

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS ou création ttes entreprises
ASPAG 293-60-50 +

DOMICILIATION 8ᵉ, 2ᵉ
Secrétariat, tél., télex Location bur. Toutes démarches pour constit. de société
ACTE. 359-77-55.

CHERCHE EN LOCATION Appartement ou local à usage professionnel de 80 m² environ. Loyer 5.000 F mensuel charges comprises, dans le 14ᵉ arrond. Tél. : 321-38-15.



l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

Part. vend planche à voile neuve (emballage d'origine). CRIT 320. Complète (mât, voile, acces.) Valeur 7.800 F vendue 5.500 F. Téléphone : 249-00-40.

Camping-car

Part. vend CAMPING CAR VOLKSWAGEN TRANSPORTER Aménage. Villard, luxe 4 pl., 6 CV diesel (9 l. aux 100). État neuf (18 mois, 12.000 km). Px 96.000 F. T : 952-62-90.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit au 735-26-85. 1ʳᵉ consultation gratuite.

Troisième âge

Retrotel = retraite heureuse au bord de mer, court, long séjour, parc, balnéothérapie piscine, surveillance médicale. Grand standing. Prix modéré – Golfe-Juan. 93-61-12-29.

Vacances Tourisme Loisirs

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) A louer juin, août, septembre. STUDIO 4 pers., tout confort PISCINE, TENNIS ÉQUITATION Téléphone : 304-42-41.

Pour vos vacances week-end Hôtel « LE BRIGANTIN » Tout confort – Parking. Ouvert toute l'année. Square de l'Hôtel-de-Ville. 22430 ERQUY Téléphone : (96) 72-32-14.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

Croisière et pêche en mer d'avril à octobre, avec bateau 30 places. Renseignements : M. SIEGLER, 22, rue G.-Cuvier. 76400 FECAMP. Téléphone : (35) 28-26-65.

Cours

BENEDICTINE SUMMER SCHOOL
Dates des cours : du 13 juillet au 3 août et du 10 au 31 août.
Pour garçons et filles de 14 à 18 ans. Plus de 20 heures de cours en classes à tous les niveaux : plus discussions dans la soirée. Les activités comprennent : hockey, voile, équitation, promenades dans les collines (et exercices d'orientation), planche à voile, golf, tennis et pêche. Excursions dans la région des highlands.
Prise en charge des étudiants à l'aéroport ou à la gare d'Inverness.
Ecrire au : Director, Benedictine Summer Scholl (1), the Abbey, Fort Augustus, Inverness-Shire, PH 32 4DB (Grande-Bretagne).
Tél. : 19 (44) 320-6233.

L'anglais en Angleterre et aux Etats-Unis: St Giles Colleges
Enseignement solide et approfondi dans des collèges réputés, contrôlés par l'Etat, à Londres, Brighton, Eastbourne ou San Francisco. Taux de succès supérieur à la moyenne. Diplômes de Cambridge Proficiency First Certificate.
St Giles Colleges
Mme. J. Prevost, 4 Rue Molière, Résidence Opera 12, 92160 ANTONY. Tél : (1) 668 5769.

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 60 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel. 843-51212. Telex 96454
ou Mme. Boullion, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Le Monde
Emplois Cadres
CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

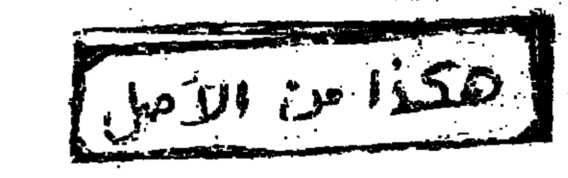
Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ________ x 7 F (frais de port inclus) ________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais



LE DEUXIÈME « SPÉCIAL SICOB »

LES CLUBS INFORMATIQUES DÉFRICHENT LE TERRAIN

Ne méprisez pas les amateurs

Lorsque l'on parle des clubs d'amateurs aux professionnels de la micro, la plupart affichent un léger sourire, plein de condescendance pour ces « quelques-uns qui ne pensent qu'à jouer ». Ils oublient un peu trop vite que la micro est apparue et s'est développée grâce auxdits « joueurs ». Clubs et associations sont-ils la nouvelle pépinière de l'informatique de demain ?

Le premier micro-ordinateur n'avait pas un très bel aspect. Cette boîte noire munie de boutons et de diodes ne possédait ni clavier ni écran de visualisation. Pourtant, ce fut bien cet engin qui permit à la micro-informatique de se répandre comme une traînée de poudre. Annoncée en janvier 1974 par *Popular Electronics* (un magazine destiné aux amateurs qui a pour pendant *Radio-Plans* en France), l'Altaïr, la boîte noire de Roberts, devait se vendre à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Mais qui pouvait bien acheter une carte – somme toute très fruste – basée sur la nouvelle puce d'Intel, le 8080 ? Réponse : des amateurs qui en avaient assez de devoir attendre toute la nuit leur tour pour pouvoir enfin introduire leurs programmes dans le gros ordinateur de l'université ou de la société où ils travaillaient. Pour bien comprendre l'intérêt porté à cette machine et à ses concurrentes (Imsai, Kim, puis Apple), il faut se replacer dans l'état d'esprit des années 60, aux Etats-Unis. Le style iconoclaste des premières firmes de l'industrie micro-informatique devait beaucoup au courant de la « contre-culture ». Vers le milieu de cette décennie, apparut en effet un livre qui devait être le catalyseur de cette explosion. *Computer Lib*, écrit par Ted Nelson, affirmait, bien avant la sortie de l'Altaïr : *« Maintenant vous pouvez et vous devez comprendre les ordinateurs ! »*. C'est grâce à ce genre d'affirmation que naquirent le Community Computer Center et surtout le Homebrew Computer Club.

La troisième réunion du Homebrew attira plus de trois cents personnes. Dès le début, informations et produits circulèrent librement. On vit bientôt arriver des amateurs avec leurs réalisations sous le bras. Mais, ce qui manquait le plus à ce genre de petits engins, c'était, d'une part, un langage de programmation correct et, d'autre part, un système de mémoire efficace.

Sauver un produit

Attirés par ces problèmes, certains tentèrent de relier l'un des premiers lecteurs de disques 8 pouces avec l'Imsai (micro concurrent de l'Altaïr). Mais, pour pouvoir gérer ce disque, il fallait fabriquer un système exploitant les possibilités du micro-processeur. C'est ainsi que CP/M vit le jour, présenté lors d'une foire d'amateurs par Gary Kildall, qui fonda ensuite Digital Research. De même le Basic de Bill Gates allait permettre à ce dernier de créer Microsoft, tandis que quelques amateurs vendaient à la sauvette, dans des chambres d'hôtel, le nouvel engin de leur société : Cromenco.

Arrêtons là cette énumération par la présentation de l'Apple I au Homebrew Computer Club, ordinateur « bricolé » par deux amateurs qui devaient, pour pouvoir finir de le réaliser, vendre leur camping-car et, une fois les composants payés, se nourrir exclusivement de pommes pendant la dernière semaine de mise au point. La firme Apple vendit d'ailleurs ses premiers engins dans la cuisine de la mère de Steve Wozniack. Cette pépinière d'amateurs devait bientôt faire école.

Les revues américaines commençaient à traverser l'Atlantique. Georges Cottin et quelques amis décidèrent à leur tour de fonder un club et de tenter l'aventure de la micro. Précisons tout de suite qu'ils n'y connaissaient pas grand-chose, mais qu'ils apprirent très vite. Alcyane, ordinateur plus puissant que l'Apple, fut proposé en kit bien avant ce dernier. Mais le marché n'était pas encore très ouvert, aussi ne connut-il guère de succès. Cela n'empêchera pas Matra de s'y intéresser de très près. Autre application produite par une association : le Goupil. Réalisé par des membres de l'association Microtel, il devait connaître une belle carrière et aboutir à la création de la SMT. Et, à côté de ces sociétés dont les fondateurs viennent d'associations informatiques, ont proliféré des clubs qui soutiennent – et quelquefois sauvent – un produit ou un langage.

Annoncé en 1982, le « New Brain » était un micro-ordinateur révolutionnaire. Il associait 32 Ko de mémoire à un moniteur d'écran digne de celui du Lisa (et pour cause, l'ingénieur ayant conçu le système sortait tout droit de chez Apple). Proposé à un prix très raisonnable, il attira bien vite une foule d'amateurs. Mais la faillite de son constructeur britannique, suivie de peu par celle de l'importateur français, vint remettre en question le devenir de cette petite merveille. C'est alors que le Club Paris Micro, fort de quelques quatre cents membres, décida de sauver le produit. Après une vaine tentative pour acheter les stocks du fabricant, les membres de l'association décidèrent de développer eux-mêmes les extensions leur faisant défaut.

Forth avec vous

C'est ainsi que naquirent une extension mémoire, un contrôleur de disquettes, un lecteur d'Eprom, etc. Pendant ce temps, le Club faisait des pieds et des mains pour trouver une société qui s'intéressât au sort du miraculé. Elle finit par trouver, et c'est ainsi que le « New Brain » figure en bonne place dans les expositions informatiques, accompagné d'accessoires dont l'origine n'est pas toujours due aux plans à long terme des « cerveaux en blouse blanche ». Mais les amateurs ne s'en sont pas tenus à la création de matériels : ils ont aussi retroussé leurs manches dans le domaine du logiciel.

Forth est un langage très puissant, mais très différent de la plupart des langages de haut niveau (le seul qui lui ressemble un peu est le langage C). Mais il possède ses partisans. Ces derniers se sont regroupés en une association (JEDI : *« Que le Forth soit avec vous ! »*) et ont fait tant et si bien que deux de leurs membres sont arrivés à convaincre un éditeur de l'importance de ce langage. C'est ainsi que l'on peut trouver en librairie quelques livres assez bien faits qui ont pour point de départ une association.

L'histoire du Groupement des utilisateurs du langage MUMPS est un peu différente. Ce langage, créé au début des années 60 (décidément !), est avant tout l'œuvre de médecins qui voulaient un outil simple et très puissant pour pouvoir programmer sans s'encombrer les pieds dans leurs lignes de Cobol. Ainsi naquit MUMPS. L'effort déployé par l'association de ses utilisateurs devait permettre d'en faire un des quatre langages standardisés par l'Institut de normalisation américain, l'American National Standard Institute (ANSI). En France, un récent congrès des utilisateurs européens a démontré qu'on l'employait aussi bien pour des expériences d'intelligence artificielle à l'université de Lisbonne que pour gérer la Banque du sang des Yvelines ou le transfert d'informations à la Caisse d'épargne de Paris.

Plus modeste est l'exemple du club Interfaces. Réunissant des passionnés des « micro » Sinclair, il vient de réaliser un logiciel de robotique-amateur, « Auto-file », qui permet de diriger à la voix les mouvements d'un bras articulé.

En outre, un prototype d'interfaces lecteur de disquettes pour le micro Amstrad est en cours de développement par ce même club.

Il est difficile de citer tous ces « innovateurs-amateurs » à qui la micro-informatique doit souvent beaucoup : la liste de leurs réalisations en deviendrait fastidieuse.

Il reste surtout un message à adresser aux « pros » de la micro : « Ne méprisez pas les amateurs, ils sont à l'origine de la micro-informatique. Bien plus, ils constituent un élément dynamique de son futur » !

MICHEL ROUSSEAU.

UN DÉVELOPPEMENT TARDIF MAIS RAPIDE

Boom à l'italienne

L'expansion du marché italien des ordinateurs individuels est un phénomène très récent : ce n'est qu'en 1984 que les ventes ont fortement démarré, au point que, pour les cadeaux de fin d'année, les magasins ont été dévalisés et que beaucoup d'acheteurs ont dû attendre un ou deux mois avant d'obtenir leur appareil.

Ce boom s'est vérifié dans toutes les grandes villes où les *computer centers* ont fait des affaires d'or (en valeur, les ventes ont augmenté de 101 %). Rien qu'à Rome, 100 000 ordinateurs personnels ont été acquis entre octobre 1984 et janvier de cette année. Dans le genre *home computer*, les appareils le plus demandés ont été les Commodore VIC-20 et C-64, la majorité des acheteurs ayant entre quatorze et dix-huit ans.

En ce qui concerne les appareils destinés à un usage professionnel, les ventes ont augmenté de 50 %, passant de 38 500 à 90 000 unités en 1984, ce qui représente en valeur un marché de 500 milliards de lires. Au début de 1985, le parc installé d'ordinateurs professionnels comptait 175 000 appareils (dont 67 % dans les entreprises) – les produits Apple, IBM et Olivetti, notamment avec son nouveau modèle M-24 et le M-10, ayant été le plus demandés.

Plusieurs raisons sont à l'origine de l'expansion du marché des ordinateurs individuels. Sans doute les jeux vidéo, qui ont monopolisé le marché de l'électronique ces dernières années, ont-il contribué à familiariser le grand public avec l'informatique. Mais le facteur décisif fut l'offensive des constructeurs, notamment d'IBM et d'Olivetti, qui ont investi respectivement 5 et 2 milliards de lires en publicité. En même temps, ces deux groupes faisaient un effort particulier pour développer leur réseau de concessionnaires indépendants et d'assistance technique. Les deux entreprises « leaders » dans le secteur sur le marché italien se sont en outre livrées à une guerre des prix qui a contribué à ouvrir le marché.

Parallèlement, se développait une presse spécialisée (une dizaine de titres de revues) destinée à informer et à guider le public. L'ordinateur individuel est peu à peu devenu ainsi un outil répondant à des besoins plus précis. Parties à la fin des années 70, notamment avec Commodore qui fut la première société d'origine américaine à s'intéresser à l'Italie, les ventes sont longtemps restées inférieures à celles des autres pays européens. L'entrée en scène des grands constructeurs – IBM, Honeywell, Olivetti, Digital – a modifié radicalement les caractéristiques de l'offre sur un marché qui, en grande partie, avait été créé par de petits producteurs indépendants.

La demande des petites entreprises

En 1983, trois groupes, Olivetti, Apple et IBM, couvraient 70 % du marché devant une douzaine d'entreprises de moindre importance. La situation n'a pas changé aujourd'hui, sinon que IBM a opéré une forte remontée. Selon les estimations de l'institut de recherches Nomos, ce dernier groupe couvre 29 % du marché italien des ordinateurs individuels devant Apple et Olivetti qui en détiennent chacun 23 %. On doit noter, toutefois, que, dans le cas de cette dernière entreprise, n'entrent pas dans le pourcentage cité les appareils portables du type M-10, dont il a été vendu dix mille exemplaires.

Un autre facteur explique le dynamisme du marché italien des ordinateurs individuels : la forte demande des petites entreprises. Le tissu industriel très atomisé, composé d'un grand nombre de PME qui, même si elles ne sont pas prêtes à investir dans des installations importantes, sont disposées cependant à s'informatiser, a contribué à créer une demande soutenue. Dès 1983, les principaux utilisateurs d'ordinateurs individuels étaient les PME, suivies par les sociétés de distribution. Dans 65 % des cas, les appareils étaient appliqués à la gestion. Selon une récente enquête de la Sisdo Consul Demoskopea, menée sur un échantillonnage de cent 177 000 PME, le parc informatique dont elles disposent a augmenté de 338 % entre 1982 et 1984. Actuellement, 42 % des PME possèdent un ou plusieurs ordinateurs personnels, pour la comptabilité d'abord, la facturation et la gestion des stocks.

La demande en ordinateurs individuels de la part des grandes entreprises représente 10 % de l'ensemble. Un autre marché, plus étroit certes, est constitué par les entreprises de presse. *La Stampa* dispose d'un système rédactionnel intégralement électronique.

Pas d'incitation publique

L'une des spécificités du marché italien de l'informatique est qu'il se développe sans incitation des pouvoirs publics. On note, en particulier, une absence de dispositions législatives en matière de développement de l'automation et même de politique de la demande (coordination des appels d'offres publics par exemple). Le ministère de l'éducation étudie cependant un projet d'introduction de l'informatique à l'école. Il y a dans ce domaine beaucoup d'expérimentations en cours mais, encore une fois, elles se font en ordre dispersé, sans coordination ni même communication entre elles. Selon une enquête du ministère de l'éducation faite sur un tiers des écoles italiennes, 1,7 % des écoles primaires, 5,1 % des écoles secondaires moyennes et 33,3 % des écoles secondaires supérieures sont équipées d'ordinateurs. Mais il semble que relativement peu soient utilisés pour l'enseignement de l'informatique.

Les deux principaux constructeurs sur le marché italien sont IBM et Olivetti. L'IBM-Italia, qui emploie plus de douze mille personnes et avait en 1983 un chiffre d'affaires de 3 022 milliards de lires (389 milliards de bénéfices), dispose de 280 points de vente. Olivetti, pour sa part, a triplé ses bénéfices en 1984 et a augmenté ses ventes de 22,5 %. Cette même année, les ordinateurs individuels Olivetti avaient conquis 10 % du marché européen. Olivetti a choisi d'utiliser pour ses ordinateurs individuels des systèmes standards qui permettent d'accéder à une vaste gamme de programmes. Elle a, en outre, passé des accords avec des entreprises spécialisées dans le logiciel et distribué sous une marque commune ces systèmes grâce à son réseau commercial. Dans le groupe Olivetti figurent, d'autre part, deux sociétés de logiciels.

Ph. P.

"12.950 f.* Sacré apricot!"



On peut être intelligent. Avec une mémoire centrale de 256 K Octets extensible à 768 K Octets. Une disquette de 720 K Octets de mémoire de masse en standard. Et un disque dur externe de 10 Méga-Octets en option.

Être professionnel avec un clavier de 92 touches à liaison infrarouge ou par fibres optiques. Et une souris en option.

Être puissant en fonctionnant au sein d'un réseau local où l'on peut connecter jusqu'à 32 *FI*.

Être concret en proposant 4 logiciels en standard. TEXTOR (traitement de texte français). SKETCH (logiciel de dessin). DIARY (agenda). ASYNC (logiciel de communication).

Être ouvert sur la plus vaste bibliothèque de logiciels avec MS/DOS.

Être sympathique en possédant la couleur et même 16 couleurs d'avance quand les autres n'ont que le gris.

Être beau parce qu'il est important d'être beau quand on appartient au quotidien.

On peut être tout cela – un vrai 16 Bits (8086) – pour 12.950 f.* Quand on est le *FI* d'Apricot.

* Prix public H.T. conseillé du *FI*, sans moniteur, au 1er Avril 1985.

Pour recevoir une documentation sur le *FI* d'Apricot, renvoyez-nous vite ce coupon-réponse.

Mme, M. : ______________________

Fonction : ____________ Société : ____________

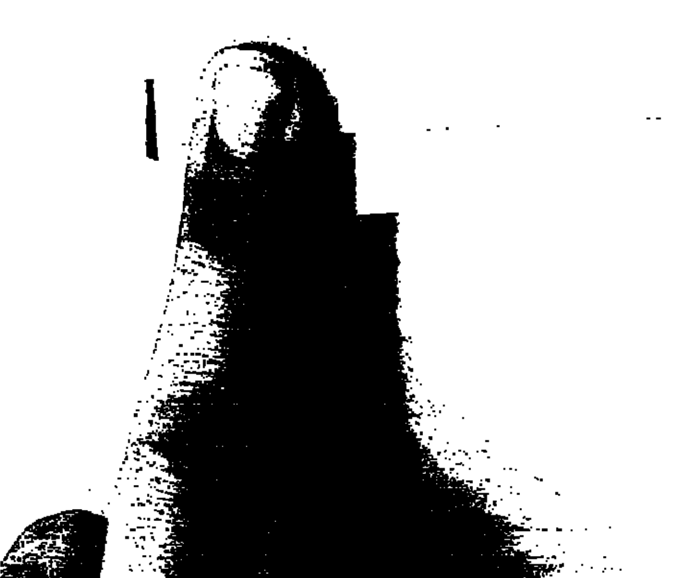
Adresse : ______________________

______________ Tél. : ____________



Applied Computer Techniques France S.A. 4, avenue Hoche - 75008 Paris.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

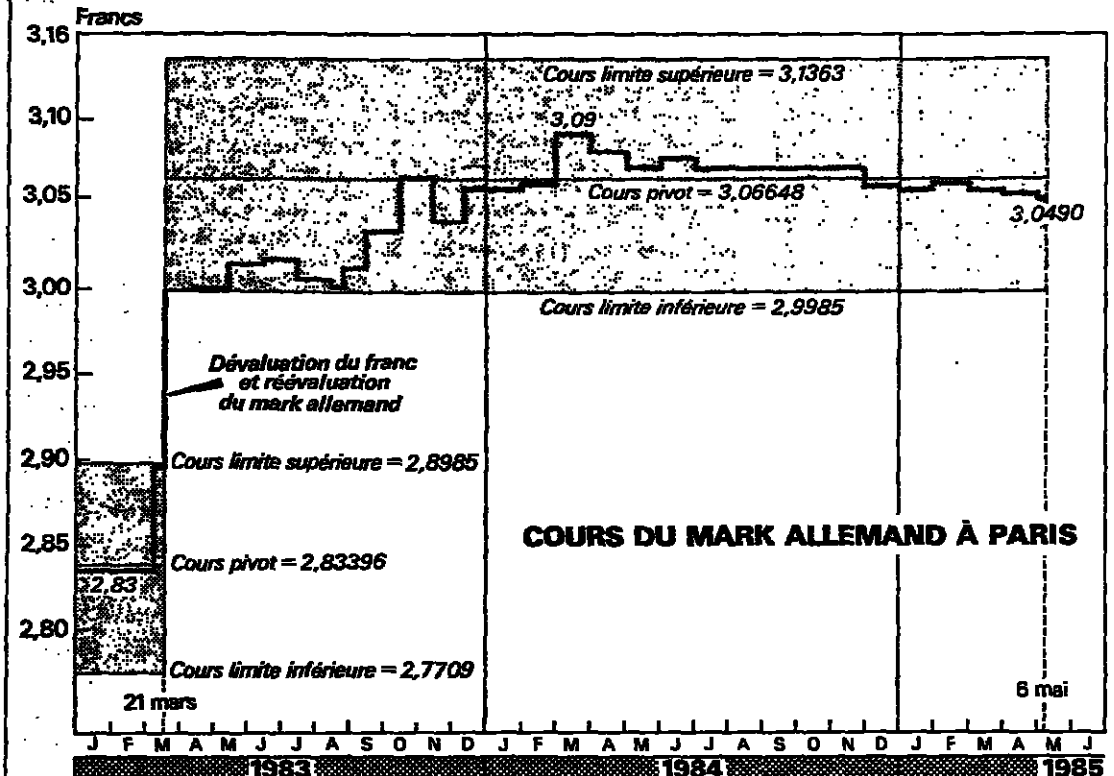
économie

MONNAIES

DU FAIT DE L'AFFLUX DES CAPITAUX ALLEMANDS

Le franc est réévalué par rapport au deutschemark

C'est un véritable printemps pour le franc français, qui, après deux *années noires, de mars 1981* à mars 1983, et un an de convalescence, affiche une santé insolente vis-à-vis du mark, au point que la Banque de France doit soutenir de toutes ses forces la monnaie allemande, revenue à son cours de la mi-décembre 1983, soit moins de 3,055 F : un retour de dix-sept mois en arrière. Jour après jour, l'Institut d'émission est contraint d'acheter des marks, par centaines de millions souvent, par milliard parfois, pour l'empêcher de fléchir *par trop* et, même, de retomber à son cours plancher *au sein du système monétaire* européen, un peu moins de 3 F. Vendredi dernier, par exemple, à la suite d'une forte remontée du dollar aux dépens du mark, ses acquisitions, à Paris et à New-York, ont été évaluées à plus d'un milliard de marks, peut-être deux, soit l'équivalent de 4 à 6 milliards de francs. Les capitaux affluent en provenance d'Allemagne et aussi de Suisse, et nos réserves de devises, qui étaient tombées à 15 milliards de francs en mars 1983, continuent à se gonfler, dépassant 120 milliards de francs à *l'heure actuelle, malgré des camouflages* savants dans les comptes des banques commerciales.



Perte de compétitivité

Voilà donc un très beau résultat, de nature à réconforter le gouvernement, et même l'opposition, si elle est sincère : cela change tellement des années précédentes ! Et le dollar, qui flambait encore il y a deux mois ? Soyons sérieux : il retombait vigoureusement ces dernières semaines avant de rebondir non moins vigoureusement ces jours-ci, *avant peut-être* de chuter un jour ou l'autre. Nul n'en sait rien, et de si *folles variations n'ont plus de signification* réelle. Au surplus, elles affectent tous *les pays*, la France *comme* les autres. Tout est donc pour le mieux selon les apparences.

Mais si on regarde les choses d'un peu plus près, la situation actuelle est tout à fait paradoxale, compte tenu de l'état respectif de l'économie française et allemande. Certes, le redressement de la France est indéniable dans bien des domaines. L'écart d'inflation avec la RFA est revenu de 9 % en mars 1982 à moins de 4 % en mars 1985 ; notre déficit commercial est passé de 93,5 milliards de francs en 1982 à 25 milliards *en* 1984 et notre *déficit* de la balance des paiements, après avoir *battu* ses records à 74 *milliards de* francs en 1982, est revenu à zéro en *1984*. Bon nombre d'entreprises françaises ont le vent en poupe et *l'étranger* vient, en force, acheter leurs actions à la Bourse de Paris.

Mais, tout de même, notre voisin d'outre-Rhin peut aligner des performances impressionnantes : une inflation à *moins* de 2,5 %; une balance commerciale excédentaire de *54 milliards* de marks en *1984* (*sept* fois notre déficit) et probablement de 70 milliards en 1985 (210 milliards de francs), une balance des paiements en vigoureux rétablissement depuis le « *trou* » de 1980 et 1981 qui devrait passer de 18 *milliards de marks à une trentaine en* 1985. Son produit national brut, après deux ans de recul a repris sa progression, à 2,5 % ou peut-être 3 % par an. Quant à son industrie, après un passage à vide en 1982, elle est en plein « boum » comme le montre la *série d'articles de* Philippe Lemaître dans nos éditions des 24 et 25 avril 1985.

Alors pourquoi cet *afflux* de capitaux allemands vers la France, et pourquoi cette accélération du rythme des rentrées ? Tout simplement parce que les taux d'intérêt à Paris sont presque le double de ceux pratiqués à Francfort, et que leur attirance est irrésistible pour les détenteurs de disponibilités outre-Rhin comme pour les exportateurs allemands vers la France, qui sont tentés de *ne pas rapatrier les produits* de leurs ventes et de les laisser *fructifier chez nous. Et le risque* de change, celui d'une dévaluation du franc, qui pesait les années précédentes, et paralysait un peu les initiatives ? *Pour l'instant, il est nul* aux yeux de l'étranger, qui n'envisage aucun ajustement du franc d'ici les élections de mars 1986, et qui, au surplus, ne s'inquiète nullement d'une alternance possible, puisque l'opposition se réclame de l'orthodoxie financière la plus classique. Enfin, les investisseurs allemands ou suisses placent leurs capitaux en grande partie à court terme, un mois, trois mois ou six mois maximum, ce qui leur laisse le temps de se sauver si jamais la situation se dégrade. Il est donc tout à fait nor*mal que, au sein d'une zone de stabilité* monétaire, les capitaux se dirigent vers la place où les rémunérations sont les plus élevées..

Pour la France, un tel processus, si bénéfique soit-il pour ses réserves de change, n'est pas sans présenter des inconvénients sérieux. Il a pour conséquence une réévaluation du franc vis-à-vis du mark, en valeur réelle. Si on se reporte au graphique *ci-contre*, on constate que le cours du mark à Paris, à 3,0480 F, n'a *augmenté que de 1,6 % depuis* la dévaluation du 21 mars 1983. Compte tenu de l'inflation en France, supérieure en cumulé d'au moins 7 % pour les prix de détail et de 4,5 % à 5 % pour les coûts salariaux, le franc a donc été réévalué en fait de 3 % à 5 % par rapport au mark. Certains industriels assurent même que, depuis janvier 1983, en dépit de la dévaluation de 8 % intervenue deux mois après, ils ont perdu 10 % de compétitivité sur les marchés allemands.

Bien qu'il soit très difficile de mesurer avec précision la dérive réelle des prix français à l'exportation *par rapport* aux prix allemands (il faut tenir compte des politiques des *firmes et* de la *spécificité* des produits), il est indéniable que notre *compétitivité sur l'Allemagne se* dégrade. Les courbes de l'organisme *REXECO* sont très éloquentes à ce sujet, et à l'INSEE, tout en se montrant très prudent, on convient qu'à cet égard, tous les indicateurs sont convergents. Enfin, la plupart des industriels indiquent que, outre-Rhin, ils « *passent* » de plus en plus difficilement, sauf à laminer leurs marges, ce qui n'est tout de même pas l'idéal.

Que faire alors, pour stopper un processus tout à fait préjudiciable pour nos intérêts, car l'Allemagne est notre premier client, et notre déficit à son égard se maintient à *25 milliards de francs par an, en* dépit de la réduction de notre déficit global, ce qui est fort inquiétant ?

Diminuer de même les taux d'intérêt français ? La Banque de France s'y refuse ou s'y résout avec douleur, car elle entend maintenir à Paris le même *intérêt réel qu'*à Francfort, soit 4 %, ce qui corres*pond à 10,5 %* et à *5,5 %* en taux nominaux de part et d'autre du Rhin. En outre, une telle diminution doit s'effectuer en ligne avec celle de l'inflation.

Procéder à un ajustement au sein du SME, *c'est-à-dire dévaluer le* franc par rapport au mark ? C'est, théoriquement, ce qui devrait être fait si on voulait respecter l'esprit du SME, zone de parités fixes mais ajustables. On estime qu'un réajustement de 3 % à 4 % serait admissible à l'heure actuelle. Mais en France, c'est bien connu, aucun réa*justement n'a jamais pu être effectué* « à froid » : il faut une pression *irrésistible du marché des changes* et un véritable psychodrame pour y parvenir.

Une chose est certaine, en tout cas, l'afflux actuel de capitaux vers la France n'est pas sain, et il ressemble *furieusement à celui observé* au deuxième semestre 1980, à l'époque où le franc soutenait un mark menacé par des rumeurs de dévaluation. Quelques mois après, c'était la fuite des capitaux hors de France... Est-on si sûr, au surplus, que, en cas d'alternance politique, une dévaluation du franc ne ferait pas partie d'un plan de relance, comme en janvier 1959 ?

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Dollar : net repli sur intervention de la Banque fédérale d'Allemagne

Le dollar s'est replié nettement mardi 7 mai, après son véritable bond de la veille. Son cours est revenu de 3,25 DM à 3,1950 DM à Francfort et de 9,91 F à 9,75 F à Paris. Ce repli a été attribué à une intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, qui s'efforce de « casser » le mouvement haussier de la monnaie américaine. Aucune cotation officielle n'a eu lieu à Paris, en raison de la fermeture des guichets des banques dès midi.

Commerce extérieur : accentuation de l'excédent japonais

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 4,18 milliards de dollars en mars, les exportations s'étant élevées à 14 388 millions de dollars (– 6,7 % par rapport à mars 1984) et les importations à 10 208 millions de dollars (– 8,8 % par rapport *à mars 1984*). Ces *chiffres* – en données brutes et calculés FOB-FOB (c'est-à-dire sans les frais d'approche tels que les *transports, l'assurance...*) – *mettent à 8,9 milliards* de dollars l'excédent du commerce extérieur du Japon pour le seul premier trimestre de 1985, *soit une progression de 17 % par rapport au* premier trimestre 1984. En 1984, la balance commerciale du Japon avait dégagé un excédent de 44,3 milliards de dollars, en progression de 41 % sur 1983 (31,4 milliards de dollars). La balance des paiements courants a été excédentaire de 3,4 milliards de dollars en mars (chiffres bruts). L'excédent du premier trimestre 1985 – 6,8 milliards de dollars – est très largement supérieur à *celui du premier trimestre 1984 (2,9 milliards de dollars)*. Sur l'ensemble de l'année dernière, la balance des paiements courants *avait été excédentaire de 35 milliards de dollars.*

Gaz : baisse de 3 % des tarifs pour l'industrie

Les tarifs dits « à souscription » du gaz appliqués à mille trois cents clients industriels, représentant 40 % des ventes de Gaz de France, vont diminuer de 3 % à compter du 8 mai. Cette baisse, qui fait *suite à deux hausses successives de 6 % chacune depuis le début* de l'année, est due à la répercussion de la diminution récente des prix des *produits pétroliers, sur lesquels les prix du gaz importé* sont indexés. Rappelons que Gaz de France bénéficie, depuis le mois d'avril, de la liberté des prix pour ses tarifs industriels. L'établissement public va, par ailleurs, proposer, à compter du mois de juin, à ses clients industriels des tarifs « saisonnalisés », moins élevés l'été (d'avril à octobre) que l'hiver (de novembre à mars).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EPAROBLIG
EPARGNE PLACEMENT OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Au 29 mars 1985, l'actif net s'élevait à 1 379 964 084,17 francs et le nombre d'actions en circulation était de 1 200 033, la valeur liquidative de l'action ressortant à 1 149,94 francs.

La répartition de l'actif net était la suivante :

	%
– Obligations classiques à taux fixe (dont intérêts courus sur obligations)	37,85
– Obligations à taux variable (dont intérêts courus sur obligations)	45,84
– Bons à intérêts mensuels	5,96
– Liquidités	10,35
TOTAL	100,00

L'évolution de la valeur liquidative d'EPAROBLIG (Epargne Placement Obligataire), depuis sa création, le 14 juin 1983, au 29 mars 1985, fait ressortir un taux annuel de rendement de 16,59 % (coupon réinvesti).

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats sont les suivants : la Banque financière parisienne (BAFIP), anciennement *Banque Steindecker* SA, la Compagnie parisienne de Réescompte, la Banque populaire du Nord, la Banque *Chaix*, la *Société centrale* de Banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier, la Financière de Banque et de l'Union meunière et Ficofrance.

INVESTISSEMENT NET

Société d'investissement à capital variable

Au 29 mars 1985, l'actif net s'élevait à 960 282 085,42 F et le nombre d'actions en circulation était de 79 710, la valeur liquidative de l'action ressortant à 12 047,20 F.

La répartition de l'actif net était la suivante ;

– Obligations classiques à taux fixes (dont intérêts courus sur obligations)	39,21 %
– Obligations à taux variables (dont intérêts courus sur obligations)	39,72 %
– Bons à intérêts mensuels	11,51 %
– Liquidités	9,56 %
Total	100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative d'*INVESTISSSEMENT NET depuis* sa création, le 3 octobre 1983, au 29 mars 1985 fait ressortir un taux annuel de rendement *de 15,61 % (coupon réinvesti)*.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachat sont les suivants :

La Banque Financière parisienne (BAFIP) (anciennement Banque Steindecker SA), la Banque de l'Union occidentale française et canadienne, la Banque populaire du Nord, la Société centrale de banque, la Banque Odier Bungener Courvoisier, le Crédit mutuel agricole de l'Artois, la Compagnie parisienne de réescompte, Ficofrance.

INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable

Au 29 mars 1985, l'actif net s'élevait à 1.268.147.461,12 F et le nombre d'actions en *circulation* était de 89.113, la valeur liquidative de l'action ressortant à 14.230,78 F.

La répartition de l'actif net était la suivante :

– *Obligations classiques à taux fixe* (dont intérêts courus sur obligations)	33,11 %
– Obligations à taux variable (dont intérêts courus sur obligations)	43,24 %
– Bons à intérêts mensuels	14,67 %
– Liquidités	8,98 %
TOTAL	100,00 %

L'évolution de la valeur liquidative d'investissement obligataire, depuis sa *création* le 2 septembre 1982, au 29 mars 1985 fait ressortir un taux annuel de rendement de 18,52 % (coupon réinvesti).

Les Etablissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachat sont les suivants :

La Banque financière parisienne – BAFIP – (anciennement Banque Steindecker S.A.), la Compagnie parisienne de réescompte, la Banque populaire du Nord, la Banque Chaix, la Banque Odier Bungener *Courvoisier, Ficofrance* et la Société Interfi.

Degrémont

Le Conseil d'administration de Degrémont, réuni le 3 mai 1985, a examiné l'avancement du plan de redressement de la Société. L'ensemble des mesures prises permet d'envisager la restauration de l'équilibre d'exploitation en 1985.

Le Conseil a décidé de constituer, au sein du Groupe, un pôle international comprenant toutes les filiales étrangères *dont le total de l'activité est maintenant* supérieur à celui de la société mère. Un holding intermédiaire recevra, par apport, l'ensemble des titres de ces sociétés détenus directement ou indirectement par Degrémont, entraînant la constatation d'une *plus-value* d'apport de l'ordre de 40 millions de francs.

Il a *été* décidé de proposer à l'Assemblée générale extraordinaire de réduire le capital social de 85,8 millions de francs, par imputation des pertes, dans une proportion d'une action nouvelle pour 125 actions anciennes, puis de le reconstituer à hauteur de 121 millions de francs, par émission de 175 actions de 70 francs nominal, libérées des 3/4, pour une action existante après réduction.

Ces *mesures doivent permettre* de doter l'entreprise d'environ 110 millions de francs de fonds propres et de lui donner ainsi les moyens de retrouver une exploitation équilibrée, tout en se maintenant au premier rang de la profession dans le monde.



PETIT BATEAU VALTON S.A.

Les comptes de la société mère arrêtés par le conseil d'administration font ressortir un chiffre d'affaires hors taxes de 438,9 MF pour l'exercice 1984, en progression de + 18 % (+ 15 % à structure de facturation identique).

Avant incidence du contrat emploi-investissement le résultat d'exploitation *(+ 24,3 MF) progresse* de + 2 %. L'allégement des charges sociales n'ayant porté que sur cinq mois en 1984, le *résultat d'exploitation* s'élève à 29,8 MF contre 36,4 millions de francs en 1983.

La MBA *atteint* 18,2 MF (23,9 MF en 1983) après 10,1 MF d'amortissement (8,9 MF en 1983) et 6,2 MF en 1983) *laissant un résultat net de* 1,9 MF (11,1 MF en 1983).

Les estimations provisoires des comptes *consolidés font apparaître* un chiffre d'affaires hors taxes de l'ordre de 633 MF, en progression apparente de *+ 12 % sur l'exercice précédent*. La MBA consolidée s'établirait à 28 MF environ contre 30 MF en 1983.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1985 atteint 131,6 MF pour la société mère seule, en augmentation de + 15 % sur le premier trimestre 1984 (+ 8 % à structure de facturation identique).

Compte tenu de la structure financière et des perspectives d'amélioration de rentabilité de l'exercice 1985, le conseil proposera à l'assemblée générale du 27 juin 1985 de maintenir le dividende net au même niveau qu'en *1984*, soit un dividende de 10,80 F par action majoré d'un avoir fiscal de 5,40 F.

GROUPE CdF
SOFIREM-BROUILLER

La société Brouiller fabrique des équipements pour l'industrie des matériaux de construction à Roche-la-Molière (près de Saint-Etienne).

Cette société a un projet de développement permettant la création de quarante-cinq emplois en trois ans.

SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) intervient financièrement dans ce projet par un prêt de 2 millions de francs.

AFFAIRES

Salomon : la chaussure explose

L'année prochaine, la production de *chaussures* de ski chez Salomon dépassera celle des fixations, 42 % du chiffre d'affaires (*contre* 34 %). *Pour* Georges Salomon, robuste Savoyard de soixante ans, au visage hâlé sous une *flamboyante* chevelure blanche, c'est le triomphe d'une diversification amorcée il y a sept ans et qui lui *causa bien des soucis*.

A la fin des années 80, se rendant compte que le marché des fixations de ski, où *il était le premier avec* plus de 30 % de la production mondiale, atteignait son régime de croisière, *il décidait de se lancer* dans la chaussure, où régnaient les étrangers (Nordica, Koflach et autres).

Adoptant un procédé plutôt révolutionnaire, celui du blocage par câble interne du talon dans la chaussure, il investissait 130 *millions de francs* pour la mise au point du produit, somme très considérable pour une firme dont le *chiffre d'affaires, en* 1979-1980, ne dépassait guère 300 millions de francs. Les débuts furent si difficiles que Georges Salomon fut tenté, un terrible instant, de tout abandonner, cette diversification menaçant *d'ébranler l'édifice* tout entier.

Un bond des bénéfices

Puis ce fut le démarrage, lent d'abord (142 millions de francs *de chiffre d'affaires en* 1981-1982), l'accélération les deux années suivantes avec l'aide de l'*Institut de développement industriel*, décisive pour le financement, et, enfin, l'explosion en 1984-1985 avec une augmentation *de 78 % du chiffre* « chaussures », qui, à 650 millions de francs, talonne l'activité fixation *(699 millions de francs)*.

Parallèlement, la part du *marché* mondial montait : 5 %, 8 %, 12 %, 18 % en 1984-1985, *derrière l'italien Nordica* (27 %) et devant l'autrichien Koflach (10 %), avec pour objectif une part de 35 % tout entière dans le *haut de gamme*, le tout dans une bataille « à l'extermination » : Koflach est à vendre, et sur *trente fabricants dans le monde il* en restera tout au plus cinq.

En y ajoutant les chaussures et fixations de ski de fond (*premier rang mondial* avec 9 % *du* marché, et les produits divers (gants, etc.), le *chiffre d'affaires*, effectué pour 90 % à l'exportation (37 % en Amérique et 18 % au Japon), a atteint 1,65 milliard de francs en 1984-1985, en progression de 44 %, avec pour objectif 2,2 milliards en 1985-1986.

Quant aux bénéfices, ils ont bondi de 64 % cette année, représentant 10 % du chiffre *d'affaires, avec une progression* de 25 % prévue pour l'année prochaine. Conséquence logique, *l'augmentation des quantités* vendues a permis de mieux absorber les frais fixes, et, en quatre ans, de ramener les frais *financiers de 7,7* % du chiffre d'affaires à 3 %, performance remarquable pour une industrie saisonnière à *stocks très lourds*. On peut y ajouter une recherche active, un puissant réseau de onze filiales, une sous-traitance *poussée (60 % de la production)* et un fort intéressement du personnel (seize mois de salaire).

L'avenir ? *Une nouvelle diversification est en marche*, avec le rachat au début de l'année d'un fabricant américain de cannes de golf, *Taylor Made (13 millions de* dollars de chiffre d'affaires) (*le Monde* du 5 janvier 1985). Georges *Salomon a découvert que le golf, deuxième* sport mondial après le football, avec vingt millions de joueurs aux Etats-*Unis et douze millions* au Japon, générait un chiffre d'affaires supérieur à celui du ski, menacé, à terme, par la dénatalité dans les pays développés. Or le golf peut se pratiquer jusqu'à un âge avancé, avec une clientèle qui, avec *l'âge, a les moyens d'acheter* un matériel assez coûteux. En Europe, très en retard, le potentiel de développement est supérieur à celui du ski, *mais* le marché est encore petit (soixante mille joueurs en France). Pour Salomon, dont les bureaux d'études ont déjà pris le problème à bras le corps, la grande affaire n'est pas d'abaisser les prix mais *d'améliorer* la *qualité*. D'autres projets ? Les chaussures de sport, les appareils de gymnastique individuels, marchés très *prometteurs, paraît-il*, et d'autres produits « *auxquels je réfléchis la nuit et dont je ne parle pas le jour* », affirme Georges Salomon. A Annecy, on a des idées...

F. R.

Renault confirme son retrait de la céramique industrielle

De notre correspondant

Tarbes. – La régie Renault vient de confirmer son retrait du projet de développement de céramique industrielle à Tarbes. Le comité de développement industriel des Hautes-Pyrénées a rendu publique, le mardi 7 mai, une lettre du PDG de Renault, M. Besse, qui confirmait cette décision de se retirer de la fabrication de ces matériaux nécessaires aux moteurs de demain. La Régie pourrait toutefois conserver une participation minoritaire dans le projet. *Bien* que la nouvelle n'ait pas encore été donnée officiellement par Rhône-Poulenc, on a appris, lundi, à Tarbes, que le groupe, sur l'intervention du gouvernement, se substituerait, comme partenaire principal, à la régie Renault, *pour l'implantation* dans la région de l'usine.

En raison de ses difficultés financières, Renault se dégage donc de la convention qui le liait pour la construction de cette usine à la société Ceraver, filiale de la CGE.

Assurant depuis plusieurs mois les salaires et les charges sociales de cinquante techniciens de haut niveau du laboratoire de recherche de l'usine de la Ceraver, à Tarbes, la régie Renault aurait sollicité auprès de Rhône-Poulenc et de plusieurs autres partenaires *en* meilleure situation financière les concours permettant des investissements de 100 millions de francs pour la construction de l'usine.

Dès la mise en service de celle-ci, au début de 1986, les cinquante techniciens de la Ceraver composeront l'avant-garde d'un personnel pouvant atteindre progressivement deux cents personnes.

Le conseil général des Hautes-Pyrénées, à majorité de gauche (vingt-six élus MRG, PS et PC sur trente-quatre membres), avait *donné mandat* à son bureau d'envisager de démissionner si le gouvernement n'avait pas favorisé une solution de rechange au désengagement de Renault. La création de la filière céramique thermomécanique fera d'ailleurs l'objet d'une entrevue entre les *représentants* du conseil général et M. Laurent Fabius d'ici une quinzaine de jours.

La solution qui semble apparaître grâce à l'intérêt manifesté par Rhône-Poulenc sauvegarde en même temps les deux cent cinquante derniers emplois de l'usine de céramique industrielle traditionnelle de la Ceraver à Tarbes, pour la restructuration de laquelle le groupe CGE a *décidé de prêter* 130 *millions* de francs sur quatre ans.

GILBERT DUPONT.

APRÈS DES LICENCIEMENTS EN 1985

CIT-Alcatel ne réduira plus ses effectifs

« L'emploi au sein du groupe CIT-Alcatel sera maintenu à partir du niveau qu'il atteindra à la fin 1985. » M. Georges Pébereau, président de CIT-Alcatel, filiale à 65 % de la *CGE nationalisée* (dont il est également PDG), répond ainsi aux syndicats de son entreprise, qui craignent que les suppressions d'emplois annoncées pour cette année (environ quatre mille cinq cents) ne constituent qu'une première vague.

Interpellé par les organisations syndicales, mais aussi par le conseil général des Côtes-du-Nord, à propos de trois cents licenciements « *secs* » prévus en Bretagne (*le Monde* du *7 mai*), M. Pébereau, *qui présentait* les comptes 1984 de CIT-Alcatel, s'est expliqué en faisant valoir que, ne recevant pas de dotation budgétaire de l'Etat, *« tous mes moyens proviennent du marché financier. Je ne peux me permettre une baisse de compétitivité, c'est-à-dire de rentabilité, sous peine de voir les capitaux fuir. La moindre perte nous tue »*.

Or, précisément, l'année 1984 fut déjà difficile pour CIT-Alcatel, prise dans les « craquements » de l'industrie mondiale des télécommunications, provoqués par la déréglation aux États-Unis, le démantèlement d'ATT, et, par ailleurs, par les difficultés de paiement des pays en voie de développement. La baisse du résultat net consolidé du groupe avec *161 millions* de francs (*chiffre* encore provisoire), contre 185,8 millions en 1983, le reflète, d'autant que le groupe n'a pas renouvelé, en 1984, les opérations exceptionnelles de cession de Sintra (à Thomson) et de Transac (à Bull), qui avaient rapporté, en 1983, 92,8 millions de francs.

Le « redressement des filiales », comme Friden (à *l'équilibre*), Ronéo (à l'équilibre en 1985), ou CGA (pertes réduites à 29,7 millions de francs contre *57 millions* en 1983), n'a pas permis d'améliorer encore la rentabilité de façon marquante.

La *hausse du chiffres* d'affaires du groupe de 8,3 % (14,46 milliards de francs) cache de grandes disparités : *+ 57 % chez* Télic (bureautique), mais seulement + 5,6 % pour la société CIT-Alcatel, spécialisée dans la téléphonie publique. Le secteur a particulièrement souffert, puisque les commandes de centraux téléphoniques ont baissé en 1984 de 18 % *en* France et de 31 % à l'exportation. En revanche, les commandes d'équipements de transmission ont *crû de 52 %*.

Thomson-Télécommunications, *dont* CIT-Alcatel a la gestion *et* qu'il absorbera le 30 juin, a réalisé, pour sa part, des pertes consolidées de *447 millions* de francs, avec un chiffre d'affaires en hausse à 10,8 milliards de francs (contre 9,3 milliards), mais des commandes en baisse (8,8 milliards contre 9,3 milliards).

ÉNERGIE

POUR SE PRÉMUNIR CONTRE LES ATTAQUES BOURSIÈRES

Mobil et ARCO restructurent leurs activités

Redoutant les attaques des «*pirates*» de la *finance*, qui, comme MM. T. Boone Pickens ou Carl Icahn, ont multiplié depuis deux ans les offres publiques d'achat *sauvages* contre diverses compagnies, contraignant celles-ci soit à se vendre soit à racheter au prix fort une partie de *leurs propres actions, plusieurs* groupes pétroliers américains ont annoncé des plans de restructuration importants.

Ainsi Mobil, second groupe pétrolier américain, a-t-il décidé de réorganiser sa *filiale* de distribution Montgomery Ward, ce qui lui coûtera 500 millions de dollars de dépréciation d'actifs, afin de la rendre plus *indépendante, et plus rentable*. Depuis le mois de février, le groupe a passé en revue, avec l'aide d'un consultant, toutes ses activités afin de déceler et d'éliminer toutes les sources de pertes ou de mauvaise rentabilité. L'acquisition de Montgo*mery Ward, par le groupe en 1976* était l'une des opérations les moins rentables, puisque, après lui avoir coûté plus de 600 millions de dollars depuis cette date, la société n'avait réalisé l'an dernier qu'un profit extrêmement faible au regard de son *chiffre d'affaires*.

Atlantic Richfield (ARCO) vient également *d'annoncer un plan de* restructuration important, qui se traduira par une perte au bilan de 1,3 *milliard* de dollars, mais devrait lui permettre d'améliorer sa rentabilité et ses dividendes. ARCO a l'intention de se séparer de toutes *ses activités de raffinage et de distribution* à l'est du Mississippi (soit un millier de stations-service et une raffinerie à Philadelphie) *ainsi que de* ses activités minières, sauf le charbon. Le groupe, qui s'était déjà séparé l'an passé de ses activités dans l'aluminium, a également décidé de limiter ses investissements à 2,8 milliards de dollars par an dès 1986 *contre* 3,6 *milliards prévus* en 1985. Enfin, ARCO a augmenté d'un tiers son dividende trimestriel et a annoncé son intention de racheter *d'ici à la fin de 1986 pour 4 milliards* de dollars une partie – environ 20 % – de ses actions.

Ces *initiatives visent à l'évidence* à prévenir les attaques boursières dont font l'objet depuis quelque temps ces sociétés qui n'offrent pas une rentabilité suffisante à leurs actionnaires. Les OPA sauvages ont conduit l'an passé Gulf à passer sous le contrôle de Chevron *et ont obligé cette année* la société Phillips Petroleum à racheter pour 4,5 milliards de dollars la moitié environ de ses propres actions. Phillips, qui a, pour ce faire, multiplié par trois son endettement, est ainsi contrainte de se *défaire* peu à peu d'une *série d'actifs et vient* d'annoncer son intention de céder ses activités de géothermie et ses réserves de charbon.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Formation au droit des affaires internationales.** – Deux promotions d'étudiants formés au droit des affaires internationales, dans le cadre de l'université de Paris-I, doivent recevoir leur diplôme à la fin du mois de juin.

Les uns, après quatre ans d'études approfondies : deux ans au King's College de Londres, puis deux ans à Paris-I (suivant une formule unique *dans chacun des deux pays*), obtiendront simultanément la maîtrise en droit français et le LL.B de l'univer*sité de Londres*. Les autres seront titulaires du DEA de « Droits anglais et nord-américain des affaires ». Prêts à entrer dans la vie professionnelle, les uns et les autres semblent en mesure d'apporter rapidement une collaboration de haut niveau à *des entreprises* ayant une activité internationale ou à des cabinets d'avocats.

Les entreprises et cabinets intéressés *peuvent écrire* à M. Xavier Blanc-Jouvan, professeur à l'université de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05.

CEE

● **La Libye souhaite un accord de coopération avec la CEE.** – La Libye a *fait* part de son désir de conclure un accord de coopération avec la Communauté européenne, a annoncé, lundi 6 mai, à Bruxelles, M. Claude Cheysson. La Libye est *le seul pays du pourtour de la Méditerranée*, avec l'Albanie, à ne pas avoir conclu un tel accord avec la CEE.

M. Cheysson, responsable de la politique méditerranéenne au sein de la Commission de la CEE, a indiqué que la demande lui avait été présentée par le secrétaire du bureau populaire aux relations extérieures de la Jamahiriya (ministre des affaires étrangères), M. Ali Triki, lors d'une rencontre, en mars, à Brasilia. – *(AFP.)*

Social

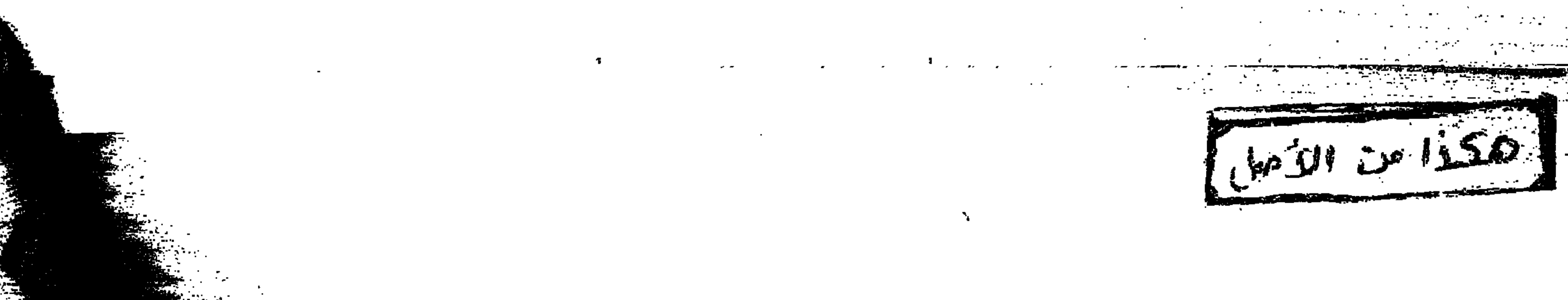
● **La reconversion de la Lorraine : *«Nous sommes loin du compte»*, déclare M. Chérèque.** – *«S'il y a effectivement un léger mieux, nous sommes loin du compte en ce qui concerne l'emploi»*, a déclaré M. Jacques Chérèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine, le 6 mai, à l'issue d'un entretien avec M. Fabius. Rappelant que quinze mille emplois ont été perdus en 1984 et que cinq mille ont été créés, M. Chérèque a ajouté : *« Le déficit est énorme. J'ai dit au premier ministre qu'il restait une tâche considérable à faire, notamment dans le domaine de la formation. Je souhaite qu'il continue à appuyer mon action et puisse dégager les moyens qui nous permettent de continuer l'œuvre entreprise. »*

PTT

LA FIN DES PCV

Plus d'appel en PCV. Ce service qui permet de téléphoner à un correspondant en lui faisant payer la communication, disparaîtra le 1er septembre pour être remplacé par des « *services plus modernes offerts aux usagers à des conditions plus avantageuses* », selon les PTT.

Ces services appelés à se « *substituer* » au PCV (abrégé de percevoir) sont surtout mieux *adaptés à l'informatisation* des centraux téléphoniques actuels. Il s'agit d'abord des « *numéros verts* » mis à la disposition d'entreprises (les appels sur ces numéros sont gratuits pour le correspondant et facturés à l'entreprise). *Il s'agit également* de la possibilité d'appeler les cabines publiques, et les futures « *cartes vacances* » que les PTT délivreront gratuitement à partir de juin prochain, et qui permettront de débiter les communications des vacanciers *sur* les factures de leur propre numéro d'abonnement. Le PCV international est pour l'instant maintenu.









SOCIAL

A MARSEILLE

La grève de la distribution du courrier s'étend

De notre correspondant

Marseille. – La grève des préposés des PTT du centre ville de Marseille est entrée dans sa troisième semaine, et le conflit, loin de s'apaiser, semble prendre de la vigueur, puisque, circonscrit jusqu'alors à deux arrondissements, le mouvement s'est étendu le 6 mai, notamment au secteur sud de la ville. A l'origine de ce conflit, une restructuration de la distribution dans les 1er et 2e arrondissements de la ville, où, sur 113 tournées, 20 ont été supprimées pour être redéployées dans des secteurs nécessitant des renforcements d'effectifs.

Par la suite de l'arrêt total de la distribution pendant plus de dix jours, quelque 400 000 lettres ont été en souffrance la semaine dernière à la poste centrale de Marseille, et vingt-huit usagers (des avocats et des commerçants notamment) ont assigné en référé le 2 mai dernier la direction départementale des postes pour *« rétention volontaire de courrier et préjudice commercial »*.

Le tribunal de grande instance s'est déclaré incompétent, et les plaignants se sont retournés vers la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à laquelle ils réclament une procédure d'urgence.

Une distribution parallèle de 100 000 lettres a été mise en place à la Maison de l'entreprise, rue Sainte-Victoire, à Marseille, mais, malgré deux livraisons de 60 000 plis à la chambre de commerce à destination des entreprises et commerces, près de 200 000 lettres à destination des particuliers restaient encore en souffrance.

Une marche de protestation des usagers a eu lieu le lundi 6 mai à l'initiative de deux avocats, Mes Leroux et Baffert, qui ont conduit les manifestants devant la préfecture.

Pour sa part, la direction départementale des postes organise, à partir du mardi 7 mai, une distribution réduite dans ses locaux, 19, rue Henri-Barbusse. Les usagers sont avisés quotidiennement de ces distributions par voie de presse.

J. C.

● **Baisse du chômage en Belgique.** – Le nombre de chômeurs belges indemnisés a diminué, en avril, de 30 881 personnes par rapport à mars. Le nombre de chômeurs était de 495 336, soit 13 % de la population active. Cette forte chute s'explique surtout par le fait que 26 575 chômeurs indemnisés de plus de cinquante ans ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi, un arrêté royal leur accordant, à leur demande, une dispense d'inscription. Ils reçoivent néanmoins jusqu'à leur retraite les allocations auxquelles ils ont droit.

La CFDT envisage de créer une fédération unique dans l'éducation

La formation continue *« doit devenir un investissement au service de l'entreprise pour son efficacité économique et sociale »*, a déclaré le 6 mai Mme Nicole Notat, secrétaire nationale de la CFDT, en ajoutant qu'il fallait *« mettre l'accent sur la formation des ouvriers non qualifiés et des femmes »*.

Mme Notat présentait à la presse une résolution du dernier conseil national de la CFDT sur la formation initiale et continue adoptée par 72 % des mandats (le SGEN et la Basse-Normandie s'étant prononcés en partie contre), qui évoque aussi un projet de création d'une fédération CFDT unique de l'éducation.

Pour la CFDT, la formation initiale doit tenir compte du fait que les salariés sont appelés à changer de métier au cours de leur vie professionnelle. Il convient donc de donner aux jeunes une formation diversifiée pour multiplier les chances d'insertion. Quant à la formation continue, elle ne doit pas bénéficier aux seuls ingénieurs et cadres, mais à un plus grand nombre de salariés.

La résolution revient sur les rapports entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Elle estime que, si le mouvement en faveur de l'école privée *« a présenté beaucoup d'ambiguïtés et d'excès »*, il *« fait apparaître des aspirations de nombreux parents, de l'enseignement public comme de l'enseignement privé, tels la reconnaissance de leur expression et intervention, leur responsabilité dans le fonctionnement du système éducatif, l'attachement à des projets pédagogiques diversifiés, la possibilité de trouver un recours en cas d'échec scolaire »*.

La CFDT estime nécessaire de rapprocher progressivement les deux secteurs – public et privé – *« pour avancer dans la construction d'un service public pluraliste d'enseignement constitué d'établissements diversifiés respectant les critères de laïcité »*. La résolution demande au SGEN (enseignement public) et à la FEP (enseignement privé) d'engager *« des formes de travail en commun pendant les trois années à venir, afin qu'à l'issue de cette période des conclusions puissent être tirées quant à la mise en place d'une nouvelle fédération CFDT unique dans l'éducation »*.

● **Renault : la CGT espère réunir 10 000 manifestants le 10 mai à Paris.** – M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT, a estimé le 6 mai que le chiffre de 10 000 manifestants serait *« un succès »* pour la manifestation des salariés de Renault le 10 mai à Paris. A l'issue d'un entretien avec M. Bernard Goury, directeur de cabinet de Mme Cresson, M. Sainjon a assuré qu'il n'avait reçu *« aucune précision »*. *« Nos préoccupations restent aussi vives »*, a-t-il souligné en ajoutant que si *« les pouvoirs publics semblaient soucieux »* de la situation à la Régie, *« ils attendaient les décisions du nouveau PDG.*

Le pari de l'IRES : faire dialoguer syndicats et chercheurs

Les plans de formation des entreprises, la réduction de la durée du travail, la filière bois en France, les biotechnologies, les causes structurelles et les facteurs culturels de l'inflation... Ce sont quelques-unes des quatre-vingt-dix études – pas moins – réalisées par les syndicats et financées depuis 1982 par l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales), créé en juin 1982, en commun par les cinq centrales syndicales françaises et la Fédération de l'éducation nationale (FEN). L'IRES consacre à cette tâche d'*« agence d'objectifs »* – financer sur convention des recherches syndicales – les deux tiers de la subvention qu'il reçoit de l'Etat, d'un montant de 14,4 millions de francs en 1985 (1).

L'IRES a fait des paris difficiles : celui d'un fonctionnement collégial avec les six organisations, celui d'un dialogue entre les syndicats et les chercheurs, dont il entend assurer l'indépendance tout en répondant à des préoccupations syndicales. En effet, l'institut mène lui-même des recherches et publie des documents sur les quatre thèmes majeurs qui constituent son domaine : information économique et sociale, formation des revenus (salaires et transferts sociaux), production, emploi et développement, éducation et formation.

Les recherches donnent lieu à la publication de dossiers, (les deux premiers ont porté sur la protection sociale en France et dans le monde, le prochain, sur les échanges internationaux, doit être achevé cet été) ou d'articles dans la *Note de l'IRES*, qui va devenir bimestrielle, tirée à 2 500 exemplaires et destinée aux appareils syndicaux. Cette *Note* comprendra aussi un « agenda social international », réunissant des informations sur les événements et les problèmes sociaux dans le monde, notamment dans les principaux pays européens, aux Etats-Unis, au Japon, en URSS, et dans certains pays du tiers-monde. Enfin, l'IRES réalise un « tableau de bord », synthèse de données statistiques de base pour les syndicalistes, bientôt hebdomadaire.

(1) S'y ajoutent les locaux, loués pour 1 franc symbolique, et la mise à disposition de sept personnes, dont cinq des huit chercheurs permanents de l'IRES.

TRANSPORTS

Les contrôleurs aériens espagnols critiquent l'insécurité de l'aéroport de Madrid

De notre correspondant

Madrid. – Les problèmes de la sécurité aérienne sont à nouveau à l'ordre de jour en Espagne. L'émotion soulevée par la catastrophe aérienne de Bilbao et par la controverse entre les pilotes et le gouvernement s'était à peine apaisée que les contrôleurs aériens ont donné du fil à retordre au ministère des transports et des communications (*le Monde* du 15 mars). C'est à la justice qu'il appartiendra de trancher dans cette nouvelle polémique, puisque M. Enrique Baron, titulaire de ce portefeuille ministériel, et l'ACECA, le syndicat des contrôleurs aériens, viennent de déposer plainte l'un contre l'autre pour *« déclarations diffamatoires »*, mutuelles.

Deux des associations régionales de l'ACECA, qui affirme regrouper les deux tiers des membres de la profession, celle de Madrid et des Canaries, ont diffusé un communiqué critiquant sévèrement les conditions de sécurité dans leurs zones aériennes respectives. La première dénonce notamment *« le fonctionnement déficient et les fausses informations »* du radar d'approche de l'aéroport de Madrid. Le syndicat des contrôleurs affirme que la gestion du centre de contrôle de Paracuellos, dont dépend la capitale, est *« très déficiente »*. Selon lui, plusieurs *« situations très délicates »* se sont produites à l'aéroport de Madrid, en raison de l'insuffisance technique des installations, durant la Semaine sainte, alors que le trafic aérien était particulièrement intense.

Les contrôleurs des Canaries ne sont pas moins sévères. Selon eux, *« le service de radar du centre de contrôle de Las Palmas se trouve hors d'usage vingt jours par mois »*. De plus, *« le système de radar est totalement obsolète, sans fiabilité aucune, avec de nombreux échos doubles »*. Dans ces conditions, suivant le syndicat, les contrôleurs préfèrent utiliser le *« système conventionnel »*, en se servant, pour guider les avions, des positions communiquées par les équipages, au lieu de se fier au radar.

Devant le Sénat, M. Baron est passé, le 16 avril, à la contre-offensive. Les installations de sécurité dans les aéroports espagnols répondent totalement aux exigences des organismes aéronautiques internationaux, a-t-il affirmé, en rappelant que ces derniers n'avaient jamais émis de critiques à l'égard de l'Espagne à ce sujet. *« L'aéroport de Madrid dispose de deux radars, chacun équipé de radars primaire et secondaire, dont l'information se présente de manière automatisée »*, a-t-il précisé. Aucune des quarante-deux compagnies aériennes qui opèrent en Espagne n'a émis de grief au sujet des conditions de sécurité, a ajouté le ministre, pour qui les motivations inspirant les contrôleurs sont liées à des revendications salariales non satisfaites.

Cette polémique, amplement reproduite par la presse espagnole, surgit au moment où le Sénat débat des conclusions de la commission chargée d'étudier la sécurité aérienne. Le rapport qu'elle a élaboré donne un satisfecit au gouvernement, puisqu'il affirme que *« les aéroports espagnols sont sûrs »*, et que *« la fiabilité des aides à la navigation aérienne est assurée »*. Mais ce texte n'a reçu l'appui que des socialistes, majoritaires au sein de la commission. L'opposition a tenté sans succès d'obtenir un report du débat, au vu des informations nouvelles fournies par les contrôleurs.

Le gouvernement accuse ses opposants de vouloir profiter de l'émotion suscitée dans l'opinion publique par les derniers accidents aériens pour lancer une *« querelle partisane »* contre le ministre, portant ainsi préjudice au *« prestige international du pays »*. Cette thèse ne convainc guère la presse de Madrid, et, dans un récent éditorial, le quotidien *El Pais* considérait plutôt que *« ce qui porte préjudice au prestige de l'Espagne, au transport aérien et au tourisme, c'est la fréquence avec laquelle se produisent dans notre pays des accidents tragiques qui causent un nombre élevé de victimes »*.

THIERRY MALINIAK.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

La dérive

Les associations récupérées par la politique et la finance ? On l'a écrit (1), on le chuchote ; on le constate aussi. Six cent mille associations c'est, pour les banques, les conseillers juridiques et fiscaux, un formidable marché. En témoignent les guides comptables et les revues spécialisées publiés récemment à l'intention du public associatif. Pour le gouvernement, ce sont des hommes et des femmes altruistes, dévoués, sensibles aux idées généreuses : autant de bonnes volontés à lancer dans la bataille pour l'emploi, la protection de l'environnement, la lutte contre le racisme. Pour les partis politiques, ce sont des voix à comptabiliser coûte que coûte, pour une échéance qui s'annonce dure. Alors, foin d'angélisme, les associations sont bel et bien convoitées.

Des preuves ? On peut en fournir. Exemple : les congrès qui rassemblent les militants d'une fédération. La base y exprime ses constatations, ses craintes, ses espoirs. L'état-major sélectionne les conférenciers, oriente les débats, chauffe ses militants et... mobilise pour l'échéance électorale prochaine. Exemple : les revues sectorielles. En principe réservées à l'information, à la diffusion des nouvelles, des expériences, de la législation propre au secteur concerné, elles bifurquent aisément vers la prise de position politicienne. De l'information au matraquage idéologique, la frontière est mince.

Normal, dira-t-on. On sait que telle fédération est affiliée au PS, telle autre au PC, telle autre encore proche de la droite. C'est la règle du jeu ? Peut-être. Encore faudrait-il que l'utilisateur n'en souffre pas et que le service prime la conquête idéologique ou la revendication syndicaliste. Après tout, une association n'est pas une entreprise comme les autres.

Dans cette dérive des associations, les fédérations ont une responsabilité certaine. Leur rôle d'agent de liaison, de dispensateur d'informations, les désigne comme les interlocuteurs privilégiés des ministères de tutelle. Conséquence possible pour les responsables fédéraux : la griserie du pouvoir, la tentation de faire carrière, de rafler le maximum de subventions en ratissant large. Œuvrer dans l'éducation populaire, par exemple, cela permet, au-delà de la formation proprement dite, des extensions dans les loisirs, les voyages, le sport, l'audiovisuel, la radio, et même le tiers-monde.

1901

La taille de l'association ou de la fédération entraîne des déviations : le développement des réflexes corporatistes, une tendance fortement bureaucratique, le délitage de la notion de service et la sacralisation du professionnalisme, la rivalité qui en découle entre salariés et militants bénévoles. Une petite association, proche de ses origines, garde une fraîcheur, une structure légère, une souplesse de manœuvre et un enthousiasme contagieux.

Dans telle maison de la culture, veut-on apprendre à lire ou cherche-t-on à embrigader subtilement la pensée ? Tel organisme, qui se dit groupe de réflexion sur la vie associative, n'est-il pas en fait un groupe de pression ?

Alors, au panier, la loi de 1901 ? Non. Loi démocratique par excellence, elle respecte les libertés individuelles en donnant aux gens le droit de s'associer. Des voix de plus en plus nombreuses, à droite et à gauche, s'accordent à demander l'adoption du critère de l'« utilité sociale » pour distinguer vraies et fausses associations. Et un strict contrôle financier. On éviterait ce que dénonce le responsable d'une fédération familiale : « Une régression démocratique et un quadrillage social ».

DANIELLE TRAMARD.

(1) *Le Bazar de la solidarité*, de Louis Bériot, Ed. Jean-Claude Lattès, 236 p., 98 F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 07.05.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 08.05.85 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 mai à 0 heure et le mercredi 8 mai à 24 heures.

Le système dépressionnaire induisant un mauvais temps pluvieux sur une grande partie est de la France *se décale* lentement vers le nord-est, tandis qu'une nouvelle perturbation atlantique pénètre sur les régions de l'ouest.

Mercredi : le matin, le temps sera gris avec un ciel couvert sur un grand quart nord-est avec encore de la pluie du Nord et de la Haute-Normandie au Massif Central. Seule l'Alsace sera encore épargnée et gardera un ciel peu nuageux à nuageux.

Le relief des Pyrénées et du sud des Alpes à la Corse restera encore bouché avec des averses donnant de la neige au-dessus de 1 000 à 1 200 mètres. Sur les autres régions, *le ciel sera variable*, plus chargé dans Ouest avec des averses plus fréquentes sur le Sud-Ouest.

Au cours de la journée, le temps gris se maintiendra sur le quart nord-est du pays, mais la pluie s'atténuera et deviendra épisodique. Les averses se maintiendront sur le Sud-Ouest, et, ailleurs, le temps restera plus clément bien que nuageux.

Dans l'après-midi, *le ciel se couvrira* sur les régions de l'extrême ouest, gagnant en soirée les régions de la Bretagne aux Pyrénées-Occidentales. Cette nouvelle zone de mauvais temps sera accompagnée de pluie, *dans un premier* temps faible.

Les températures minimales le matin seront voisines de 10 à 13 degrés dans le Nord-Est, de 6 à 10 degrés ailleurs, du Nord au Sud. *Dans l'après-midi*, les maximales s'étageront entre 13 et 17 degrés.

Évolution générale pour la fin de la semaine

Une masse d'air froid et humide, *venue du nord de l'Atlantique*, réalimentera les basses pressions situées sur l'ouest de l'Europe. Ces basses pressions persisteront donc encore plusieurs jours, dirigeant sur la France des masses d'air *frais et très humide*.

Jeudi, de l'Alsace au Sud-Est, d'une part, et le long des côtes atlantiques d'autre part, nuages et éclaircies en début de journée. Sur toutes les autres régions, ciel très nuageux avec faibles pluies. En cours de *journée*, cette zone faiblement pluvieuse affectera les régions de la moitié est, mais épargnant *encore* l'Alsace, et en perdant encore de son activité sur le Nord, tandis qu'un temps *instable avec éclaircies et averses* s'étendra à la moitié ouest. Les températures minimales seront comprises entre 4 et 9 degrés, les maximales entre 10 et 16 degrés de la Manche aux régions méridionales.

Vendredi, temps médiocre sur l'ensemble du pays. Le ciel sera généralement très nuageux avec des pluies ou averses particulièrement sur l'Ouest, le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes où elles seront parfois accompagnées d'orage. De la Normandie au Bassin parisien au Nord et au Nord-Est, les pluies seront moins fréquentes et quelques éclaircies pourront se produire.

Les températures resteront basses pour la saison.

Samedi, amélioration toute relative. Les nuages et les averses seront encore *nombreux* de l'Ouest au Sud-Ouest et sur les régions méditerranéennes. Ciel nuageux avec des éclaircies passagères sur les autres régions. Le vent modéré s'orientera au nord-est près de la Manche et sur les région du Nord-Est. Les températures maximales seront en légère hausse, mais resteront toujours en-dessous des normales saisonnières.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 mai, à 8 heures, de 1 002,3 millibars, soit 751,8 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mai ; le second, le minimum dans la nuit du 6 au 7 mai) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 11 et 7 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 19 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 7 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille-Marignane, 13 et 7 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 10 ; Paris-Montsouris, 17 et 10 ; Paris-Orly, 16 et 9 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 8 et 6 ; Toulouse, 10 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 8 ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 26 et 14 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 22 et 7 ; Bruxelles, 20 et 10 ; Le Caire, 38 et 27 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 16 et 8 ; Dakar, 25 et 18 ; Djerba, 26 et 16 ; Genève, 17 et 8 ; Istanbul, 15 et 10 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 17 et 7 ; Luxembourg, 19 et 11 ; Madrid, 12 et 0 ; Montréal, 16 et 4 ; Moscou, 20 et 8 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 21 et 11 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rio-de-Janeiro, 25 et 21 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, 5 et 3 ; Tozeur, 24 et 12 ; Tunis, 24 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ATELIERS

A CORPS ET A CRIS. — Le Charpentier Art Studio propose à ceux qui veulent acquérir *une meilleure* maîtrise de leur voix et de leur corps huit séances d'atelier. Le vendredi, de 18 h *30 à 20 h* 30, du 10 mai au 28 juin, pour l'expression vocale ; et le mercredi, *de 15 h à 17 h, du 8 mai* au 26 juin, pour l'expression corporelle.

★ **Charpentier Art Studio, 233, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : (1) 764-03-61.**

COLLOQUE

JEUNES TRAVAILLEURS. — « Vivre la réalité d'aujourd'hui pour construire celle de demain », *est le thème du premier colloque* départemental organisé en région parisienne, le 10 mai, par l'Association des foyers de jeunes travailleurs du Val-d'Oise. De nombreux élus devraient participer à cette réunion de travail qui comptera cinq carrefours portant sur la formation et l'emploi, les relations avec les travailleurs sociaux, la santé, les loisirs, le logement. Objectif de ce colloque : montrer qu'un foyer de jeunes travailleurs est, plus qu'un lieu d'hébergement et de restauration, un observatoire important des problèmes des jeunes de seize à vingt-cinq ans *qui* permet, en toute connaissance de cause, de répondre à leurs besoins.

★ ***Renseignements : 030-17-11 ou 030-11-31.***

DOCUMENTATION

ASSOCIATIONS IMMIGRÉES. — Le Conseil des associations immigrées *en France* lance la publication d'un feuillet d'information et de liaison. Le numéro d'avril rend compte de la quatrième conférence des associations immigrées en *Europe qui a eu lieu à* Stockholm les 8, 9 et 10 mars.

★ **CAIF, 46, rue de Montreuil, *75011 Paris. Tél. 372-75-85.***

EXPOSITION

L'AVENTURE EN PHOTOS. — De la dernière chasse à la baleine aux Açores jusqu'aux vallées perdues du Népal, en passant par la Guyane ou la Papouasie, toutes les aventures d'aujourd'hui sont présentes en photos jusqu'au 5 juin dans le hall du Musée de l'homme, à Paris (entrée libre). Cette exposition, organisée avec le concours de la fondation Kodak-Pathé, est intitulée « Carnets de voyages, les jeunes à la découverte du monde ».

SCIENCES

GALAXIE. — Les 11 et 12 mai, de 10 heures à 18 heures, l'observatoire de Meudon organise des journées « portes ouvertes ». Six cents personnes (chercheurs et techniciens) seront à la disposition des visiteurs pour leur faire visiter les coupoles, les instruments solaires, les laboratoires, et discuter avec eux des problèmes de *l'évolution de l'univers*, de la naissance des étoiles, des anneaux de Saturne, de la comète de Halley, etc. On pourra également assister à des projections sur les mêmes thèmes, et acheter des cartes *postales, des diapositives*, des documents sur l'Observatoire de Paris-Meudon et sur les comètes, *ainsi qu'un poster de la comète de* Halley.

★ **5, place Jules-Janssen, 92195 Meudon. Tél. : *(1) 534-75-30.***

SÉCURITÉ

AIDE AUX VICTIMES. — Le bureau d'aide aux victimes ouvert récemment *dans le dix-neuvième arron*dissement de Paris répond, comme beaucoup d'autres, aux questions que se posent les victimes d'un vol, d'une agression, du bruit, de problèmes de voisinage : comment porter plainte, remplir un dossier, quels droits *faire valoir face à l'administration*, à un propriétaire ou un locataire, comment obtenir des dommages-*intérêts, l'aide judiciaire*, etc.

Permanence les lundi, mardi et jeudi de 18 heures à 20 heures, les mercredi et vendredi de 11 heures à 13 heures, le samedi de 10 heures à 12 heures : 66, rue David-d'Angers, 75019 Paris (1er étage). Un répondeur (tél. 203-11-85) enregistre aussi les messages.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du lundi 6 et mardi 7 mai :

DES DÉCRETS

- Relatif à la durée quotidienne du travail en agriculture.
- Relatif au calcul de l'indice national prévu à l'article 7 de la loi du 12 juillet 1984 définissant la location-accession à la propriété immobilière.
- Portant création du conseil de gestion du Fonds national pour le développement de la vie associative.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale boulevard de Ménilmontant (Vincent de Langlade).

« De Vallès à Blanqui : souvenirs de la Commune de Paris », 14 h 45, métro Père-Lachaise, sortie escaliers mécaniques (Vincent de Langlade).

« La rue Saint-Denis, de Saint-Leu à la Tour Saint-Jacques », 14 h 30, métro E.-Marcel.

« Le Marais pittoresque », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.A. Messer).

« Notre-Dame de Paris, fleuron de pierre, Jacques Cœur, alchimiste. Le secret de la Table ronde, la mission secrète des Templiers », 15 heures, métro Cité (Isabelle Hauller).

« L'Hôtel-Dieu autrefois », 15 heures, entrée Hôtel-Dieu côté parvis (Paris autrefois).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul (G. Botteau).

« La place des Vosges et le nord du Marais », 14 h 30, 6, place des Vosges (D. Bouchard) ou « Hôtels et curiosités », 15 heures, métro Saint-Paul (Marion Ragueneau).

« Le Marais, de la Bastille à la place des Vosges », 15 heures, métro Bastille sortie rue Saint-Antoine (M. Banassat).

« La cathédrale russe, histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (M.C. Lasnier).

« La Mosquée, histoire de l'Islam », 15 heures, devant l'entrée (place du Puits de l'Ermite) (Michèle Pohyer).

« De Paris à la mer, Rouen, Le Havre, Villequier et le château d'Etelan » (Tél. : (1) 526-26-77 Paris et son histoire).

« La forêt de Compiègne, les châteaux de Rivecourt, Le Fayel, le Plessis Brion », (Tél. : (1) 526-26-77).

« A travers le vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis.

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge ou 14 h 30, métro Censier Daubenton.

« Les salons Napoléon III du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli.

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.Y. Jaslet).

« L'apothicairerie des Invalides », 15 heures, Cour d'honneur.

CONFÉRENCES

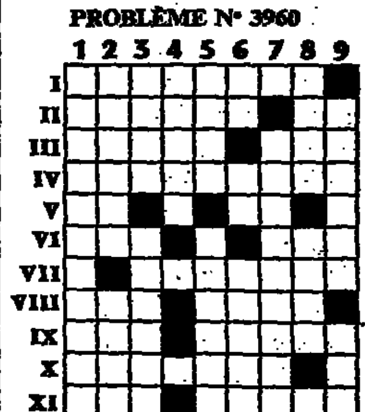
1 bis, rue de Vaugirard, 15 heures « Chemins de terre et sentiers du Ciel ». 60, boulevard Latour-Maubourg.

14 h 30 : « Florence » ; 16 h 30 : « Victor Hugo » ; et 18 h 30, le IIIe Reich, grandeur et décadence » (M. Brumfeld).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 « H.P. Blavatsky et l'actualité de la théosophie » ; 26, rue Bergère, 20 h 30, « La Kabbalah ou tradition cosmique » (J. Baryosher).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3960



HORIZONTALEMENT

I. Un nom à coucher dehors. — II. Faire preuve de bonnes volontés. En France. — III. Prise de conscience. Ne dépasse jamais la vitesse de la flèche. — IV. Toujours disposé à couper la poire en deux. — V. Mis en question. Préposition. — VI. Il faut se résoudre à n'en rien tirer malgré ses résolutions. D'un certain intérêt pour celui qui travaille pour la peau. — VII. Donnent une charge stabilisatrice. — VIII. Il faut se résoudre à n'en rien tirer. Brillant ou triste, selon le genre de cour. — IX. Même sali peut rester propre. Un clou à nous rendre marteau. — X. Pointure de col. — XI. Partie d'un ascenseur hydraulique. Ecrit pour la postérité.

VERTICALEMENT

1. Personnages très prenants. — 2. Fait lever la baguette avant même qu'on attaque le morceau. Etoile à éclipses. — 3. Paladin. Propagateurs de la loi du Prophète. — 4. On peut l'atteindre à coups de canons. — 5. Fit appel afin de provoquer un arrêt. Aboutit souvent à une prise de position. — 6. En mars. Divinité. A cours à Rome. — 7. N'ont plus cours à Rome. — 8. Veut, dit-on, tout ce que femme veut. Garniture de sommier. — 9. Fait tricoter des porteurs de maillot. Plume ou perle.

Solution du problème n° 3959

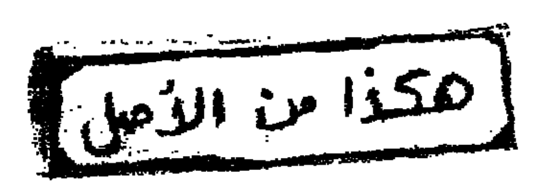
Horizontalement

I. Pesanteur. — II. Adamienne. — III. Respect. — IV. HL. Rai. — V. Oreillard. — VI. Niobé. Ici. — VII. Néri. An. — VIII. An. Ennemi. — IX. Etuis. — X. Emois. — XI. Etrangère.

Verticalement

1. Pardonnable. — 2. Ede. Rien. — 3. Ses. EOR. Mer. — 4. Amphibie. Ma. — 5. Nielle. Néon. — 6. Tec. Angi-g. — 7. Entraîneuse. — 8. Un. Arc. Mi. — 9. Récidiviste.

GUY BROUTY.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 mai

Bien orienté

A la veille du 8 mai, jour chômé, la Bourse de Paris s'est assez bien comportée, surtout si l'on tient compte de la fermeture des banques dès midi le 7 mai. Certes, le volume des échanges s'est réduit, ce qui est fort compréhensible, mais l'indice instantané, qui avait gagné environ 1 % la veille, a encore progressé : + 0,3 %. Ces bonnes dispositions ont été saluées autour de la corbeille, où l'on se réjouit de voir le marché un peu s'emballer. La bonne tenue de la Bourse a été d'autant plus remarquable que le dollar a sensiblement baissé, revenant de 9,91 F à 9,71 F, cours indicatif en l'absence de cotation officielle. Habituellement, un tel phénomène pèse sur la cote, dans la mesure où il est censé pénaliser les sociétés vendant leurs produits en zone dollar, mais, cette fois-ci, il a été pratiquement ignoré.

Au chapitre des avances, citons Application du gaz (+ 4,7 %), Midland Bank (+ 3,8 %), Crouzet, Compagnie Bancaire, Maisons Phénix, Poliet, Accor, Esso, Viniprix. Au chapitre des baisses, on relève Laboratoires Bellon, Olida (pour la deuxième séance consécutive), Manurhin, Arjomari, Auxiliaire d'entreprise, Radiotechnique.

Les valeurs étrangères ont été assez sévèrement affectées par le vif repli du dollar-titre, qui a suivi le dollar commercial et s'est trouvé ramené à 9,72 F-9,78 F, contre près de 10 F la veille. La prime du dollar-titre sur le dollar commercial est tombée à presque rien, et pour la première fois a même été négative pendant la matinée. Parmi les valeurs les plus touchées, citons ITT (– 4,8 %), Schlumberger, MERCF, Philips.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 700 F à 97 750 F et le napoléon 1 F à 571 F. A Londres, l'once de métal a été cotée 311,25 dollars, en légère baisse.

NEW-YORK

Quasiment stationnaire

Dans un marché qualifié de « terne », la cote est restée pratiquement stationnaire lundi 6 mai à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 0,55 point à 1 247,79. Aucune tendance précise ne s'est dégagée, en l'absence d'indications susceptibles de faire évoluer le marché.

En fait, les opérateurs attendent tous une diminution des taux d'intérêt, qui concrétiserait une réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale. Cette dernière ne semble pas pressée, et elle s'est contentée d'indiquer qu'elle étudiait la possibilité de réduire le taux de couverture pour les opérations boursières, c'est-à-dire le dépôt exigé par les courtiers pour garantir les opérations à découvert (achats et ventes).

Une telle mesure, si bénéfique soit-elle pour la Bourse, ne serait pas accueillie avec un fol enthousiasme. En fait, la Réserve fédérale attend, elle aussi, un événement significatif, telle qu'une réduction du déficit budgétaire ou une baisse du prix du pétrole pour, effectivement, réduire son taux d'escompte, si, toutefois, elle l'envisage vraiment.

VALEURS	Cours du 3 mai	Cours du 6 mai
Alcoa	30 1/8	29 3/4
A.T.T.	21 1/4	21 3/8
Boeing	58	57 3/4
Chase Manhattan Bank	53 1/2	54
Du Pont de Nemours	56	55 3/4
Eastman Kodak	63 7/8	63 3/4
Exxon	51 3/4	52 1/4
Ford	41	41 1/2
General Electric	58 5/8	58 5/8
General Foods	62 3/8	62 3/4
General Motors	67 5/8	68 3/8
Goodyear	25 7/8	26 1/8
I.B.M.	124 7/8	124 3/4
I.T.T.	34 1/4	33 3/4
Mobil Oil	33	32 1/2
Pfizer	44 7/8	44 1/2
Schlumberger	39 1/2	38 1/2
Texaco	38 5/8	38 3/4
U.A.L. Inc.	42 7/8	43 1/2
Union Carbide	37 1/4	37 1/4
U.S. Steel	28	27 7/8
Westinghouse	29 7/8	30 3/8
Xerox Corp.	45 3/4	46

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SALOMON. – A l'occasion du lancement de son augmentation de capital (une action nouvelle pour sept anciennes à 1 600 F), suivi d'une attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes, jouissance du 1er avril 1985, avec un dividende net de 20 F maintenu sur le capital augmenté, M. Georges Salomon a annoncé les résultats exacts pour l'exercice 1984-1985. Grâce à une véritable « explosion » de la production de chaussures de ski, le chiffre d'affaires augmente de 44 % à 1 650 millions de francs et le bénéfice de 64 % à 165 millions de francs, contre 100,7 millions de francs, soit 187 F par action, contre 148 F en 1983-1984 et 91 F en 1982-1983.

Pour l'exercice 1985-1986, il est prévu une augmentation de 33 % du chiffre d'affaires, avec l'appoint de la filiale américaine Taylor Made (cannes de golf), et une progression de 25 % des résultats. Les frais financiers ont diminué à nouveau, revenant de 3,4 % à 3 % du chiffre d'affaires : ils étaient de 7,7 % en 1981-1982. Salomon a porté sa part du marché mondial de 41 % à 47 % pour les fixations de ski et de 12 % à 18 % pour les chaussures, part devant être portée à 35 % suivant la prévision de la firme.

GANTOIS. – Le bénéfice net comptable est ramené de 8,63 millions de francs à 6,16 millions de francs, malgré une augmentation de 23 % du résultat d'exploitation, avant produits et charges financières. Le dividende sera réduit à l'intérêt statutaire, soit 37,50 F avoir fiscal compris.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	3 mai	6 mai
Valeurs françaises	259,7	
Valeurs étrangères	448,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 mai	6 mai
Indice général	215,1	216,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du ....

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 mai	7 mai
1 dollar (en yens)	clos	254,70

BOURSE DE PARIS Comptant 7 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	1 800
5 %	45 85	1 315
3 % amort. 45-54	71	2 301
Emp. 7 % 1973	8335	..
Emp. 8,80 % 77	119 20	8 438
9,80 % 78/93	96 89	8 056
8,80 % 78/86	97 60	3 544
10,80 % 79/94	99 80	7 279
13,25 % 80/90	106	12 306
13,80 % 80/87	106 70	7 713
13,80 % 81/89	109 45	4 272
16,75 % 81/87	112 35	11 014
16,20 % 82/90	118 25	5 104
16 % juin 82	118 70	14 597
E.D.F. 7,8 % 61	145	4 374
E.D.F. 14,5 % 80-92	108	12 299
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 45	4 172
CNB Paribas	103 15	4 172
CNB Suez	103 20	4 172
CNI janv. 82	102 50	4 172

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	120	120
A.G.F. (St Cent.)	1400	1380
A.G.P. Vie	8920	8980
Agr. Inc. Madag.	76	....
Amrep	48 90	48
André Roudière	316 60	319 90
Applic. Hydraul.	365	365
Arbel	84 80	81 40
Artois	1151	1170
At. Ch. Loire	12 25	13 45
Ausedat-Rey	97	98
Avenir Publicité	1030	1050
Bain C. Monaco	329 80	320 10
Banania	499 20	490
Banque Hypoth. Eur.	294	....
B.G.L.	270	270
Blanzy-Ouest	510	500
B.N.P. Intercontin.	183 80	178 40
Bénédictine	2880	2860
Bon-Marché	236	265 80
Cédis	584	584
Cambodge	330	335
C.A.M.E.	113 40	113 40
Campenon Bern.	229 90	214 o
Caout. Padang	506	....
Carbone-Lorraine	304 60	300
Carnaud S.A.	710	707
Caves Roquefort	1390	1349
C.E.G.Frig.	343 20	340
C.E.M.	48	51 95
Cerrien. Blanzy	1050	1010
Centrest (Ny)	121	121
Cerabati	44	45 70
C.F.C.	264	275 50
C.F.F. Ferrailles	390	385
C.F.S.	594	570
C.G.V.	321 50	299 30 o
Chambon (M.)	487	487
Chambourcy (M.)	1000	1040
Champex (Ny)	140 50	140
Chim. Gde Paroisse	78	75
C.I. Maritime	535	521
Citram (B)	185	185
Clause	736	735
Cofradel (Ly)	573	567
Cogifi	356	380
Comphos	244 40	244 90
Comp. Lyon-Alem.	346	350
Concorde (La)	499	499
C.M.P.	14 40	15 45 d
Conte S.A. (Li)	71	....
Crédit (C.F.B.)	308 30	316
Créd. Gén. Ind.	550	650
Cr. Universel (Cie)	625	626
Créditel	153	153 90
Darblay S.A.	413	429 50
Darty Act. d. p.	1160	1152
De Dietrich	536	531
Degremont	126	129
Delalande S.A.	900	900
Delmas-Vielj. (Fin.)	817	830
Dév. Rég. P.d.C (Li)	190	188
Didot-Bottin	800	800
Dist. Indochine	1161	1161
Drag. Trav. Pub.	160	153 60
Duc-Lamothe	194	....
Eaux Bass. Vichy	1550	1552
Eaux Vittel	1101	1105
Ecco	4370	4448
Economats Centre	608	615
Electro-Banque	350	364
Electro-Financ.	575	578
Elf-Antargaz	332 80	330
E.L.M. Leblanc	340	345
Epeda-Bretagne	164 30	164 90
Entrepôts Paris	381	380
Epargne (B)	1159	1180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	655	660
Eurocom	896	895
Europ. Accumul.	55 50	57 50
Eternit	910	920
Exxor	1690	1695
Ferm. Vichy (Ly)	179	179 d
Finalens	180	176
FIPP	116 50	117
Fnac	392	390
Focep (Chât. eau)	900	....
Foncière (Cie)	320	311
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2132	2130
Foncina	285	292
Forges Strasbourg	264	271
Forinter	1120	1140
Fougerolle	65	67 60
France I.A.R.D.	178	178
France (La)	1726	1600
Frankel	240	230 60
Fromageries Bel	1210	1259
From. Paul Renard	731	730
GAN	2205	2190
Gaumont	565	560
Gaz et Eaux	1680	1680
Genty S.A.	450	450
Gér. Arm. Hold.	78	75 40
Gerland (Ly)	755	763
Gévelot	268	268
Gr. Fin. Constr.	279	279
Gds Moul. Corbeil	135	135 d
Gds Moul. Paris	452	449
Groupe Victoire	1360	1360
G. Transp. Ind.	215	215
Hutchinson	290	278 40
Hydro-Energie	285 10	....
Hydroc. St-Denis	110 80	112
Immindo S.A.	305	....
Imminvest	220	215
Immobail	429	429
Immobanque	690	690
Immob. Marseille	4061	4189
Immofice	432	440
Industrielle Cie	1635	1670
Invest. (Sté Cent.)	998	1037
Jaeger	245	235 20
Lafitte-Bail	417	422
Lambert Frères	58 50	60
Lampes	140	139
La Brosse-Dupont	255	248
Lille-Bonnières	385	385
Locabail Immob.	649	660
Loca-Expansion	309 30	309
Locafinancière	394	399
Locatel	315	318
Lordex (Ny)	135	134 10
Louis Vuitton	750	750
Louvre	897	888
Luchaire S.A.	415 70	....
Machines Bull	50	50 90
Magasins Uniprix	150 10	150 10
Magnant S.A.	66 30	63 60 o
Maritimes Part.	195	197
Marocaine Cie	64 50	69
Métal Déployé	412	415
M. H.	88	88
Mors	174	170
Naval Worms	199 50	195
Navig. (Nat. de)	91 10	92 50
Nicolas	498	....
Nobel Bozel	8 30	8 60
Nodet-Gougis	110 50	108
OPB Paribas	188 90	186
Optorg	170	165
Origny-Desvroise	187 20	189 40
Palais Nouveauté	489 80	489
Paris France	200	199
Paris-Orléans	167 80	165
Part. Fin. Gest. Im.	420 60	518
Pathé-Cinéma	275	275
Pathé-Marconi	152 60	150
Piles Wonder	660	676
Piper-Heidsieck	460	468
P.L.M.	206	205
Porcher	190	189
Prouvost ex-Lain.R.	178	180
Providence S.A.	582	570
Publicis	1935	1940
Raff. Souf. R.	205 20	207
Ressorts Indust.	123 50	125
Révillon	458	458 90
Ricqlès-Zan	204	212 d
Rochefortaise S.A.	179 80	172 60
Rochette-Cenpa	49 50	50
Rosario (Fin.)	233 30	242
Rougier et Fils	92	93 90
Rousselot S.A.	1345	1349
Sacer	58	....
Saclor	18 55	17 80
SAFAA	248 50	258 40
Safic-Alcan	374 40	359 40
SAFT	547	....
Saunier-Duval	28 90	28 90
Saint-Raphaël	91 10	91 10
Salins du Midi	354 60	368 80
Santa-Fé	156	154
Satam	130	130
Savoisienne (M)	81 50	81 50
SCAC	210	210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	440	440
S.E.P. (M)	196	200
Serv. Equip. Véh.	37 60	37
Sich	85	85
Sicotel	347	352
Sintra-Alcatel	572	572
Sinvim	165	165
Siph (Plant. Hévéas)	303	300
SMAC Acieroïd	127	127
Sté Générale (c. inv.)	608	600
Sofal financière	540	557
Sofio	257	265
Soficomi	628	630
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	870	865
Soudure Autog.	156 10	155 20
Sovabail	636	639
Speichim	140	135
S.P.I.	541	541
Spie Batignolles	208	205
Stemi	449	432
Taittinger	1225	1249
Testut-Aequitas	553	560
Tour Eiffel	384	388
Ufiner S.M.D.	105	....
Ugimo	315	314
Ugine Gueugnon	44 10	44 60
Unibail	768	768
Unidel	127 20	131
U.A.P.	2900	2870
Union Brasseries	127	126
Un. Imm. France	370	375
Un. Ind. Crédit	515	520
Usinor	5 95	5 70
U.T.A.	635	651
Vicat	417 50	380 o
Virax	142	128
Waterman S.A.	375	372
Brass. du Maroc	153 60	....
Brass. Ouest-Afr.	31	31 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	315	....
Alcan Alum.	240	240
Algemeine Bank	1170	1170
American Brands	650	640
Am. Petrofina	550	....
Arbed	270	....
Asturienne Mines	130	....
Banco Central	104	104 90
Banco Santander	80	78
Bco Pop Espanol	105 60	110
Banque Ottomane	990	....
B. Régl. Internat.	34000	34000
Barlow Rand	52 10	....
Blyvoor	72 60	72
Bowater	31	....
Br. Lambert	304 50	309 60
Caland Holdings	95	....
Canadian-Pacific	406	402 50
Commerzbank	575	....
Dart. and Kraft	920	904
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	294 50	288
Dresdner Bank	660	670
Femmes d'Auj.	47 90	44 60
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	284 50	285 50
Gevaert	545	....
Glaxo	148 90	146
Goodyear	260	....
Grace and Co	388	382
Gulf Oil Canada	141	....
Hartebeest	56	....
Honeywell Inc.	550	534
Hoogovens	164	166
I. C. Industries	322	320
Int. Min. Chem	384	375
Johannesburg	920	....
Kubota	13	12 50
Latonia	246	242
Mannesmann	520	....
Marks-Spencer	16 90	....
Midland Bank Plc	42 10	43
Mineral-Ressourc.	73	72
Noranda	122 10	114 70
Olivetti	28 90	28 60
Pakhoed Holding	190	183
Pfizer Inc.	440 20	444
Pirelli	11 70	....
Procter Gamble	539	510
Ricoh Cy Ltd	35 10	34 80
Rolinco	183 50	181 30
Robeco	197 20	195 50
Rodamco	373	371 20
Shell fr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	228	232 30
Sperry Rand	493	495
Steel Cy of Can.	141	146
Stilfontein	80	80
Sud. Allumettes	237 50	....
Tenneco	433	....
Thorn EMI	62	....
Thyssen c. 1 000	290	280
Toray indust. inc	17 70	17 20
Vieille Montagne	756	761
Wagons-Lits	471	471
West Rand	48	46 60

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1755	1752
Calberson	350	341
C.D.M.E.	710	710
C. Equip. Elect.	307	301
C. Occid. Forestière	162	164
Dafsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1810	1825
Filipacchi	575	580
Guy Degrenne	735	735
Merlin Immobilier	339	340
Métallurg. Minière	265	255
M.M.B.	419 90	420
Navale-Delmas	427	425
Om. Gest. Fin.	300 10	300
Porc. Bateau	351	350
Petrofigaz	730	730
Pochet	1750	1840
Poron	307	305
S.C.G.P.M.	310	315
Sofibus	226	....
Sovac	843	875

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	238 60 d
Bone	295	....
Cellulose du Pin	122	114 50
C.G.M.	....	....
Cochery	20	....
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	510	512
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	81	....
Mic	202	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	130	....
Ripolin	36	36 10
Rorento N.V.	121	121
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	161	161
Thann et Mulhouse	97	....
Total C.F.N.	35 40	....
Ufinex	355	367

SICAV 6/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	278 86	266 02
Actions-Investiss.	275 62	263 12
Actions sélectives	400 76	382 59
Aedificandi	423 33	404 13
A.G.F. 5000	294 12	280 78
Agfimo	443 58	423 47
A.G.F. Interfonds	356 34	340 18
Altefi	206 11	196 76
A.L.T.O.	180 14	171 97
Amérique Gestion	460 84	439 94
A.M.I.	238 59	227 77
Assoc. St-Honoré	12462 89	12400 89
Associc	22843 46	22843 45
Bourse-Investiss.	327 79	312 93
Bred Associations	2325 95	2318 99
Capital Plus	1440 69	1440 69
Columbia (ex W.I.)	712 77	680 45
Convertimmo	300 53	288 97
Cortal court terme	10582 40	10582 40 ◆
Cortexa	927 53	885 47
Credister	381 92	364 60
Croiss. Immobil.	425 27	405 99
Déméter	12145 25	12145 25
Drouot-France	395 87	377 92
Drouot-Investiss.	765 15	730 45
Drouot-Sécurité	190 78	182 13
Drouot-Sélection	127 72	121 93
Energia	247 85	236 61 ◆
Eparcic	57363 12	57248 62
Eparcourt Sicav	6908 33	6891 10
Epargne Associations	22837 13	22768 62
Epargne-Capital	6455 13	6391 22
Epargne-Croiss.	1350 44	1289 20
Epargne-Industr.	487 08	464 99
Epargne-Inter	621 98	593 78
Epargne-Long-Terme	1211 77	1156 82
Epargne-Oblig.	179 60	171 46
Epargne-Unie	930 70	888 50
Epargne-Valeur	350 80	334 89
Eparoblig	1173 81	1171 47
Eurocic	8450 04	8066 86
Euro-Croissance	421 73	402 61
Europe Investiss.	1178 71	1125 26
Financière Plus	20169 70	20129 44 ◆
Foncier Investiss.	738 69	705 19 ◆
Foncival	179 45	171 31
France-Garantie	280 78	275 25
France-Investiss.	464 40	433 79 ◆
France-Net	111 89	109 18
France-Obligations	387 56	381 83
Francic	276 17	263 65
Fructidor	235 49	224 81
Fructifrance	492 31	469 99
Fructivar	68197 32	68027 25
Fructi-Associations	1146 22	1142 93
Fructi-Première	11644 70	11472 61
Gestilion	61479 83	61326 51
Gestion Associations	118 53	115 64
Gestion Mobilière	565 50	539 86 ◆
Gest. Rendement	462	441 05
Gest. Sél. France	449 80	429 40
Haussmann-Epargne	1103 68	1103 68
Haussmann Oblig.	1406 17	1342 41
Horizon	852 09	827 27
I.M.S.I.	433 34	413 69
Indo-Suez Valeurs	620 44	592 31
Ind. française	12431 25	12187 50 ◆
Interoblig.	10345 81	9947 89
Intersélect France	320 07	305 56
Intervaleurs Indust.	436 60	416 80
Invest. net	12283 80	12259 28
Invest. Obligataire	14524 13	14495 14
Invest. Placements	807 97	771 33
Japacic	120 91	115 43
Laffitte-crt-terme	114172 13	114172 13
Laffitte-Expansion	665 99	635 78
Laffitte-France	229 19	218 78

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Japon	224 63	214 44
Laffitte-Oblig.	140 74	134 36
Laffitte-Placements	114015 16	113901 26
Laffitte-Rend.	187 92	179 40
Laffitte-Tokyo	943 39	900 61
Lion-Associations	11262 32	11262 32
Lion-Institutionnels	22383 62	22327 80
Lionplus	59670 28	59079 49
Livret portefeuille	483 81	469 72
Mondiale Investissem.	337 57	337 57
Monecic	58000 19	58000 19
Multi-Obligations	425 47	406 18
Mutuelle Unie Sél.	111 57	106 51
Natio.-Assoc.	6269 59	6257 08
Natio.-Epargne	12589 05	12484 41
Natio.-Inter.	906 62	865 51
Natio.-Obligations	457 48	436 72
Natio.-Placements	61407 12	61407 12
Natio.-Valeurs	532 43	508 29
Nord-Sud Développ.	1069 92	1021 40
Oblicoop Sicav	1167 23	1144 34
Oblilion	1132 91	1081 54
Obsem	153 97	151 69
Orient-Gestion	112 98	107 84
Parnarope	592 10	585 25
Paribas Epargne	13192 97	13140 41
Paribas Gestion	533 22	509 04
Patrimoine-Retraite	1348 48	1322 04
Phenix Placements	236 90	235 72
Pierre Investiss.	505 54	482 62
Placement crt-terme	59231 48	59231 48
P.M.E. St-Honoré	299 03	285 46
Priv'Association	21142 83	20184 08
Province Investiss.	315 94	315 94
Revenus Trimestriels	5567 29	5485 01
Revenu Vert	1029 28	1029 28
St-Honoré Pacifique	414 62	395 82
St-Honoré Rendement	12581 91	12519 31
St-Honoré Technol.	675 66	645 02
Sécur. Mobilière	399 31	381 20
Sél. court terme	11376 32	11291 63
Sélec. Mobil. Div.	333 42	325 29
Sélection-Rendem.	173 61	169 38
Sélect. Val. Franç.	222 90	212 79
Séquanaise Associat.	56437 68	56437 68
Séquan. court terme	56653 32	56653 32
Séquan. Oblicroiss.	53576 90	53576 90
Sicav-Associations	1209 85	1207 44
S.F.I. fr. et étr.	467 47	446 27
Sicavimmo	575 61	549 51
Sicav 5000	238 81	227 98
Slivafrance	388 12	370 52
Slivam	325 23	310 48
Slivarente	214 18	204 47
Slivinter	333 88	318 74
S.I.-Est	1078 83	1029 91
S.I.G.	785 17	749 22
S.N.I.	1059 10	1011 07
Sofinvest	446 79	426 53
Sogepargne	352 13	339 40
Sogevar	849 55	811 03
Sogeinter	1077 61	1028 74
Soleil Investiss.	408 62	390 09 ◆
Technocic	1098 50	1048 69
U.A.P. Investiss.	349 83	333 97
Uni-Associations	109 89	109 89
Unifrance	299 15	285 58
Unifoncier	838 61	800 58
Uni-Garantie	1250 44	1224 72
Unigestion	676 25	645 58
Uni-Japon	1110 34	1059 99
Uni-Régions	1867 96	1783 26
Unirente	1841 65	1781 09
Univar	152 65	152 65
Univers-Obligations	1144 86	1107 21
Valorem	391 81	374 04
Valorg	1276 50	1275 22
Valrad	137277 02	137139 86

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1700	1681	1686	– 0 88
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
1488	Electricité T.P.	1488	1485	1485	– 0 20
1066	Renault T.P.	1088	1063	1063	– 0 28
1676	Rhône-Poul. T.P.	1672	1673	1673	+ 0 05
530	Esso S.A.F.	531	541	540	+ 1 69
1210	Eurafrance	1230	1246	1246	+ 1 30
960	Euromarché	1020	1040	1040	+ 1 96
886	Europe n° 1	870	875	875	+ 0 57
1230	Facom	1212	1235	1235	+ 1 89
260	Pétroles (Fse)	267 80	266 10	266 50	– 0 48
65	– (certific.)	66 45	66 90	66 90	+ 0 67
127	Pétroles B.P.	127	126 90	126 90	– 0 07
360	Peugeot S.A.	344	341	343	– 0 29
58	Poclain	58 50	59	59 40	+ 1 53
132	Anglo Amer. C.	122 90	122 40	122 20	– 0 56
910	Amgold	825	845	840	+ 1 69
845	BASF (Akt)	624	614	617	– 1 12
690	Bayer	658	651	655	– 0 45
435	Buffelsfont.	396	390 90	390 90	– 1 28
100	Ito-Yokado	101 50	100	99 90	– 1 57
315	ITT	344 50	328	328	– 4 78
57	Matsushita	59 90	58 80	58 75	– 1 91
985	Merck	1004	967	967	– 3 68
756	Minnesota M.	758	750	750	– 1 05

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 911	....	9 500	10 150
ECU	6 833	....	....	....
Allemagne (100 DM)	304 840	....	294	314
Belgique (100 F)	15 172	....	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 700	....	260	280
Danemark (100 krd)	84 830	....	80	88
Norvège (100 k)	106 800	....	102 500	109 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 734	....	11 400	12 150
Grèce (100 drachmes)	6 957	....	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 817	....	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 200	....	3 510	3 720
Suède (100 krs)	106 550	....	102	108
Autriche (100 sch)	43 390	....	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 453	....	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 360	....	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	7 132	....	6 850	7 250
Japon (100 yens)	3 882	....	3 730	3 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/5
Or fin (kilo en barre)	98250	96800
Or fin (en lingot)	98250	97550
Pièce française (20 fr)	572	571
Pièce française (10 fr)	345	....
Pièce suisse (20 fr)	565	565
Pièce latine (20 fr)	562	560
Souverain	700	706
Pièce de 20 dollars	3950	3910
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1405	....
Pièce de 50 pesos	3640	3650
Pièce de 10 florins	588	598

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ANNIVERSAIRE

2. « 1945 : le Reich capitule » (II), par François Bedarida ; « Savoir affronter le passé », par Simone Veil.

ÉTRANGER

3-4. Le voyage de M. Reagan en Europe et les conséquences du sommet de Bonn.

5. EUROPE

5. PROCHE-ORIENT

6-7. ASIE

– CAMBODGE : les Vietnamiens aux prises avec la guérilla.

7. AMÉRIQUES

8. AFRIQUE

– RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : divergences idéologiques et rivalités politiques affaiblissent l'opposition au régime de Pretoria.

POLITIQUE

9. Les travaux de l'Assemblée nationale.
10. M. Léotard à « L'heure de vérité ».

SOCIÉTÉ

12. JUSTICE : le procès des accusés de la tuerie d'Auriol.
– COMMÉMORATION : les cérémonies de l'anniversaire du 8 mai 1945.
16. ÉDUCATION.
– ENVIRONNEMENT.
21. SPORTS : Loto sportif.
22. CHRONOLOGIE : avril 1985 dans le monde.
29. Le deuxième « Spécial SICOB ».

CFM 89
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 7 mai, 18 h 45
La transmission du nom privilège du père
BERTRAND LE GENDRE
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

MÉDECINE

13. Le malade, objet des objets.
14. Comment contrôler les dépenses de santé ?
15. Le malaise des médecins libéraux.

CULTURE

17. EXPOSITIONS : Morandi à Marseille.
– THÉATRE : *la Culotte*, de Carl Sternheim, à Toulouse.
19. COMMUNICATION.

ÉCONOMIE

31. MONNAIES : le franc réévalué par rapport au deutschemark.
32. AFFAIRES.
33. SOCIAL.

RADIO-TÉLÉVISION (20)
INFORMATIONS
« SERVICES » (34) :
« Vie associative » ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (23 à 28) ; Carnet (20-21) ; Programmes des spectacles (18-19) ; Marchés financiers (35).

Au Liban

Une avalanche d'obus sur les deux Beyrouth

Le cardinal Antoine Khoraiche, patriarche maronite, a été reçu lundi 6 mai au Vatican par le pape Jean-Paul II, auquel il a exposé la situation dans son pays. A son arrivée à Rome, venant de Beyrouth, le cardinal Khoraiche avait déclaré qu'il allait demander au pape d'« *intervenir en faveur de la paix, des réfugiés et du dialogue au Liban* ».

De notre correspondant

Beyrouth. – La pause rituelle du matin a mis une sourdine, ce mardi 7 mai, à la violence d'une nuit d'affrontements entre les deux Beyrouth. A voir le flot de voitures dans les rues, on a peine à croire que, deux heures plus tôt – puisque la canonnade s'est arrêtée à 6 heures – les obus s'abattaient de part et d'autre de la ligne de démarcation, pratiquement sur tous les quartiers des deux secteurs de la ville. Il est vrai qu'ici la population a acquis, en dix ans, au rythme du canon, une exceptionnelle aptitude à profiter du moindre répit.

Cette nuit infernale avait été annoncée par des signes précurseurs lundi, vers 16 heures. Deux heures plus tard, la bataille faisait rage, les deux camps s'accusant mutuellement de l'avoir relancée, de l'entretenir et de rompre les cessez-le-feu dès leur conclusion. Même si l'on fait la part de l'exagération habituelle, les chiffres cités par les médias des belligérants donnent une idée de ce que fut cette nuit de terreur, la troisième consécutive et la plus dure. La radio phalangiste annonce 2 500 obus tombés sur Beyrouth-Est et sa banlieue ; Beyrouth-Ouest en aurait reçu un peu moins.

Même si l'on estime à un millier le chiffre réel des projectiles de toutes sortes (bombes, roquettes, fusées GRAD et autres, obus de mortiers et d'un canon à répétition, nouveau venu sur la scène) qui se sont abattus sur la ville durant les dernières vingt-quatre heures, on imagine mal qu'une telle avalanche puisse continuer longtemps. Chaque jour, on est étonné qu'elle ne fasse pas plus de victimes : six morts dénombrés à l'est et vingt-deux à l'ouest, dont seize dans la banlieue-sud. « *Beaucoup d'obus explosent en l'air* », disent certains Beyrouthins philosophes. Beaucoup explosent aussi dans les rues ou atteignent des immeubles de plein fouet : chacun en voit autour de lui. Cité maudite, Beyrouth a plus d'un secret, et celui-ci n'est pas le moindre.

Cela étant, la situation est bloquée sur le plan politique, et les démarches quasiment au point mort, hormis l'intervention du patriarche maronite auprès du pape. Saisissant toutes les occasions de montrer qu'ils sont les ennemis du « *pouvoir phalangiste* » et des Forces libanaises (milice chrétienne), mais pas des chrétiens ni même des maronites, le mouvement Amal (chiite) et le Parti socialiste progressiste (druze) maîtres de Beyrouth-Ouest, ont accompagné le prélat à son avion avec tous les honneurs, après qu'il eut gagné le secteur musulman par hélicoptère. Toutes les voies de passage entre les secteurs étaient en effet fermées pour la troisième journée consécutive.

LUCIEN GEORGE.

● *L'occupation de l'ambassade du Liban à Paris.* – Plusieurs centaines de personnes ont visité, lundi 6 mai, l'ambassade du Liban à Paris, occupée depuis le 30 avril par des étudiants libanais chrétiens qui ont décidé de poursuivre leur mouvement. En revanche, les autres jeunes Libanais qui faisaient la grève de la faim depuis la semaine dernière à Notre-Dame-du-Liban ont cessé leur mouvement à la demande de Mgr Lustiger, qui s'est entretenu, lundi, du sort des chrétiens du Liban avec M. Fabius. Les étudiants libanais chrétiens ont obtenu de la préfecture de police de Paris l'autorisation d'organiser, mardi 14 mai, à 17 h 30, de Notre-Dame-du-Liban (rue d'Ulm, Paris-5e) à Notre-Dame-de-Paris, une « *marche pacifique* » ayant pour but d'inciter « *la France à proposer une conférence internationale où serait notamment discuté un éventuel statut de neutralité pour le Liban* ». L'association des écrivains croyants francophones (juifs, chrétiens et musulmans) a, d'autre part, lancé un appel pour qu'au Liban « *les familles soient épargnées et les lieux du culte sauvegardés* ».

PARIS VEUT ACCÉLÉRER LA CONCERTATION AVEC SES PARTENAIRES SUR LE PROJET « EURÊKA »

Le gouvernement français est déterminé à accélérer les consultations avec ses partenaires européens – qu'ils soient membres ou non de la CEE – pour pousser plus avant la mise au point du projet « Eurêka », destiné à favoriser l'apparition d'une Europe de la technologie. C'est ainsi que d'ici au 15 mai des rencontres auront eu lieu, au niveau des cabinets des ministres des relations extérieures ainsi que de la recherche et de la technologie avec tous les pays d'Europe occidentale, y compris sans doute la Norvège et la Suède – intéressée par « Eurêka » – l'Autriche et la Suisse – dont il reste encore à sonder les intentions.

L'objectif français est de faire d'« Eurêka » une structure extrêmement souple (c'est pourquoi le terme d'« agence » a été banni) pour regrouper certains programmes de haute technologie. « Eurêka » ne doit pas être, selon ses promoteurs, tributaire du processus de décision extrêmement laborieux de la CEE mais constituer au contraire le premier exemple de cette Europe « à géométrie variable », dont on parle de plus en plus et qui pourrait englober ponctuellement certains pays non membres de la CEE. Des premières propositions précises devraient être présentées au sommet européen qui se réunira à la fin juin, à Milan.

On précise enfin de bonne source que les entreprises concernées n'auront pas à choisir entre une participation à « Eurêka » et une collaboration à l'Initiative de défense stratégique de M. Reagan, car les deux programmes ne sont pas identiques. Le gouvernement ne paraît pas décidé, ainsi que l'a déclaré Mme Cresson le lundi 6 mai, à décourager les entreprises françaises, même nationalisées, de collaborer à l'IDS. M. Georges Pebereau, PDG du groupe CGE, n'en a pas moins démenti le même jour la participation de sa filiale CILAS, spécialisée dans la fabrication de lasers, au programme américain. Le groupe Thomson, interrogé, a fait de même. Selon les sources proches de l'OTAN, ces deux groupes nationalisés ont été pressentis pour participer à des recherches dans le cadre de l'IDS (*le Monde* daté 5-6 mai) *(lire page 4 l'article de Philippe Lemaître)*.

Les sommaires de mai

● LE MONDE DE L'ÉDUCATION : L'échec des sciences au lycée

La France a besoin de davantage d'ingénieurs et de techniciens. De nombreuses réformes ont donc tenté d'augmenter le nombre de bacheliers scientifiques. La création récente de la première S et l'essai de valoriser la terminale D en sont des exemples. L'objectif est loin d'être atteint : les lycéens boudent la première S et les élèves de D se sentent floués, car ils ne bénéficient pas du même éventail de choix que leurs condisciples de C. Mais dans cette série « reine », aussi, le nombre des bacheliers stagne.

Quelles sont les raisons de cet échec des sciences au lycée ? La part trop belle faite aux mathématiques, aux dépens des sciences physiques et surtout des sciences naturelles, mais aussi l'abstraction de l'enseignement, la lourdeur des programmes. Quelques mesures, destinées à former davantage de scientifiques dans le secondaire – classes passerelles, modification des programmes, ouverture des « prépas » aux élèves de D, etc., – ont été prises, mais elles n'ont pas produit d'effets tangibles. Pour les non-matheux, faire des sciences et *a posteriori* embrasser une carrière scientifique est quasiment inaccessible. Même si quelques pistes existent, que présente *le Monde de l'éducation.*

Aussi au sommaire, un dossier sur « La gauche et l'élite ». Face à la réalité du pouvoir, la gauche est confrontée à un véritable dilemme : comment assurer la sélection des meilleurs en permettant la progression de tous ? Concrètement, quelle est la signification de l'« élitisme républicain » prôné par Jean-Pierre Chevènement ? Une enquête sur « Les jumelages école-entreprises », montre que le courant passe entre l'univers industriel et le monde scolaire, particulièrement les lycées techniques. Enfin, *le Monde de l'éducation* publie le texte intégral du rapport du Collège de France, « Propositions pour l'enseignement de l'avenir » : un document de référence.

★ Le numéro : 11,50 F.

● DOSSIERS ET DOCUMENTS : L'insécurité – l'Europe à douze

Le nombre des crimes et des délits augmente régulièrement. Mais la violence sur les personnes reste marginale par rapport aux atteintes aux biens. Le thème de l'insécurité fait pourtant l'objet d'une large exploitation politique. La peur, entretenue par les médias, est d'abord dans les têtes. Un dossier de six pages, rassemblé par Olivier Mazel et Jean-Claude Grinal, professeurs de sciences économiques, et présenté par Edwy Plenel. Les statistiques les plus récentes permettent de mieux cerner ce sujet explosif et de rétablir quelques vérités élémentaires.

A l'issue d'interminables négociations, la décision a été enfin prise : l'Espagne et le Portugal feront, le 1er janvier prochain, leur entrée dans la CEE. Les deux nouveaux membres vont devoir moderniser leur économie pour se mettre au diapason de leurs partenaires : une rude tâche qui n'ira pas sans casse sociale. Mais, pour Madrid et pour Lisbonne, forcer les portes du Marché commun constitue d'abord une victoire politique. Cet élargissement est signe de dynamisme, mais il compliquera sans doute la construction d'une Europe politique qui se cherche toujours. Quatre pages d'informations et d'analyses, avec des articles des correspondants du *Monde* à Bruxelles, à Madrid et à Lisbonne.

★ *Le numéro, dix pages : 5,80 F.*

● LE MONDE DE LA MUSIQUE : Karajan, metteur en scène

Rien décidément ne semble arrêter Herbert von Karajan. A soixante-dix-sept ans, il repart à zéro. La raison ? Le vidéodisque dont l'avènement est désormais imminent. Une révolution qui ne pouvait échapper à ce champion toutes catégories du disque. Pour le chef à vie de la Philharmonie de Berlin, en effet, l'image est l'avenir du son. A ce titre, comme il le confie au *Monde de la musique* au cours d'une interview, il a entrepris de réenregistrer l'essentiel de son répertoire. Une quarantaine de symphonies, quelques pièces chorales et six opéras seront ainsi filmés en même temps qu'exécutés avec des moyens techniques exceptionnels. Cette série, aboutissement de cinquante années de travail, constituera, selon ses propres termes, son véritable testament artistique. Avec Karajan, la musique classique entre dans le domaine du vidéoclip par la grande porte.

Avec *Turandot*, qui, après *Aïda* l'an passé, investit l'arène de Bercy à partir du 28 mai, c'est à un tout autre testament que nous avons affaire : celui de Puccini, qui disparaîtra sans avoir pu l'achever. Chef-d'œuvre de l'opéra italien, *Turandot* est contemporain du *Premier manifeste du surréalisme*, des *Essais de pyschanalyse* de Freud et d'*Ulysse* de James Joyce. Des circonstances qui n'ont rien d'une coïncidence. François Lafon en analyse les raisons.

Egalement au sommaire de ce numéro, Samson François, critique musical, un portrait d'Ahmed Essyad, compositeur marocain, et un tour d'horizon des grandes formations de jazz.

★ Le numéro : 20 F.

M. JEAN-CHARLES LIGNEL ANNONCE LA PROCHAINE IMPLANTATION DE « LA TRIBUNE-LE PROGRÈS » A MOULINS

De notre correspondant

Moulins. – M. Jean-Charles Lignel, PDG du *Progrès*, vient de lancer une pierre dans le jardin de *la Montagne* de Clermont-Ferrand. Le jeudi 2 mai à Vichy, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de l'agence de *la Tribune-le Progrès*, il a en effet annoncé que son titre s'implanterait à Moulins, préfecture de l'Allier « *d'ici la fin de l'année* » (probablement en septembre ou en octobre prochain).

Depuis 1963, date à laquelle *le Progrès* a racheté *la Tribune de Saint-Étienne*, l'harmonie régnait entre les groupes du *Progrès* et de *la Montagne*. *La Tribune*, présente autrefois dans l'Allier, à Moulins, à Vichy et à Montluçon, s'était repliée, une fois devenue *la Tribune-le Progrès*, dans le seul arrondissement de Vichy. *La Montagne*, de son côté, avait laissé le champ libre au *Progrès* dans certaines zones de la Haute-Loire (Le Puy et Yssingeaux). Y avait-il eu accord ? La question peut d'autant plus être posée que des transferts de journalistes s'étaient alors produits entre les deux groupes. Ces accords sont une « *légende* », a tranché à Vichy M. Jean-Charles Lignel.

A *la Montagne*, qui est en situation de monopole dans l'arrondissement de Moulins, la déclaration de Jean-Charles Lignel, qui officialise les rumeurs circulant depuis plusieurs mois, a provoqué une vive réaction : « *Puisque Jean-Charles Lignel prétend qu'il n'y a pas d'accord, nous nous sentons dégagés de tout engagement et en tirerons les conséquences qui s'imposent dans d'autres secteurs géographiques* », y dit-on. Comprendre : en Haute-Loire. « *On a tendance à considérer que la concurrence est dynamisante* », répond M. Lescœur, directeur général du *Progrès*, qui toutefois ne semble pas disposé à déployer d'importants moyens dans l'Allier.

En tout état de cause, la nouvelle est bien accueillie dans la région de Moulins : Hector Rolland, maire RPR de Moulins, s'en dit très heureux, tout comme François Colcombet, maire et conseiller général, apparenté socialiste, de Dompierre-sur-Besbre.

PATRICE ROTIG.

AUTEUR DE LA SÉRIE NOIRE

Carter Brown est mort

Carter Brown l'un des auteurs de romans policiers parmi les plus prolifiques publiés dans la Série noire, est mort dimanche 5 mai à Sydney, victime d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-deux ans.

Mavis tire sa révérence

Après Chase, un autre Britannique de la Série noire, Carter Brown tire sa révérence. Il a écrit deux cent soixante-dix livres, dont plus de cent cinquante titres traduits en français. Certains inspirèrent des navets terribles : *Touchez pas aux blondes* (Maurice Cloche), *Blague dans le coin* (Maurice Labro). La plupart, aussitôt lus, ne méritent que l'oubli.

Alan Geoffrey Yates, alias Carter Brown, est né à Londres, en 1923. Il émigra en Australie, exerça divers métiers et, à Sydney, en 1953, se lança dans une carrière d'écrivain. Ses romans se ressemblent, et on s'est pourtant demandé s'il les avait tous écrits lui-même. Il les bâclait et, pour compenser, devint de plus en plus « osé ». Avec ses nymphomanes, des parties fines, des photos pornos, de déviations sexuelles, etc. On ne coupe pas à un univers en toc, répétitif, désolant.

Les « privés » de Carter Brown également sont faits au moule. Des beaux gosses, peu scrupuleux. Rick Holman, Max Loyal ou Al Wheler cognent, séduisent et se relèvent, jusqu'au prochain livre. Une jeune femme, blonde carnivore, Mavis Seidlitz, parfois, ajoute du piment aux intrigues faiblardes. Pas très maligne, elle a ce qu'il faut où il faut... et pratique le karaté.

A partir de 1974 et de *Zelda la douce*, Carter Brown quitte la Série noire et, comme Chase, sera publié directement en Carré noir. Il a donc un public, des fans qui le lisent comme on mâche du chewing-gum.

Le Tango des oubliettes, Croupe Suzette, Banco bidon ou *la Tournée des cocottes*, franchement ces titres annoncent la couleur.

Si le cœur vous en dit, lisez un Carter Brown, un seul. Michel Lebrun, dans son *Almanach du crime 1980*, en a résumé quatre, parus cette année-là. Avec *la Jumelle en cavale*, vous serez édifié : « *Elle a des seins provocants, un short ultra-court, se dit frigide et possède une sœur jumelle qui lui a fauché son mari. Alors Danny Boyd part en chasse, un gros chèque en poche. Il rencontrera pas mal de nanas et nombre d'obstacles, sautant les unes et les autres.* »

Hier soir, Gallimard, donnait un cocktail pour le no 2000 de la Série noire. On se serait cru à la belle époque des *Rats* (1). Bernard Frank, d'ailleurs, était là, mêlé à la « crème » du polar français, Thierry Jonquet, Jo Bialot, Jean Mazarin, etc. On apprit la mort de Carter Brown. Il eut droit à quelques whiskies, en guise d'adieu, et à une gerbe de blagues. Non, on ne pouvait pas le prendre vraiment au sérieux.

RAPHAEL SORIN.

(1) Réédité chez Flammarion.

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1985 a été tiré à 473 785 exemplaires

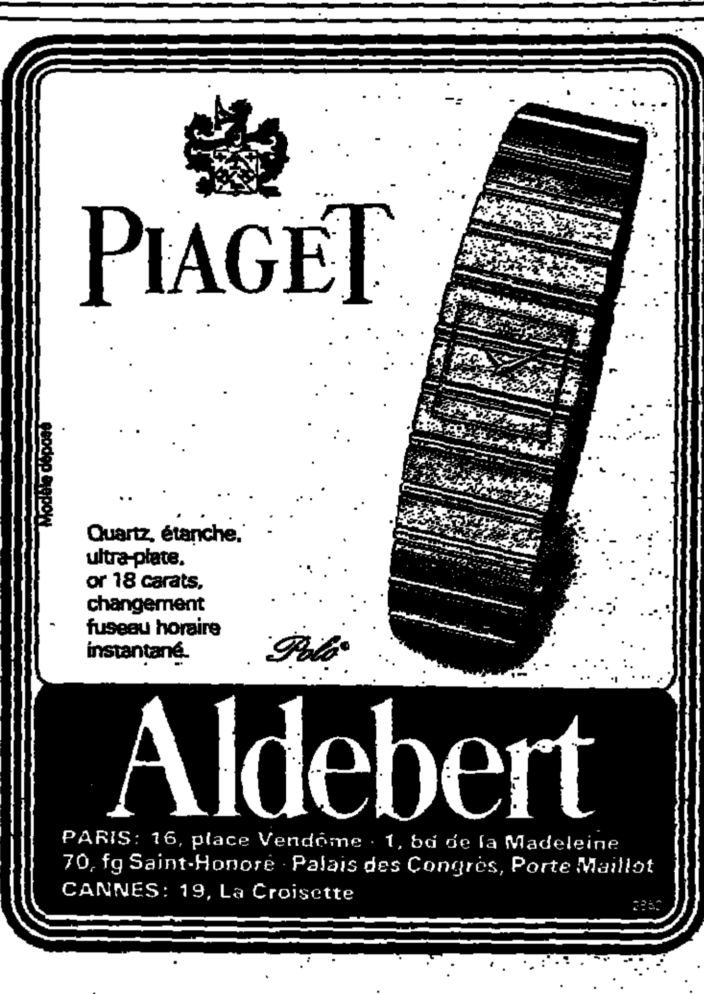


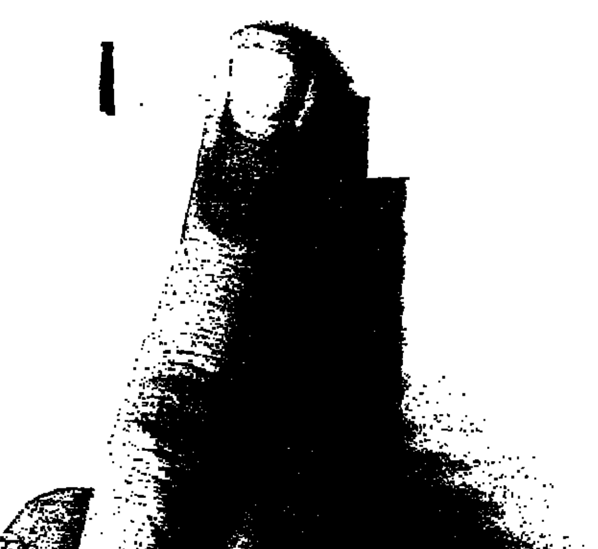
A B C D E F G

JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND A ÉTÉ INCINÉRÉ

Jean-Michel Durand-Souffland a été incinéré au Père-Lachaise, lundi 6 mai. Ses cendres seront, selon sa volonté, dispersées dans la campagne, du côté de Rully, en Saône-et-Loire. « *Par beau temps* », avait-il précisé, pour qu'elles volent loin sur ce paysage vallonné où courent les vignes et qui était celui de ses loisirs. Il avait choisi aussi l'heure de la cérémonie – 16 heures – « *pour que les amis puissent venir tous, après les éditions* ». Ils étaient tous là ses amis.

Si Hadj Hamar, représentant la mosquée de Paris, le pasteur Brès et Daniel Vernet, rédacteur en chef du *Monde*, ont prononcé les paroles de cœur que l'on attendait. Ils représentaient l'islam, dont il avait fait sa religion, l'Église réformée, qui est celle de sa femme Danièle, et son journal, *le Monde*, qu'il a servi jusqu'au bout.





هكذا من الأصل